

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

A

SAINTE-ANNE DE LA PERADE

JUBILÉ SACERDOTAL

DE

MGR DES TROIS-RIVIERES

Louons ces hommes pleins de gloire qui sont
nos pères, et dont nous sommes la race....
Ils ont été riches en vertu ; ils ont aimé la vé-
ritable beauté, et ils ont gouverné leur maison
en paix. Eccl. 44.



E. S. DE CARUFEL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
TROIS-RIVIERES.

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada,
l'année mil huit cent quatre-vingt-quinze, par M. LE CHANOINE LS.
S. RHEAULT, VICAIRE GÉNÉRAL, au ministère de l'Agriculture.

9M24

A Sa Grandeur Mgr Laflèche,

ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

MONSEIGNEUR,

Votre jubilé sacerdotal a été "une halte sacrée," une date chère inscrite au calendrier liturgique, comme à celui de chaque famille du diocèse. Ces jours inoubliables, passés aux pieds du plus aimé des Pères, avaient renouvelé de bien vives émotions. Aussi lorsque, au soir de ces solennités, il fallut songer à la séparation, plus d'un hôte m'a demandé de réunir en un recueil les souvenirs des fêtes jubilaires.

Ce vœu est réalisé, j'ai le bonheur et la joie de déposer, en ce jour, à vos pieds un écrin ou un album où vous pourrez, Monseigneur, relire l'expression de sentiments qui réjouiront votre cœur de Père et de Pasteur.

En recueillant ces témoignages d'un incomparable amour, j'ai été heureux et ému. A mesure qu'ils passaient sous mes yeux, j'étais fier de voir votre mérite reconnu, apprécié, mais j'étais aussi attendri jusqu'aux larmes. Car nul mieux que moi ne sait que les manifestations solennelles de l'admiration et du dévouement que vous avez su nous inspirer, n'égaleront jamais les preuves de paternelle affection que vous nous avez données ; ni les soucis que nous vous avons causés. Vous avez porté le POIDS DU JOUR avant de porter UN POIDS DE GLOIRE.

Le récit des NOCES D'OR est précédé de L'HISTOIRE DE SAINTE-ANNE DE LA PÉRADE, votre paroisse natale.

Connaissant combien Votre Grandeur encourage l'étude de l'histoire et appuyé sur cette parole du prophète royal : " Etudiez les jours anciens en vous souvenant des années éternelles," j'ai facilité ce travail ; il a été fait sous mes yeux ; j'en ai contrôlé toutes les pages et je vous prie de le recevoir, Monseigneur, et de me croire

De Votre Grandeur,

Le Fils très humble,

L. S. RHEAULT, Chan.

Vicaire général.

Monastère des Ursulines,
Les Trois-Rivières, 25 février 1895.

AUX LECTEURS.

LA pensée d'écrire l'histoire de la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade a germé au pied de l'arbre généalogique de la famille Richer-Lafèche. Après avoir remonté à six générations, nous nous étions trouvées en possession de notes sur la plupart des familles de cette intéressante localité.

Les vieux parchemins étaient là, étalant devant nous leur poudreuse majesté. En présence de cette masse imposante, la pensée de lier ces faits entr'eux, d'en faire un tout, nous traversa l'esprit. Eloignée une première fois, elle revint à la charge accompagnée de l'offre bienveillante de Monsieur le Chanoine Bochet, curé de Sainte-Anne, qui voulait bien fournir tous les documents en sa possession : plans de la paroisse, vues photographiées, etc. Les actes de Monsieur le Curé accompagnaient ses paroles ; et un jour vint où tout Sainte-Anne passée et présente dut être assez étonnée de se trouver réunie dans un humble secrétariat.

Cependant le dernier mot n'était pas encore dit. Nous comprenions toutes les lacunes qui se rencontreraient dans un ouvrage de ce genre, écrit sous les circonstances où nous nous trouvons. Nous n'avons pas vécu dans Sainte-Anne ; etc., etc.

Ce qui nous détermina, c'est que ce lieu est la paroisse natale de notre premier Pasteur, de notre digne Evêque, du meilleur des Pères. Et pour grouper dans un ensemble tout ce qui le concerne de loin ou de près nous nous sommes faits "enfants de la paroisse."

De plus, nous le savons, un jour le diocèse des Trois-Rivières demandera au bronze et au marbre de conserver le souvenir du grand évêque qui règne sur nous, et nous nous sommes dit : "Apportons, dès à présent, à la base du monument non la pierre polie et travaillée par la main de l'ouvrier, mais l'humble grain de sable dérobé à la poussière du chemin."

Les sources où nous avons puisé sont :

OUVRAGES IMPRIMÉS.

LES ŒUVRES DE CHAMPLAIN.

CHARLEVOIX.

LES GRANDES FAMILLES CANADIENNES.

HISTOIRE DU CANADA, M. GARNEAU.

MANUSCRITS.

LES ARCHIVES DE L'EVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES.

LES CAHIERS DE DÉLIBÉRATION AINSI QUE LES DOCUMENTS
ET LES ACTES NOTARIÉS de la fabrique de Sainte-Anne.

LES NOTES MANUSCRITES DE M. B. SULTE.

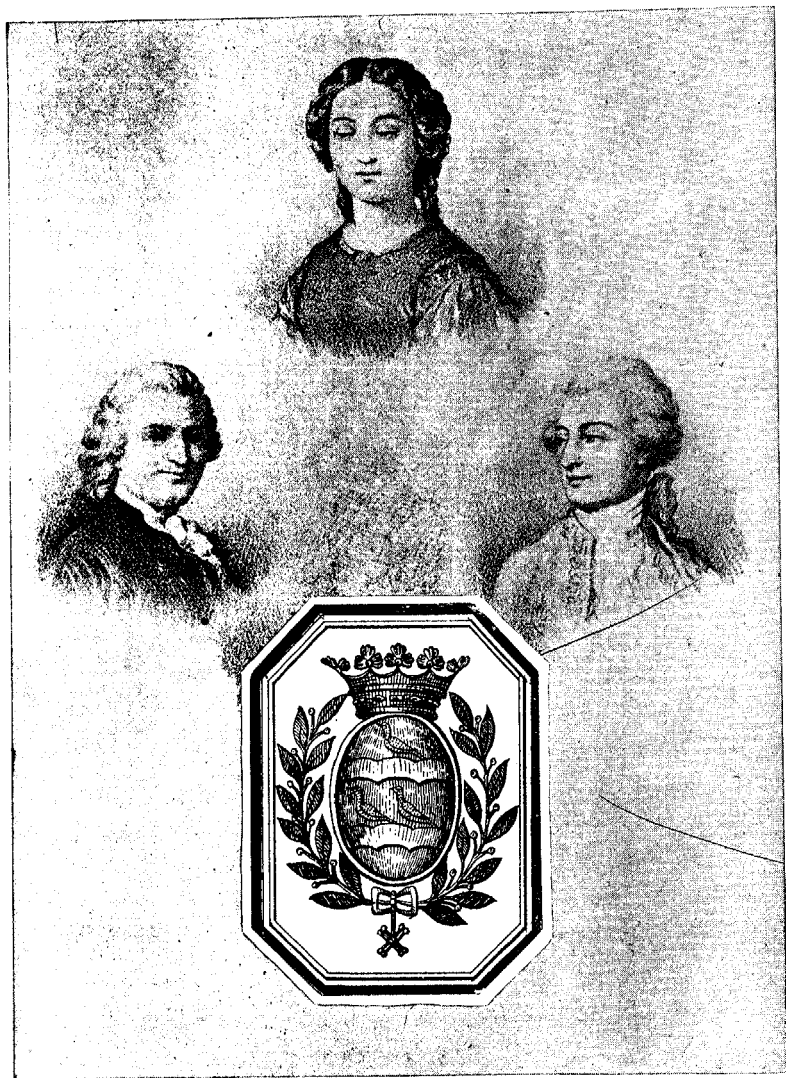
LES PAPIERS DE FAMILLE DE M. LE JUGE BABY.

NOTES ET DOCUMENTS DE M. P. V. DU TREMBLAY.

Les personnes bienveillantes à qui nous avons demandé des renseignements nous ont répondu avec beaucoup de bonté. A toutes nous offrons nos sincères remerciements.

Nous prions Monsieur le Chanoine J. F. Béland de recevoir l'expression de notre gratitude, pour les services qu'il nous a rendus. Mais c'est surtout au zèle, au généreux concours, à l'intérêt réel que M. le grand vicaire L. S. Rheault et M. le Chanoine B. C. Bochet ont porté à ce travail que nous en devons l'exécution. Si les paroissiens et les amis de Sainte-Anne éprouvent du plaisir à lire ces pages, ils en seront redevables à ces messieurs. Pour nous, en terminant, nous dirons avec Deroulède :

“ Penché sur les récits de ton antique histoire,
Jour par jour j'ai suivi ton essor radieux,
Et les contours sacrés de ton vieux territoire
Comme un portrait d'aïeul sont gravés dans mes yeux.”



L'héroïne de Verchères.

L'honorable de Lanaudière.

Ch. Tardieu de Lanaudière.

Armes: D'azur à deux faces ondulées d'argent avec merlettes voguant de sable, une et deux.

CHAPITRE PREMIER.

SITE DE SAINTE-ANNE DE LA PÉRADE.

Permits à mes pas de suivre ta trace.

Ps. XVI.

GRACIEUSEMENT adossée à un joli coteau, avant garde des Laurentides, voyant onduler, à ses pieds, la vague bleuâtre du majestueux St-Laurent ; traversée par le flot argenté de la rivière Ste-Anne ; dans l'endroit le plus poétique qui se puisse voir ; au milieu d'une riche et belle nature, est une paroisse reine. Un cataclysme récent est venu lui mettre au front l'auréole du malheur et lui assurer les sympathies de tout un peuple. On tremble aujourd'hui, en songeant qu'une des plus riches localités riveraines du fleuve dort sur un abîme. Sainte-Anne de la Pérade est son nom. La belle souveraine a pour sujettes des fies nombreuses couleur émeraude, ceintes par une écharpe liquide reflétant les mille nuances d'un ciel diapré.

Le comté où elle est sise s'étend de la rive nord du grand fleuve canadien jusqu'au territoire du Nord-Ouest, et il s'honore d'être sous le haut patronage du Père de la Nouvelle-France, l'immortel Champlain. Le premier colon de Ste-Anne, Pierre Gamelin, s'y

établit en 1670. Treize ans plus tard, d'après un mémoire que Mgr de Laval présenta au roi, la paroisse comptait dix-sept familles et 92 âmes, et s'avancait à deux lieues dans les terres ; aujourd'hui, 2860 paroissiens y sont disséminés sur une superficie de 47 milles carrés.

Son sol, riche alluvion composé principalement d'argile est couvert, dit le *livre bleu* du commissaire de l'agriculture, de beaux bois d'épinette, de mélèze, de pruche, de sapins, de cèdres, mêlés à l'érable, au merisier, à l'orme, au frêne, au tilleul et au hêtre.

Son florissant village est agréablement situé sur la rive gauche de la rivière. Sa belle église a presque les dimensions d'une basilique ; tandis que ses îles, ses ponts, ses canaux, ses rues ombrées, lui ont valu le surnom de " Venise Canadienne. "

Sainte-Anne n'a pas toujours fait partie du district des Trois-Rivières. A l'époque de son érection civile, le 3 mars 1722, elle ressortait du gouvernement de Québec dont les limites s'arrêtaient à la ligne de séparation entre Batiscan et Sainte-Marie. Elle est à 19 lieues de la capitale. La voie ferrée lui offre une communication facile et prompte avec les grands centres, et à deux lieues de distance, à Batiscan, il y a un très bon port où les vapeurs s'arrêtent quotidiennement.

CHAPITRE II.

AU MANOIR.

“ Un nid sous le feuillage,
Un manoir dans les bois.”

VICTOR HUGO : “ *Les Rêves*,”

LA famille Tarrieux de LaNougère ou de Lanaudière, de vieille noblesse française, alliée aux de Montet, aux Comtes de Maleuvrier et aux ducs de Mortemart, etc., avait diverses branches, outre celle venue en ce pays : les Tarieux de Taillant, de Castagnère, les LeJumeau de Lanaudière, etc. Une femme distinguée de ce dernier nom se fit remarquer parmi les premières sœurs de l'institut de St-Joseph, à Ville-Marie, où elle arriva le 1er novembre 1669 avec deux compagnes venues de France. Durant vingt ans, elle fut supérieure de cette belle communauté, et s'y éteignit à l'âge avancé de 92 ans, le 24 mai 1709. Le savant auteur de “ l'Histoire de la colonie française en Canada ” s'en exprime ainsi : “ elle fut par ses vertus “ et son mérite l'un des plus beaux présents que Dieu “ ait faits à l'Hôtel-Dieu et à la colonie de Ville-
“ Marie.”

Officier dans l'armée française, le fondateur de sa race au Canada était fils de Messire Jean de Tarrieu

et de Dame Jeanne de Samalins, de Mirande, archevêché d'Auch, en Guienne. Ses armes étaient : *D'azur à deux faces ondées d'argent avec merlettes voguant de sable, une et deux — couronne de marquis.*

Nommer Thomas-Xavier Tarieu de Lanaudière, Sieur de la Pérade, c'est citer un nom honoré, une mémoire enrichie de beaux états de services militaires. Louis XIV les reconnut par la concession d'une terre qui fut le noyau de la belle paroisse de Sainte-Anne. Un des compagnons d'armes de M. de la Pérade, Edmond de Suève, fut son co-seigneur. Dans l'acte de concession du 29 octobre 1672, Talon leur alloue " l'étendue de terre qui se trouve sur le fleuve St-Lau-
" rent au lieu dit les Grondines, depuis celles apparte-
" nantes aux religieuses de l'Hôpital jusqu'à la rivière
" Sainte-Anne, sur une lieue de profondeur avec la
" quantité de terres qu'ils ont acquises du Sieur Pierre
" Gamelin, par contrat du 9 sept. 1670. "

Deux ans plus tard, M. de la Pérade unissait son sort à Marguerite-Renée Denis de la Ronde. Dans les postes élevés où leurs belles qualités les font appeler, les Denis se font grandement remarquer et respecter tant par la rectitude de leur jugement et leur intégrité que par leur désir toujours manifeste de produire le bien. Il ne pouvait contracter une plus noble alliance.

Simon Denis, honorable homme, grand père de Marguerite, avait quitté la Touraine, avec sa famille, pour évangéliser les Sauvages de la Nouvelle-France. Jamais colonie ne compta à son service de bras plus vigoureux, ni de plus beau caractère. De 1636 à 1670, nos champs de bataille sont les arènes où le sang des Denis jaillit de plus de soixante blessures. La croix des braves orne leurs poitrines ; à leur approche, l'Iroquois recule, le colonel Mark abaisse le pavillon de la

fière Angleterre en cédant Port-Royal, et les plis ensanglantés du drapeau fleur de lis ensevelissent, en 1760, un de la Ronde.

Sur un autre théâtre, cette famille offre aussi au cloître et à l'autel des victimes non moins nobles.

Une des tantes de Marguerite, Gabrielle Denis, filleule de l'abbé de Queylus, fut une des fondatrices de l'Hôpital-Général de Québec. Son frère, le Rév. Père Joseph, religieux de St-François, exerça son zèle en Acadie, et revint au pays, ayant été nommé supérieur de son Ordre en Canada. Une de ses sœurs, Catherine, se faisait religieuse hospitalière sous le nom de Sr. St-Charles. Vers le même temps, Angélique et Ursule entraient dans la noble famille des Aubert de Gaspé, Françoise-Jeanne prenait Nicholas D'Ailleboust d'Argenteuil pour mari et Charlotte épousait le gouverneur des Trois-Rivières, Claude de Ramesay.

Marguerite Denis est une trifluvienne. Son père se nommait Pierre Denis et sa mère Catherine Leneuf de la Poterie, de la famille même de l'historien du même nom. Jeune encore, elle fut envoyée aux Ursulines de Québec, où elle se plut tellement qu'elle demanda à partager les travaux de la communauté. La digne Mère de l'Incarnation lui ouvrit les portes du noviciat, mais la postulante reconnut bientôt que telle n'était pas sa voie : elle retourna dans le monde, emportant du cloître une vertu plus forte, une foi mieux éclairée. Elle n'avait que quinze ans lorsqu'elle se maria avec M. de la Pérade.

Frontenac, qui avait ce gentilhomme en particulière estime, le nomma, en 1674, gouverneur de Montréal. " Le sauveur de la patrie " disait qu'il avait une entière confiance en la fidélité, capacité et bonne conduite de celui qu'il appelait à ce poste éminent. Le

gouverneur général fut toujours en bons termes avec cette famille.

Le 28 avril 1680, nous voyons qu'il est parrain, avec Madame de la Pérade, d'une captive Illinoise rachetée des Outaouais.

Ce fut vers 1677 que M. de la Pérade fit commencer la construction de la partie nord-est de son manoir ; en même temps, sur une île charmante, nommée île du Large, gracieuse corbeille de verdure déposée à l'entrée de la rivière Sainte-Anne, on voyait s'agiter au souffle de la brise les ailes du moulin banal, qui deviendra sous peu celui de la contradiction. Les murailles restées presque entières jusqu'à nos jours, nous parlent de cet autre âge, les temps héroïques de la féodalité canadienne.

Cette petite oasis, ce lieu de retraite choisi par le valeureux officier du régiment de Carignan, et où il espérait couler de longs jours, fut après 23 années de bonheur conjugal, échangé pour celui de l'éternel repos.

Sur le recensement de 1681, Madame veuve Marguerite Denis figure après Edmond LeSueur. Elle a trois enfants âgés de 7, de 5 et de 4 ans, et trois domestiques. L'ainée, Louise-Rose, ira s'épanouir à l'ombre du tabernacle, remplissant la place laissée vacante, par sa mère, au Monastère des Ursulines de Québec. Lorsqu'un premier essaim de cette ruche bénie sera envoyé aux Trois-Rivières, elle en sera nommée Assistante. Pendant 59 ans, la Mère Lanaudière de Ste-Catherine instruira les petites Sauvagesses et les jeunes Canadiennes. Louis mourut accidentellement ; il est probable qu'il se noya dans la rivière Sainte-Anne. Pierre-Thomas, noble héritier, joli garçon, vaillant officier, perpétuera la lignée d'une famille

qui parfume encore de son nom et de son souvenir la paroisse de Sainte-Anne.

Marguerite Denys passa les treize années de son veuvage dans la solitude de son manoir, se donnant toute entière à l'éducation de ses enfants et à la surveillance de leurs intérêts les plus chers.

Le 9 juillet 1708, elle convole en secondes noces avec Jacques Alexis Fleury, Sieur D'Eschambault, Conseiller du Roi, Lieutenant Civil et Criminel à Montréal. Il était lui-même veuf et père de plusieurs enfants qui s'allièrent aux Rigaud de Vaudreuil, aux Taschereau, aux Joliet d'Anticosti, etc. Cette union bénie à Sainte-Anne même, est demeurée sans enfants. Madame D'Eschambault survécut de plusieurs années à son mari et décéda à Québec où elle fut inhumée dans l'église des RR. PP. Récollets, le 3 février 1722, âgée de 65 ans.

Aux alentours du manoir apparaissaient les établissements des censitaires. La carte cadastrale de 1685-1709 nous les montre ainsi groupés ; sur les bords du majestueux St-Laurent : Messieurs Rivard, Larue, Giasson, Orson, Lévêque ; sur la rive gauche de la rivière Sainte-Anne, le domaine de M. Lemoyne, puis les terres de Messieurs Larue, Rocheleau, Leduc, Vailant, Gendron, Lenseigne, Létourneau, Gouin, Osier, Guibeau, Dumoulin, Ch. Valet ; sur la rive opposée, les habitations de Messieurs Laquerre, Merle, St-Romain, Ricard, Châtellerault, Picard, Masson, Etienne, Gouin, Baribeault, Laperle.

Le manoir est agréablement situé sur la pointe formée par les rivières Sainte-Anne et St-Laurent, au milieu d'arbres séculaires, ayant pour panorama la côte sud si grandiose de St-Pierre-les-Becquets qui deviendra, plus tard, la propriété des Châtelains de Sainte-

Anne, par l'acquisition qu'en fera de M. Levrard, Charles-François de Lanaudière. En remontant le fleuve, la Seigneuresse a pour voisins Messieurs Baril & Brisset, puis viennent les établissements de Messieurs Laflèche, Loranger, Gariépy, Courtois, Richard, Baril, Montendre, Ricard, Juneau et Trottier.

CHAPITRE III.

LES MISSIONNAIRES.—ACTES INSCRITS AU RÉGISTRE.

Holocaustum tuum pingue fiat.

Psaume XIX. 3.

Que l'holocauste que vous lui offrez lui soit agréable.

EN quel endroit les premiers missionnaires offrirent-ils la victime sainte ? Quel est le foyer où toute cette belle nature—forêts vierges, terres fertiles, cieux d'azur, eaux limpides—se rassemble en un faisceau pour se réfléchir vers Dieu à la voix de son ministre ? En quel lieu les âmes viennent-elles puiser à l'autel eucharistique cette vie surnaturelle qui leur communiquera tous les dons, toutes les influences célestes ?

Les anciens répondent :

—A huit arpents du manoir seigneurial, à trois du commencement de la commune, vers l'ouest, les premiers habitants avaient érigé une chapelle sous le vocable de saint Nicolas. Des ruines encore visibles confirment la tradition.

Les Israélites marquaient par un monument les endroits du désert où ils avaient offert un sacrifice au Seigneur. Si nous ne pouvons toujours honorer par les exercices du culte les lieux où nos pères adoraient, du

moins que ce coin de terre bénie nous soit toujours cher. Et toi, petite chapelle de Saint-Nicolas, tu n'es pas la moindre entre les églises de Sainte-Anne. En 1681, Mgr de Laval y était attendu pour sa visite pastorale. L'évêque sexagénaire voyage en canot d'écorce. Sa Grandeur est accompagnée de M. Maizerets, Supérieur du grand séminaire de Québec. Elle vogue bien la nacelle de Monseigneur. Voyons quelle agilité : le 11 juillet, l'évêque donne la Confirmation à Varennes et à Longueuil ; le 12, à Lavaltrie ; le 14, à Nicolet ; le 15, à Gentilly ; le 16, à Bécancourt ; le 17, à Sainte-Anne de la Pérade.

Cette paroisse ne comptait pas encore 100 communians ; elle était pourtant, avec Longueuil, l'un des endroits les plus importants parmi ceux que nous venons de mentionner.

Le saint fondateur de l'Eglise du Canada vient encourager et bénir ses ouailles. Il les trouve dans une grande pauvreté, surtout pour ce qui regarde le service du culte. Mais il sait quels obstacles ces courageux colons ont eu à surmonter pour s'emparer du sol. Il les loue de leur énergie, stimule leur ardeur, et, dans cette apparition rapide et fugitive, il verse sur ces terres nouvelles, sur cette nature si variée,—arbres, moissons, plaines, vallées,—la pluie de la parole, le rayon de la grâce. Ces bons cultivateurs comprennent que le passage de leur évêque, c'est le germe de la foi jeté dans leurs sillons.

La visite, commencée le 17 juillet, se terminait le 19. Il nous semble voir, par un de ces jours ensoleillés, à l'ombre d'une touffe d'arbres, un groupe de braves et religieux colons agenouillés sur le rivage.

Monseigneur les bénit une dernière fois, et l'aviron, fendait l'onde limpide, dirige l'esquif vers Des-

chambeault. Pendant que la foule pieuse suit du regard le prélat qui s'éloigne, revenons au saint lieu. Mgr de Laval avait inscrit dans ses notes : " La chapelle de bois a 20 pieds de long et 15 de large, sans presbytère. " La paroisse était desservie par des missionnaires. Le premier baptême au registre est daté du 8 janvier 1681. L'enfant baptisée est Marie-Angélique, fille de Moïse Faure et de Marie Lépine. Le parrain a été Mathurin Gouin, habitant de Sainte-Anne, et la marraine, Marguerite Denis, veuve de M. de la Nouguerre, dame d'une partie de la seigneurie de Sainte-Anne.— M. Pierre Volant, prêtre, signe cet acte.

Pour faire plus ample connaissance avec ce digne ministre du Seigneur, reportons-nous par la pensée au 8 novembre 1654. C'est un jour de liesse pour les habitants du fort des Trois-Rivières, si l'on en croit le chœur des Montagnards :

" Car un baptême, c'est une fête,
Pour les parents, pour les amis. "

On ne comptait alors dans la localité que 38 ménages, et le Seigneur venait de bénir l'un de ces foyers chrétiens par la naissance de deux frères jumeaux : les petits Volant de Saint-Claude.

Le R. P. Garreau, jésuite, future victime de la férocité de l'Iroquois, a baptisé les deux enfants sous le nom de Pierre et de Claude. Les parrains ont été le gouverneur Boucher et le sieur Boulanger de Saint-Pierre.

La jeune mère, Françoise Radisson est parente des Kerth.

Lorsque les fils de Claude Volant eurent atteint leur quatorzième année, nous les rencontrons à Québec, premiers élèves du séminaire que Mgr de Laval vient de fonder. Nos diligents petits trifluviens poursuivent

avec ardeur, la main dans la main, leurs études classiques et théologiques. Le 17 septembre 1678, Monseigneur de Québec leur confère les saints ordres.

Soyez félicités, vaillants apôtres, de votre belle vocation. Un vaste champ s'ouvre à votre zèle. Disséminés sur les deux rives de notre beau fleuve, les colons appellent le missionnaire.

Les deux Messieurs Volant desservirent successivement Sainte-Anne. Pierre, après avoir beaucoup travaillé au Canada, fut envoyé en Acadie, où il passa plusieurs années. Il vint mourir au pays, le 3 janvier 1710, à l'âge de 55 ans.

Son successeur à Sainte-Anne avait été M. Paul Vachon. Le mémoire déjà cité porte, à la date de 1683 : " M. Vachon, prêtre, natif du pays, âgé de 26 ans, dessert Batiscan avec Sainte-Anne et les Grondines. "

Le 2 novembre 1681, le jeune prêtre avait donné, dans la chapelle de St-Nicolas, la bénédiction nuptiale à un couple aristocratique. La fille du seigneur de Sainte-Marie, alliée par sa mère à la noble dame de la Peltrie, Marie-Charlotte Lemoyne, âgée de 26 ans, épousait M. Mathurin Guillet, du Cap de la Madeleine. Deux ans plus tard, le 8 novembre 1683, M. Jean Fafard, des Trois-Rivières, venait aussi faire bénir, en ce lieu, son union avec Mlle Françoise Marchand, de Sainte-Anne.

M. Paul Vachon, fils de notaire, avait été baptisé à Québec le 9 novembre 1656. Quatre ans après son ordination, Mgr de Laval l'avait nommé chanoine. Mais il a un autre titre à notre admiration. C'est à ce fervent prêtre que le district des Trois-Rivières doit l'érection de la confrérie du T. S. Rosaire, dans le sanctuaire du Cap de la Madeleine.

Il fut curé de cette paroisse pendant 44 ans. M. Jacques Delignery, curé de Champlain, qui fit son inhumation, écrit dans l'acte de sépulture : “ M. Paul “ Vachon a desservi la paroisse avec édification et à “ l'avantage de tous les paroissiens, qu'il a laissés em- “ baumés de l'odeur de ses vertus, et dans la douleur “ d'avoir perdu son digne pasteur, qui les a instruits “ également par ses paroles et par ses exemples. 7 “ mars 1729.” Son corps repose dans l'église paroissiale du Cap, sous les marches du grand autel, sous l'égide protectrice de Notre Dame du Saint-Rosaire.

Le troisième missionnaire est M. Nicolas Foucault. En 1690, il signe “ curé de Batiscan.” Ce prêtre était né à Paris. En quittant sa cure, il fut envoyé aux Arkansas. Charlevoix nous apprend qu'il y fut tué par des Sauvages qui ne voulaient apparemment que profiter de ses effets. Ainsi, Sainte-Anne s'honore de compter au nombre de ses premiers desservants, un saint chanoine et un martyr.

CHAPITRE IV.

LA SEIGNEURIE SAINTE-ANNE.

Seigneur de la Noraye et de Sainte-Marie,
Seigneur de Gatineau,
Ton grand nom de chrétien révèle à la patrie
Ton titre le plus beau.
Souvenir du Jubilé sacerdotal de M. Lemoine.

CHAMPLAIN dans "*Ses Voyages*" s'exprime ainsi : " Le 18 juin 1609, continuant notre chemin, nous fûmes à une rivière qui est fort agréable, distante du lieu de Sainte-Croix, de neuf lieues, et de Québec 24, et l'avons nommée Sainte-Marie. Je fis rencontre de quelque deux ou trois cents sauvages qui étaient cabanés proche d'une petite île, appelée S. Eloy, distante de Sainte-Marie d'une lieue et demie, et là, les fûmes reconnoître, et trouvâmes que c'était des nations sauvages appelées Ochateguins et Algonquins qui venaient à Québec pour nous assister aux découvertures du pays des Iroquois, contre lesquels ils ont une guerre mortelle, n'épargnant aucune chose qui soit à eux."

Il nous a fait plaisir de rencontrer le Père de la Nouvelle-France en ce petit coin de terre dont nous écrivons l'histoire. Nous étions à la recherche du parrain de la rivière Sainte-Anne. D'après le texte que

nous venons de citer, il faut croire qu'après un siècle, sainte Marie abdiqua en faveur de sa Mère, et que celle que nous nous plaçons à invoquer sous le titre de *Stella Maris*, abandonna les eaux pour la terre ferme, et ne se conserva qu'un tout petit coin "le fief Sainte-Marie," laissant à sainte Anne la paroisse et la rivière.

ChAMPLAIN avait trouvé la rivière "très plaisante" à veoir estant pleine d'arbres qui ressemblent à des "noyers et en ont la même odeur." Ce beau site attira l'attention de Jean Lemoyne qui eut la promesse de cette seigneurie dès 1669. Elle lui fut accordée trois ans plus tard, par Talon. Cette concession comprend trois quarts de lieue de front, sur le fleuve St-Laurent, entre la seigneurie de Batiscan et la rivière Sainte-Anne, sur une demi-lieue de profondeur.

Jean Lemoyne était proche parent des Lemoyne de Longueuil, dont les nobles actions, groupées en faisceau lumineux, font l'admiration et la gloire de la patrie. Sa femme, Madeleine de Chavigny, était alliée à la famille de Madame de la Peltrie.

Le domaine passa par héritage à leur fille, Jeanne, qui épousa, à Batiscan, le 22 janvier 1710, Louis Gati-neau, sieur du Plessis.

En foulant le sol de cette seigneurie, nous entrons sur le domaine maternel de la famille de Louis Richer Laflèche, père de Mgr des Trois-Rivières ; et en nommant les Lemoyne, nous avons atteint le premier anneau de six générations.

Louis-Joseph Gati-neau, troisième seigneur de Sainte-Marie, s'éprit un jour du goût des voyages ; il partit à la suite de nos hardis coureurs des bois, vécut quelques années au milieu des tribus sauvages de l'Ouest et revint au pays, emmenant avec lui sa fille

âgée de cinq ans, née d'une mère sauvage. La petite métisse, Marie-Anne-Joseph-Françoise Gatineau, fut baptisée à Sainte-Anne par M. Lagrois, curé de Ste-Geneviève de Batiscan, le 18 juin 1753, et eut pour parrain M. de Rigaud, écuyer, sieur de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, représenté par M. Rouillard, curé de Sainte-Anne, et pour marraine sa tante Mademoiselle Marie-Joseph Gatineau. La filleule de Vaudreuil reçut une bonne et pieuse éducation, dans un couvent de la Congrégation de Montréal, dit la tradition, ce qui est assez probable, vu que le monastère des Ursulines des Trois-Rivières avait été incendié et qu'on était à en relever les murs.

L'héritière du domaine de Sainte-Marie épousa, le 11 avril 1774, M. Augustin Boisvert, bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest. La vie s'écoulait douce et calme au champêtre castel. Madame Boisvert faisait une large place, dans sa vie, à la lecture de la vie des saints, dont on voyait, dans sa chambre, les gros in-folios : à côté se trouvait un crucifix, puis un tricot. Tranquille, solitaire, un peu plus peut-être que ne l'eût désiré le seigneur Boisvert, la dame du lieu élevait, dans cette atmosphère de piété, la mère d'un futur évêque.

Monseigneur Laflèche, rappelant les souvenirs de son enfance, dit qu'il a fait, à l'âge de quatre ans, deux visites au manoir Sainte-Marie. Il y était conduit par sa bonne mère qui allait visiter un père malade : “ Je “ vis,” dit Sa Grandeur, “ un beau vieillard à cheveux “ blancs ; il m'accueillit avec bonté. Je restai longtemps “ à contempler deux peintures qui sont demeurées “ fidèlement gravées dans ma mémoire. L'une repré- “ sentait un ours prêt à s'élancer sur un Sauvage ; ce “ dernier ajuste son arme, tire, et trois balles vont bien-

“ tôt atteindre l’animal. L’autre tableau offrait à mon
“ admiration une scène non moins symbolique. Un
“ magnifique voilier, beau grand navire, voguait sur
“ une mer azurée. Le capitaine tenait le gouvernail.”

N’était-ce pas une illustration de la vie de l’aïeul que ces deux peintures ! Le bourgeois de la compagnie revoyait dans le chasseur, maintes scènes de sa vie d’antan ; le goût des pérégrinations lointaines se révèle dans le bateau agile.

Si le vieux voyageur eût pu, à cette heure où il allait bientôt s’acheminer vers “ le pays d’en haut,” où il allait atteindre le port du salut, le hâvre de la grâce, s’il lui eût été donné d’entrevoir la belle destinée de son petit fils, il nous semble que ses derniers moments eussent été remplis de consolation. Dieu lui réservait cette vision pour l’éternelle béatitude. Il en a joui du sommet de la gloire. Il a vu l’apôtre évangéliser ces peuplades du Nord, qu’il avait aimées lui aussi, il l’a vu thésauriser pour le ciel, il contemple l’évêque bénissant son troupeau et tous les jours encore son âme paternelle en est réjouie.

Une route passait autrefois entre le manoir et le fleuve où, à une distance de quelques pas, la vague venait s’abattre sur la plage. Tous les ans l’érosion des eaux rongait le terrain. Il arriva un jour qu’elle entraîna les ruines du vieux manoir. Ici l’expression : “ Les souvenirs sont à l’eau,” est hélas ! littéralement vraie.

En continuant l’histoire de la paroisse de Sainte-Anne, nous verrons les seigneurs de Sainte-Marie prendre une part active à tout ce qui concerne le bien commun ; mais qu’il nous soit permis de dire dès maintenant que nous les trouverons toujours heureux et

paisibles, n'éprouvant aucun désagrément de la part de leurs censitaires, vivant en bonne intelligence et en rapports d'amitiés avec les maîtres du manoir voisin, ignorant les procès, et faisant fleurir sous leur toit la rose de l'aumône et de la charité.

CHAPITRE V.

LA PREMIÈRE ÉGLISE.

La France revivait sur ces plages lointaines ;
Dans les douleurs, Laval y semait le bon grain.
Saint-Vallier après lui reçut ces beaux domaines ;
Et pour les cultiver montra le cœur d'un saint.
(L'abbé N. CARON).

L'ÉRECTION canonique de la paroisse de Sainte-Anne fut faite en octobre 1714, par Mgr de Saint-Vallier. Le premier bienfaiteur de l'église semble être Philippe Etienne qui fit don au curé d'une terre d'un arpent de front sur quarante de profondeur. Cet homme de bien était charpentier.

Il avait travaillé au monastère des Ursulines de Québec que l'on rétablissait en 1651. La Mère de L'Incarnation, parlant de lui dit dans ses lettres :

“ Il a déclaré et signé qu'étant monté sur un échafaudage, au troisième étage du monastère, l'échafaudage tomba sous ses pieds. La mère Marie de Saint-Joseph le regardant, vit que l'échafaudage manquait et que cet homme tombait à la renverse. Alors, levant les yeux au ciel, elle dit tout haut : “ Jésus, Marie, Joseph ! ” et à ces mots, le charpentier se trouva sur ses pieds, sans aucun mal, sur un échafaudage qui était plus bas. ”

En 1654, Philippe Etienne demeurait aux Trois-Rivières. Ce n'est que plus tard que nous le rencontrons à Sainte-Anne.

Mais il appartenait au seigneur du domaine de contribuer à l'érection du temple de Dieu dans la paroisse.

M. de Suève et Mme de Lanaudière s'y employèrent tous deux, en faisant don de quatre arpents de terre sur quarante de profondeur. Deux arpents étaient donnés à l'église et les deux autres au curé. Cette donation est faite en présence de Mgr l'évêque de Québec qui en signe le contrat, le 8 août 1691, dans la maison de M. Mathurin Gouin, marguillier, et en présence de M. Lemoine, seigneur de Sainte-Marie.

Pour reconnaître cette libéralité, tous les ans, à perpétuité, il est dit, dans l'église paroissiale de Sainte-Anne, une messe pour Philippe Etienne et sa femme, et une autre pour le sieur de la Pérade et ses descendants.

En 1693, la paroisse eut pour curé M. Nicolas Deleuze, natif de Toul, en France. Il desservait aussi les Grondines connues alors sous le nom de St-Charles des Roches. Il eut occasion un jour de lire à ses paroissiens une lettre pastorale bien touchante. Mgr de St-Vallier était en Europe et le Pontife demandait des prières pour hâter l'heure de son retour. M. Deleuze était chanoine du chapitre de Québec. Ayant eu des désagréments avec le chapitre, il passa en France pour lui intenter un procès. Le Roi lui donna gain de cause le 22 juillet 1718.

A son départ, il avait remis sa cure à M. Jacques Bizard. C'est sous l'administration de ce dernier que furent commencés les travaux de la première église. Les bons paroissiens ne purent arriver que lentement

à terminer ce temple. Pendant longtemps on trouvera au cahier des délibérations de la paroisse, les actes qui s'y rapportent.

Le premier compte de fabrique parvenu à notre connaissance est celui de M. Louis Gouin, marguillier en charge pour l'année 1724. La recette est de 503 livres et trois sols ; la dépense de 164 livres et quatre sols.

L'église a perdu sur cette somme, par la diminution de la monnaie, 114 livres, un sou et quatre deniers.

Sept ans plus tard M. Baril rend ses comptes. Recette totale, 620 livres. Le compte de la dépense se lit comme suit :

" Façon de la menuiserie du jubé.....	56	livres
" Donné au sieur Gouin pour avoir nourri le		
" menuisier pendant 30 jours.....	15	"
" A M. Charêt, forgeron.....	18	"
" Aux Ursulines pour des Hosties.....	6	"
" A M. Desmarets, arpenteur juré.....	6	"
" Au chaudronnier, pour avoir mis un autre		
fond au bénitier.....	2	"
" Aux Baribaud, Pierre et Jean-Baptiste,		
" pour avoir scié des pièces pour le jubé,		
" et pour vingt planches.....	9	"

Dans la recette du marguillier sortant de charge, se trouve la somme de 299 livres sur quoi est compris un louis d'or, de valeur inconnue, qu'on a passé pour 24 livres.

Reçu des quêtes *de la tasse* de l'église pendant l'office, 45 livres."

M. le curé, Jacques Bizard, après avoir desservi la paroisse pendant quatre ans, quitta cette cure pour celle de Château-Richer. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge relativement jeune de 36 ans et fut

inhumé dans la cathédrale. Son successeur, M. Jacques Lesclaches était venu de France avec Mgr de Saint-Vallier, au retour de la captivité de l'évêque. Après deux ans de séjour à Sainte-Anne, il voua sa vie aux missions sauvages de l'Acadie. Un an avant sa mort, arrivée en 1746, il s'était retiré à l'Hôpital-Général de Québec où il fut inhumé le jour des morts.

Son corps servit de représentation pour le service du jour. (1)

Il comptait trente-deux années de prêtrise.

(1) Hôpital-Général de Québec.

CHAPITRE VI.

L'HÉROÏNE DE VERCHÈRES DEVIENT MADAME DE LANAUDIÈRE.

La seule égalité que les femmes réclament
au Canada est le droit de sauver leur pays,
quand les hommes n'y suffisent plus.
(Le juge ROUTHIER).

EN 1706, Pierre-Thomas de Lanaudière, fils du précédent et de Dlle Denys de la Ronde, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, introduisait au manoir, Mademoiselle Marie-Madeleine Jarret de Verchères, devenue son épouse. "Madelon" ainsi que nos pères la nommait, était la plus jeune de la famille. Ses sœurs, au nombre de cinq, avaient respectivement épousé Antoine Duverger, Sieur d'Aubusson, Nicolas Antoine Coulon, Sieur de Villiers, Jean De Donhet, Léon Levreau de Langis.

Un des fils de ce même Nicolas Antoine de Coulon épousa, en 1743, sa cousine germaine, Mlle Marie-Anne Tarieu de Lanaudière dont il sera question plus loin. Ce Monsieur était le frère de Joseph, Sieur de Jumonville, dont la mort a laissé, ainsi qu'on le sait, une tache ineffaçable sur la mémoire de Washington, alors au service de l'Angleterre.

Madame de Lanaudière, belle figure des temps héroïques de la Nouvelle-France, jette un éclat brillant sur cet âge chevaleresque. Le Roi-Soleil informé de la conduite valeureuse qu'avait tenue la jeune Canadienne lui fit demander, par l'entremise du gouverneur, le récit de ce qui lui était arrivé. Écoutons nous-même.

Son père, un des officiers que Louis XIV avait donnés pour escorte au vice-roi Tracy, avait reçu en récompense de services rendus la belle seigneurie de Verchères. Il y vivait avec sa famille. Un jour de l'année 1690 qu'il était absent du fort, les Iroquois informés du fait, s'avancent pour surprendre l'endroit. Mlle de Verchères, alors âgée de douze ans, était seule. Au premier bruit, elle saisit un fusil et fait feu. Les ennemis effrayés s'éloignent en toute hâte. Voyant qu'ils n'étaient point poursuivis, ils reviennent avec plus d'assurance ; mais la brave enfant était à son poste. Obligée de se porter sur différents points pour empêcher ses ennemis d'escalader les murs, elle le faisait avec un grand sang-froid, et ses balles atteignaient inmanquablement leur but. Elle tint les maraudeurs en échec pendant trois jours, après quoi, elle eut la satisfaction de les voir déguerpir.

Deux ans plus tard, elle se promenait sur les bords de la rivière, lorsqu'elle s'aperçut qu'un Sauvage, caché dans un taillis, la visait de son arme. "La peur, dit-elle, me donnant des ailes, je volai, plutôt que je ne courus vers le fort dont j'étais peu éloignée. Mon ennemi devina ma pensée et se mit à ma poursuite." Dans cette course effrénée, l'habile coureur l'emporta sur la jeune fille et il la saisit par le mouchoir qu'elle portait à son cou, au moment où elle mettait le pied dans le fort. Sans perdre un instant, elle dénoue le fichu, entre et ferme la porte, au grand ébahissement de

son ennemi déconcerté. “ Aux armes ! aux armes !... ” crie-t-elle aussitôt, bien qu'elle sût parfaitement qu'il n'y avait qu'un soldat dans le fort. Armée d'un mousquet, la tête couverte d'un képi, elle charge une pièce de campagne et tient tête aux envahisseurs. L'alarme se propagea vite, les coups de feu non interrompus attirèrent l'attention : on fut informé à Montréal, et le brave chevalier de Crisasy avec une troupe d'hommes vint au secours de l'héroïne.

—Chevalier, je vous rends les armes.

—Elles ne pouvaient être en meilleures mains, mademoiselle.

Depuis ce jour le nom de Madeleine de Verchères avait été dans toutes les bouches, et sur les bords du Saint-Laurent comme sur ceux de la Seine, on disait sa bravoure, on exaltait son courage, on acclamait l'héroïne.

Dans une autre circonstance, M. de la Pérade s'étant trop engagé dans une descente qu'il faisait, sur les bords de la rivière Richelieu, contre les Iroquois, tomba entre leurs mains, victime d'un guet-apens. Madeleine de Verchères accourt, se met à la tête d'un parti d'hommes qu'elle entraîne, et réussit à sauver le commandant qui allait tomber sous le tomahawk de l'Indien.

Cette dernière scène se termina au pied des autels où le prêtre bénit leur union.

Au manoir, elle nous paraît comme la femme forte. Le domaine est agrandi : la prospérité règne, les petits anges du foyer viennent animer et réjouir cette douce atmosphère. Est-ce à dire que leur bonheur était complet ? Non, car le bonheur, cette plante exotique ne se cultive pas ici-bas. On en respire, tout au plus, de temps à autre, les doux parfums. Pour en jouir dans

sa plénitude, il nous faut attendre que nous ayons atteint les rives de l'immortelle patrie. Outre une santé défailante, M. de la Pérade avait à lutter contre les prétentions de M. d'Orvilliers qui se disait propriétaire de l'île St-Ignace. Madame de la Pérade se rend à Québec, poursuit l'affaire devant les tribunaux et obtient, de M. Raudot, un jugement favorable.

Plus tard, des censitaires grincheux refusent de reconnaître leur seigneur et de lui payer leurs rentes ; puis, sous de fuyantes prétextes, " esprit de mutinerie, " dit la défense, plusieurs habitants font moudre leurs grains au moulin de St-Pierre-les-Becquets. Cette fois encore, les tribunaux donnent gain de cause à M. de la Pérade.

Tous ces ennuis et contretemps ne l'empêchèrent pas, cependant, de penser, elle et son mari, à la gloire de Dieu et à l'avancement spirituel des censitaires de la Seigneurie, ainsi que l'atteste la lettre suivante de Mgr de Lacroix-Chevrières de Saint-Vallier, écrite au commencement de l'année même de son décès :

" Je suis aussy sensible, Madame, que je le doivts
" êtres aux marques que vous me donnez de l'honneur
" de votre souvenir, et de ce que vous voulés faire
" pour une nouvelle église dans votre Seigneurie :—
" Monsieur de la Goudalie, mon grand vicaire, pourra
" régler avec vous tout ce qui sera convenable. Je
" m'en rapporteray à luy et à vous, soyez-en persuadée,
" et de la parfaite considération avec laquelle je suis

" Votre très humble et

" très obéissant serviteur,

" JEAN, évêque de Québec.

" de Québec ce 18 janvier 1727.

" Mde DE LA NAUDIÈRE."

Ouvrons maintenant une relique de famille, propriété de l'honorable juge Baby, et lisons un récit que l'érudit antiquaire tient de sa vieille tante, Mlle Marguerite de LaNaudière, petite fille de l'héroïne, morte à Québec, le 17 novembre 1856, à l'âge patriarcal de 81 ans, et qui nous a laissé ces paroles qui caractérisent si bien la position des Canadiens-Français sous le drapeau anglais : "Nos cœurs sont à la France, mais nos bras sont à l'Angleterre ;" cela fut dit au capitaine de Bellevèze, commandant de *La Capricieuse*, alors en visite chez elle.

X " Plusieurs années après son mariage avec Tarieu de LaNaudière, Mlle Jarret de Verchères sauva la vie à son mari pour la seconde fois. Les Iroquois, qui ne pardonnent rien, leur avaient juré une grande haine à raison des affronts que l'un et l'autre leur avaient infligés. Aussi, ne laissaient-ils jamais, chaque fois qu'ils passaient à Sainte-Anne de la Pérade, de leur donner quelques marques de leur ressentiment. Un jour, croyant, sans doute, que M. de LaNaudière était absent ou qu'elle pourrait tomber à l'improviste, une forte bande de ces cruels sauvages se présente au manoir seigneurial, au coucher du soleil, dans le mois de septembre, avec l'intention évidente de faire un mauvais parti à ses habitants.

" Située à une faible distance des bords du St-Laurent, cette résidence se trouvait assez éloignée des autres habitations, et les grands arbres séculaires qui l'environnaient en rendaient l'isolement encore plus complet. M. de LaNaudière, retenu au lit par un mal aigu et dangereux, un vieillard de quatre-vingts ans, une jeune servante de seize printemps à peine et la dame de céans en étaient les seuls occupants dans le moment. Tous les canots soigneusement cachés dans

les jones, le chef et trois de ses sanguinaires compagnons se dirigent en courant vers la maison, tandis que les autres s'empressent de se tapir derrière les arbres, attendant sournoisement le dénouement de leur trame.

“ Madelon de Verchères, bien heureusement, vit venir ces misérables, et connaissant parfaitement leurs roueries, s'empressa de fermer la porte du logis, de la barricader du mieux possible, pendant que la jeune fille, sur ses ordres, lui apporta et plaça à ses côtés les deux seuls fusils à leur disposition, les serviteurs absents ayant emporté les autres.

“ Ainsi préparée, elle attend de pied ferme, bien décidée à ne pas les laisser entrer dans la place, s'il est possible.

“ A peine le chef et les siens étaient-ils parvenus au haut du large perron qui ornait la devanture de la maison, que sans attendre aucune interpellation de leur part, elle leur demande, dans leur langue qu'elle connaissait bien, ce qu'ils voulaient.

“ Le chef, un peu surpris de se voir apostropher de la sorte par une femme, s'empressa de lui répondre doucereusement qu'il avait affaire à M. de LaNaudière, et devait lui communiquer des choses de grande importance, ajoutant que lui et ses compagnons avaient faim et soif et qu'ils savaient M. de LaNaudière assez généreux pour les recevoir et surtout leur faire distribuer un peu “ d'eau de feu.”

“ D'une voix ferme qui ne traduisait en rien la crainte, elle répond aussitôt que son mari est trop occupé dans le moment pour les recevoir, et qu'ils font bien mieux de porter leurs pas ailleurs.

“ Convaincu alors qu'il n'avait affaire qu'à une femme, ce rusé sauvage après avoir échangé quelques paroles à voix basse avec les autres auprès de lui, éle-

vant tout à coup le ton lui dit, avec insolence, d'avoir à lui ouvrir immédiatement, sans quoi il allait se frayer un passage lui-même, ajoutant : " Nous sommes les maîtres ici, puisque ton mari n'y est pas. "

" Cette femme courageuse savait à n'en pas douter, le sort terrible qui leur était réservé à tous dans le cas où ces barbares effectueraient leur entrée. Son mari, témoin auriculaire de ce qui se passe ne peut pas, cependant, lui venir en aide. Que faire ? Elle implore Dieu, remonte son courage et leur fait savoir on ne peut plus énergiquement que la porte allait leur rester fermée au nez, et que s'ils ne déguerpissaient pas au plus vite, elle prendrait les moyens, à l'instant même, de les faire éconduire !

" Pleins de colère, et sentant qu'ils ne pourraient réussir dans leur affreux dessein, qu'en employant la force au lieu de l'astuce, ils se mirent en voie d'y avoir recours. Tout d'abord ils tentèrent d'enfoncer la porte, mais ne parvinrent qu'à l'ébranler quelque peu seulement. Rebutés ici, ils descendent précipitamment le perron en poussant des cris terribles et s'élancent vers une des fenêtres par laquelle ils comptent bien pénétrer à l'intérieur. Tous ensemble, ils y déchargent leurs fusils dans la maison. Les carreaux volent en éclats et les balles et le plomb vont se loger dans les soliveaux et les cloisons. Ne donnant pas le temps à ses assaillants de s'assurer de leur feu, prompte comme l'éclair, armée de ses deux fusils, Madame de LaNaudière se jette dans l'embrasure de la croisée et les tire successivement sur les deux sauvages qui, surpris de se voir rendre leur feu d'une manière si imprévue, crurent qu'en effet ils allaient avoir à rencontrer forte partie ; ils hésitent, puis lâchent pied, emportant un des leurs légèrement blessé à la jambe.

“ Notre héroïne, témoin de ce mouvement, recharge prestement son arme et en vide le contenu sur ces barbares, qu'elle a l'indicible plaisir de voir disparaître à ses regards en pleine déroute, dans les ombres du soir. Ceux qui étaient restés en arrière, entendant le bruit de la fusillade, sentirent d'instinct qu'il devait y avoir résistance au manoir dont les maîtres étaient si bien connus pour leur bravoure, et que ce qu'ils avaient de mieux à faire était de retraiter, sans perdre le temps.

“ En effet, ce fut un sauve-qui-peut général vers les embarcations, où ils sont aussitôt rejoints par leur chef et son escorte, et tous s'éloignent précipitamment du rivage sous l'impression que M. de LaNaudière et les siens sont à leurs trousses : c'est une véritable panique. Mais les épreuves de Madame de LaNaudière n'étaient pas encore finies. A peine les Iroquois s'étaient-ils enfuis, que la jeune domestique accourt auprès de sa maîtresse et lui annonce avec effroi que la toiture est en feu. Ce sont deux Sauvages qui l'y ont mis en lançant dessus plusieurs flèches enflammées, avant de se retirer. Nouveau sujet de crainte et d'inquiétude pour cette épouse dévouée, au sujet de son mari !

“ N'avait-il échappé aux Iroquois que pour devenir la proie des flammes ? D'ailleurs ces rusés et méchants hommes n'étaient sans doute que cachés dans le bois tout auprès, pour revenir les exterminer à leur manière, du moment que l'incendie serait dans toute sa violence ! Elle ignorait qu'ils étaient eux-mêmes, dans le moment, sous le coup d'une grande frayeur, et se sauvaient de toute la vitesse de leurs canots, devant un ennemi imaginaire.

“ Cependant, sans hésitation aucune, elle s'élance à l'intérieur et d'un coup d'œil, elle mesure l'étendue

du danger qui les menace. Déjà, les flammes montent tranquillement sur le toit à pic de l'édifice et sont sur le point de s'attaquer aux grosses pièces du comble.

“ Il fait calme plat heureusement. Avec l'aide de la jeune fille et les faibles efforts du vieillard dont j'ai parlé ci-dessus, une échelle est immédiatement appuyée sur le mur. On y est monté avec un peu d'eau. Mais, que peuvent ces deux femmes contre l'élément dévorant déjà entièrement hors de leur contrôle ? Mme de LaNaudière voyait le feu gagner peu à peu du terrain, malgré ses efforts surhumains pour ainsi dire, pour en arrêter les progrès, et il était déjà à l'intérieur lorsque soudain, elle se rappelle que son mari cloué sur un lit de douleurs, pouvait être exposé à un danger imminent. Elle se jette à terre pour ainsi dire, et rentre. Déjà une épaisse fumée remplissait la maison, le craquement des poutres en partie embrasées et le pétilllement des flammes se faisaient entendre. Elle se précipite dans la chambre où elle a laissé son mari quelques instants auparavant, appelant avec des cris de douleur celui que son intrépidité avait fait échapper à la fureur des barbares, mais qui va, peut-être, périr maintenant dans un brasier ardent. D'un bond, elle arrive auprès de lui et constate qu'il réalise parfaitement la position extrêmement critique dans laquelle il se trouve. Elle l'implore de vouloir bien faire un suprême effort, afin de se soustraire à une mort presque inévitable, en se sauvant au dehors avec elle.

“ — Non, je ne le puis pas, dit-il, car mes forces physiques m'ont complètement abandonné ; mon sacrifice est fait, ajouta-t-il, et je suis prêt à me soumettre à la volonté de Dieu, qui après m'avoir sauvé du tomahawk, grâce à ton héroïsme, semble avoir décrété tout

de même que ce jour sera le dernier de ma vie. Adieu, chère femme, laisse-moi ici à mon propre sort.

“ Elle le voyait là devant elle, calme et résigné, attendant l'instant suprême. Alors, cette femme réellement extraordinaire, puisant dans son amour le courage voulu et trouvant une force qu'elle ne s'était jamais connue, enlève son mari dans ses bras, le traîne en quelque sorte au dehors et le dépose sur l'herbe à quelques pas de la porte où, épuisée physiquement aussi bien que moralement, elle s'évanouit à ses côtés. Au même instant une pluie qui menaçait déjà depuis quelques heures, éclate avec force et, de suite, les flammes qui, le calme aidant, n'avaient pas trop fait de progrès, commencèrent à s'éteindre.

“ Les censitaires, attirés par la réverbération de l'incendie, accourent en toute hâte et bientôt, sous les généreux efforts de leurs bras vigoureux, les flammes sont tout à fait éteintes. Madame de LaNaudière, reprenant bientôt ses sens, s'empresse autour de son mari qui est rapporté soigneusement sur son lit. Quelques semaines plus tard, il reprenait son train de vie ordinaire.”

“ C'est ainsi, dit M. Baby, que cette femme d'une bravoure éprouvée et d'une force morale au-dessus de tout éloge sauva son mari deux fois, dans la même journée, d'une mort qui semblait inévitable assurément. L'intention bien arrêtée des Iroquois était d'assassiner M. de LaNaudière et son épouse. Des Sauvages amis leur en donnèrent l'assurance peu de temps après, et ils leur dévoilèrent tous les détails du complot. D'un autre côté, si M. de LaNaudière n'eût pas été transporté au dehors, il eût été tout probablement asphyxié.”

Après une vie noblement employée d'abord à servir son roi sur le champ de bataille jusqu'à 1700, puis à agrandir et à faire prospérer le domaine qui lui avait été confié, M. de la Pérade y terminait ses jours le 25 janvier 1737. La mort ne le sépara pas longtemps de son épouse bien-aimée. Le 7 août de la même année, ils se retrouvèrent au delà de la vie.

En quittant cette terre, ils emportèrent avec eux la douce consolation de savoir que les enfants qu'ils laissaient en arrière étaient en parfait état de prendre soin d'eux-mêmes, et se trouvaient surtout à l'abri du besoin.

Outre Jean-Baptiste de la Pérade, Sieur de Tarieu, surnommé le chevalier, mort de ses blessures le lendemain de la victoire de la Monongahéla, le 10 juillet 1755, Monsieur et Madame de Lapérade laissaient deux héritiers : Charles-François, le continuateur de la lignée, et Demoiselle Marie-Anne, qui demeura longtemps, à Ste-Anne, à différentes époques.

Elle était de haute taille et d'une grande dignité de maintien, d'une beauté assez remarquable, d'une force de caractère et d'un esprit peu ordinaires. Son père l'affectionnait beaucoup. En 1728, bien peu de temps après son premier mariage, il lui fit donation, ainsi qu'il l'exprime dans l'acte, à raison de l'affection et de l'amitié qu'il lui portait, et aussi en considération de la recommandation qu'en " a faite, en mourant, sa " grand'mère, Dame Marguerite Renée Denys, veuve " de feu M. d'Eschambault, en son vivant Lieutenant " Général, de l'Isle Ste-Marguerite, située à l'entrée de " la rivière Ste-Anne, du côté nord-est."

Elle se maria trois fois : 1^o en 1728, elle épousa Richard Testu, Sieur de la Richardière, capitaine de port à Québec ; 2^o en 1743, Nicolas Antoine Coulon

de Villiers, Sieur de Coulon, chevalier de St-Louis, major de place des Ville et Gouvernement des Trois-Rivières ; 3^o en 1752, Jean François Gaultier, Sieur de Varennes, fils de M. René Gaultier, Sieur de Laperrière, avocat, au Parlement de Rouen. Si l'on en croit la tradition, elle aurait été même sur le point d'épouser le célèbre amiral de Bougainville !

Sans chercher à diminuer en aucune façon les mérites des deux autres, qu'il nous soit permis de faire remarquer spécialement le Docteur Gaultier. Voici ce que dit de lui cet érudit distingué, M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, dans les notes qui suivent l'analyse que M. N. Marchand, greffier des appels, a faite du voyage de Kalm :

“ Jean François Gauthier (Gaultier), premier médecin du roi à Québec, et conseiller au Conseil Souverain, était né vers 1711. Il mourut à Québec, à l'âge peu avancé de 45 ans ; il fut enterré le 11 juillet 1756. Gauthier était un savant modeste, qui partageait son temps entre l'étude et l'accomplissement des devoirs de ses deux charges, importantes pour lui, non pas tant peut-être à cause de l'honneur, que de la très modique pension qu'il en retirait.

“ Comme Sarrasin, qui l'avait précédé dans le même emploi, il attacha son nom à des découvertes botaniques ; comme Sarrasin, il était correspondant de l'académie des sciences. A l'époque où Kalm le rencontra, il était jeune encore, puisqu'il n'avait que 37 ans. Les documents nous manquent pour établir la date certaine de son arrivée à Québec et pour écrire sa vie d'une manière convenable. Nous le voyons siéger au Conseil pour la première fois, au mois de mars 1745. Il est nommé plusieurs fois rapporteur dans des causes criminelles, portées en appel

“ devant cette cour suprême, ce qui prouve la confiance
 “ que ses confrères avaient dans sa capacité. Nous
 “ croyons qu’il mourut victime de l’épidémie causée
 “ par *Le Léopard*, une des frégates de l’escadre qui
 “ amena Montcalm. En un clin d’œil, les hôpitaux
 “ furent encombrés, le commandant, le lieutenant et
 “ l’aumônier du *Léopard* moururent, et au 20 juin, il
 “ y avait encore près de 300 hommes malades. Dans
 “ ce cas, M. Gauthier aurait eu le même sort que plu-
 “ sieurs religieuses de l’Hôtel-Dieu et de l’Hôpital-Gé-
 “ néral, dont il partagea le dévouement. ”

M. Marchand ajoute : “ Le Dr Gauthier était un
 “ botaniste distingué. Son nom a été donné par Linné,
 “ d’après Kalm, à un genre important d’arbrisseaux
 “ du continent de l’Amérique, à fleurs en grappes ter-
 “ minales appartenant à la famille des Ericacées. La
 “ gaultherie du Canada, “ *gaultheria procumbens*, ”
 “ petit thé, thé des montagnes, thé de merisier, a des
 “ fleurs purpurines auxquelles succèdent des bases
 “ d’un rouge écarlate qui sont comestibles. ”

L’hypothèse de M. l’abbé Verreau, quant à la
 cause de la mort de M. Gaultier, est tout à fait bien
 fondée, et voici. En réponse à une lettre adressée à
 son mari par un M. Larcher, de Paris, en date du 14
 mars 1756, Madame Gaultier s’exprime ainsi :

“ Vous serés sans doute surpris Monsieur de rece-
 “ voir cette lettre en réponse à celle que vous avez
 “ écrite, cette année, à Monsieur Gaultier, mon mari.
 “ Je l’ay perdu en neuf jours d’une fièvre pestilentielle,
 “ le 10 juillet. ”.....

M. le juge Baby a en sa possession une lettre
 écrite par lui en date du 4 octobre 1755, pour affaires,
 qui se termine ainsi :

“ Je vous prie de voir Mr. duhamel du Monceau

“ à votre commodité, et de lui compter ce qu’il demandera pour un petit mémoire de graines et de fleurs que je l’ai prié de m’envoyer.

“ GAULTIER,
“ Médecin.”

Comme l’on voit, les graves fonctions qu’il remplissait si bien ne l’empêchèrent pas de s’occuper, à ses heures, des choses si agréables de l’horticulture.

Il ne paraît pas avoir eu de parents en ce pays, mais il en avait laissés en France. Une Marquise de Montcot et un neveu qu’il protégeait à Paris, “ un grand, fort et joli garçon, à l’air très aimable,” d’après le dire de M. Larcher, qui était sous les soins du supérieur de l’Ecole de la Charité, à l’époque du décès de l’oncle, étaient en correspondance avec lui. Madame Gaultier continua sa protection à ce jeune homme et lui fit tenir du Canada tous les livres de médecine de son mari.

Marie-Anne de Lapérade mourut à Québec, en 1766, quelques jours seulement avant son frère bien-aimé, Charles François de Lanaudière, qui devint son unique héritier.

CHAPITRE VII.

LE FIEF D'ORVILLIERS.

Agrandissez le lieu de votre campement ;
car vous vous étendrez à droite et à gauche.

(ISAÏE, LIV, 2. 13).

MONSIEUR Edmond de Suève, co-seigneur de Sainte-Anne, possédait sur les rives du St-Laurent, une terre d'une lieue de front sur une lieue de profondeur.

En 1695, il en fit don à M. François Chorel de Champlain. Ce dernier était natif de St-Nice, près de Lyon. Il avait épousé le 22 novembre 1663, au Cap de la Madeleine, Marie-Anne Aubuchon de Saint-Sauveur de la Rochelle, alors âgée de douze ans. Le R. P. Lemercier, Jésuite avait béni leur union.

Monsieur Chorel s'établit d'abord au Cap, puis à Champlain où il fit un commerce lucratif. Il y avait alors peu de monnaie dans le pays, les paiements se faisaient en peaux de castors, c'est ce que nous prouve une obligation consentie par M. Chorel, pour une dette de 107 livres et 8 sols.

Au recensement de 1681, il est propriétaire de 20 arpents de terre ; il est âgé de 42 ans ; sa femme en a trente. Ils ont neuf enfants, dont l'aînée, Anne-Marie,

a 17 ans, et le plus jeune François, un an. Les jeunes filles reçurent leur instruction chez les Ursulines de Québec. Mlle Anne-Charlotte épousa Jean-Baptiste Crevier qui prit le nom de Duvernay, et devint l'ancêtre du fondateur de la société nationale Saint-Jean-Baptiste.

Marie-Renée, mariée au capitaine Dumesnil, reçut pour sa dot 4,000 livres. Jeanne et Françoise se firent Ursulines à Québec. Jeanne, sous le nom de Mère Ste-Ursule a passé 55 ans dans la pratique constante de toutes les vertus. La chronique du monastère dit que sur ses dernières années, cette vénérable ancienne, accablée par les infirmités, ne pouvant plus suivre la communauté, s'attacha à une vie d'union étroite avec Dieu. "Sa dévotion au Sacré-Cœur et à la Sainte Vierge et à St Joseph, lui a mérité bien des grâces, surtout celle d'un si parfait détachement, qu'elle désirait absolument la dissolution de son corps, pour se perdre en son souverain Bien."

Françoise portait en religion le nom de Mère du Sacré-Cœur de Jésus, c'était une âme timorée, brûlant de zèle pour la gloire de la Vierge Marie.

En 1702, les Ursulines de Québec donnent quittance à M. Chotel de St-Romain d'une dette de 2,250 livres, due sans doute pour pension et dot de ses filles.

L'aîné des fils se livra au commerce et s'établit à Montréal. François hérita de son père sa part de la seigneurie de Sainte-Anne et ajouta à son nom celui de "D'Orvilliers."

Deux officiers de ce nom ont laissé dans les annales de la milice du pays de beaux exemples de dévouement, d'énergie et de service loyal. Après avoir commandé au fort Cataracoui, où Charlevoix dit qu'il

déploya une vigilance louable, nous retrouvons le capitaine d'Orvilliers au siège de Québec, en 1690. Accompagné de M. de Subercase, il se jette, avec cent hommes, dans l'île d'Orléans pour empêcher la flotte anglaise de prendre pied en cet endroit. (1)

Plus tard, en 1744, un M. d'Orvilliers qui a servi au Canada, est nommé gouverneur de Cayenne. Les armes de cette famille, d'après l'abbé Daniel, sont : *D'Azur à la Tour d'argent, surmontée de deux affrontées du même.*

Quant au fief d'Orvilliers dans la seigneurie de Sainte-Anne, François Chorel d'Orvilliers en jouissait depuis 1714, mais non pas en paix. La discorde s'éleva entre lui et M. de la Pérade, au sujet du partage des terres. Ce n'est qu'en 1728 qu'une ordonnance de M. Raudot mit fin à cette querelle. L'île St-Ignace, objet principal de la contestation fut adjugée à M. de la Pérade qui avait ses titres.

En haut de Berthier, un autre fief portait aussi le nom de d'Orvilliers. Son défrichement était dû à l'énergique initiative de Pierre de Lestage ; il laissa son héritage à la famille métisse Pelletier-Antaya qui donna son nom au fief. En 1723, les deux fiefs d'Orvilliers d'après les *cahiers de Foi et hommage* étaient devenus la propriété de Pierre Pelletier dit Antaya qui prête serment pour lui, pour ses frères et sœurs. Il avait acheté une part de la moitié du fief des héritiers d'Orvilliers, enfants de François Chorel de St-Romain ; l'autre lui avait été léguée par son frère, François Pelletier qui l'avait acquise du sieur de la Comporté.

Mais les Chorel d'Orvilliers rentrèrent en possession de leur bien dès la même année et le retinrent jusqu'en 1794.

(1) Charlevoix, Hist. de la N. F. II 89.

François était marchand et capitaine de Champlain où il demeurait, sur la terre aujourd'hui propriété de Léon et Josette Champlain. Il possédait aussi le terrain devenu la propriété de Jean-Baptiste Pezard de Latouche et de ses frères et sœurs. Dame Charles Poisson, veuve de François Chorel d'Orvilliers, hérita de la seigneurie dont elle perçut les rentes de 1802 à 1822. Le fief d'Orvilliers eut ensuite pour propriétaires successifs :

Pierre Charest, de 1822-32.

Marie-Sophie Charest, de 1832-38.

Antoine Charest et autres héritiers, de 1838-57.

Frs-Augustin Richer Laflèche, de 1857-63.

Antoine Richer Laflèche, de 1863-76.

Le Rév. Isidore Béland, de 1876-77.

M. Pamphile P. V. du Tremblay en est le propriétaire actuel (1895).

CHAPITRE VIII.

1730-1760

Je connais vos œuvres, les travaux que vous avez entrepris et l'héroïque constance qui en a assuré le succès. Je sais tout ce que vous avez souffert pour mon nom, sans faiblir jamais devant mes ennemis.

(APOC., II, 2 et 3).

LE Rév. M. Jean Lyon de Saint-Ferréol, grand vicaire de Mgr de Québec, en visite officielle à Sainte-Anne, le 23 mars 1731, trouve le presbytère en mauvais état et ordonne la construction d'une nouvelle maison de pierre. En juin, les paroissiens s'assemblent à cette fin, et décident que l'édifice aura 40 pieds sur 30. Le rôle de répartition est divisé en trois classes. Sur 83 habitants, 40 doivent fournir chacun une demi toise de pierre, 30 un tiers et les 13 autres, un quart. Laissons les ouvriers à l'œuvre et jetons un coup d'œil sur le registre. M. le curé J. Voyer à la date du 12 août 1733, ouvre un nouveau livre et lui donne pour épigraphe : Dieu soit loué et béni ! C'est bien, en effet, à la gloire de Dieu que travaille cet apôtre zélé. Il avait été nommé à la cure de Sainte-Anne en 1728, par le chapitre de Québec, après la mort de Mgr de Saint-Vallier. Le premier acte inscrit est une ordon-

nance de M. Eustache Chartier de Lotbinière, conseiller au conseil supérieur de Québec, archidiacre et grand vicaire du diocèse.

L'église, construite en 1716, n'était pas encore terminée ou bien on l'avait laissée se détériorer considérablement. M. l'archidiacre constate que les planchers ne sont pas stables, surtout celui de la sacristie ; que les trois allées entre les bancs sont trop étroites, et que le haut des chassiss n'est point vitré.

Il désire qu'on remédie à cela, que l'on refasse les tours des chassiss avec des ouvertures carrées, pour y mettre des vitres jusqu'au rond ; qu'on rapproche et joigne ensemble les deux rangées de bancs du milieu, en sorte qu'il ne reste que deux allées, assez spacieuses pour les personnes qui n'ont pas de bancs ; qu'on rapproche les deux côtés du chœur d'environ un pied de chaque côté.

Les travaux au presbytère se continuaient. M. l'archidiacre demande du clou à bardeau pour la couverture et de l'argent pour payer les ouvriers. " Dans le presbytère," dit l'ordonnance, " il sera fait une cloison pour séparer la cuisine de la salle des habitants, et ce, vers le milieu de la première poutre ; dans la cuisine, il y aura une cloison pour la dépense." M. de Lotbinière donne cette ordonnance dans la maison presbytérale, le 18 mars 1734.

L'année suivante, la visite est faite par M. de Miniac, V. G. du diocèse. Il oblige Jean Tessier, marguillier, à rendre ses comptes. La fabrique donne trois livres à Grimard pour avoir mené M. de Miniac jusqu'à la Chevrotière.

Le zèle de la maison du Seigneur embrase les cœurs, on construit un retable et des ornements pour l'autel. Pour subvenir aux frais, les marguilliers font

faire du bois sur la terre de l'église. Défense est faite à MM. Joachim Gouin et J.-Bte Baribeau de couper et équarrir du bois sur cette terre.

La dévotion à sainte Anne a toujours été en honneur dans la paroisse. On lui donnait des étrennes. En l'année 1738, le registre accuse 30 livres de blé pour cette fin. Ces étrennes, croyons-nous, répondent à la quête de l'Enfant-Jésus de nos jours.

Il nous semble que ce n'est pas médire en disant que le vent de la discorde souffle de temps à autre dans la paroisse. De nombreux procès, de vives contestations divisent les paroissiens. Vers 1738, M. de la Pérade obtient un jugement contre la fabrique qui lui paie une amende. M. le notaire Polette et François Gariépy ont aussi droit à certains honoraires pour ce procès dont nous ne connaissons pas la cause. Le presbytère était terminé en 1739. Le retable de l'autel devait être bien beau, il avait été fait par M. Bolvin, sculpteur des Trois-Rivières et avait coûté 750 livres, tandis que M. le Vasseur recevait pour dorure 387 livres. Le portail de l'église, surmonté d'une niche, était aussi terminé et le tabernacle doré avait coûté 300 livres. Comme on le voit, le Rév. M. Voyer n'était pas resté inactif dans sa paroisse : les choses en étaient là, lorsqu'il la quitta en 1742. Il alla desservir le Cap-Santé, pendant dix ans, et il mourut aux Ecureuils le 25 mai 1753.

Son successeur, M. l'abbé Frs. Rouillard avait été ordonné en 1726. Il quittait la mission de Saint-Antoine de Tilly, où il travaillait depuis 9 ans. Sous son administration, il eut l'honneur de recevoir la visite pastorale de Mgr de Pontbriand. C'est au retour de la belle saison, en mai 1749, que ce saint évêque bénissait son heureux troupeau de Ste-Anne. Il est à pré-

sumer que Sa Grandeur n'eut que des louanges à lui adresser, car après sa visite, il n'est fait mention que d'un reçu que la fabrique doit se procurer de M. Bolvin. Est-ce aussi d'après ses désirs ou sur la demande des paroissiens que l'on fait venir de France une cloche et des ornements? Mlle de Gatineau travaille constamment pour les autels.

L'arrivée de la cloche fut, comme de nos jours, le signal d'une grande réjouissance. La fabrique fit à cette occasion une dépense de dix livres, neuf sols de boisson, et M. de Lanaudière donna 50 livres. Des statues furent achetées.

A la suite d'un mandement de l'évêque de Québec promulguant une bulle de N. S. P. le Pape Benoit XIV, accordant un jubilé, on lit : " Monsieur,—Aussi-
" tôt que vous aurez reçu la bulle ci-dessus et le man-
" dement, vous aurez la bonté d'en faire la lecture dans
" votre paroisse; et vous enverrez le présent original
" à votre plus proche voisin, et ainsi de suite jusqu'à
" Champlain exclusivement. Vous pourrez, Monsieur,
" envoyer aux dépens de la fabrique des exprès pour
" plus grande sureté et pour une plus prompte dili-
" gence. Votre zèle me répond de votre exactitude.

" Je suis avec un très tendre et inviolable attache-
" ment,

" Monsieur,

" Votre très humble et

" très obéissant serviteur,

" H. M., Ev. de Québec.

" A Québec, ce 21 nov. 1746."

Un acte important de l'administration de M. Rouillard fut la vente de la terre appartenant au curé. Il fit " ce mauvais coup " le 11 octobre 1756. Le prix,

16,000 livres, devait être livré à M. le curé pour être porté à Québec. L'acte ajoute : " on tirera des lettres de change à Ste-Anne." La terre devenait la propriété de M. J. B. Baribeau; elle a été revendue à M. Modeste Laflèche, grand père de Mgr des Trois-Rivières. M. Rouillard prétendait que cette terre lui causait plus de frais qu'elle ne lui rapportait de profit; mais il oubliait que l'argent disparaît toujours plus facilement que des biens de fonds. M. Rouillard mourut à l'âge de 60 ans, à Sainte-Anne, et fut inhumé dans l'église, le 16 décembre 1760, par Messire Lagroix, curé de Ste-Geneviève. M. Hingan, curé des Grondines était présent.

En décembre 1748, les paroissiens s'assemblent pour choisir un lieu convenable pour un nouveau cimetière. Dans l'ancien, la terre s'écroule et menace ruine. Le lieu choisi est une butte de sable distante de la rivière d'environ quatre arpents. Les pieux de la clôture doivent avoir sept pieds de long. Les syndics sont : depuis l'église jusqu'au rapide, M. Pierre Laquerre; de l'église jusqu'en bas de Sainte-Anne, M. Chs. Gariépy; pour Sainte-Marie, M. Frs. Perreault. Cet acte est signé par MM. J. B. Lanouette, Roy, Jean Morand, Baril, P. Rivard, etc.

CHAPITRE IX.

AVANT LA CONQUÊTE.

Soldats, simples héros, que la croix du Sauveur
Veillant sur vos tombeaux soit une croix d'honneur ;
Votre sang généreux en coulant pour la France,
A fécondé son sol et semé l'espérance ;
Vous qui dormez ici, vous êtes bien heureux :
Les vivants sont vaincus... les morts sont glorieux !
(MARIE JENNA).

LA paroisse de Sainte-Anne progressait rapidement. Malgré les épreuves, les mauvaises récoltes, la conscription, une église assez spacieuse était livrée au culte et embellie annuellement ; un beau grand presbytère de pierre s'élevait à côté. Il y avait au village deux notaires ; l'un portait le nom pompeux de Arnould-Balthazar Pollet, l'autre se nommait M. Rouillard ; un chirurgien, Ive Phlym ; Henri Arnaud, marchand, etc., etc. Charles Courvaissier était le magister de l'endroit. Jacques Rouillard St-Cyr était nommé juge prévôt de la seigneurie de Sainte-Anne. La milice de la côte était bien disciplinée. Tous les ans, dit Hocquart, on leur fait prendre les armes de temps en temps ; M. le gouverneur détache un officier pour cela. Le gouvernement des Trois-Rivières fournissait 1046 hommes dont 55 pour Sainte-Marie et 70 pour Sainte-

Anne. M. François Gariépy était capitaine, M. Guyon Lachapelle, premier sergent de la milice. M. Joseph Gouin, ancien capitaine. Chs. François-Xavier de Lanaudière, le digne et courageux fils de l'héroïne de Verchères, et le troisième seigneur de Sainte-Anne, conquérait dans l'armée, les grades d'enseigne, lieutenant, aide-major à Québec. Avancement dû moins à la protection de parents aristocratiques et influents qu'à son mérite personnel.

Le 7 février 1743, il avait épousé Geneviève Deschamps de Boishébert, fille du seigneur de la Bouteillerie, fief situé sur la rivière Ouelle. M. de Lanaudière ne pouvait entrer dans une plus noble famille. Charles de Boishébert, frère de sa femme, est le célèbre gouverneur de Louisbourg.

Une mission importante va être confiée à l'aide-major de Lanaudière par M. de Beauharnois. Il est chargé d'échanger les prisonniers envoyés par M. Shirley, gouverneur de Boston. Il s'en tire avec honneur et habileté ; et l'année suivante, il reçoit de M. de la Gallissonnière l'ordre de se rendre au fort des Miamis, où un meurtre a été commis par un Sauvage, pendant une suspension d'armes entre la France et la Grande-Bretagne. Après avoir informé son chef de son heureuse arrivée, et l'avoir mis au courant de la situation, ce dernier, dans une réponse très flatteuse, le loue de son ascendant sur les Sauvages et lui demande s'il a besoin de troupes pour le printemps suivant afin d'expulser les traiteurs anglais qui se rendaient à la Rivière-Blanche ou à la Belle-Rivière. On était alors en novembre 1748.

M. de Lanaudière gagna chez les Miamis le grade de capitaine ; sa conduite sage et ferme lui avait formé une auréole de gloire, qui rejaillissait sur ses censitaires.

Aussi, ce fut avec des transports de bonheur qu'on l'accueillit à son retour au Canada. La paix régnait dans le pays, le seigneur de Lanaudière en profita pour demander sur le lac Maskinongé une vaste concession avoisinant le fief Carufel. Il l'obtint.

Quatre ans plus tard un nouveau cri de guerre appelle les braves sous les armes, et la famille de Lanaudière pleure, à la Monongahéla, le jeune héros enlevé par les milices virginienues. Il expirait à côté d'un autre brave, M. de Beaujeu ; ils furent inhumés avec leurs compagnons de gloire, tombés comme eux sur le champ de l'honneur. Les rives de l'Ohio, où s'élève aujourd'hui la ville de Pittsburg, gardent leurs cendres et le flot qui s'écoule raconte aux passants qu'un jour une poignée de vaillants canadiens battit les vétérans des troupes anglaises ; et l'écho redit ces mots de Washington : " Nous avons été battus, et battus honteusement. "

La mort du héros de la Monongahéla n'éteignit point l'ardeur belliqueuse du capitaine de Lanaudière. Il pleura son frère et vengea sa mort en servant avec plus de zèle encore, s'il était possible, son roi et son pays. A Oswégo, au fort George, à Carillon, il est là avec ses braves miliciens de Ste-Anne. A ce dernier triomphe de nos armes, à cette étincelle expirante de la gloire de l'armée française dans notre patrie, M. de Lanaudière remporte un souvenir impérissable, l'orgueil et la gloire de sa famille, la croix de St-Louis.

On lira avec plaisir, nul doute, la lettre suivante adressée, quelques jours après la victoire de Carillon, par le " Héros " à Marie-Anne de Lapérade que nous connaissons. Cette intéressante missive nous est fournie par le juge Baby.

“ Aussy persuadé que reconnaissant, Mademoi-
“ selle, de la part que vous avez prise à l'avantage que
“ j'ay remporté sur l'ennemy, je ne m'en glorifie pas
“ d'avantage. J'y ay fait de mon mieux, mais Dieu et
“ la valeur des troupes ont segondé les mesures que
“ l'on avoit pris pour la défense de nos frontières. Il
“ faut, cependant, souhaiter qu'on en prenne de meil-
“ leures. Vostre frère, cytoyen trop vertueux pour
“ qu'on fasse rien pour luy, pleurait de joye en m'em-
“ brassant. Je vous voudrais à tous, tous les bonheurs
“ possibles. Vostre lettre a esté reçue, et vous aurés
“ quand vous voudrés ce qui dépend de moy. Assurés
“ Made..... de mon respect, et ne doutez pas de
“ celuy avec lequel j'ay l'honneur d'estre, Mademoi-
“ selle, vostre très humble et très obéissant serviteur,

“ MONTCALM. ”

Mais un voile de deuil couvre la patrie ; partout on sent un bras de fer s'abattre sur les têtes. Dans les campagnes comme dans les villes, on prie, on pleure, dans l'attente de nouveaux malheurs. M. de Lanaudière vient de recevoir du gouverneur de Vaudreuil l'ordre de rassembler les habitants des côtes de Beau-pré, à Beauport ; de faire évacuer les endroits habités et d'obliger les cultivateurs à se réfugier dans les bois. Cet ordre lui est donné parce qu'on connaît ses manières affables et persuasives ; le gouverneur espère qu'il fera comprendre aux infortunées victimes que ces mesures sont dues aux malheurs des temps. Qui dira la peine de ces braves cultivateurs en quittant, au commencement de juin, leurs terres et leurs maisons. A cette saison, la riante campagne est riche d'espérance ; le sillon est tracé. Mais il faut partir, pas une main pour y jeter la semence qui sera le pain de l'année suivante. Misère noire, jours sombres, qui peut dire et

décrire les horreurs de la guerre ? M. de Lanaudière revient sur sa terre, son cœur sensible et bon lutte contre des ordres supérieurs. Après s'être acquitté d'une première mission, il en reçoit une autre doublement difficile. Il lui faut arracher au cultivateur ses provisions, lui demander le pain qu'il a mis en réserve pour sa famille. Mais le militaire l'emporte sur le seigneur. Il a commencé l'opération, lorsqu'on lui communique la lettre suivante : " Vous trouverez ci-joint, " Monsieur, un ordre suivant lequel je vous prie de " vouloir bien continuer la levée de bœufs jusqu'à " Maskinongé. Telle est la confiance qu'ont en vous " les habitants, que nous avons cru ne pouvoir faire un " meilleur choix que celui de votre personne pour une " semblable mission. En la remplissant, vous rendrez " un immense service, et vous n'aurez pas moins de " mérite que si vous serviez à l'armée. Ainsi, vous " pouvez être assuré du plaisir que j'aurai à faire valoir " votre zèle en cette occasion. Avec cet ordre, vous " trouverez l'ordonnance, rendue conjointement avec " l'Intendant, qui enjoint aux habitants de déclarer le " nombre de leurs animaux. Vous ne manquerez pas, " j'en ai la conviction, de leur remontrer, avec toute la " douceur possible, qu'il y va de leur propre intérêt de " se prêter à ce que demande d'eux le salut de la colo- " nie. Vos manières insinuanes sont ce qu'il y a de " mieux pour les amener à faire ce qu'on exige d'eux. " J'écris en même temps à M. de Noyelle, comman- " dant aux Trois-Rivières, pour qu'il facilite le passage " des animaux et fournisse aux conducteurs les sommes " qui leur sont nécessaires. Vous ferez bien, je crois, " de faire traverser, vis-à-vis des Grondines, les ani- " maux que vous aurez levés dans le sud. J'en dis un " mot, suivant vos désirs, à M. de Vauquelin. Vous

.. ne laisserez pas de prendre vos précautions pour évi-
.. ter toute surprise.

“ J’ai l’honneur, etc.,

(Signé) VAUDREUIL.”

M. de Lanaudière ne se dissimulait pas la difficulté de l’entreprise ; mais quand il fallut en venir à l’exécution, en entendant les justes réclamations des habitants, en voyant les larmes des femmes et des enfants, il n’y tint plus et il écrivit au gouverneur demandant un contre-ordre. Voici la réponse : “ Je sais très bien, .. Monsieur, la peine et l’embarras que vous donne la .. mission dont je vous ai chargé, et qui ne peut .. qu’augmenter la situation si triste des habitants ; mais .. il est essentiel que nous pourvoyions à la subsistance .. de l’armée et que pour cet effet nous ayons recours .. à tous les moyens : nos besoins sont pressants et le .. moindre retard pourrait nous devenir funeste. Je .. vous prie donc, Monsieur, de continuer votre tournée .. jusqu’au Cap de la Madeleine, et d’achever la levée .. dont je vous ai chargé. Quelle que soit votre répu- .. gnance, il ne faut pas que vous laissiez plus d’une .. charrue de deux en deux habitants ; quant aux vaches, .. limitez-en le nombre à l’indispensable nécessité pour .. faire vivre les familles. En revenant du Cap de la .. Madeleine, vous voudrez bien faire une nouvelle .. levée dans les paroisses que vous avez trouvées le .. plus en état de se supporter, particulièrement à Lo- .. rette, etc. L’estime dont vous jouissez auprès des .. canadiens me persuade que vous pourrez leur faire .. comprendre que le parti que je prends les intéresse .. tous en général et chacun en particulier ; que si faute .. de subsistance, j’étais obligé de renvoyer l’armée, la .. colonie serait perdue ; et que, d’ailleurs, je n’entends .. pas les priver des animaux que je leur demande,

“ mais qu'au contraire je travaille à leur en assurer la
“ possession, en prenant de sages mesures pour qu'ils
“ leur soient exactement remplacés par ceux que nous
“ ferons lever dans le gouvernement de Montréal. Je
“ me repose donc sur vous, Monsieur, pour cette opé-
“ ration dont vous sentez toute l'importance, et je m'en
“ rapporte aux arrangements que vous prendrez pour
“ faire passer ces animaux de paroisse en paroisse et
“ les faire parvenir à l'armée. On ne peut rien ajouter
“ à la sincérité des sentiments avec lesquels je suis,
“ Monsieur,

“ Votre etc.,

(Signé) VAUDREUIL.”

Tous ces sacrifices furent inutiles. La bataille des Plaines d'Abraham est perdue et le drapeau anglais flotte sur la citadelle de Québec. En 1760, les de Lanaudière père et fils prennent part à la bataille de Ste-Foie, cette dernière mais stérile victoire des armes françaises en Canada. M. de Lanaudière fils, qui n'avait que seize ans, fut blessé et transporté à l'Hôpital où ses tantes religieuses lui prodiguèrent des soins maternels et eurent la consolation de le rendre à la santé et à sa famille. Plus tard, le jeune officier passant par le moulin de Dumont trois fois perdu et trois fois repris, disait à son parent M. Baby : “ Tu vois ce ruisseau qui court vers le nord : eh bien, c'est là, à ce même endroit qu'est tombé M. de la Ronde, blessé à mort. Il me semble le voir et l'entendre encore. Nous opérions un mouvement de retraite, au pas accéléré, criblés par la mitraille anglaise et serrés de près par les montagnards écossais, lorsque je l'aperçus couché par terre. En me voyant, il me cria : “ A boire, mon cher monsieur ! ” Volontiers j'aurais accédé à sa demande, mais pour qu'il n'y eût pas deux victimes au lieu d'une, force me fut de passer

outre. " Prenant à son tour la parole et montrant un petit bocage, M. Baby ajouta : " C'est là que reformant nos rangs et abordant pour la troisième fois cette position importante, la baïonnette en main, nous culbutâmes l'ennemi. Alors nous fîmes une faute impardonnable : ce fut de nous acharner à poursuivre les Anglais en déroute et à les jeter dans la rivière St-Charles. Ce n'était pas là ce qu'il fallait faire. Il eut fallu entrer et profiter du temps où les portes étaient ouvertes. "

Messieurs de Lanaudière père et fils se retirèrent à Montréal. Pendant un an encore, ils s'obstinèrent avec tout le pays, à croire à la fidélité de la mère-patrie, mais à la capitulation de cette dernière ville, prisonniers de guerre, ils passèrent en France, laissant Madame de Lanaudière au pays. Leurs adieux devaient être éternels ; lorsqu'ils reviendront cette bonne dame se sera envolée vers la bienheureuse patrie où l'on ne connaît plus ni séparation, ni exil.

CHAPITRE X.

APRÈS LA CESSION.

1765.

Souvenez-vous, Seigneur, de ce qui nous est arrivé... notre héritage est passé à des étrangers.

(JÉR. v. 1, 2.)

C'est à l'aurore du dix-septième siècle que la France est devenue notre mère, et nous en avons été séparés à l'heure où elle glissait entraînée par l'irréligion, sur la pente fatale de la révolution.

(Le juge ROUTHIER).

LE recensement de 1765 donne à la paroisse de Ste-Anne une population de 563 âmes ; 102 maisons ; 11,664 arpents possédés ; 2,323 minots semés ; 154 chevaux ; 154 bœufs ; jeune bétail, 166 ; 301 vaches ; 401 moutons ; 278 cochons.

Parmi les membres de la noblesse canadienne restés au pays, après la cession, se trouve M. Gatineau, seigneur de Ste-Marie, âgé de 46 ans. M. de Lanaudière était de retour de France, il avait épousé en secondes noces, à Montréal, Mlle Geneviève de Longueuil, fille de Charles Lemoyne, deuxième baron de Longueuil. Franquet qui avait assisté au mariage de sa sœur aînée, Madame de Mézière de Maisoncelle,

nous a laissé un portrait des dames canadiennes de l'époque (1752).

“ Les femmes sont de figure jolie ; leur constitution est forte ; elles ont la démarche gracieuse et posent bien. Elles ont généralement beaucoup d'esprit, et parlent un français épuré sans le moindre accent. Polies, enjouées, elles ont une conversation agréable. Pleines d'attention pour les étrangers, elles sont affectionnées à leurs maris et à leurs enfants.” L'abbé Daniel parlant de la famille de Lanaudière, ajoute à cet éloge bienveillant : “ Si l'envoyé français avait pu également les suivre à l'église, à la demeure du pauvre, il aurait pu dire encore qu'elles sont aussi pieuses et charitables, qu'elles sont bien partagées du côté de l'esprit et du cœur.” Telle était Madame de Lanaudière, la seigneuresse du lieu, digne d'être l'aïeule de notre spirituel chroniqueur M. de Gaspé, de M. Baby, etc.

M. de Lanaudière avait passé trois ans en France et se disposait à y demeurer, lorsqu'en l'année 1763, voyant la tournure que prenaient les choses, et le peu d'intérêt que le gouvernement portait au sort des Canadiens qui, pourtant avaient donné mille preuves de leur dévouement, de même que beaucoup d'autres, il résolut de se fixer au Canada, bien décidé à ne le plus quitter. Tout d'abord, son fils devait l'accompagner, mais il en fut décidé autrement, à la veille du départ, et ce ne fut que cinq ans après que le jeune de Lanaudière revint au pays.

M. de Lanaudière père s'embarqua pour la Nouvelle-York où il arriva vers le commencement de juillet 1763, en compagnie de M. de Beaubassin et de trois autres Messieurs dont les noms ne sont pas donnés, de plusieurs serviteurs ainsi que de quatre cultivateurs qui

tous venaient se ranger sous le drapeau britannique. Amherst qui avait fort bien connu le Seigneur de Ste-Anne durant la campagne, le reçut avec infiniment d'égards, et lui accorda non seulement un passe-port pour lui et les siens, mais encore poussa l'obligeance jusqu'à requérir tous les commandants de postes, depuis Albany jusqu'à St-Jean, de leur donner toute l'aide possible, afin qu'ils pussent arriver heureusement au but de leur voyage.

Ce fut vers le même temps aussi (en août), que MM. François Baby, Montenoy, le chevalier de Niverville, de Sabrevois, de Mertel, Lagauchetière, Meyer, Berland de Boishue de Remont, Montesson, fils, Montizambert, de Bleury, Bouvet, Chartier de Lotbinière, Duchesnay et leurs domestiques, débarquèrent du vaisseau *Le Dauphin*, à Québec, revenant tous pour les mêmes motifs, sur leur terre natale.

A diverses reprises, les parents et amis de M. de Lanaudière, en France, tentèrent de le faire revenir sur sa décision de demeurer sujet anglais, mais sans jamais pouvoir y réussir. Son cousin, M. Tarrieux de Taillant, seigneur de Marceillan, domicilié avec sa famille à Auch, avec qui il était très-lié, chercha beaucoup à l'entraîner dans cette direction en faisant toutes les recherches nécessaires en France pour lui procurer une terre convenable à son état de fortune. Il le pressa avec instance de devenir l'acquéreur du domaine du célèbre Mirabeau, de triste mémoire, invoquant même pour l'y faire consentir, le désir qu'en avaient exprimé, plusieurs fois, S. E. le cardinal de Bernis et le célèbre abbé Douglas, tous deux bien connus de M. de Lanaudière, mais sa décision était irrévocable.

M. de Lanaudière était parrain du fils aîné de M.

Tarrieux et lui portait un vif intérêt, d'après les lettres de l'époque qui nous sont tombées sous les yeux.

Fort souffrant et d'un âge avancé, il se vit forcé, à son grand chagrin, et afin d'obtenir les soins que requérait son état précaire, de se retirer avec sa femme, à l'Hôpital-Général de Québec, où il est décédé au moment où le pays avait tant besoin des siens pour repousser l'envahisseur. Appelé par son souverain, à prendre un siège au Conseil Législatif, il ne put accepter. C'était en 1776. Son fils devait plus tard, avoir l'honneur de présider aux délibérations de cette grave assemblée.

Madame de Lanaudière, née LeMoyne de Longueuil, survécut une dizaine d'années, et ne se consola jamais de la perte de son mari, auquel elle était attachée par les liens d'une inaltérable affection. Le souvenir de celui qui avait été pour elle, durant treize années de mariage, d'une affection sans bornes, d'une bonté excessive pour ainsi dire, et dont la douceur, la droiture en toutes choses, aussi bien que la distinction de caractère imposaient à tous, ne pouvait s'effacer de son esprit, ainsi qu'elle l'écrivait aux MM. Thouron, ses agents d'affaires en France.

M. Guay, curé de St-Antoine de la Rivière-du-Loup, avait été nommé pasteur de Ste-Anne. Aussitôt à son poste, il s'occupe à faire réparer l'église. Les syndics sont : Messieurs Frs Douville, Pierre Louis Biguer et Frs Richer Laflèche. Dans une lettre à l'évêque, le curé mentionne que la partie adverse l'a fait assigner par M. Panet. On le voit, l'opposition est toujours là, fidèle à sa tactique. Tout de même, les paroissiens étaient pieux et dévoués au culte. Ils ont

acheté " un soleil et un saint ciboire pour la somme de 200 livres " : fourni 100 livres pour leur quote-part de la députation en Angleterre, pour nommer un évêque. Une belle statue de sainte Anne décorait l'église et la fête patronale était toujours célébrée avec une grande pompe.

La fabrique alloue trois livres et douze sols pour aller chercher et ramener le prédicateur. En 1767, Mgr Briand dans une visite pastorale engage les paroissiens à agrandir leur église. Après mûres délibérations, on résolut d'en bâtir une nouvelle. L'endroit fut marqué en 1771 par M. St-Onge, G. V. aux Trois-Rivières, " vu que celui désigné par Mgr l'évêque ne se trouve pas sûr, au jugement des maçons, pour la solidité des murailles. " Le sieur Joseph Laflèche fut un des entrepreneurs pour la somme de 2,100 livres. M. Antoine Maillou en était le maçon. L'architecte était le Frère Louis, Récollet. Ce bon religieux a une histoire passablement singulière. Il était missionnaire à St-Jean Deschaillons et desservait en même temps St-Pierre-les-Becquets. Un jour, le bedeau, homme naïf, se plaint au R. Père que son voisin endommage le grain de son champ, et ne tient pas compte de ses avertissements. Par manière d'acquit, le Père aurait répondu paraît-il : " Si tu le prends encore en flagrant délit, tue-le. " Le lendemain, on crie : Au meurtre ! un homme se meurt ! un homme est assassiné ! Le meurtrier est le bedeau et la victime l'homme au grain. La justice s'empara du coupable. A l'interrogation des juges : " Pourquoi avez-vous tué cet homme ? — Parce que le curé me l'a dit. Le Frère Louis allait être cité en justice, et il ne fallut rien moins que la bonne réputation dont il jouissait et l'appui de l'évêque et de tout le clergé pour le tirer de ce mauvais pas. Ce brave fils



EGLISE DE SAINT-ANNE 106

EGLISE DE SAINT-ANNE 107

de St François rendit d'immenses services dans ces cantons, traversant du sud au nord. En 1789, il devint supérieur des Récollets, à Montréal, et mourut à l'Hôpital-Général, à 82 ans, en 1813.

En 1774, le 14 février, un groupe assez excentrique se dirige vers l'église de Ste-Anne. Sept Sauvages et sept Sauvagesses de la nation des Têtes de Boule, accompagnés de sept dames et de sept messieurs, viennent demander à l'église le saint baptême. M. l'abbé Jean Frs Lefebvre, curé de Batiscan, les fait enfants de Dieu, et le même jour M. Guay, curé de Ste-Anne, bénit l'union du père et de la mère de ces enfants nomades.

La chaire et le banc d'œuvre de l'église avaient été commandés aux Trois-Rivières ; ils furent terminés en 1780. Dès lors, il y avait un orgue, car dans une circonstance particulière, on paye six livres au joueur d'orgue. Les dorures avaient été confiées aux Ursulines de Québec et étaient très bien faites. La grande balustrade, la corniche de l'église et le tombeau marbré " dans le goût le plus riche " avaient été faits par M. Baillargé, de Québec. Il y avait aussi des peintures représentant une vierge, le Christ et des anges. Sur cette dernière, on voyait un dragon si horrible, que le curé a dû le dérober aux regards des fidèles. M. l'abbé Guay fut inhumé dans cette église le 21 juin 1785, près de l'autel, du côté de l'évangile. Les prêtres qui assistaient aux obsèques étaient MM. Labadie, curé de Deschambeault, Morin, vicaire de Ste-Anne, le R. Frère Demers. M. P. Huot, qui restait chargé de la cure, chanta le service. M. Guay était âgé de 63 ans ; il y en avait 24 qu'il était curé de Ste-Anne.

CHAPITRE XI.

CHARLES TARIEU DE LANAUDIÈRE.

1775.

Je ne reconnais de noblesse véritable et recommandable que celle qui unit la vertu à la splendeur de la naissance.

PIERRE DE BLOIS.

NOUS sommes arrivés à une époque où Chs de Lanaudière, le ci-devant brillant officier au régiment de LaSarre, revenu au pays comme nous le savons, jette un grand lustre sur sa noble famille. En 1772, son père qui lui fit don de sa seigneurie, le mit en possession de trente-cinq lieues de terre en superficie. Ce fils, objet de tant de sollicitudes et qui allait si bien répondre aux vues de ses parents, avait coûté cher à l'auteur de ses jours. Ce dernier disait : " Si je mettais mon fils dans l'un des plateaux d'une balance, et dans l'autre l'argent qu'il m'a coûté, ce dernier l'emporterait de beaucoup."

Esprit cultivé et doué d'une intelligence d'élite, le jeune seigneur avait déjà, à 28 ans, un beau passé à son avoir. Officier du régiment de la Sarre, à 15 ans, il avait fait la campagne de 1756-60. Prisonnier de

guerre, il passa en France et devint aide-major de son régiment. En 1767, il accompagna à Londres le comte de Chatelet, ambassadeur de France et obtint un congé de la cour de Versailles pour venir au Canada, prendre possession des biens de sa mère. Une fois sur le sol natal, il sentit une noble impulsion qui lui disait de sacrifier les honneurs militaires qui l'attendaient là-bas pour mettre au service de son pays cédé, ses forces, ses talents, ses connaissances et son énergie. Il quitta l'armée française et tout jeune encore, épousa le 10 avril 1769, Mlle Elizabeth Louise St-Luc de Chapt de la Corne. L'année suivante, il accompagna, à Londres, Carleton qui s'y rendait pour obtenir certaines réformes. Ayant demandé l'organisation d'un régiment canadien, à deux bataillons, cette faveur lui fut refusée. On le nomma surintendant des eaux et forêts ; il allait être créé baronnet, mais un titre plus noble, celui de catholique, l'en empêcha.

A l'invasion des Américains, en 1775, l'ardeur belliqueuse du jeune major, s'éveilla plus ardente que jamais ; et accompagné de ses censitaires, il courut rejoindre l'armée royale. Il sauva le gouverneur Carleton qui se trouvait à Montréal. Un soir, à la faveur des ténèbres, accompagné de cinq hommes, au nombre desquels se trouvait l'ingénieur Bouchette, ils descendirent en canot jusqu'aux Trois-Rivières. Arrivés en ce lieu, le péril était loin d'être écarté. A l'hôtel, ils se trouvèrent en présence d'un groupe d'américains dont la ville était remplie. L'habileté de M. de Lanaudière sauva la position et il conduisit heureusement le gouverneur jusqu'à Québec.

Les de Lanaudière étaient trop bien connus pour leur dévouement à leur pays, pour ne point être l'objet de la haine de l'ennemi, chaque fois qu'il pouvait don-

ner cours à ce sentiment. Aussi, en 1760, ne se fit-il aucun scrupule, pour se venger, de faire main-basse sur le manoir de Ste-Anne. Les troupes ruinèrent l'établissement presque en entier, au point qu'à l'époque où Charles de Lanaudière en prit possession, d'après l'abandon que lui en avait fait son père, le manoir seigneurial n'était plus habitable. Charles le rétablit et en fit sa résidence ordinaire, mais en 1775, les *Bostonnais* s'en emparèrent et confisquèrent tout ce qui s'y trouvait, au nom du *Continent*. Arnold, par son représentant Math. Ogden, lançait de Ste-Anne l'ordre suivant :
 “ Au nom du Continent, je saisis tous les effets, meubles,
 “ animaux appartenant à l'établissement, à Ste-Anne,
 “ de Monsieur Charles de Lanaudière, un Tory, et
 “ l'ennemi de la constitution américaine. Je défends,
 “ en conséquence, à toute personne d'enlever aucune
 “ des dites choses à moins que ce ne soit pour l'usage
 “ de l'armée continentale. ” (Nov. 1775.)

Il est inutile d'ajouter qu'après le départ des *Bostonnais*, il ne restait absolument rien de tout ce qui était susceptible d'être enlevé, soit sur la ferme, soit dans le manoir. M. Chs. de Lanaudière éprouva des pertes très considérables pour lesquelles il ne fut guère indemnisé.

Toute sa famille avait fui en présence des vainqueurs, il la trouva dans la capitale, et personne n'eut plus à souffrir de la guerre que les de Lanaudière. Nommé aide-de-camp du gouverneur, il l'accompagne pendant toute la guerre et rend d'immenses services à la cause royaliste. L'armée anglaise avait envoyé du secours et les troupes étaient échelonnées sur le fleuve depuis Québec jusqu'aux Trois-Rivières. Les anciens de Ste-Anne parlent encore des détachements de soldats qui stationnaient dans la paroisse. Le matin, au

soleil levant, on voyait leurs baïonnettes étinceler de mille rayons, faisant ressortir davantage l'uniforme militaire. Plusieurs des officiers trouvèrent cet endroit si charmant qu'ils y établirent leurs familles. Les registres inscrivent le baptême de plusieurs enfants dont les parents sont "allemands de nation." L'orthographe des noms est tellement défigurée que nous hésitons à les reproduire ; tout ce que nous avons pu en conclure, c'est qu'ils sont de la ville de Hesse-Haran.

M. de Lanaudière, de concert avec son beau-père, M. de Lacorne St-Luc, à la tête d'un fort parti de Canadiens et de Sauvages prit part à la malheureuse expédition du général Bourgoyne. Comme on le sait la conduite de ce commandant, inepte à tous les points de vue, fut le sujet d'une sérieuse enquête devant la Chambre des Communes d'Angleterre. St-Luc fut entendu et ne se gêna guère de se prononcer sur la conduite du commandant qui voulait faire peser sa défaite sur les épaules de tout le monde excepté les siennes. M. de Lanaudière présenta un mémoire à William Pitt et à Lord Sydney. Le canadien royaliste exposait ses services et demandait une indemnité pour les pertes subies pendant dix années de service. Georges III le recevant en audience lui dit : " Vous m'avez été introduit autrefois comme sujet français, je suis heureux de vous recevoir aujourd'hui comme sujet anglais." M. de Lanaudière reçut jusqu'à sa mort un traitement de cinq cents louis.

Georges III aimait beaucoup le plaisir et s'entourait, en conséquence, de la joyeuse jeunesse de son royaume, qu'il invitait fort souvent à la Cour. Entre ces heureux courtisans, s'en trouvait un en particulier qui, jeune, beau et spirituel, avait captivé en quelque sorte l'esprit du roi, et il le savait. Un soir que M.

Charles de Lanaudière avait été invité à la table royale, il se trouva placé à côté du mignon, le *beau Brummel*, qui s'empessa de lui faire part de toutes les bontés du souverain à son égard, et de l'ascendant qu'il avait su prendre à son tour sur ce dernier.

Légèrement ému sans doute par le bon vin, et cédant à un sot orgueil qui le poussait à vouloir prouver au jeune de Lanaudière jusqu'où pouvait aller sa familiarité avec le haut "maître de céans," "Vous allez voir, dit-il, dans un instant, ce que je puis faire ici."

Alors, s'adressant à George III lui-même : "Sire, lui dit-il, veuillez donc sonner pour le domestique, j'ai besoin qu'il vienne." — "Oui" reprit le Roi, sans même lever les yeux, ni laisser voir le moindre signe de mécontentement sur sa figure ou dans sa voix.

Le serviteur s'étant présenté, le roi, d'un ton de grande indifférence, s'exprima en ces termes : "J'ai sonné pour vous ordonner de faire venir immédiatement, à la porte du palais, la voiture de ce monsieur," le désignant du doigt, "car il en a un pressant besoin." En entendant ces quelques mots à son adresse, le "beau Brummel" ne comprit que trop la disgrâce dont il était frappé et se retira immédiatement, couvert de confusion, avec l'intime conviction que ses nombreux rivaux éprouvaient une vive joie en le voyant ainsi mis à la porte du château, où il ne remit jamais le pied.

En l'année 1785, M. de Lanaudière étant en France, avec son cousin Charles-Louis-Roch de St-Ours, tous deux résolurent de faire le voyage d'Allemagne. Arrivés en Prusse, ils apprirent que le grand Frédéric était sur le point de faire manœuvrer lui-même ses célèbres troupes. Ces deux messieurs connaissant parfaitement le métier des armes n'eurent rien

de plus pressé que de demander la permission d'y assister. Le lendemain, l'un et l'autre recevaient, écrit de la main du Roi, le billet suivant :

“ M. le capitaine de Lanaudière, c'est avec plaisir
“ que je vous accorde la permission d'assister à mes
“ revues prochaines d'ici, de Berlin et de Magdebourg ;
“ et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, M. le capitaine
“ de Lanaudière, en sa sainte et digne garde.

“ Postdam, le 10 de mai 1785.

“ FRÉDÉRIC. ”

Munis de ce précieux sauf-conduit, ils se donnèrent bien garde, va sans dire, de manquer de se rendre à ces réunions militaires si célèbres par toute l'Europe. Ils eurent l'insigne honneur d'être présentés au grand Roi, qui leur fit un accueil extrêmement flatteur, les entretenant longuement sur le Canada. Les épées que ces deux vaillants officiers, autrefois au service de la vieille France, portaient à leur côté en cette mémorable occasion, ont été religieusement conservées jusqu'à nos jours par leurs descendants, ces reliques de famille étant avec raison d'un grand prix à leurs yeux.

En 1788, M. de Lanaudière présenta une requête pour que l'on changeât la tenure seigneuriale ; son but était de s'assurer de plus grands revenus. Ce projet rencontra une forte opposition, l'heure de cette réforme n'était pas encore arrivée ; la solution définitive ne fut donnée qu'en 1854. Les talents distingués, l'estime dont il jouissait auprès de ses compatriotes, l'appelèrent au conseil législatif, en 1792. L'honorable conseiller mourut en 1811, laissant une fille unique qui ne s'est pas mariée. Héritière de la seigneurie, elle la vendit en 1819.

Grands de taille et fortement constitués, les de Lanaudière étaient d'une force herculéenne. M. de Gaspé, dans ses mémoires, raconte à ce sujet l'anecdote suivante :

“ M. de Salaberry et mon oncle Gaspard de Lanaudière aussi d'une force remarquable. étaient, un dimanche avant la messe, au presbytère du Cap-Santé. Un groupe des habitants de la paroisse entouraient une cloche, dont j'ai oublié le poids ; elle était destinée au clocher de l'église, renversé par la foudre, et les hommes les plus forts essayaient en vain de lever de terre la lourde masse, lorsque mon oncle les rejoignant, souleva non seulement la cloche, mais la fit tinter plusieurs coups, à la grande surprise des spectateurs dont il avait d'abord essuyé un déluge de quolibets dirigés contre les messieurs qui voulaient faire les hommes. De retour au presbytère, il dit en riant au curé qu'il venait de sonner le tinton de la messe. “ Très-bien ! Gaspard, dit Monsieur de Salaberry, vous tenez de votre père, l'homme le plus fort que j'aie connu. ” On dîna au presbytère ; et le curé annonce ensuite en consultant sa montre, qu'il est l'heure de chanter les vêpres. Monsieur de Salaberry s'esquive alors sans rien dire et un instant après, on entend sonner la cloche à toute volée. “ L'Hercule rentre en riant et dit : Mon cher Lanaudière, vous avez sonné la messe et moi les vêpres. ”

Les de Lanaudière étaient aussi doués d'une voix superbe, et souvent les voûtes de l'église de Ste-Anne retentirent des chants sacrés dont Charles de Lanaudière et son père étaient, à la grande satisfaction des fidèles assemblés, les distingués interprètes.

Mettons encore sous les yeux de nos lecteurs le

délicieux récit que M. de Gaspé nous a laissé dans ses mémoires :

“ N'oubliez pas, disait le soir à une servante mon oncle de Lanaudière, seigneur de Sainte-Anne de la Pérade, de préparer le souper de Séguin, le possillon. ”

“ Le sieur Séguin arrivait la nuit au manoir dont les portes restaient toujours ouvertes, soupait tranquillement, tirait de sa poche les lettres adressées à la famille, ainsi que les journaux, quand il y en avait ; les déposait sur une table et continuait sa route. ”

Un autre petit trait de mœurs bien caractéristique. M. Chs. de Lanaudière, quoique bon et assez conciliant, était pourtant quelque peu processif. De temps à autre, il allait vider ses querelles à Québec devant les tribunaux. Son principal adversaire était M. Dorion alors marchand de Ste-Anne, le père de notre distingué juge-en-chef de la cour d'appel, feu Sir Antoine Aimé Dorion, de qui vient ce récit. M. de Lanaudière se rendait toujours à Québec en compagnie de son adversaire qu'il faisait monter dans sa voiture. Arrivés à la ville, ils se séparaient pour se rencontrer devant les juges saisis de leurs griefs respectifs, et, quel que fut le résultat du procès, tous les deux s'en retournaient ensemble à Ste-Anne, d'aussi bonne humeur que si jamais procès n'avait existé entre eux.

Charles Gaspard de Lanaudière, frère du précédent, élevé en partie en Angleterre, mit au service de son pays ses connaissances et son expérience. Il allia son sort à Mlle Marganne de la Valtrie ; une de ses filles épousa l'honorable Barthélemi Joliette, fondateur de la coquette petite ville du même nom, homme de bien, citoyen désintéressé dont toute la vie est si digne d'éloges. “ Bon sang ne saurait mentir, ” dit l'adage.

C'était au temps où inspiré et fomenté par des émissaires venus de l'étranger, il régnait malheureusement dans nos campagnes, un sentiment d'insubordination inconnu jusque là ; et le cultivateur canadien, toujours si paisible et si respectueux d'ailleurs, se laissait aller volontiers aux néfastes conseils des meneurs.

Nous étions à la fin du siècle dernier, le gouvernement avait ordonné la réorganisation des corps de la milice provinciale, afin d'assurer la paix à l'intérieur et de mieux repousser l'ennemi à la frontière, s'il s'y présentait. En conséquence d'ordres généraux, adressés à cet effet aux divers commandants, une grande réunion des miliciens de la contrée avait été convoquée à l'Assomption pour le jour de la St-Pierre. Tous les colonels de l'arrondissement, MM. de St-Ours, de LaValtrie, Panet, Faribault et Gaspard de Lanaudière se trouvaient là sur une estrade élevée sur le terrain, où s'étaient réunis ceux qui avaient été ainsi appelés.

Le doyen de ces messieurs, en grand uniforme militaire, se mit à haranguer la foule sur la grande bonté du Souverain et sur le devoir incontestable qui s'imposait à tous de le défendre, lui et sa couronne contre les ennemis. A peine avait-il prononcé quelques phrases, qu'un murmure sourd, mais non équivoque, s'élève du sein de l'assemblée, et tout à coup, sous la pression de ceux qui étaient chargés secrètement de la chose, l'estrade s'effondre avec tous ceux qui y avaient pris place, aux cris mille fois répétés : A bas les seigneurs, à bas les messieurs !.. Ce fut un pêle-mêle général, et durant la confusion qui s'en suivit, tous les officiers disparurent. Seul, M. de Lanaudière demeura sur place, et se juchant, au plus tôt, sur une clôture voisine, se permit de reprocher aux gens, en termes

énergiques, leur conduite déloyale, et de leur exprimer tout le mépris qu'elle lui inspirait ; le calme se rétablit.

Cet acte de bravoure de M. de Lanaudière produisit le meilleur effet sur les émeutiers, alors l'un des principaux meneurs, s'approchant de lui, dit d'un ton insolent : " Il vous sied bien de nous parler ainsi lorsque vous avez vos pistolets en mains et votre sabre au côté ! " Qu'à cela ne tienne, reprit avec colère M. de Lanaudière, lançant en même temps ses pistolets au loin, après les avoir tirés en l'air et brisant son épée en deux sur son genou, il en laissa tomber les tronçons à ses pieds : " A vous maintenant mes amis ! " s'écriait-il. Frappés d'admiration à la vue d'une telle intrépidité, personne ne se présenta devant lui, au contraire de vigoureux applaudissements se firent entendre de toute part.

Après quelques instants, M. de Lanaudière reprenant la parole, s'écria : " Mes bons amis, je m'en vais " chez M. le colonel de St-Ours qui m'a invité à diner, " mais, sur les quatre heures cette après-midi, je m'en " retournerai chez moi, à LaValtrie, en passant par le " chemin ordinaire, celui de la Savanne ; si quelqu'un " ou plusieurs d'entre vous désirent m'y rencontrer et " s'assurer si j'ai peur, ils seront les bienvenus. Je serai " accompagné de mon unique domestique qui vous est " bien connu et sans armes tel que vous me voyez " maintenant. " Sur ce il se retira et s'en alla rejoindre, chez le seigneur, les autres officiers de l'état-major. On se mit bientôt à table, mais sur les quatre heures, rien ne put empêcher M. de Lanaudière de prendre la route conduisant à LaValtrie ; conseils, supplications, représentations, etc., rien n'y fit.

Quelques heures après, il descendit de voiture au manoir de LaValtrie, sans avoir aperçu un seul indivi-

du désireux de le molester. Pendant de longues années, les parents racontaient à leurs enfants cette admirable conduite de M. de Lanaudière, et le souvenir ne s'en est pas encore complètement effacé dans les vieilles seigneuries de LaValtrie, de Berthier et de L'Assomption.

M. Chs Gaspard de Lanaudière a représenté le comté de Warwick à la chambre d'assemblée.

Xavier de Lanaudière, frère des précédents, après avoir servi dans la marine royale, entra dans le barreau et mourut célibataire. Antoine-Ovide prit du service dans l'armée et fut marié à Mlle D'Estimauville de Beaumouchel qui l'a précédé au tombeau, ne lui laissant pas d'enfant.

Les demoiselles de Lanaudière n'ont pas laissé de moins bons souvenirs. Catherine épousa M. de Gaspé et devint la mère de l'auteur des *Anciens Canadiens*. Sa sœur, madame Baby, grand'mère de l'Hon. Juge Baby, s'est fait une égale réputation de femme supérieure et éminemment chrétienne. Les trois autres demoiselles sont restées célibataires ; et leur neveu, M. de Gaspé, a immortalisé leurs noms dans "*Ses mémoires*" où il parle de ses tantes avec sa verve inimitable et caractéristique.

Bientôt cette famille va s'éloigner de Ste-Anne. Avant de nous en séparer, disons qu'une demoiselle de Lanaudière, à la suite d'épreuves bien pénibles pour son cœur d'épouse et de mère, a cherché dans le pieux asile de Gethsémani force et consolation. Là, unie aux vierges adoratrices du Précieux-Sang des Trois-Rivières, elle prie et implore miséricorde pour toute notre région.

Son frère Charles, avocat, et clerc au conseil privé,

à Ottawa, est le seul de Lanaudière qui existe en Canada. Dernier rejeton de cette mâle race, il ne laissera pas tomber son noble nom dans l'oubli.

Tous deux, avec Madame Normand Rieutord Neilson, sont les enfants de Gaspard de Lanaudière, arrière petit fils de Charles Gaspard, et de Delle Arthémise Taché.

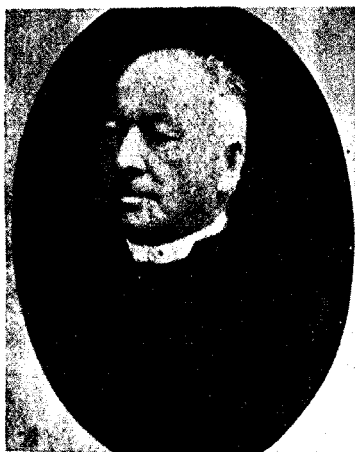
CHAPITRE XII.

M. L'ABBÉ JOSEPH MARIE MORIN.

Etonnante est la puissance de la prière.
SAINT BONAVENTURE.

A vingt-huit ans, M. le curé Morin se trouvait à la tête d'une paroisse de 991 âmes. Il avait été ordonné prêtre en 1794, le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, et le 13 octobre suivant, il commençait son long et fructueux apostolat que Dieu devait couronner par le sacrifice. Pendant trente-sept ans, nous allons le voir à l'œuvre. Bien des rayons de soleil illuminent sa carrière sacerdotale, traversée ça et là par quelques nuages qui n'estompent que mieux les jours radieux.

Le premier brouillard part du cimetière.—Pauvres chers morts, le champ de votre repos devient celui de l'agitation pour les vivants !—Le curé ne peut parvenir à calmer les esprits. Il demande un mot de son évêque qu'il obtient facilement. Dans sa reconnaissance, il écrit : " Monseigneur, mes docteurs et perturbateurs se sont entièrement trouvés confus, battus et ont pris la fuite. S'ils ont murmuré, cela n'a été que dans l'obscurité de leurs foyers. "



M. l'abbé J. M. Moin.

M. l'abbé L. E. A. Dupuis.

M. l'abbé T. S. de Carutet.

Cette lettre est du commencement de l'année 1796.

Au mois de juillet, la question du cimetière est soulevée de nouveau. M. de Lanaudière intervient, il n'approuve pas la démarche des paroissiens qui ont présenté une requête à l'évêque. Il n'est pas non plus complètement de l'avis du curé car c'est à l'adresse du pasteur que se trouvent les paroles suivantes qui terminent la lettre : " En voulant trop exiger, on gâte tout." Le cimetière devait avoir 600 pieds de circuit. Le bon curé cherche lumière et consolation dans la prière : il chante une grand'messe pour pacifier les esprits. Et c'est Mgr Plessis alors curé de Québec, qui devient le confident de ses peines comme le témoigne la lettre suivante : " Souhaitez-vous des nouvelles de la seconde persécution faite à sainte Catherine par quelques-uns de mes paroissiens ? En voici : le mercredi soir, avant veille de la dite fête, on s'est rassemblé au nombre de vingt à vingt-cinq personnes, tant vieux que jeunes chez la.... et non ailleurs.....on y est resté jusque vers cinq heures du matin. On dit que la dépense seule de boisson pour le souper et le réveillon a coûté \$20.00." La fin de la lettre semble nous laisser soupçonner que Mgr Plessis était déjà venu à Ste-Anne, et que dans quelques circonstances, il s'était montré assez miséricordieux envers les jeunes : " Vos chers petits Gouin, Lallèche, Perrin etc., n'ont pas été les derniers à s'y rendre. " M. Morin continue. " Les bons paroissiens sont étonnés et gémissent de ce qu'un certain nombre d'entre eux vont s'amuser avec la balayure sortie de Québec et réfugiée dans nos cantons."—Pas flatteur pour le curé de la capitale. Pour réparer l'injure faite à sainte Catherine, on chante une grand'messe dans la semaine en l'honneur de cette sainte. Le curé ajoute que " c'est un soufflet à-plomb " pour les délinquants,

qui après tout n'étaient pas sans repentance puisqu'ils assistent à la grand'messe " dans la nef et non pas au chœur où ils n'ont pas osé paraître. "

En 1806, M. de Lanaudière veut à tout prix que M. Morin se retire. Malgré les hauts cris du seigneur, le curé reste à son poste ; mais hélas ! ce n'est pas sans lutte. Il s'agit de construire un presbytère. M. de Lanaudière s'oppose à ce que les paroissiens prennent des pierres dans la rivière. En 1811, le propriétaire du manoir fut appelé à rendre compte de ses actions devant le souverain Maître. Le curé ne songe plus désormais qu'à ses paroissiens nécessiteux. La disette fut grande en 1813, il distribua son grain aux indigents.

(1) Jusqu'à 1821, le charitable curé remplit auprès de ses paroissiens les fonctions du bon Pasteur. Quand il eût donné à son troupeau bien aimé, force, santé, dévouement, il reçut pour récompense une parcelle de la croix de Jésus. Une extinction de voix, jointe à une débilité générale, l'obligea, à son grand regret, de déposer les armes. Il a demandé sa démission à Mgr Plessis, en ajoutant : " Il m'en coûte de quitter l'ouvrage du Seigneur. " Mgr l'évêque de Québec lui continua ses pouvoirs et lui accorda le tiers de la dîme. Le vieux curé ne voulait pas s'éloigner de ceux qu'il avait aimés. Il demeura à Ste-Anne et, pendant vingt-deux ans encore, il s'immolera pour son cher et bien-aimé troupeau.

(1) En 1821, Mr le Curé Morin, en réponse à certaines questions posées au Clergé de la Province par la Chambre d'Assemblée, disait : " La paroisse de Ste-Anne de la Pérade compte 1880 âmes.

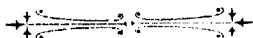
Les chefs de familles, propriétaires, sont au nombre de 231.

Il a été fait, durant les 10 années précédentes, 945 baptêmes, 119 mariages, 478 sépultures.

Mes paroissiens ne vont point s'établir dans les Townships : la distance et le manque de moyens pécuniaires paraissent en être la cause. "

Pas voyageur le bon M. Morin,—Québec le vit rarement, Montréal jamais, et son unique voyage aux Trois-Rivières est resté une histoire. Mgr de Québec l'avait nommé confesseur extraordinaire des Ursulines. Il proteste : l'évêque insiste. Un jour, il quitte Ste-Anne, en canot, arrive aux Trois-Rivières, tire son embarcation sur la grève, en face du monastère, entre par l'hôpital et se fait conduire à la sacristie. Là, il se met au confessionnal sans prévenir personne et se retire au bout d'un certain temps. Arrivé chez lui, il écrit à Mgr de Québec qu'il s'est rendu au monastère des Ursulines et que personne ne s'est présentée à confesse. Monseigneur le dispense d'une seconde tentative.

Le bon curé employait ses économies en bonnes œuvres ; chaque année sa dîme retournait à Mgr Signay qui en faisait bénéficier le séminaire de Nicolet. La page suivante attribue aux prières et aux souffrances de ce vertueux patriarche, le grand nombre de vocations ecclésiastiques dans la paroisse, qui jusqu'alors n'en avait fourni aucune.



L'HIRONDELLE DE STE-ANNE.

Elle était toute triste la gentille hirondelle. Elle ne chantait plus ; ses ailes rasaient la terre ; son petit œil rouge était humide. Elle allait et venait, puis alla se poser tout doucement sur un des bras de la croix du chemin. Un prêtre, agenouillé au pied du signe rédempteur, troublait seul la solitude du lieu. A l'approche de l'oiseau, il ferma son livre d'heures et dit : Comment se fait-il, gentil oiseau, que tu aies déserté les riantes fies où dans les touffes de la folle avoine, tu as construit ton nid ?—Prêtre de Dieu, compatis à ma peine, j'allais comme de coutume faire entendre mon chant du soir à Notre Dame Ste Anne, et voici ce que la sainte m'a dit : " Cesse tes chants, mon âme est triste...cette paroisse que j'aime ne cherche plus à plaire à Jésus. Les jeunes ont appris des chants que ne connaissaient pas les anciens, on déserte le saint lieu, on discute les ordres du curé. Je suis triste....et les bonnes âmes—elles sont encore nombreuses—ne cherchent pas assez à faire violence au ciel " Alors, mon cœur d'oi-

seau s'est fendu, j'ai pleuré, voilà pourquoi je ne chante plus, voilà pourquoi j'ai déserté les guérets dorés où jaunit la folle-avoine ; voilà pourquoi je fuis la plage aux flots argentés ; voilà pourquoi je cherche la croix solitaire.

—Hirondelle de sainte Anne, retourne vers la bonne Dame, et dis-lui que son serviteur a reçu son message. Il prend sur lui les offenses de son peuple. Que sainte Anne prenne ma santé, mes forces, mes jours de bonheur, en un mot mes joies d'ici-bas ; mais qu'elle sauve ceux que le Seigneur m'a confiés !...

Le bon curé prêcha tant et tant, que les mauvaises têtes voulaient l'en empêcher ; il pria, puis ses forces s'épuisèrent et la maladie vint le clouer à la croix.

Au loin, l'hirondelle joyeuse faisait entendre ses notes perlées ; de sa niche, sainte Anne souriait de bonheur. C'est que la prière du saint, fécondée par le sacrifice, avait été entendue. Toute une pléiade de pieux lévites sortira bientôt de la paroisse pour travailler à la moisson du bon Dieu.

Voici une bonne nouvelle : un enfant est né pour le bien du diocèse. Il est là, à l'ombre du saint lieu. Il prêchera dans toute la contrée. Ceux qu'il aura bénis l'appelleront Monseigneur. Tous les enfants et les petits-enfants de la paroisse exalteront ses vertus. Une maison de prêtres par lui sera créée ; de là, les moissonneurs du bon Dieu s'élanceront sur la campagne, et riche sera la moisson.

Maintenant, Seigneur, je dormirai en paix, disait le saint patriarche. Et les bons habitants de Ste-Anne étaient tout radieux de voir pleurer, pleurer de joie leur vieux curé.

L'œuvre de la propagation de la foi florissait dans la paroisse. Le saint prêtre ne voyait plus les lettres de son bréviaire, mais le rosaire ne tombait pas de ses mains. Le fruit de ses épargnes faisait monter les murs d'un séminaire où les enfants de la paroisse apprenaient à servir le Seigneur.

Bientôt ils s'élanceront à la faucille, ces moissonneurs du bon Dieu. Quel lieu n'a pas entendu le nom de Monseigneur Lafèche ! Il a moissonné dans les plaines du Nord, dans nos riches campagnes comme dans nos grandes cités. C'est l'apôtre du bon Dieu, c'est l'enfant de sainte Anne, c'est le fils de la prière, c'est notre pasteur, c'est notre père.

M. Morin vécut retiré pendant vingt ans, dans la famille Dauth, où on lui prodiguait à l'envi les soins les plus attentifs. Le 11 décembre 1843, M. Brien informa Mgr de Québec de l'état de santé du vieux curé. Pour avoir l'intelligence de la première phrase il faut se rappeler que le curé de Ste-Anne payait à M. Morin le tiers de la dîme.—“ Monseigneur, dit-il, malgré la langueur et une faiblesse extrême, surtout depuis quelques semaines, M. Morin est encore à moi, et très peu à lui ; mais selon les apparences, il ne sera plus bientôt ni à l'un, ni à l'autre. Dieu semble vou-

“ loir lui donner sous peu “ la vie meilleure. ” La veille
“ de la fête de l’Immaculée Conception, dans l’après-
“ midi, je lui ai donné l’extrême-onction, et le soir, vers
“ 8 heures, l’indulgence *In Articulo Mortis*. Il parais-
“ sait si faible que je pensais qu’il expirerait dans la
“ nuit. Il ne peut plus prononcer un mot. Le médecin
“ ne lui donne que quelques jours de vie. En attendant,
“ le vénérable père semble en profiter pour prier sans
“ cesse. Le chapelet ne lui part pas des mains, et quoi
“ qu’il ne parle plus au monde, pas même à ceux qui
“ entourent son lit, vu qu’il n’en a pas la force, on voit
“ qu’il s’entretient continuellement avec Dieu.

“ M. BRIEN Prêtre. ”

Ses jours furent prolongés jusqu’au 27 décembre,
1843. Il s’éteignit à l’âge de 87 ans, dont 60 de prê-
trise, et il fut inhumé dans l’église de Ste-Anne de la
Pérade.

CHAPITRE XIII.

UNE PHALANGE SACERDOTALE.

Je t'ai choisi pour orner le saint lieu.
ISAÏE, LX, 13.

Vingt-cinq prêtres, tenant le calice de la paix et de la miséricorde, forment en 1895, au ciel de l'Église de Ste-Anne une magnifique auréole. Parmi eux quelques-uns ont reçu les palmes de la récompense ; du ciel ils tendent à leurs frères d'ici bas leurs mains secourables, et ensemble ils prient pour le coin de terre béni qui les a vus naître.

MM. LES ABBÉS PIERRE DAMASE RICARD ET FRANÇOIS-
XAVIER BELLARMIN RICARD.

C'est à leur mère, femme d'esprit, grande chrétienne, âme élevée, que les Messieurs Ricard doivent le bienfait de leur vocation et la gloire d'ouvrir la marche de la phalange sacerdotale que nous allons voir successivement défilier sous nos yeux.

Marguerite Ferrière, mariée à Joseph Ricard, brave cultivateur du bas de Ste-Anne, n'avait pas eu l'a-



M. l'abbé A. Charest

M. l'abbé J. Bailey.

M. l'abbé H. Dornon.

M. l'abbé Z. Charest.

M. l'abbé J. R. L. Hamelin.

vantage de recevoir une instruction complète. Cependant elle cultivait les lettres, et la tradition rapporte que M. Guay, neveu du curé, s'étant livré à quelques essais poétiques, la réplique lui était donnée, toujours dans la langue des dieux, par Madame Ricard. Devenue veuve et prévoyant qu'elle n'avait pas assez de fortune pour faire donner une éducation classique à ses fils, cette mère dévouée prit le parti d'aller demeurer à Nicolet. A l'époque des vacances, la famille revenait sur le bien paternel, et les beaux vergers qu'on voit encore sur la propriété de M. Michel Loranger sont des plantations des jeunes gens.

M. Pierre Damase fut ordonné prêtre le 5 mars 1826. Il exerça le saint ministère avec fruit de 1831 à 1853 comme curé de la Pointe Claire. Son corps repose à l'Île Bizard, où il mourut en 1854, âgé de 54 ans et demi.

Son frère, François-Xavier Bellarmin, avança plus lentement dans les saints ordres. Il ne fut ordonné prêtre qu'après la mort de Mgr Plessis, qui ne le croyait pas appelé à l'état ecclésiastique.

M. Bellarmin Ricard fut curé de l'Île Perrot, de St-Marc et de Blairfindie. En 1846, il se retira à l'Île-Perrot, où il cultivait un magnifique verger.

Il mourut le 16 octobre 1879, ayant atteint sa 82ème année.

M. L'ABBÉ ZEPHIRIN CHAREST.

Le zèle de votre maison me dévore.
Ps. LXVIII, 10.

De nos jours où les associations ouvrières jouent un si grand rôle, il est glorieux pour la religion de rap-

peler le souvenir d'un saint prêtre qui a vécu au milieu d'une population d'artisans, qui s'est immolé pour elle et qui lui a donné en aumônes au moins \$100,000. Lorsqu'on faisait remarquer à M. Charest que par ses libéralités, il s'exposait à la ruine et que s'il devenait malade ou vieux, il pourrait bien manquer de soins, le brave curé répondait : " Quand je serai devenu impotent " et qu'on me mettra à la porte de mon presbytère, " j'ai le cœur de mon peuple, j'y ferai mon lit de mala- " de et j'y mourrai au battement de son amour pour " moi, car il m'aime. Je l'aime bien aussi. "

M. Charest a été curé de St-Roch pendant trente-huit ans. Il a laissé dans cette paroisse une mémoire bénie, un souvenir impérissable. " Sa mémoire, a écrit " M. Huot, (1) est sereine et pure, fondée sur une exis- " tence qui fut servie par un rare bon sens, inspirée par " le patriotisme et couronnée par la charité. "

La famille Charest est une des anciennes familles de Sainte Anne de la Pérade. Originaire du Poitou, Jean Charest, le chef de cette famille, vint s'établir au Chateau Richer, où il se maria (1669) avec Elizabeth Guillot, fille de Godfroy Guillot et de Marie Dabancour, veuve de Jean Joliet et mère de Louis Joliet, le découvreur du Mississipi.

Le second chef de cette famille, celui qui s'établit à Sainte-Anne est Jean Charest, fils du précédent, marié (1696) à Catherine Jobidou. Le troisième de ses fils, François, épousa, en 1738, Marie Joseph Mercure. Ils furent les père et mère d'Antoine Charest, aïeul de l'abbé Zéphirin Charest. Sa grand'mère se nommait Geneviève Laquerre. (1)

(1) Eloge du Rev. M. Z: Charest, opuscule très bien écrit où nous avons puisé quelques traits de la vie de ce saint prêtre.

(1) Cette note généalogique est due à l'obligeance de M. l'abbé Douville.

L'abbé eut pour père M. Antoine Charest et pour mère Marie-Anne Marchand. Ses aspirations pour la prêtrise se manifestèrent dès son enfance, et ce fut pour lui permettre de mieux déployer "son aile d'ange" qu'il fut envoyé, en 1827, au Séminaire de Nicolet. Il était alors âgé de quatorze ans. Son *Alma Mater* eut toujours une large part dans ses souvenirs. En revenant du conventum des anciens élèves, en 1866, il disait : " Cette réunion d'amis et de vieux compagnons fut une idée charmante et ça été l'un des moments les plus heureux de ma vie. Quel calme on ressent dans ces vieux murs, et que les cieux y sont grands et cléments ! "

Ordonné prêtre le 11 décembre 1836, il était rendu à St-Roch de Québec, le 12, comme vicaire, et trois ans plus tard, il en fut nommé curé. Il aimait son bon peuple, ses vaillants ouvriers. " J'aime, disait-il, les gens passionnés. Je mêlerai à leurs passions un peu de ma patience qui, malheureusement, n'est pas bien considérable, et cette chimie produira un composé qui fera merveille. "

De son côté, ce peuple avait trouvé un curé selon son cœur et il répondit avec enthousiasme aux appels successifs de M. Charest. La première fois que l'apôtre de la charité tendit la main, ce fut en 1843, pour bâtir le vaste établissement des Sœurs de la Congrégation de Saint-Roch. Le 28 mai 1845 fut un jour de ruine pour le faubourg. L'église, le presbytère et les deux tiers des maisons étaient en cendres. Le bon curé, refoulant ses larmes dans son cœur, apparut au milieu de son peuple avec cette figure sereine, ce courage qui donne de l'énergie. En le voyant, les incendiés se sentaient consolés. Grâce aux secours obtenus, M. le curé Charest put bientôt voir sortir des ruines un

second St-Roch plus beau, plus grand, plus prospère que le premier.

La construction de l'église de St-Sauveur et de celle de la Congrégation, de deux maisons pour les Frères des Ecoles Chrétiennes, d'un couvent à St-Sauveur marquent les étapes de 1851 à 1859. Mais lorsque, dans la nuit du 14 octobre 1866, St-Roch et St-Sauveur s'écroulèrent sous l'action des flammes, le bon curé fut inconsolable. L'avenir lui apparut sombre. Il n'avait plus l'énergie de ses trente ans, et l'émigration décimait sa brave population d'artisans. Cependant, il ne faillit point à la tâche et on le vit encore prendre l'initiative pour relever sa chère paroisse.

Dieu, qui avait compté ses jours, ne lui épargna pas ceux de l'épreuve. La séparation de St-Sauveur d'avec St-Roch lui fut très sensible. En 1876, une maladie de quelques mois conduisit lentement au tombeau ce prêtre dévoué. Il mourut le 7 décembre au soir. Marie Immaculée aura couronné dans la gloire son fidèle et loyal serviteur. Son église, qu'il avait tant aimée, se couvrit au jour de ses funérailles, de tentures funèbres, mais c'est à bon droit qu'on a dit que " plus grand " encore était le deuil des cœurs." St-Roch garde à son ancien curé un reconnaissant souvenir.

Il était le frère du docteur Tiburce Charest, décédé à Beauport; après y avoir exercé sa profession avec succès pendant plusieurs années, et l'oncle des abbés Douville, Téléphore et Edouard Laflèche, Edouard et George Brunel.

M. L'ABBÉ AMABLE CHAREST.

Le 8 Mai 1807, M. le curé Morin baptisait un enfant qui devait être le troisième prêtre de Sainte-Anne.

Fils de M. Louis Charest, cultivateur et de dame Marguerite Richer Laflèche, il fut nommé Amable. Ayant étudié au Séminaire de Nicolet, il fut ordonné prêtre, en 1837, par Mgr Gaulin, évêque de Kingston, qui avait demandé à Mgr Signay des prêtres pour son nouveau diocèse. La première cure de M. Charest fut Ste-Anne de Penetanguishene. Il évangélisa le pays que les Pères Brébœuf et Lallemant avaient arrosé de leur sang. Ce bon prêtre eut toujours un véritable culte pour nos "martyrs canadiens."

Après dix-sept ans passés dans la province-sœur, M. Charest revint aux Trois-Rivières. Mgr Cooke lui confia la cure de St-Narcisse, puis celle de St-Maurice. Dans cette dernière paroisse, il fit une conversion remarquable. Un esprit fort, bien connu pour ses projets anti-religieux, changea subitement de conduite, après une nuit d'insomnie, et devint un fervent catholique.

M. Amable Charest, retiré du ministère, termina ses jours à l'évêché des Trois-Rivières. Il mourut le 22 juillet 1872, et fut inhumé dans la nouvelle église de Ste-Anne de la Pérade.

M. L'ABBÉ JOSEPH BAILEY.

"*Transiit benefaciendo*" Telle fut la parole de louange, d'amitié et d'adieu qu'un co-paroissien, un confrère, l'éloquent évêque Laflèche adressait à une foule pieuse et attendrie, pleurant la mort de M. Joseph Bailey, curé de St-Pierre.

Elle résume bien sa trop courte carrière.

C'est une belle et sympathique figure que celle de

ce jeune prêtre qui sut se concilier l'estime universelle, tout en gardant l'intégrité du caractère sacerdotal.

Joseph Bailey naquit à Ste-Anne de la Pérade le 3 avril 1819. Son père, Guillaume Bailey, d'origine écossaise, avait voyagé dans le Nord-Ouest. C'était un gentilhomme très respectable et doué d'un grand bon sens ; il mourut à l'âge avancé de 96 ans ; sa mère fut Judith Perreault, bonne chrétienne qui éleva sa famille dans la crainte de Dieu.

C'est dans le séminaire de Nicolet que ce saint prêtre passa sa jeunesse. Ses manières affables, son caractère ouvert, son bon cœur, son esprit vif lui concilièrent l'affection de ses professeurs et de ses confrères. Enfant de la campagne, habitué au grand air, il avait compassion des enfants des villes qu'il avait baptisés, vu leur tempéramment délicat, "des poussés à l'ombre." Le *Palmare* de son *Alma Mater* atteste ses beaux succès dans ses études.

Le 7 janvier 1844, il recevait, avec Mgr Laflèche, l'onction sacerdotale, dans la Basilique de Québec. Puis, Trois-Rivières garde la douce mémoire de son fructueux apostolat. Pendant six ans, il fut comme vicaire l'aide de M. Cooke, alors Vicaire général. Dire ce que son âme ardente a opéré de bien, raconter les merveilles de zèle, de charité, de dévouement de ces six années n'est pas chose facile. En 1846, nous le trouvons sur le théâtre de l'épidémie, à la Grosse-Ile, où le typhus décime les pauvres émigrés irlandais. Vaillant soldat, il est le premier sur la brèche ; cœur généreux et compatissant, il console, il encourage, surtout il fait voir et il entr'ouve le ciel.

Atteint lui-même de l'épidémie, il fut si malade que l'on désespéra de ses jours ; mais Dieu voulait encore plus riche la couronne du héros de la charité.

Il se rétablit : mais il garda le germe de la maladie qui devait le conduire prématurément au tombeau. En 1850, il fut curé du Cap de la Madeleine, mais c'est à St-Maurice, qui eut le bonheur de l'avoir quatre ans pour pasteur, qu'il déploya toute son énergique activité. Aussi ce lieu lui fut-il cher entre tous. Quelques jours avant sa mort, il envoya un message d'adieu à ses anciens paroissiens, réclamant leurs prières.

A St-Pierre les Becquets, ses précieuses qualités trouvaient un plus vaste théâtre. Il y fit preuve d'une sagesse extrême. Le temple qu'il y a élevé au Seigneur reste un digne monument de son habileté, de son goût artistique. A sa mort, arrivée le vendredi, 13 Mars 1866, la paroisse entière pleura son pasteur. Ce deuil était partagé par Mgr Cooke qui, quoique accablé sous le poids de l'âge et des infirmités, se rendit à ses obsèques. A ces larmes du vénéré prélat, pleurant un fils cher à son cœur, se mêlaient celles de M. le grand vicaire Laflèche. Avant l'absoute, ce dernier monta en chaire et, dans un vibrant discours, il se fit l'éloquent interprète de la reconnaissance et de la douleur publiques. Ses touchants adieux au vénérable défunt, dont il comtemplait les traits pour une dernière fois, firent éclater l'auditoire en sanglots. M. Joseph Bailey repose dans le caveau du sanctuaire, du côté de l'évangile. Qu'il y dorme en paix, entouré des bénédictions de ceux qui l'ont aimé, car il a passé en faisant le bien !

M. HERCULE DORION.

Dans cette galerie des ministres du Seigneur qui se sont dévoués pour leurs frères, le curé d'Yamachi-

che, le regretté M. J. H. Dorion, aura à jamais une place glorieuse.

Sa notice biographique a été tracée de main de maître par l'historien apprécié de la paroisse d'Yamachiche. C'est un regret pour nous et un véritable larcin pour le lecteur de ne pas donner place ici à ces belles pages littéraires ; mais le cadre restreint de notre livre ne le permet pas. Contentons-nous de retracer les grandes lignes de cette belle carrière sacerdotale.

M. Hercule Dorion avait terminé son cours d'études au Séminaire de Nicolet, lorsqu'un revers de fortune anéantit les espérances commerciales de son père, M. Pierre Dorion. Ces caprices du sort ont-ils été pour quelque chose dans la décision du jeune homme de tourner ses regards vers le sanctuaire ? Il fut promu au sacerdoce, le 12 septembre 1844. Riche de tous les dons apostoliques, le jeune prêtre brûlait surtout de la flamme ardente qui caractérise les conquérants d'âmes. Sublimes et élogieuses seraient les pages qui raconteraient sa vie dans les savanes et les bois, lorsqu'il était missionnaire des Cantons de l'Est.

Nous le trouvons en 1847 sur le théâtre de l'épidémie, à la Grosse-Ile. Il parcourt ces immenses abris où des frères gémissent sur un grabat ; il leur parle du Dieu de leur première communion qui vient se donner à eux avant qu'ils franchissent les rivages de la vraie patrie. Bon Samaritain, il a pansé bien des plaies ; il a consolé bien des douleurs. Ce temps passé au milieu des pestiférés, c'est un baptême pour les œuvres de zèle qui vont désormais remplir sa vie.

Le 5 octobre 1853, il recueillait la succession de M. Dumoulin, que la mort avait enlevé aux paroissiens d'Yamachiche. On a dit, avec raison, qu'il était

l'homme de la situation : grave, modeste, homme de conseil, poli, mais toujours et partout " prêtre de Jésus-Christ. "

Trente-six ans d'une telle administration lui ont permis de développer les œuvres naissantes de son vénéré prédécesseur et d'ériger l'église paroissiale qui fait l'admiration du touriste. Il mit dans cette construction son âme et son cœur. Le couvent des sœurs de la Providence, une école des Frères, la bénédiction de trois nouvelles cloches qui appelèrent à l'envi tous les anciens d'Ymachiche à revoir une paroisse que leur curé avait faite grande, résumant les derniers actes d'une vie qui, comme tout ce qui est mortel, devra bientôt s'éteindre. Pour des raisons de santé, il entreprit un voyage d'outre-mer, visitant l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie.

M. Dorion qui jusque là avait trouvé un délassement dans l'architecture, la mécanique, la menuiserie, s'éprit tout-à-coup de la peinture. Il trouva dans ses souvenirs de jeunesse les premières notions données par M. T. B. Pelletier, prêtre de Nicolet, il les utilisa et réussit dans des sujets religieux. C'est le jour de l'Immaculée Conception, 8 décembre 1889, que la sainte Vierge vint fermer doucement les yeux de son fidèle serviteur.

Pendant son service, les accords plaintifs de l'orgue, interprète de la douleur publique accompagnaient le chant suivant, composé par M. Nérée Beauchemin :

" Le doux Pasteur a fermé sa paupière
Et son esprit au ciel s'est envolé.
Nous précédant au pays de lumière
Le bon ami de tous s'en est allé.

" Aux sons plaintifs de la cloche sonore
Mêlons un chant d'espoir et de bonheur ;

Le doux martyr qu'un mal cruel dévore
Repose enfin dans le sein du Seigneur.

.....

“ Oh ! dors en paix sous la nef de ton temple,
Sous les parvis de ce brillant autel ;
Ton souvenir nous servira d'exemple,
Le souvenir du juste est immortel. ”

**M. Joseph-René-Léandre Hamelin, et
M. Casimir Hamelin.**

Voici de nouveau deux frères, deux enfants de Ste-Anne qui s'avancent vers le sanctuaire. Leur père, M. Augustin Hamelin, brave cultivateur, n'épargnait ni ses peines, ni son travail pour élever dans l'amour de la prière et du devoir une nombreuse famille. Lorsque ses fils grandirent, le père donna à deux d'entr'eux le bien paternel et alla s'établir à Nicolet, où Léandre et Casimir poursuivirent leurs études. Le premier fut ordonné prêtre le 22 mai 1853, et fut le premier secrétaire de Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières ; cette ville garde un doux souvenir de son trop court passage en ces lieux. En 1863, il fut nommé curé de St-Thomas de Montmagny, et de 1869 à 1891, il exerça les fonctions de chapelain à l'Hôpital-Général de Québec. Ce digne et saint prêtre a depuis donné sa démission ; mais il reste pensionnaire au milieu de la famille religieuse qu'il a guidée dans les sentiers de la perfection, pendant vingt-deux ans. Il y vit entouré d'estime, d'affection et de reconnaissance.



M. l'abbé C. Hamelin.

M. l'abbé J. A. I. Douville.

M. l'abbé N. E. Ricard.

M. l'abbé L. E. Dauth.

M. l'abbé J. E. Tessier.

M. CASIMIR HAMELIN.

Né le 14 janvier 1831, il reçut l'onction sacerdotale à Nicolet le 21 septembre 1856. Nommé vicaire à Ste-Anne d'Ymachiche, il lui arriva une plaisante anecdote qu'il raconte lui-même, en s'en amusant beaucoup. Son frère Edouard, architecte, traversait un jour la paroisse. Il s'arrête dans une concession pour demander quelques renseignements. Comme rien ne le pressait, il s'attarde quelque peu à causer. Il s'avise de demander à ces bonnes gens, qui ne le connaissaient nullement, ce qu'ils pensaient de leur nouveau vicaire. Les uns répondirent : " C'est un excellent prêtre, nous en sommes bien satisfaits. "—Mais une vieille, à la voix grêle, se fait entendre.—" Oui, c'est un bon prêtre, mais ça ne chante pas, ça ne prêche pas, Monseigneur devrait bien n'en plus faire comme lui. "

Depuis 1857, M. Casimir Hamelin est le très estimé pasteur de St-Hippolyte de Wotton ; et les voix et les cœurs de ses paroissiens disent de concert : " Un bon et saint curé comme le nôtre, que Monseigneur nous en donne toujours. "

M. L'abbé Narcisse Edouard Ricard.

Fils de M. Joseph Ricard et de Dame Marie Marthe Rigodio de la Castille, M. l'abbé est né le 25 mars 1826 et a été ordonné prêtre le 27 septembre 1857. Il fut nommé vicaire à Sainte-Anne de la Péra-de, et un an plus tard curé de St-André d'Acton. Véri-

table ministre du Seigneur, bon prédicateur, ce prêtre zélé, généreux, dévoué, travaille avec fruit au salut des âmes. Bien connu pour son esprit anti-libéral, il eut à lutter contre quelques adeptes de ce parti.

Il y a quelques années, M. le curé reçut une faveur insigne de sainte Anne. Atteint d'une maladie de cœur, il voyait ses forces diminuer, sa santé affaiblir de jour en jour. Après avoir eu recours inutilement à la science médicale, il s'adressa avec grande confiance à la bonne sainte Anne. Notre grande Thaumaturge entendit sa prière. M. Ricard fut radicalement guéri. En témoignage de filiale reconnaissance, il plaça dans le sanctuaire de son église, un tableau de sainte Anne. Les paroissiens ont éprouvé comme leur curé qu'il fait bon prier l'aïeule de Jésus.

Depuis le 29 septembre 1870, M. l'abbé Ricard est curé de St-Zéphirin : ses heureux paroissiens entourent ses vieux ans de respect, d'honneur et d'estime.

M. L'abbé LOUIS-ELIE DAUTH.

L'aïeul paternel de M. l'abbé Dauth était Alsacien ; il venait de Strasbourg et se nommait Gaspard. Une fois au pays, il se maria à dame Marie Angélique Tessier, dont il eut douze enfants. L'un d'eux, Gaspard, marié en 1812 à dame Julie Rousseau, fut le père du curé actuel de St-Léonard d'Acton. Dans cette famille modèle vivait retiré du saint ministère, le bon M. Morin, qui termina ses jours dans cette pieuse maison. Le berceau de M. l'abbé Dauth fut béni par cette main patriarcale ; et l'enfant grandit sous les yeux du saint prêtre, qui voyait un futur lévite dans son petit ami. Les pressentiments du vieux prêtre se réalisèrent.

Le 23 septembre 1860, M. Dauth recevait l'onction sacerdotale à Nicolet, en même temps que MM. les abbés J. Beaubien, P. A. Bellemare et J. A. Blais.

Après avoir passé une année à Ste-Geneviève de Batiscan, comme vicaire, il fut nommé curé de St-Valère de Bulstrode et missionnaire de Ste-Clotilde et de Ste-Eulalie.

Appelé, en 1822, à la cure de St-Guillaume d'Upton, il y demeura pendant huit ans. Ayant obtenu un congé, le bon curé en profita pour faire un voyage en Terre-Sainte. Depuis 1891, il est curé de St-Léonard D'Acton et missionnaire agricole du diocèse de Nicolet.

Elle est opportune cette pensée de confier à nos curés le développement de l'agriculture. Nous croyons revoir dans ces prêtres actifs et courageux saint Bernard dans son monastère de Cîteaux, aussi célèbre comme missionnaire que comme docteur. Il y a chez ces apôtres de Dieu une force morale et mystérieuse plus grande que toute la force matérielle dont dispose les gouvernements. Ils sauront entraîner nos braves Canadiens vers le travail, les retenir dans nos campagnes aux vastes et riants horizons, leur en faire aimer le charme et l'air si pur.

Avec sa noble devise : "*Laboremus*" M. Elie Dauth, aidé des hommes éminents qui, dans son comté, ont pris à cœur l'œuvre agricole, peut dire sans orgueil " J'élève un monument ! "

Il a atteint sa 52ème année d'âge et la 35ème de son sacerdoce. Il est avant tout l'homme du devoir et, s'il le faut, l'homme du sacrifice, pour le bien de la Religion et de la Patrie.

Du reste, le dévoué prêtre n'a pas encore vu tous les fruits de sa belle mission : son action se prolongera,

et pour le bien de nos compatriotes, et pour accroître sa récompense au royaume de la rémunération. Nous lui souhaitons, pour son œuvre, la persévérance chrétienne que Madame Swetchine définit " Le Progrès."

Le département de l'agriculture a reconnu son mérite et sa capacité, en l'appelant à faire partie du conseil d'agriculture de la province de Québec.

M. L'abbé Joseph-Elzéar Tessier

Est, depuis 1891, le curé de la belle paroisse de St-Célestin.

Sainte Anne veille sur ce fils né dans sa paroisse le 6 novembre 1836. Il eût pour père M. Gaspard Tessier, et pour mère dame Marie-Anne Lanouette, appartenant tous deux à des familles éminemment chrétiennes, l'honneur du nom canadien-français. Ordonné prêtre à Nicolet, le 22 Septembre 1861, il fut vicaire à St-Thomas de Pierreville, puis à St-David.

Mais la plus grande partie de sa vie s'est écoulée au milieu des paroissiens de St-Germain de Grantham dont il a été le curé pendant 27 ans. Puissent les fruits de son apostolat à St-Célestin être aussi abondants qu'ils l'ont été à St-Germain!

M. L'abbé Joseph-Antoine-Irénée Douville.

Dans les *Grandes Familles françaises du Canada*, nous voyons qu'un officier supérieur du nom de Douville combattait vaillamment à côté de Montcalm, à l'époque des luttes suprêmes. Il existe actuellement

en France une famille de ce nom ; elle a pour devise :
" FAIS BIEN, ON TE NOMME. "

Nous ignorons s'il y a quelques liens de parenté entre ces braves militaires et les ancêtres de M. l'abbé Douville, mais ce qui est certain, c'est que leur devise héraldique lui va très bien.

Préfet des études au Séminaire de Nicolet depuis 1882, M. l'abbé semble avoir sans cesse à l'esprit, sinon pour lui-même, du moins pour la maison d'éducation qu'il représente : " Fais bien, on te nomme. " Aussi le succès a-t-il couronné ses efforts et, sur le champ pacifique des sciences et des lettres, les champions du Séminaire de Nicolet moissonnent force palmes et lauriers. M. Douville s'était préparé à la position qu'il occupe par de fortes études, un long professorat et un séjour de six mois en Europe. Il fit ce voyage en 1876, en compagnie de M. le curé Dorion, dans le but de satisfaire son double amour de la science et de la piété.

La famille Douville est une des plus anciennes familles de Ste-Anne de la Pérade ; elle s'était d'abord établie à Batiscan.

Le premier ancêtre venu au pays, en 1649, se nommait Pierre Morand Douville. Il était l'époux de Marie-Madeleine Grimard, dont il eut onze enfants. Leur second fils, Alexis Morand Douville, contracta alliance, en 1724, avec Marie Joseph Massicotte.

François-Xavier né de ce dernier mariage, épousait, en 1755, Marie-Joseph Gervais ; ils eurent pour fils, Michel, qui se maria en 1791, à Rose Gendron. Ce furent les aïeuls de M. l'abbé Douville.

Le père de M. l'abbé se nommait Pierre-Michel et il avait épousé Marie-Anne Charest, sœur de M. l'abbé Zéphirin Charest, curé de St-Roch.

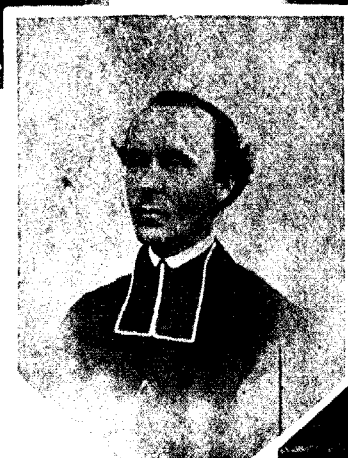
Dieu avait marqué la naissance du futur prêtre au beau jour de la fête d'un apôtre, le 21 décembre 1838, fête patronale de Mgr Cooke qui, au jour commémoratif d'un autre apôtre, le 21 septembre 1862, devait lui donner l'onction sacerdotale. Il eut, ce jour là, pour compagnons d'ordination M. le grand vicaire L. S. Rheault, M. Patrick Quinn, curé de Richmond, et M. Alexis Désaulniers, curé de Stanfold. Entré au Séminaire de Nicolet en 1849 comme élève, M. Douville était ecclésiastique et professeur en 1857. Depuis, sa vie entière s'est écoulée dans l'enseignement. Ses connaissances approfondies en mathématiques, physique, astronomie etc, lui assurent un rang distingué dans le monde savant.

M. L'abbé Jean-Baptiste Marcotte

Né le 27 juillet 1837, est fils de M. Olivier Marcotte et de dame Josephte Gaudry. Ordonné prêtre à Nicolet, le 25 septembre 1864, il fut successivement vicaire à St-Maurice et à St-Grégoire et, en 1866, curé de St-Théodore, où il mourut le 26 avril 1874. Ce jeune prêtre s'était rendu remarquable par sa douceur et sa charité qui au besoin, n'excluait pas la fermeté.

M. L'abbé Venant Charest

Appartient au jeune diocèse de Sherbrooke. Depuis 1888, il a été assistant à la cure de St-Janvier de Weedon, dont il a écrit l'intéressante histoire ; aujourd'hui il est missionnaire agricole du diocèse.



M. l'abbé Venant Chrest.

M. l'abbé J. B. Marcotte.

M. l'abbé Ed. Lallèche.

M. l'abbé J. N. Tessier.

M. l'abbé T. Lallèche.

Il est né le 28 avril 1844 de M. François Charest, et de dame Henriette Gariépy. Il a été ordonné prêtre, aux Trois-Rivières, le 4 nov. 1866.

M. L'abbé Edouard Laflèche

Est le premier ecclésiastique tonsuré par Mgr Laflèche. Il est le fils de M. Hector Laflèche et de dame Esther Nobert. Après son ordination, à Québec, le jour des Saints Anges, en 1870, il fut professeur au Séminaire de Nicolet, puis vicaire à St-Grégoire, à St-David, à St-Norbert et à Arthabaskaville, où il rendit de grands services. Nommé curé de St-Paul de Chester, en 1875, puis de Victoriaville en 1878, il s'est fait une réputation d'administrateur habile et d'homme de conseil. Actuellement, M. Edouard Laflèche est retiré à Ste-Anne, ce qui ne l'empêche pas au besoin d'aider un confrère ou de répondre aux désirs de notre évêque, chaque fois qu'un appel est fait à son zèle.

M. le Chanoine Narcisse Tessier

Est depuis 1890 le très estimé curé de Louiseville. A l'occasion d'une fête grandiose qui eut lieu dans cette ville, le 4 janvier 1894, "Un Paroissien" s'est fait l'éloquent interprète des heureuses ouailles qui vivent à l'ombre de sa bienveillante houlette.

Cet élogieux témoignage fera mieux connaître que notre plume ne le pourrait faire le mérite de ce prêtre distingué. " Nous dirons avec Monseigneur que

“ ce vénérable prêtre est ici l’âme et l’auteur de bien
“ grandes œuvres et qu’il passe parmi nous en faisant
“ le bien à tous les points de vue. Prêtre humble et
“ vertueux, d’une charité inépuisable, conseiller sage et
“ éclairé, Monsieur le Chanoine Tessier est aussi un
“ parfait administrateur, puisqu’en moins de trois années
“ qu’il est au milieu de nous comme curé, outre le ma-
“ gnifique carillon dont il vient de doter notre église, la
“ paroisse a vu surgir un vaste et splendide presbytère
“ et un collège commercial qui pourrait certes très bien
“ cadrer avec les plus beaux établissements de ce genre
“ dans les grandes villes, et cela sans avoir été à char-
“ ge à ses fidèles, et sans qu’il y ait à craindre de dif-
“ ficultés pour l’avenir, si la Providence le conserve à
“ la tête de nos affaires financières.

“ Honneur donc et reconnaissance à M. le curé
“ de la Rivière du Loup ! Puissions-nous lui demeurer
“ toujours attachés comme nous le sommes, et en tou-
“ tes occasions lui prêter main forte comme, je crois
“ pouvoir le dire, la paroisse l’a compris et fait jus-
“ qu’ici. Nous serons sûrs alors, sous son intelligente
“ direction, de marcher dans les voies du bien et du
“ progrès.”

M. Joseph Narcisse Tessier a été ordonné prêtre le 24 septembre 1871, à Nicolet ; il fut vicaire à St-François du Lac et à St-Pierre les Becquets. En 1873, il était appelé aux Trois-Rivières, où il a exercé une grande influence pour le bien. Dix ans plus tard, lorsqu’il quitta la ville pour la cure de St-Léon, il emporta les sympathies, les vœux et les regrets de la population reconnaissante. Monseigneur lui donna une marque de confiance et d’estime en l’appelant, en février 1889, à faire partie du Chapitre de sa cathédrale. Cette nomination lui valut une ovation dans sa paroisse

où les félicitations, les adresses arrivaient au nouveau chanoine sous toutes les formes.

Que pendant de longues années encore, il soit donné à ce vénérable prêtre de travailler à la vigne du Seigneur !

M. L'abbé Joseph-Télesphore Richer-Lafèche.

S'il est glorieux pour un père de revivre dans ses enfants et petits-enfants ; il n'est pas moins consolant pour un vétéran du sacerdoce de voir ses neveux franchir les degrés du sanctuaire et grossir les rangs de la milice sacerdotale. Ce bonheur, Mgr des Trois-Rivières l'a éprouvé et son cœur d'oncle et d'évêque en a été réjoui.

M. Augustin Lafèche, frère de Sa Grandeur, homme distingué, avait épousé dame Desneiges Charest, sœur de M. Charest, curé de St-Roch. De cette union bénie de Dieu naquirent douze enfants. Deux d'entre eux, Télesphore et Edouard se firent prêtres. Le premier reçut l'onction sacerdotale aux Trois-Rivières, la veille de Noël 1876. Ses beaux talents, ses aptitudes remarquables pour les sciences, le signalèrent à son évêque qui le chargea d'enseigner la philosophie au Séminaire des Trois-Rivières. Ce qu'il fit avec succès.

Les vacances du professeur étaient employées très utilement. Une année, il fut dirigé vers une communauté de religieuses Dominicaines à Albany qui demandait un prêtre à Mgr des Trois-Rivières.

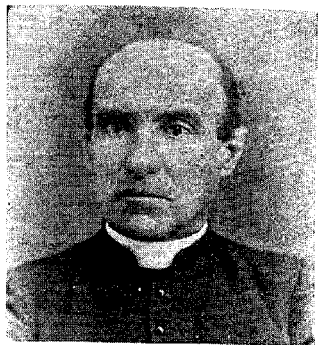
Ces filles de St-Dominique avaient pour supérieure la Révérende Mère Marie de Ricci qui avait

sacrifié à Dieu sa fortune pour élever un cloître. Plusieurs jeunes personnes s'étaient jointes à elle et ensemble, elles se dévouaient aux bonnes œuvres : instruisant les protestantes qui désiraient se faire catholiques, enseignant la doctrine chrétienne aux jeunes servantes et initiant ces dernières à tous les devoirs de leur état.

Les quelques semaines que M. l'abbé Laflèche consacra à cette communauté furent marquées par de si heureux résultats que les bonnes sœurs éprouvèrent un véritable chagrin en voyant arriver septembre qui leur enlevait "l'envoyé de Dieu." Il avait travaillé à plusieurs conversions, et à son retour aux Trois-Rivières, M. l'abbé eut le bonheur d'apprendre que les âmes à qui il avait ouvert les yeux, suivaient l'enseignement de notre mère, la sainte Eglise. Pendant une autre vacance, l'Ange de Dieu avait conduit ses pas vers un centre Canadien des États-Unis.--Là, il trouva un confrère gémissant sur l'apathie des parents à enseigner les prières et le catéchisme à leurs enfants.

M. le professeur de philosophie se fit catéchiste et avec l'approbation du curé, de retour au pays, il vint demander aux Ursulines des Trois-Rivières de vouloir bien aller instruire ces populations chez qui allait bientôt s'éteindre le dernier germe de foi. Il plaida si bien la cause de nos malheureux compatriotes que sa demande fut agréée, et aujourd'hui, Waterville est un des centres les plus catholiques du Maine.

M. Laflèche fut aussi chargé pendant quelques années de desservir l'Hôpital St-Joseph et là comme au Séminaire, il a laissé les meilleurs souvenirs. Son beau caractère, ses manières affables lui assuraient un grand nombre d'amis. A la mort de M. Ed Bois, en 1889, il fut chargé de la cure de Maskinongé. Il y éleva



M. l'abbé J. E. Lafêche.
M. l'abbé O. Papillon.
M. l'abbé G. Laguerre.

M. l'abbé E. Barry.
M. l'abbé A. Dusablon.
M. l'abbé C. O. Baribeault.

à la gloire du Seigneur une des plus belles églises du diocèse et fit aussi construire un beau presbytère.

Aujourd'hui, M. Télesphore Laflèche est le pasteur de St-Frs-Xavier de Batiscan.

M. l'abbé Joseph-Edouard Laflèche

Frère de M. Télesphore, a été ordonné prêtre, dans sa paroisse natale, le 23 mai 1880. Il fut successivement vicaire à St-Thomas de Pierreville, puis à St-Antoine de la Rivière du Loup (en haut.) Il exerce avec zèle, dévouement et succès les fonctions du ministère dans la jeune et florissante paroisse de St-Paulin, où il a été nommé curé en 1887. Il succédait à M. l'abbé Barolet et il sut conduire avec habileté, énergie et persévérance les œuvres commencées par son prédécesseur.

M. l'abbé Eugène Barry

Après avoir été fait prêtre aux Trois-Rivières, le 20 septembre 1885, a travaillé au salut des âmes, dans la province d'Ontario, jusqu'en 1891. Aujourd'hui il se dévoue pour nos compatriotes des Etats-Unis, qui sont heureux de retrouver sur la terre étrangère un prêtre de leur pays. Il est vicaire à Spencer, Etat du Massachusetts.

M. l'abbé Arthur-Odilon Papillon

A fait son cours d'études au Séminaire de Nicolet. C'est dans la cathédrale de cette même ville qu'il a été ordonné prêtre, le 22 juillet 1888.

Après avoir été professeur pendant plusieurs années, il a été envoyé par ses supérieurs comme élève au Collège Canadien à Rome ; il s'y est distingué par ses grands et beaux talents.

M. l'abbé Jean-Marie-Louis-Arthur Dusablon

Fils de M. Prosper Dusablon et de dame Virginie Hamelin, est né le 25 février 1867, jour où Mgr Laflèche recevait la consécration épiscopale. Il a été ordonné prêtre aux Trois-Rivières, le jour de la Visitation de la sainte Vierge, en 1890. Il a ensuite exercé le saint ministère comme vicaire à Ste-Anne d'Ottawa, et aujourd'hui il est à Danielsonville (Conn).

M. l'abbé Joseph-Gaudiose Laquerre

Est né le 12 février 1863 d'une famille aussi pieuse qu'honorable. Elève du Séminaire de Nicolet, il a fait un brillant cours d'études. Le 16 août 1891, il recevait l'onction sacerdotale à Ste-Anne. Depuis, il a exercé le saint ministère comme vicaire à St-Stanislas et à St-Didace.

M. L'abbé O. Baribeau

Ferme, en 1894, la liste des prêtres nés à Ste-Anne de la Pérade.

Ordonné en septembre 1874, il est, en 1895, vicaire à St-Maurice, où il s'initie aux devoirs du saint ministère sous la direction paternelle de M. J. O. Prince, Prévot du chapitre et Curé de St-Maurice.

Le R. Père Eugène Tourangeau,

De la Société de Jésus, peut être compté parmi les enfants de Ste-Anne, car il n'avait que cinq ans lorsque sa famille quitta le Cap-Santé pour s'établir à Ste-Anne, où elle demeure actuellement. Il eut pour père M. Frs-Xavier Tourangeau et pour mère dame Agnès Hardy. Il est né le 21 octobre 1857 et il a été ordonné prêtre le 7 mai 1893. Le R. Père réside au collège Ste-Marie, Montréal.

Parmi les novices de la Compagnie de Jésus se trouve le R. Frère Wenceslas Tessier, né le 20 février 1869. Il eut pour parents, M. Adolphe Tessier et dame Clarisse Tessier.

Nous ajouterons à cette liste les noms des jeunes gens de Ste-Anne qui sont entrés dans l'Institut des Frères du Sacré Cœur :

Gédéon Rompré,	en religion	Frère Irénée,
J. Bte Lebœuf,	“ “	“ Antoine.

George Baribeau,	en religion		Frère Ovide,
Pamphile Baribeau,	"	"	" Albertus,
Bruno Mayrand	"	"	" Bruno,
Arthur Boisvert,	"	"	" Auguste,

M. l'abbé Joseph-Ubald. J. Papillon.

M. l'abbé Joseph-Ubald-Jean Papillon est né le 4 juillet 1866. Ses parents établis dans le fief Sainte-Marie étaient Monsieur Ubald Papillon et dame Marie-Anne Lacroix. Elève du Séminaire de Nicolet, puis plus tard du Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre le 17 août 1890, à Nicolet, par Mgr Gravel. Le jeune prêtre fut vicaire à Ste Monique deux ans, puis à Sainte-Anne de Waterbury, Connecticut, où il est actuellement.

Nous regrettons de n'avoir pas reçu à temps la photographie de M. Papillon, pour lui donner place avec celle de ses confrères.

CHAPITRE XIV.

UN GROUPE VIRGINAL.

Au printemps de ses jours, à la fleur de son âge, elle abandonna tout ; la patrie si douce et les parents si aimés ; elle médita au fond de son cœur et le ciel lui parut plus doux.

(Santol Hymni, 29 Augusti.)

LA paroisse fournissait aussi au cloître de jeunes vierges qui, dans l'immolation, la prière et le dévouement, formaient une chaîne de plus reliant le ciel à la terre.

Religieuses Ursulines des Trois-Rivières.

L'exemple était parti du manoir, Melle Rose de Lanaudière, sous le nom de Mère Ste-Catherine, était entrée aux Ursulines de Québec et avait été nommée assistante du monastère des Ursulines des Trois-Rivières en 1697.

A la date de 1750, une jeune fille du nom de Clémence Ricard, dont le père se nommait Jacques et la mère Françoise Grignon, entra au même monastère. Dans l'humble condition de sœur converse, elle se ren-

dit bien utile, et les annales du couvent gardent fidèle souvenance de la petite Sr Ste-Geneviève.

En 1778, Mère Ste-Angèle faisait profession ; elle était née le 25 avril 1759 du mariage de M. Joseph Richer-Lafèche et de dame Marguerite Bélair. Elle mourut en 1802.

Le 11 octobre 1797, Mère Geneviève Louise Biguez-Nobert prononçait ses vœux sous le nom de Marie des Anges ; elle dut quitter le cloître lors de l'incendie du monastère en 1806, et se retirer pendant seize mois chez les Ursulines de Québec. En passant à Batiscan, elle rencontra sa mère éplorée qui venait des Trois-Rivières, où elle s'était rendue pour porter des secours à sa fille ursuline. Mère M. Des Anges mourut en 1840, âgée de 68 ans.

La co-paroissienne qui suit est encore une de ces modestes violettes qui parfument le parterre de la religion ; elle a nom Sœur Ste-Marthe, et dans le monde elle se nommait Madeleine Tessier. Son père était François Tessier et sa mère, Marie Sauvageau. Elle fit profession en 1813 et alla recevoir la céleste récompense le 11 mars 1847, âgée de 47 ans.

Marie Tharsile Perrin de St-Frs-Xavier, fille de Nicolas Perrin et d'Angèle Hamelin, fut l'un de ces piliers du cloître dont s'honore une maison religieuse. Née en 1796, elle entra au monastère en 1820 et mourut en 1880. Longtemps dépositaire, elle rendit de bons services à sa communauté. La vénérable jubilaire s'estimait heureuse d'être la co-paroissienne de Mgr Lafèche, dont elle avait bien connu la mère.

La mère Angélique Simard de Ste-Scholastique eut pour père Jean Simard et pour mère Angélique Trudelle. Née en 1805, elle fit profession en 1830 et mourut en 1851.

Mère Marie Baribeault de Ste-Marguerite appartient à l'une des plus anciennes familles de Ste-Anne, famille qui a laissé son nom à une île et qui compte encore dans la localité de si bons et si honnêtes chrétiens. Elle était née le 15 mai 1810, du mariage de Joseph Baribeault et de Marie Lanouette. Elle fit profession en 1833 et mourut en 1854.

Mère Marie-Charlotte Tessier de Marie-Anne de Jésus eut pour père M. Louis de G. Tessier et pour mère dame Rose de Lima Laquerre. Elle fit profession le 23 juin 1892. Elle est aujourd'hui missionnaire à Waterville, Maine, où elle se dévoue au salut des âmes, sur un champ de labeur que le Seigneur se plaît à bénir.

Mère Marie de L'Espérance, née Florence Tessier, eut pour parents M. Antoine Tessier et dame Rose de Lima Rouleau. Cette jeune personne, trois mois après sa profession, qui eut lieu le 6 avril 1891, s'offrit spontanément pour les missions sauvages du Montana. Son sacrifice fut accepté et, depuis deux ans, elle vit au milieu de ces populations, dans la mission de St-Ignace. Digne émule de la Vénérable Marie de L'Incarnation, elle travaille avec zèle, aimant son œuvre et s'y dévouant avec ardeur et générosité.

Sr Alice Laquerre de Marie de la Ste-Famille est novice en 1895.

Religieuses à la Congrégation de N.-D. de Montréal.

Sr Ste Marie de l'Incarnation ...née Annie Rocheleau.	
" Ste-Céline	" Marie Leduc.
" St-Clément	" Léa Rocheleau.
" St-Polycarpe	" Marie Charest.

" St-Fabien	née C. Tessier.
" St-Pamphile	" A. Loranger.
" St-Angilbert	" Clotilde Nobert.
" St-Féréol	" Eva Tessier.
" Ste-Marie Ildephonse	" Hélène Vallée.
" Ste-Marie Eugène	" Délia Douville.
" St-Gélase	" Antoinette Leduc.

Sœurs Grises de Québec.

Sr St-Damase	née Louisa Moreau.
" Barry	" Eugénie Barry.

Sœurs Grises d'Ottawa.

Sr Marie du Précieux Sang, née Marie-Anne Lanouette	
Sr Lanouette	" Annie Lanouette.

Sœurs de la Providence.

Sr Amable	née Elise Dorion.
Sr Pierre d'Alcantara	née Adèle Hamelin.
	(Provinciale de la mission d'Orégon.)
Sr Marie-Héloïse Laflèche.	

Sœurs de l'Assomption.

Sr Ste-Cécile	née Délima Laflèche.
Sr Ste-Angèle	née Flore Charest.

CHAPITRE XV.

Sir Antoine-Aimé Dorion,

JUGE EN CHEF.

Prenez bien garde, juges, à ce que vous ferez, car ce n'est pas la justice de l'homme que vous exercez, mais la justice du Seigneur, et tout ce que vous aurez jugé retombera sur vous.

(II *Par.* XIX, 5, 6.)

NOUS nous trouvons en face d'un de ces hommes privilégiés qui ont reçu du ciel des dons remarquables, qui les ont cultivés, qui les ont fait valoir et dont la mémoire reste un honneur pour le pays qui les a vus naître.

Le Juge en chef Dorion naquit à Ste-Anne de la Pérade, le 17 janvier 1818, huit mois avant Mgr Laflèche, son voisin. Il eut pour père Pierre Antoine Dorion, négociant, gentilhomme habile, influent, distingué, qui représenta le comté de Champlain dans la chambre d'Assemblée du Bas-Canada, de 1830 à 1838. La mère du juge en chef se nommait Geneviève; elle était fille de M. Pierre Bureau, représentant du comté de St-Maurice, de 1820 à 1824.

Bientôt l'enseignement des écoles de Ste-Anne parut insuffisant pour l'instruction du jeune Antoine Aimé. Il fut envoyé avec Nérée, son frère aîné, au séminaire de Nicolet, ce foyer de science, cette pépinière de grands hommes, où l'enfant de Ste-Anne retrouva avec l'air embaumé, les beaux horizons de la paroisse natale, des maîtres distingués qui allaient guider ses pas dans les sentiers de la vertu et de la science : ce sont MM. Raimbeault, Léprohon, Harper, Desaulniers. Son cours d'études terminé, il étudia le droit à Montréal sous M. Cherrier, dont il devint l'associé, en 1842. De fortes études légales, une grande capacité, des manières affables et distinguées lui acquirent dès lors une position sociale des plus honorables. Il épousa, en 1848, Melle Trestler, fille du Dr Trestler, de Montréal.

M. Dorion avait manifesté depuis son enfance de vives sympathies pour le parti libéral. Aussi la phalange rouge, qui arborait alors un nouvel étendard, ne tarda pas à l'acclamer pour chef. Son entrée dans la carrière politique date de 1854. Elu député de Montréal, il devint l'allié de M. Brown et, sous son ministère, il accepta le portefeuille des Terres de la Couronne.

Dans ses luttes parlementaires, l'habile tribun rencontrait un adversaire, un lutteur digne de lui : c'était Sir Georges Etienne Cartier. Sa carrière politique est restée honorable : " Son malheur, dit M. L. O. David, a été d'être le chef d'un parti qui n'a pas compris son temps et a montré plus d'ardeur et d'enthousiasme que d'habileté. "

Comme jurisconsulte, il est au premier rang. A la mort du Lieutenant Gouverneur Caron, il fut nommé administrateur, du 8 novembre au 15 décembre 1876.

Sir Antoine-Aimé Dorion parlait l'anglais avec une grande pureté ; qu'il s'exprimât dans cette langue ou en français, son accent n'a jamais trahi sa race. Il était aussi reconnu comme un juge intègre dont les décisions s'imposaient.

Le juge en chef avait six frères et deux sœurs. Nérée, arpenteur, étudia sous M. Bochet. M. Hercule Dorion a été longtemps curé d'Yamachiche, où il est mort entouré de respect et de sympathies. Eugène fut secrétaire-trésorier du conseil de ville de Québec. Elise a longtemps été supérieure du couvent des Sœurs de la Providence de Montréal, et le nom de Sr Amable est connu et chéri du pauvre comme du riche. Céline, restée célibataire, demeurait avec son frère Antoine-Aimé. Wilfred fut nommé juge. Il avait mené une vie chrétienne, et, quoique sa mort ait été subite, on est resté sous l'heureuse impression qu'elle n'a pas été imprévue.

Mgr Laflèche, dont les souvenirs sont toujours vivaces et particulièrement intéressants, nous disait qu'un dimanche, il traversait la rivière, lorsqu'il entendit les cloches résonner avec allégresse. Elles annonçaient que les perles de la rosée baptismale, en tombant sur des têtes chéries, avaient donné des enfants à Dieu, des héritiers à la gloire éternelle et des hommes au monde. Comme le canot se rapprochait de la rive, il vit sortir de l'église un double compérage ; c'était celui d'Edmond et de J.-Bte-Eric Dorion, frères jumeaux.

Ce dernier, à peine adolescent, va se lancer dans la politique et méritera le surnom d'*Enfant terrible*. Rédacteur de l'*Avenir* et du *Défricheur*, il a soutenu des thèses très radicales.

Mgr Laflèche, alors qu'il n'était que grand vicaire, donnait une retraite à l'*Avenir*. M. Eric Dorion en suivit

régulièrement tous les exercices. M. le grand vicaire alla lui faire visite en sa double qualité d'ancien ami et de prêtre et il reçut le plus bienveillant accueil sous l'un et l'autre rapport. Le dimanche, dernier jour de la retraite, M. Dorion contribua généreusement à une collecte faite dans la paroisse pour les incendiés de St-Roch, et il partit ensuite pour Montréal. A une faible distance de sa demeure, il fut frappé d'une maladie de cœur à laquelle il succomba : Il eut cependant le bonheur, à ce moment suprême, de recevoir les secours de la religion.

Dans le cimetière de la paroisse de l'Avenir, les passants peuvent lire sur une pierre tumulaire : " Ici repose J. B. Eric Dorion, surnommé " l'Enfant terrible " décédé le 1er novembre 1866, âgé de 39 ans, un mois et quatorze jours. "

La famille Bureau a aussi joué un rôle assez remarquable dans la paroisse de Sainte-Anne.

Monsieur Pierre Bureau descendait d'une famille normande établie à Lorette. Comme marchand, il réalisa en peu d'années une petite fortune. Pierre Bureau eut deux frères : Michel, charron, parrain de Monseigneur Laflèche, et Jacques, qui s'établit aux Trois-Rivières. Ce dernier fut le père de l'Hon. Jacques Olivier Bureau, membre du Sénat, de M. Napoléon Bureau, avocat, citoyen distingué des Trois-Rivières, de la R. Mère Saint-Henri Supérieure du Monastère des Ursulines de la même ville.

Les fils de M. Pierre Bureau furent Joseph, arpenteur, homme intelligent, spirituel ; — le juge Vallières le prit en particulière amitié ; il aimait les causeries pleines de sel de son vieil ami, — François, qui fut notaire, et Antoine, qui s'adonna à la culture.

CHAPITRE XVI.

DE 1820 À 1830.

Et ce peuple tantôt châtié, et tantôt
consolé dans ses disgrâces, rend
un témoignage public à la Provi-
dence qui régit le monde.

(ROSSUET.)

MONSIEUR Claude Gauvreau avait succédé à M. Morin à la cure de Sainte-Anne. Nommer ce prêtre, c'est évoquer une ombre fugitive, qui n'a fait pour ainsi dire qu'apparaître.

Il avait 25 ans, et il était dans sa troisième année de prêtrise, lorsque le 3 nov. 1821, il se rendit dans sa paroisse. Après avoir pris connaissance des lieux et des faits, il écrit à l'évêque, le 27 janvier 1822 : “ Par
“ un recensement aussi exact que possible que je viens
“ de faire, il se trouve dans Sainte-Anne 326 feux, 2141
“ âmes et 1248 communians.

“ Lors de sa dernière visite, Votre Grandeur avait
“ autorisé les marguilliers à prendre, sur le coffre-fort
“ de la fabrique, la somme de 10,000 livres pour la
“ construction d'un quai devant l'église et d'un canal
“ qui devait égoutter le cimetière. Ces ouvrages ont
“ été faits ; mais ils n'ont coûté qu'environ 6,400 livres ;
“ il reste 3,600 livres que les marguilliers désirent avoir

“ pour entourer le cimetière d'un mur de pierre et lambrisser le rond-point de l'église et les chapelles. ”

Le canal dont il est ici question ne s'était point fait sans opposition. M. Charles Gouin avait intenté un procès à la fabrique, lui réclamant des dommages au chiffre de cinquante louis, parce que les marguilliers René Cadot, Antoine Laquerre, Germain Christophe avaient fait creuser un fossé sur sa terre. M. Gouin avait pour avocat M. Vézina, et la fabrique avait remis ses intérêts à M. de Tonnancourt. Les dommages n'ayant pas été prouvés, M. Gouin en fut quitte pour les frais.

La veille de la St-Pierre, M. le curé Gauvreau était occupé à la décoration du maître-autel, lorsqu'il tomba du haut d'une échelle où il était monté. Sa mort fut instantanée. La consternation fut grande dans la paroisse.

Au mois d'octobre, Mgr nomme M. Joseph Moll, son successeur. C'est un missionnaire qui arrive de Chétican, en Acadie. Il fit en juin 1823, une grave maladie qui coïncida malheureusement avec la visite pastorale de Mgr Plessis.

M. J. Hale, qui avait acheté la seigneurie des héritiers de M. de Lanaudière, invita l'évêque à descendre au manoir. Il y mit beaucoup d'instances ; nous lisons dans sa lettre : “ La maladie du curé doit rendre le presbytère peu convenable pour votre réception. ”

M. Hale était membre du Conseil Législatif, avec le portefeuille de Receveur Général de la Province.

Né dans le nord de l'Angleterre, il se trouvait par alliance parent avec Lord Amhurst, qui signa la capitulation du Canada, à Montréal, en 1760. Il accompagna Son Altesse Royale le prince Edouard, lorsque ce dernier visita notre pays. Retourné en Angleterre, il

revint bientôt avec le titre de paye-maître général des troupes. C'est alors qu'il acheta le domaine seigneurial de Sainte-Anne, où il vécut en bons termes avec tous ses censitaires. Il s'intéressa au bien commun ; et la paroisse lui doit d'importantes améliorations. M. Hale était un de ces employés intègres qui ne sollicitent jamais de faveurs et n'en accordent à personne, mais qui accordent tout ce que leur devoir leur permet à tous indistinctement. A cette probité bien connue, s'ajoutaient une grande libéralité et la noble indépendance du gentilhomme anglais. Il mourut en 1828.

M. Moll se rétablit. L'affaire du canal l'attendait. Il écrit à Mgr Plessis qu'il croit préférable de combler le cimetière plutôt que de faire un canal qui a déjà été creusé deux fois sans succès.

Mgr ne l'entend pas ainsi. Il prétend que ses ordonnances soient exécutées, et sous le plus bref délai. Il est bien surpris qu'on en soit encore à l'indécision, quand l'ouvrage devrait être terminé. Prenant un ton plus radouci sur la fin de sa lettre, il dit : " Si vous désirez que votre évêque vous visite, faites ce qu'il vous dit. "

Vers 1825, il se forma, dans la région de Québec, une bande de voleurs qui dévastaient les compagnes, pillaient les églises et les presbytères. Un enfant de la paroisse de Sainte-Anne s'abanda avec ces malheureux. Aux suppliques de sa mère, qui le conjurait de cesser une vie qui déshonorait sa famille et qui l'exposait aux plus grands périls, le filou répondait : " C'est un bon " métier. Il est vrai que quelquefois on se fait pincer, " mais aussi en d'autres occasions, on a de bons mor- " ceaux, et à bon marché. " Un jour, la police mit la main sur les coupables et l'exil purgea la contrée de leur présence.

Ils n'avaient pas eu le temps de se rendre à Sainte-Anne, où le coffre-fort contenait 1100 louis. M. Moll écrit à M. Demers, V. G. que les paroissiens ont l'intention de renouveler les clochers, de couvrir l'église en fer blanc et d'y poser des paratonnerres. " Elle vient, " dit le curé, d'échapper à l'incendie pour la troisième " fois. Il n'y a pas un mois, le feu prit à la cheminée " par un gros vent de nord-ouest, et de la cheminée à " la couverture. C'était au moment de la messe, le di- " manche. La quantité de monde qu'il y avait sur les " lieux donna la facilité d'éteindre le feu. 12 mai 1826. "

Tout se fit comme il le désirait, mais cela ne l'empêchait pas de répéter son refrain : " Je me déplaïs ici, je m'y ennuie ! " C'est qu'un certain nombre de paroissiens faisaient la vie dure au curé. M. Moll leur fit ses adieux en 1828, il se rendait à Saint-Timothée.

CHAPITRE XVII.

De l'Education—Les Ecoles—Le Couvent de la congrégation de N.-D.—l'Academie des Frères du Sacré-Cœur.

Ceux qui par leurs leçons et leur exemples enseigneront aux autres les voies de la justice, luiront comme des étoiles dans toute l'éternité.

(DANIEL XII,)

APPRENDRE aux générations nouvelles le respect, l'amour des vérités saintes, la joie des choses pures ; ouvrir l'intelligence à la lumière ; inspirer l'honneur, le courage pour ce monde et l'espérance pour l'autre, tel est le noble rôle de l'instituteur. La paroisse de Sainte Anne a presque toujours eu l'avantage d'avoir un de ces hommes ; du moins, elle fut sous ce rapport plus privilégiée que bien d'autres localités. Nous avons recueilli sur le registre paroissial, et dès le commencement de la paroisse, plusieurs noms auxquels était jointe l'appellation de maître d'école.

Ces braves colons avaient compris que distribuer à leurs enfants les bienfaits de l'enseignement chrétien, c'était leur assurer la plus grosse somme de bonheur en cette vie et un héritage que personne ne pourrait leur enlever.

Aussi, lorsque la question des écoles fut discutée à la chambre d'Assemblée en 1824, et plus tard en 1829, il existait depuis longtemps une école au village, près de l'église, et plusieurs autres dans les différentes parties de cette paroisse.

Néanmoins, pour se conformer à la nouvelle loi, les paroissiens élisent tout de suite un syndicat et donnent, pour avoir une maison d'école plus spacieuse, 54 perches de terrain appartenant à la fabrique, " entre le chemin public qui conduit au rapide et à la rivière Sainte-Anne. " Les syndics dûment élus pour l'administration d'une école élémentaire sont MM. Joseph Casimir Dury, notaire, Pierre Antoine Dorion, marchand, Amable Bochet, arpenteur, Antoine Charest et Louis Lanouette, notables habitants.

Les marguilliers pour l'année 1829 sont MM. Frs Bigué Naubert, Louis Richer Laflèche, Archange Rivard-Loranger. La pétition présentée à l'évêque est signée par M. Marc Chauvin, curé, M. Morin, ancien curé, MM. Joseph Lanouette, capitaine, Pierre Noël, Joseph Laflèche, Antoine Douville, Augustin Hamelin, Modeste Laflèche, Pierre Lebœuf, Antoine Laquerre, Joachim Laflèche, Augustin Lanouette, Antoine Fleurant, Dieudonné Hamelin, O. Montreuil, A Trudel, notaire.

Mgr de Québec préfère que la nouvelle maison d'école soit bâtie par la fabrique, plutôt que par cotisations ; les paroissiens désirent qu'il en soit autrement. Nouveau sujet de conflit. Le 29 mars 1829, MM. Dorion et Bochet informent Mgr Panet que leur maison d'école est prête à recevoir l'instituteur et l'institutrice et que M. le curé refuse de la bénir, ainsi que de chanter une messe en action de grâces.

Nous ne savons quelle fut l'issue de cette affaire.

Mais le nom de l'instituteur engagé sous le régime syndical, comme s'exprime M. Chauvin, est M. Hippolyte Carbonnet de Beaumanoir, à qui Mgr Plessis avait donné des certificats d'instituteur d'école primaire. Son histoire nous a été conservée de la manière suivante. En 1838, M. Léon de Beaumanoir, major de cavalerie en retraite, au Mans, département de la Sarthe, écrivait à l'évêque de Québec pour avoir des nouvelles de son frère, qui ne donnait plus signe de vie depuis 1831. M. Cazeau, avec sa bienveillance habituelle, prit tous les moyens possibles pour retrouver le gentilhomme perdu. M. Bochet, son compatriote, dit qu'il n'a enseigné qu'un an à Sainte-Anne, ses idées ayant une tendance républicaine, puis qu'il s'est dirigé successivement vers St-Jean Deschaillons et Château-Richer. Il rencontrait, dans cette dernière paroisse, un Français et un ami dans la personne du Dr Lamoureux.

M. Chauvin qualifie M. de Beaumanoir " d'être fort ambulant, pour ne pas dire un chevalier errant dont il est bien difficile d'assigner le domicile.

" Dans ses besoins extrêmes, le chevalier dessine des paysages qu'il débite le long des côtes. Peut-être comme ancien capitaine de Napoléon, aurait-il senti son ardeur martiale se réveiller à l'époque des troubles, jusqu'à aller prendre du service dans l'armée de McKenzie. "

Le Dr Lamoureux vient à son tour : " J'ai connu les deux frères Carbonnet au collège Pont-le-voy, où j'ai été élève. Ils en sont partis jeunes encore. A Sainte-Anne, en 1831, je l'ai parfaitement reconnu pour l'aîné des deux frères.

" J'ai retrouvé en lui un compatriote, un condisciple, un ancien ami d'enfance. Nous parlions souvent

de nos anciennes connaissances. Comme moi, il était malheureux sur la terre étrangère. Je n'ai pas besoin de vous dire ce qui se passait en moi. Je le voyais avec un plaisir mêlé d'amertume. Son état de dénûment me faisait peine ; je ne pouvais le soulager. J'ai reçu M. Carbonnet de B. chez moi, à Machiche, en 1832 ou 34. Il n'avait pas de nouvelles de sa famille, peut être n'avait-il pas le moyen d'affranchir ses lettres.

“ Je désire de tout cœur que M. Carbonnet retrouve, au sein de sa famille et de sa patrie, une existence plus conforme à sa naissance et à la vie de ses premières années.

“ Les Messieurs Carbonnet avaient un oncle qui était l'intime ami du général Moreau. Nous avions en même temps, au collège Pont-le-voy, les deux frères Hulot, beaux-frères du même général. Vous pourriez trouver quelques particularités sur M. Carbonnet dans les mémoires de M. Bourienne, secrétaire intime de Napoléon et son ami d'enfance, à l'école militaire de Brieune. ”

M. Michel Dostie, notaire de la Beauce, ayant lu l'avis publié sur le *Canadien*, par M. Cazeau, donne les renseignements suivants :

“ J'ai donné l'hospitalité à M. de Beaumanoir, à St-Joseph de la Beauce, pendant une couple de jours ; il se rendait à Québec pour demander du secours à Mgr Panet. Quelques jours plus tard, il passait aux Etats-Unis, par le Chemin du Kénébec, ce que je n'ai pas de peine à croire ; vu que M. J.-Bte Ponsant, décédé l'hiver dernier à St-Joseph, m'a souvent répété qu'étant *foreman*, en l'été 1836, pour les travaux du *railroad* pour Bangor à Stillwater, en l'Etat voisin du Maine, il eut lieu d'y connaître M. de Beaumanoir, qui y faisait le rôle d'ingénieur subalterne, sous le nom polonais de

Jankeymery. Il lui avait entendu dire qu'on verrait au Canada des choses extraordinaires, qu'ensuite il retournerait dans son pays. Il m'est resté dans l'esprit que l'individu en question était un espion, car sous un costume ridicule, il cachait un grand génie et un grand courage. S'il m'était permis de révéler ses entretiens privés, vous ne penseriez pas autrement. C'était un révolutionnaire fieffé, un grand admirateur de Napoléon qu'il avait servi, disait-il modestement, en qualité de sergent, dans la vieille garde impériale. D'après sa haine contre Messieurs les prêtres français réfugiés en Canada depuis 1792, surtout contre les Sulpiciens de Montréal, je l'ai soupçonné, en octobre dernier, d'avoir écrit dans le *Populaire* la lettre de José à mon oncle Jean-Baptiste: " En 1840, le Canada nagera dans le sang. Avec la fin de la dynastie des vieux cheveux blancs du collège, commencera le règne de la liberté.

(Signé,)

" RÉPUBLICANA. "

" M. de Beaumanoir trouvait les prêtres canadiens plus charitables à son égard que ses compatriotes ; il en exceptait M. Desplantes. Je ne dois pas omettre qu'il m'a souvent dit que s'il assistait à une révolution au Canada—ce qu'il espérait voir bien vite—il enverrait ces prêtres, au moins il ferait tout son possible pour les envoyer *ad patres*.

" Si je suis parvenu à connaître les sentiments intimes du prétendu Jankymery pour être ceux de M. de Beaumanoir, ce n'a été que parce que j'avais gagné sa confiance, en ne le contrariant point, en me piquant de la plus grande politesse à son égard. Dans la Beauce, les habitants le regardaient comme un espion. Il faisait profession, tantôt de faire l'école dans les concessions, tantôt de peindre les meubles, tantôt d'affiler les ra-

soirs. Je puis dire qu'il avait parcouru le Canada en tous sens, en observateur moral et politique. J'ai été tenté de croire plusieurs fois que les fameuses lettres de la correspondance canadienne étaient de lui. (15 juin 1836.) ”

Deux ans plus tard :

“ Depuis les tristes événements politiques survenus au pays, j'ai toujours cru que M. de Beaumanoir était l'un des anneaux d'une longue chaîne fabriquée pour révolutionner le Canada. Depuis les dernières nouvelles données, il vit toujours sous l'incognito, dans le Maine, étant beaucoup affectionné aux Canadiens qui ont émigré dans cette partie des Etats-Unis. ” 24 juillet 1838.

Ce fut le Dr Lamoureux qui eut le plaisir de retrouver l'ami perdu. Il annonce à M. Cazeau : “ M. de Beaumanoir est arrivé hier, le 24 avril 1839, chez moi, à la nuit tombante, sans avoir jamais eu connaissance des recherches qu'on a faites sur lui. Je lui ai remis votre lettre. Je vous l'envoie. Je me trouve heureux d'avoir été le premier à lui annoncer une nouvelle qui doit changer son existence en mieux. ” Puis, M. Cazeau rapatrie le pauvre étranger, il écrit au major de cavalerie “ sa joie de cet événement qui va mettre fin aux maux que son frère a endurés sur la terre étrangère. ”

Nous nous sommes attardé à suivre M. de Beaumanoir ; revenons à l'école où nous trouverons M. Craig-Morris installé comme instituteur... Il a de la capacité, mais il est d'une rigidité à faire trembler tous ses écoliers. Mgr Laflèche raconte que lorsqu'il eut atteint l'âge de cinq ans, son père le conduisit à l'école. Sans se douter qu'il recevait un futur évêque, le maître assigne à l'enfant une place vacante, au bout d'un

banc. Les pieds du bambin ne touchent pas à terre ; après un certain temps, ennuyé de cette immobilité complète, il hasarde de siffler. Le maître s'avance vers lui et lui donne un fameux soufflet. — “ Je me dis en moi-même, ajouta Mgr : Il ne faut pas siffler ici, “ et ça été mon seul et unique essai dans le genre. ”

Cet instituteur sévère pensionnait dans la famille Laflèche. Mgr dit qu'il fallait voir le maintien respectueux qu'il exigeait à table de la part des enfants.

Un veillard, nommé M. Julien, habitait un appartement contigu à la maison d'école—ce bon vieux était un ami de Mgr. Un soir, au sortir de la classe, il eut connaissance que le magister, amateur déclaré de la férule, voulait corriger son petit ami. Il se présente pour recevoir les coups à la place de l'enfant, pensant que Craig lui ferait grâce. Mais le vieillard se sentant frappé, s'élance sur son adversaire ; pendant ce temps, l'enfant s'échappe, et de la fenêtre, raconte Mgr, “ je pus voir la scène amusante des deux vieux se poursuivant autour du poêle. ”

Un autre jour, un jeune Lanouette, sorti de l'école depuis peu, se trouvait dans une réunion où était aussi M. Craig Morris. Comme son ancien élève gardait sa tuque sur sa tête, le maître lui dit de se découvrir. Le jeune homme eût sans doute obéi. Mais de tous côtés, il entend chuchoter à ses oreilles : “ Ne l'écoute pas ! Ne l'écoute pas ! ” Alors, il se raidit et annonce qu'il n'obéira pas ! L'instituteur saisit la tuque et la jette dans un four brûlant qui se trouvait à quelques pas de là.

MM. Pendergast, O'Donnell, mort à 100 ans, Blot, Loranger, Tancrède Dubé, Lemaitre, Cyrille Lacombe, Casimir Laquerre ont tour à tour tenu l'école de la paroisse.

Melle Buttler, décédée chez M. le Curé Bochet, a aussi enseigné bien longtemps dans la paroisse. Elle était extrêmement gaie et cette heureuse disposition, elle l'a conservée jusque dans sa vieillesse. Agée de 80 ans elle s'enveloppa, un soir d'automne, d'un drap blanc et se mit à l'entrée de l'église pour faire peur au jeune homme chargé de sonner l'Angelus.

Aujourd'hui, neuf écoles sont fréquentées par les enfants des concessions. Comme on le voit, cette paroisse ne marche pas dans les ténèbres. On ne saurait trop louer l'initiative pleine d'action de son zélé pasteur, aidé par des commissaires élus par le peuple.

Mais un instituteur distingué entre tous et qui est aujourd'hui conservateur du musée de la province est

M. Dominique St-Cyr.

Sa longue expérience faisait de lui seul
un corps enseignant.

(M. de Salvandi, parlant de Mgr Dupanloup.)

M. Dominique St-Cyr dirigea l'école du village de Sainte-Anne de la Pérade depuis le 1er août 1850 jusqu'au 30 juin 1876.

La paroisse avait en lui un professeur distingué. L'enseignement fut sa vocation, il y entra avec goût, s'appliqua chaque jour à acquérir de nouvelles connaissances et finit par devenir un savant. Aujourd'hui un article signé de son nom fait autorité dans notre monde scientifique. Ses écrits sur l'histoire naturelle sont consignés dans ses rapports comme conservateur du musée de l'Instruction publique (1886-90) ainsi que dans le *Naturaliste Canadien*. Digne collaborateur de l'abbé Provancher, il a fait faire de grands progrès à la flore Canadienne, et la zoologie ne lui doit pas moins.

Pendant huit ans, il fut secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne. Ce fut pendant qu'il était dans l'exercice de cette charge que fut construit le beau pont sur la rivière Sainte-Anne.

Telle était la confiance que l'on avait dans M. St-Cyr, qu'en 1875 il fut vivement sollicité de se laisser porter candidat pour le Comté de Champlain. Il fut élu ; et réélu en 1878, cette fois avec une majorité de 566 voix.

Une mesure d'utilité publique que nous lui devons est d'avoir fait incorporer, en 1878, la compagnie du Chemin de fer du Saint-Laurent et des Basses-Laurentides. A l'expiration de son mandat, en 1881, il abandonna l'arène politique pour le champ de la science. Ayant créé un musée provincial, il en fut nommé conservateur en 1886. Faire l'éloge des collections scientifiques qui sont entassées en ce lieu, c'est écrire une page de la vie de M. St-Cyr qui consacre à cette œuvre nationale son temps, sa science et son énergique persévérance.

A l'exposition provinciale de 1887, le musée a remporté dix-sept prix.

Ses voyages d'exploration sur les côtes et dans les îles du Golfe St-Laurent, ainsi qu'au Labrador, lui ont fourni l'heureuse occasion d'enrichir le musée d'intéressants et nombreux spécimens.

Si nous avons un vœu à émettre, c'est que pendant de bien longues années encore, M. St-Cyr puisse continuer son œuvre de prédilection.

Sainte-Anne le compte au nombre de ses enfants, bien qu'il soit Nicolétain ; et lui, à son tour, aime cette paroisse, où il a rencontré une population intelligente, studieuse, et d'honorables sympathies.

Le Couvent des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Dans un beau et vaste local de 100 pieds sur 54, à l'ombre du saint lieu, tous près de la rive, où une fraîche brise apporte les parfums embaumés des îles, se voit le couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Depuis 1855, six religieuses donnent aux jeunes filles de la paroisse cette éducation chrétienne, cette instruction solide que l'on retrouve dans toutes les maisons de la Vénérable Marguerite Bourgeois.

En 1847, M. Elzéar Méthot, célibataire, riche marchand du lieu, mourait, laissant un héritage de plusieurs mille louis. Par un article de son testament, il léguait trois cents louis pour un couvent. Le nom de ce bienfaiteur doit être cher aux paroissiens de Sainte-Anne ; par son initiative a été commencée une œuvre qui a rendu d'importants services à la localité, qui a fait fructifier dans les âmes les dons du bon Dieu et qui continue encore d'être l'honneur de la religion et la gloire de la paroisse.

Cent quarante élèves en moyenne, dont une quarantaine de pensionnaires, fréquentent actuellement les classes et entourent leurs maîtresses de cette respectueuse vénération, de cette affection filiale dues à celles qui leur donnent la vie de l'intelligence.

Mais ce ne sont pas les enfants seulement qui rendent justice à ces bonnes et dévouées religieuses ; les mères de famille ne voient pas sans émotion la maison d'éducation, l'asile béni où elles ont puisé les moyens pratiques d'accomplir fidèlement et chrétiennement

leur mission. Toute la paroisse aime le couvent, où depuis cinquante ans, sont venues s'immoler de nombreuses vierges. L'apostolat de l'enseignement, pour être obscur et modeste, n'en est pas moins méritoire aux yeux de Dieu ; et avec la bénédiction céleste, ces dévouées éducatrices recueillent ici-bas l'estime, le respect et la reconnaissance d'une population éclairée, en attendant le jour des divines rémunérations.

La première Supérieure qui ouvrit les classes en mai 1855 et gouverna la maison pendant quinze ans, portait le nom de Mère Ste-Angèle ; elle eut pour collaboratrices les Sœurs St-Colomban et St-Maximin. Mère Ste-Ildephonse, supérieure actuelle, est aussi à la tête de la mission depuis quinze ans.

M. le curé Bochet, qui a toujours une parole d'éloge pour ses religieuses, nous écrit : " La maison est très salubre ; on n'y voit jamais de malades ; on y envoie les sœurs les moins fortes et dans quelques semaines, elles supportent les fatigues de l'enseignement on ne peut mieux. "

Cette œuvre d'un demi-siècle, ainsi bénie et protégée, ne peut que continuer à prospérer, et c'est le vœu de toutes les âmes qui comprennent la noble pensée du Cardinal Manning : " L'école est strictement une cour du temple, un portique en dehors du sanctuaire ; elle ne peut être séparée de l'Eglise. Elle a été créée par l'Eglise, et l'Eglise l'a créée pour remplir sa mission envers ses propres enfants. L'Eglise ne peut céder à aucun pouvoir sur la terre la formation de ses enfants et la direction de ses écoles. "

L'Académie des Frères du Sacré-Cœur.

Au commencement de ce siècle, après la révolution française qui avait mis à néant, dans l'ancienne mère patrie, les choses saintes, les pratiques du culte, l'enseignement religieux, Dieu suscita plusieurs saints qui ranimèrent l'étincelle du feu sacré caché sous la cendre. M. L'abbé Coindre, fondateur des Frères du Sacré-Cœur, fut un de ces hommes selon le cœur de Dieu. " Ses fondations, nous dit son biographe, revêtues du caractère des œuvres divines, l'ascendant et la force de sa parole sur les âmes, sa piété modeste, ses aptitudes solides et variées, tout avait fixé sur lui l'attention du clergé, lui avait valu l'estime et la confiance des prélats de France. " Son éloquence a été comparée à celle de Bridaine ; on disait de lui : " Non seulement il donne des fleurs, mais encore des fruits. "

Les œuvres nées de sa piété et de son cœur sont les missionnaires du Sacré-Cœur, la Congrégation des religieuses de Jésus-Marie, le petit séminaire de Monistrol, pépinière de la milice sacerdotale, ainsi que celle des écoles, qui a grandi et prospéré.

Depuis la mort du Fondateur, arrivée en mai 1826, l'institut a passé par des épreuves et a vu des jours critiques, sceau immanquable des grandes œuvres. Puis, il est entré dans une phase florissante. Le siège de la maison-mère est en France, à Paradis, près le Puy (Haute-Loire.)

En 1846, les Frères du Sacré-Cœur furent invités à traverser les mers et à venir implanter dans le Nouveau-Monde un rameau de cet arbre qui abrite les jeu-

nes générations. Aujourd'hui, les Etats-Unis et le Canada bénéficient également de leur fructueux apostolat.

La ville d'Arthabaska vit avec bonheur arriver dans ses cantons une colonie religieuse, faveur qu'elle avait sollicitée par l'entremise de Mr P. H. Suzor, V. G. de Nicolet, alors curé de St-Christophe, sur la recommandation de Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières. Le noviciat, où se forment dans l'étude et la prière les jeunes aspirants à la vie religieuse, est très prospère.

C'est de ce lieu que, sur l'invitation de M. Dupuis, curé de Sainte-Anne, les Frères du Sacré-Cœur, sous la conduite du R. F. Symphorien, Directeur, vinrent prendre, en 1877, l'école paroissiale du village. Par esprit d'abnégation, ils acceptèrent un local insuffisant, l'ancienne maison d'école ; mais après un séjour de sept ans, vu l'exiguité du lieu, ils furent obligés de se retirer. Lorsque la paroisse eut bâti un magnifique établissement, ils sont revenus. Trois années s'étaient écoulées depuis leur départ. Quatre frères, y compris le R. Frère Théodomir, Directeur, donnent actuellement l'enseignement à 110 élèves.

Le bien procuré par les Frères du Sacré-Cœur ne se limite pas à la paroisse, mais il s'étend à toute cette région. Que de vocations religieuses ont été suscitées par la présence des Frères dans la localité ! De bons et vertueux jeunes gens, venus spontanément de Ste-Geneviève, de St-Prosper et des paroisses environnantes, se sont dirigés vers le noviciat des Frères, où, comme le dit un vénérable prélat : " Ils se préparent à une mission élevée, délicate et difficile. Leur tâche comprend des obligations multiples, et impose un dévouement de tous les jours. Aux connaissances nom-

breuses qu'exige la science pédagogique, il leur faut unir l'abnégation la plus complète. Ils ne doivent être inférieurs à aucun des instituteurs laïques pour l'instruction et s'efforcer de leur demeurer toujours supérieurs par la sainteté de la vie. "

Un jour, ces jeunes gens sortiront de ce moule de la vie religieuse, l'âme tout embrasée au contact des flammes d'amour du Sacré-Cœur de Jésus, brûlant du zèle de l'apostolat et du sacrifice, et à l'ombre de l'étendard de la société : " LE SACRÉ-CŒUR, " ils poursuivront leur œuvre de prosélytisme auprès de la jeunesse ; ils trouveront dans leur humilité, formée sur celle de Jésus doux et humble de cœur, assez d'abnégation pour s'enfermer dans l'air méphitique d'une école, pour y vivre inconnus, ignorés, toujours dévoués, souvent méconnus et payés d'ingratitude. Mais le religieux, qui n'attend sa récompense que d'en haut, sait bien que la semence jetée dans des cœurs d'enfants bien nés ne périt pas ; elle lèvera tôt ou tard et produira cent pour un.

Continuez, vaillants éducateurs de la jeunesse, votre œuvre nationale et religieuse ; répandez dans les écoles primaires de notre beau pays ces solides notions du beau, du vrai et du bien.

CHAPITRE XVIII.

M. l'abbé Marc Chauvin, curé de Sainte-Anne de 1830-1840.

Allez, enseignez... Sauvez les âmes.
(MATH., XXVIII, 19 ; JEREM. XLVIII, 6.)

LORSQU'EN 1828, Mgr Signay confiait la paroisse de Sainte-Anne à M. Marc Chauvin, il lui assignait un poste de confiance, espérant que le jeune curé parviendrait, à force de prudence, de charité et d'union, à maintenir la paix dans ce milieu assez tourmenté. A son arrivée, M. Chauvin trouva la population bien disposée à son égard ; il rencontrait des cœurs généreux et dévoués, et les affaires de la fabrique étaient en bon état. Il s'appliqua à donner plus de solennité au culte et, pour cela, il commanda des ornements pour une somme de 120 louis. M. Turgeon, alors jeune prêtre, s'occupa de cet achat. La satisfaction des paroissiens fut grande quand, aux jours de fêtes de première classe, ils voyaient leur curé revêtir de magnifiques ornements de drap d'or.

En octobre 1829, on annonce de Québec, au curé, l'arrivée de l'*Ottawa* ayant à son bord la cloche achetée pour la paroisse ; elle était du poids de 678 livres, et elle avait coûté 87 louis et cinq chelins.

M. Charest dit qu'il a intéressé le seigneur Hale à contribuer à cette dépense et qu'il l'a trouvé bien disposé. Il ajoute que c'est un digne homme.

Voici que Sainte-Anne va se partager ; c'est un premier pas de fait pour former plus tard la belle paroisse de St-Prosper. Une pétition signée par MM. David Trudel, capitaine de milice, Pierre Ricard, Laurent Lefebvre, François Trudel, Ignace Frigon, François Jacob, etc. est présentée à Mgr Signay, en janvier 1833, demandant d'être réunis à Ste-Geneviève, vu la difficulté des chemins, une rivière à traverser etc.

A l'époque de l'insurrection de 1837, l'effervescence des esprits était telle que bien peu de personnes échappèrent à l'agitation politique.

Papineau avait ses chauds adeptes et les bureaucrates formaient le parti opposé.

Les premiers ne voyaient dans les actes de leur curé que des empiètements sur les droits de la fabrique etc. etc.

De là protestations contre l'illégalité de telle et telle assemblée. M. Chauvin ne fut point exempt de ces taquineries.

Dans une certaine circonstance, le Dr Drolet, grand admirateur de Papineau, soutenait ses opinions politiques dans une thèse contre le bedeau Grandmaison, bureaucrate reconnu. La discussion avait lieu chez M. Joachim Laflèche, en face d'un feu de cheminée. Des mots on en vint aux coups et le Dr jeta son adversaire sur les tisons enflammés. La chanson dit :

- 1 -

Une petite affaire
Circule et fait du bruit,
On ne peut plus s'en taire,
Tout le monde en rit.

- 2 -

Cette histoire drôlette
Eut lieu en Grandmaison.
Bravo au plus adroite !
Hourrah ! pour le poltron.

- 3 -

C'est un apothicaire
Qui empoigne notre bedeau,
Qui sur certaine affaire
Parlait un peu trop haut.

- 4 -

Le renverse en arrière
Le dos sur le charbon,
Jurant par le tonnerre
Qu'il brûle la maison.

- 5 -

Le bedeau en colère,
Sentant sa peau grillée,
Gigotant du derrière,
Sort de la cheminée.

- 6 -

Frappa sur les lunettes
Du pauvre médecin.
Qui en fit dix courbettes,
Criant à l'assassin !..

- 7 -

Qu'il était beau de voir
Ces deux pauvres champions
Se disputer victoire
Barbouillés de charbon !

- 8 -

Ils devraient, ce me semble,
Être en meilleure union,
Car ils exercent ensemble
La même profession.

En mars 1840, M. Chauvin avait donné sa démission qui fut acceptée à l'automne. En attendant, il aida aux paroissiens de St-Casimir à prendre les moyens de bâtir une église ; il s'occupa activement de la belle œuvre de la Propagation de la Foi qui comptait, dans la paroisse, douze sections. Au mois de mai, Mgr Signay, qui connaissait le mérite de M. Chauvin, lui offrit la cure de la Baie St-Paul, avec le titre de grand-vicaire. L'humilité de ce dernier brille ici dans tout son éclat. Il répond à son évêque qu'il ne sait s'il convient au nouveau poste ; il proteste de son respect et de son obéissance ; mais les tristes fruits de son apostolat à Sainte-Anne lui font de la peine et il semble redouter l'exercice du saint ministère. " Les missions, de la Colombie m'eussent plus souri que cette cure. Je vous avoue, Monseigneur, que c'est d'un pas mal assuré que j'escaladerai les caps de la Baie ; mais n'importe *Facta est alea*. Que la volonté de Dieu soit accomplie ! S'il veut que je sois là je ne veux pas être ailleurs."

Pendant seize ans, il cultiva cette partie de la vigne du Seigneur. Atteint par la maladie, il se retira, en 1856, à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il mourut le 14 octobre 1862, âgé de 67 ans.

CHAPITRE XIX.

M. l'abbé Michel Marie Brien, curé de Sainte-Anne de 1840-52.

Honorons ces hommes de charité et de
miséricorde, dont les pieuses œu-
vres subsisteront toujours.

(ECCLII. XLIV, 10).

MONSIEUR l'abbé Michel-Marie Brien dit Du-
rocher était curé de St-Léon-le-Grand lors-
que, le 12 septembre 1840, Mgr Signay le nomma curé
de Sainte-Anne. Sa Grandeur lui souhaite de rencon-
trer dans sa nouvelle destination tout le contentement
possible. M. Brien avait été pendant neuf ans profes-
seur de rhétorique au Séminaire de Québec. C'était
un prêtre savant, un bon esprit, se rendant prompte-
ment compte des situations les plus difficiles.

Les faits importants qui perpétueront dans la pa-
roisse de Sainte-Anne le passage de ce prêtre éminent
sont : l'agrandissement du cimetière, l'extension de
l'œuvre de la Propagation de la Foi, une relique de
sainte-Anne donnée par Mgr Turgeon, la construction
des églises de St-Casimir et de St-Prosper, la répara-
tion et l'agrandissement du quai ainsi que le rétablisse-
ment du pont.

Avec l'assentiment des paroissiens, M. Brien agran-

dit le cimetière de 100 pieds par 68 et en rendit le drainage facile.

Ce terrain appartenait à M. Paterson, qui le vendit à 6 sous du pied.

C'est là que dorment les générations de deux siècles. Elles reposent à l'ombre de la croix, et près de leurs tombes chéries, on vient pleurer et prier. Heureuses les populations qui gardent vivace le souvenir de ceux qui ne sont plus ! On voit dans ce cimetière, de petites tombes d'enfants, anges qui ont eu des ailes et se sont envolés prématurément ; plus loin, des épitaphes de jeunes filles qui, semblables à des boutons de rose, n'ont fait qu'entrouvrir leur corolle et sont allées s'épanouir au paradis ; des pères, des mères de famille enlevés à l'affection de leurs enfants ; des vieillards qui n'emportent avec eux que le trésor de leurs bonnes actions, les adieux de ceux qu'ils ont aimés et qui passeront à leur tour. Oh ! le champ de la mort, où le silence dit de si grandes choses, donne une belle leçon de philosophie ; la note de la douleur qu'on y entend résonne longtemps dans nos cœurs.

“ Ah ! c'est qu'il faut parfois à la faiblesse humaine
Bien des mois pour apprendre à dire un tel adieu,
Et contempler enfin, sur la tombe sereine,
Le sourire de Dieu. ”

(MARIE JENNA.)

L'œuvre de la Propagation de la Foi était fortement encouragée dans la paroisse. Une année, la collecte atteint le beau chiffre de 60 louis ; en 1842, elle était de 37 louis. Le curé demande au secrétaire de l'œuvre deux douzaines d'exemplaires du *Rapport des missions*. “ Ce sera tout au plus, ajoute-t-il, suffisant pour les chefs de section. ”

La paroisse donnait à l'œuvre non-seulement de l'argent, mais aussi ses enfants. C'est vers cette époque

que Mgr Laflèche se dirigeait vers le Nord-Ouest. Au prix de quels sacrifices ?.....Le jeune missionnaire l'a écrit, dans un épanchement intime, adressé à son meilleur ami. " Ah ! mon cher Thomas, remercie Dieu pour moi de ce qu'il ne m'a pas laissé succomber sous les efforts qu'il m'a fallu faire pour rompre les liens de la chair et du sang, et surtout de l'amitié qui me retenait encore si puissamment attaché, lorsqu'il m'a appelé à la vie de missionnaire, "

Un mois avant l'ordination de Mgr Laflèche, le curé de Sainte-Anne écrivait à Mgr Turgeon : " Votre Grandeur apprendra avec intérêt, sans doute, que l'œuvre de la Propagation de la Foi est en progrès ici. Mardi dernier, jour de la St-Frs-Xavier, une messe solennelle a été chantée en faveur de l'œuvre. Dès la veille, mes confrères voisins étaient venus pour entendre les confessions, et le lendemain, 300 membres de la Propagation approchaient de la sainte table. .

Une quête faite dans l'église, pendant la messe, a produit au-dessus de six louis ; et quelques dizaines de membres ont été ajoutés aux anciens. Puisse se soutenir longtemps le zèle qu'a montré la paroisse dans cette circonstance ! " (11 déc., 1843.)

Dès 1805, M. McNeider, marchand de Québec, avait donné une terre pour construire une église pour la future paroisse de St-Casimir. Cette terre était à une douzaine d'arpents de la rivière Sainte-Anne. Plus tard elle fut vendue pour acquérir une autre terre, sur la rivière Sainte-Anne même. M. Brien desservait les deux paroisses ; il était donc également intéressé. Aussi est-ce un beau spectacle que la fraternité qui existe entre ces deux centres. A Sainte-Anne, on prie l'évêque de vouloir bien permettre de donner et prêter l'argent de la fabrique pour la nouvelle église. Plus tard, M. le

curé demande que les secours de la Propagation de la Foi, fournis par ses ouailles, soient donnés pour aider à bâtir l'église de St-Casimir.

En 1846, une partie des habitants du domaine de Ste-Marie voulurent, eux aussi, construire un temple au Seigneur. Trois ans plus tard, leur vœu était réalisé et la cérémonie de la bénédiction répandait joie et allégresse parmi cette heureuse population.

En février 1841, M. Brien était invité ainsi que tous les prêtres du district à se réunir aux Trois-Rivières, chez M. Cook, V.-G. qui voulait leur procurer l'avantage d'entendre la prédication éloquente de Mgr de Nancy. M. Brien surnomme l'évêque missionnaire "le nouveau Chrysostôme" et parlant de ce prélat distingué, il dit : "*Nunquam locutus est homo, sicut homo ille.*"

La même année, on rétablissait le pont qui avait été construit vers 1836. La réparation et l'agrandissement du quai attirèrent aussi toute l'attention du curé. On s'en occupa surtout en 1847. C'est ainsi que rien ne se faisait dans la paroisse que par l'initiative de ce prêtre dévoué qui ne voulait que le plus grand bien.

L'une des consolations de M. Brien, pendant l'exercice de son ministère, fut de recevoir de Mgr Turgeon une relique de sainte Anne.

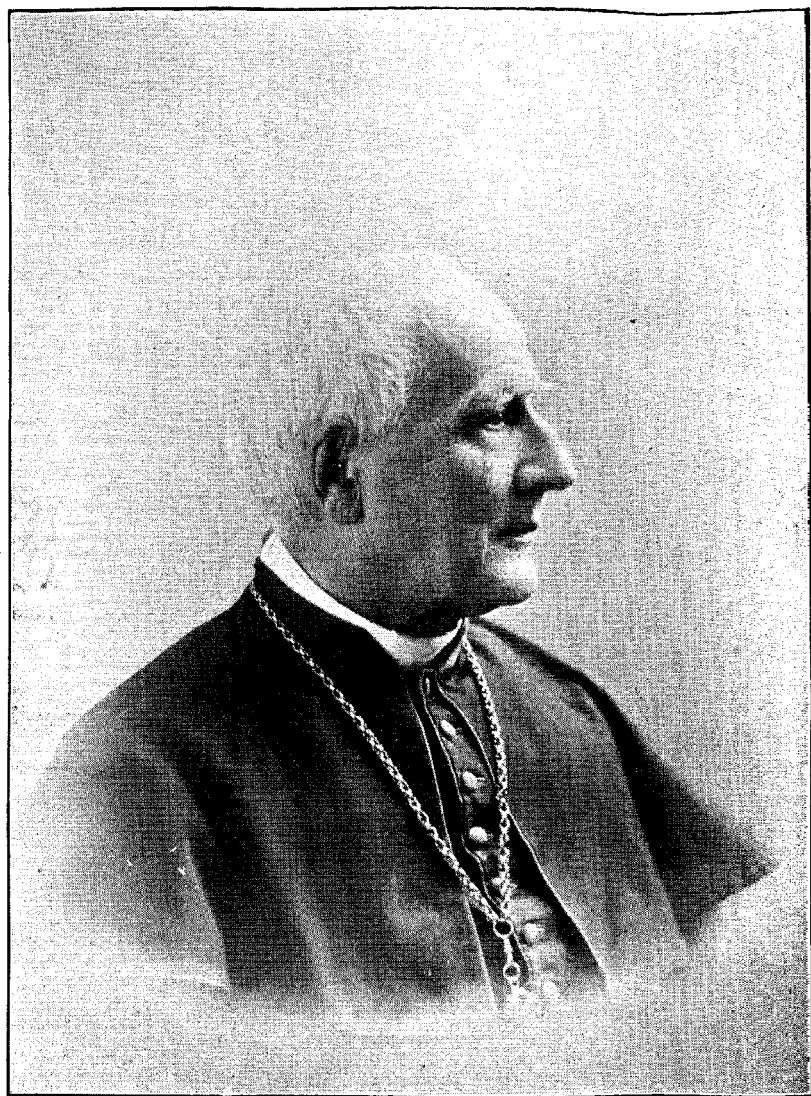
C'étaient des étrennes que Mgr de Québec faisait à une paroisse qu'il estimait. Le curé exprime ainsi sa gratitude : "Mgr ;—C'est avec la reconnaissance la plus vive que la bonne nouvelle a été accueillie ici, d'abord par le curé, qui ne sait comment remercier Votre Grandeur d'une telle bonté, et ensuite par tous ceux à qui j'ai eu l'occasion d'en parler. Sans doute, cette

relique qui, après la sainte Eucharistie, sera l'objet le plus précieux que puisse posséder notre église, mérite bien qu'on fasse la dépense de quelques louis pour la placer dans un reliquaire en argent fait en forme d'ostensoir, au moyen duquel on puisse l'exposer plus convenablement à la vénération des fidèles.—" (11 déc. 1843.)

Ce reliquaire fut commandé à Québec et on peut encore le voir de nos jours lorsque, dans les circonstances solennelles, on vénère la relique de sainte Anne. Le culte de cette sainte Patronne a toujours été en honneur dans la paroisse ; mais il y eut en cette occasion, recrudescence de dévotion ; et ferventes et nombreuses furent les prières faites en l'honneur de la vénérable Thaumaturge du Canada.

Le curé allait bientôt recevoir la récompense de son zèle ; miné par une maladie de foie, il mourut le 11 février 1852, âgé de 51 ans. Le glas funèbre annonçant sa mort porta le deuil dans toutes les familles.

Les obsèques de M. Brien furent célébrées avec beaucoup de pompe ; son corps fut déposé dans le sanctuaire de l'église, en attendant la résurrection du jour éternel.



MGR LAFLÈCHE.

CHAPITRE XX.

Mgr des Trois-Rivières.

La ville de LaFlèche.—Notice biographique.—
Mgr d'Anthédon à Sainte-Anne.—
Vie intime de Sa Grandeur.

C'est le propre de l'Eglise de renouer toujours le présent au passé. Pour elle la religion des souvenirs se confond avec le sentiment de la justice.

(MGR PIE.)

I

IL est doux pour des enfants, au jour de la fête d'un père, de revenir avec lui sur des souvenirs de famille. A l'heure où Mgr des Trois-Rivières vient à peine de célébrer, au milieu d'un véritable concert de louanges, le 50ème anniversaire de son sacerdoce, il nous a paru intéressant de soulever un peu le voile du passé, et d'aller faire un petit pèlerinage dans le pays d'origine des ancêtres de Sa Grandeur.

Vers 1670, Pierre Richer, premier du nom en ce pays, quitte La Flèche, sa ville natale, pour venir im-

planter, dans le sol vierge du Canada, une tige remplie d'une sève vigoureuse. La tige est devenue un arbre robuste portant au loin ses rameaux protecteurs. Et l'un de ses rameaux, plus grand et plus fort que les autres, ravit aujourd'hui nos yeux par des fruits d'or.

La ville de La Flèche doit son nom, selon quelques auteurs, à la forme de la ville ; selon d'autres, à une flèche très élevée qui se trouvait sur sa principale église. Sa situation, sur la rive droite du Loir, est bien belle ; elle se trouve à 24 milles au sud-ouest du Mans, dans le département de la Sarthe. Elle ne fut d'abord qu'une simple châellenie, puis acquit le titre de baronnie vers le XI^e siècle, et devint ensuite le chef-lieu du duché-pairie de Beaumont, érigé par François 1^{er} en faveur de François d'Alençon. Elle se vit gouvernée par onze maisons différentes, y compris la couronne ; ce sont celles de Beaugenay, d'Anjou, de Beaumont, de Beaumont Brienne, de Chamaillard, d'Alençon, de Bourbon, de Fouquet, de Champagne, de Choiseul Praslin.

La Flèche compte, parmi ses seigneurs, Geoffroy Plantagenet, devenu Henri II d'Angleterre, Richard Cœur de Lion et Jean sans terre. Après celui-ci, la seigneurie de La Flèche ayant été confisquée avec les autres domaines de ce prince par Philippe-Auguste, fut, croit-on, donnée par lui à Raoul III de Beaumont, et fut de nouveau réunie à la couronne sous Henri IV.

Au Xe siècle, cette ville jouissait d'un certain éclat ; elle était une des principales cités de la province et possédait une forteresse redoutable dont on voit encore les restes au milieu du Loir.

Mais au XIV^e siècle, elle déchut considérablement et ne se releva que par les soins de Guillaume Fouquet, marquis de Varenne, qui obtint, en 1763, de la

munificence de Henri IV des dons considérables en faveur de l'établissement d'un collège de Jésuites dans cette ville. Pourvu de nombreux professeurs, cet asile des sciences acquit une réputation si brillante qu'on y vit affluer des élèves de toutes les parties du monde : des Américains, des Tartares, des Russes et même des Chinois. Il comptait, au milieu du XVIII^e siècle, 120 Jésuites et 1000 écoliers.

Ce fut dans la chapelle de cet établissement que furent déposés, dans une boîte en plomb doré, les cœurs d'Henri IV et de Marie de Médicis : le roi et la reine ayant exprimé ce désir avant leur mort.

Après l'expulsion des Jésuites, en 1762, Louis XV transforma le collège en école militaire secondaire pour les fils de gentilshommes et de chevalier de St-Louis. En 1808, Napoléon en fit le Prytanée militaire de St-Cyr. La bibliothèque est riche de 20,000 volumes.

Pendant ses phases successives, ce collège compta parmi ses écoliers les plus illustres, François Laval Montmorency—1631 à 1637—qui y reçut la tonsure cléricale, à l'âge de neuf ans, et qui devint le premier évêque de la Nouvelle France. De 1604 à 1612, René Descartes y puisait, dans une grande application à l'étude, ce goût des hautes sciences qui en ont fait un philosophe à la fière devise : " Pense par toi-même et ne juge rien sur parole. "

Descartes a toujours conservé le meilleur souvenir des jours passés dans son *Alma mater* ; il en fait l'éloge dans ses œuvres. Il fut l'un des 24 gentilshommes chargés d'aller recevoir le cœur du monarque assassiné.

Mgr de Pontbriand, sixième évêque de Québec, qui séjourna longtemps aux Trois-Rivières, pour re-

construire le Monastère des Ursulines incendié en 1752, avait étudié au collège de LaFlèche.

Aux noms du philosophe et des deux évêques viennent s'associer celui d'un chancelier de France, Voisin ; du maréchal Guébriand, du prince Eugène de Savoie, qu'on nommait dans son enfance le petit abbé de cour, arrière-neveu du cardinal Mazarin, dont la vieille réputation de gloire militaire devait être cimentée de dix-sept victoires.

Le comte de Rohan Poldrec, grand maître de l'ordre de Malte, l'avocat général Séguier, le conseiller Pasquier, les deux frères Talleyrand de Périgord, l'un archevêque de Bordeaux, l'autre père de l'évêque d'Autun, firent leurs études au collège de LaFlèche. Enfin, les frères Chappe y tentèrent les premières expériences du télégraphe, inventé par l'aîné d'entre eux. M. l'abbé Urbain Orfroy, que la révolution amena sur nos rives et qui fut curé des Trois-Rivières de 1812 à 1819, était un enfant de LaFlèche.

Foulques-le Rechin, prit LaFlèche d'assaut, vers 1090, le connétable de Richemond s'en empara en 1429 ; les Vendéens y entrèrent en 1793. C'est à l'époque de la révolution que la ville perdit ses registres. On en fit un amas sur la place Henri IV et on y mit le feu. Ce dernier détail fut donné à Mgr Laflèche dans une visite qu'il fit à la patrie de ses ancêtres, au retour de l'un de ses voyages à la Ville Éternelle.

En 1799, les chouans firent d'inutiles efforts pour se rendre maîtres de LaFlèche.

Terminons par un beau souvenir. C'est un de ses fils, Jérôme le Royer de la Dauversière, pieux laïque engagé dans l'état du mariage, qui fut choisi par le ciel pour fonder l'Institut des Hospitalières de LaFlèche.

Ces dignes religieuses, sous la protection de saint Joseph, établirent l'Hôtel-Dieu de Montréal. Après deux siècles et demi, le nom de M. de la Dauversière est encore en bénédiction dans cet institut, l'une des gloires du Canada.

La Flèche, enchâssée dans un charmant vallon qu'entourent de riants coteaux et de riches vignobles, compte aujourd'hui 9,424 habitants. Ses promenades plantées d'ormes qui mirent leurs têtes altières dans les eaux limpides du Loir, sont remarquablement belles. Parmi les édifices les plus remarquables se trouvent l'église St-Thomas, la prison et l'hôpital.

Ses maisons sont bien bâties, ses rues larges et spacieuses, ses parcs superbes, ses points de vue ravissants. Près du pont, on voit encore les ruines d'un ancien château.

Monseigneur Louis François Laflèche.

*Ipsa misit angelum suum, et tulit me de
ovibus patris mei, et unxit me oleo
unctionis sue. (Ps. CXLII, 4.)*

Il a envoyé son ange et m'a tiré des trou-
peaux de mon père, et m'a donné l'onc-
tion de son huile sainte.

Nous sommes en présence du doyen de l'épiscopat canadien. Né à Sainte-Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818, d'une famille consacrée de père en fils à l'agriculture, Monseigneur grandit à l'ombre de l'église paroissiale ; son patriotisme nourrit sa virilité aux mêmes rives où, avant lui, six générations étaient venues s'abreuver.

Cette terre achetée par son ancêtre Pierre Richer Laflèche, au dix-septième siècle, est restée patrimoine de famille.

Un écrivain de Toronto, donnant la biographie de Monseigneur, écrit :

“ C'est bien ceux dont les pères et les ancêtres ont cultivé le sol pendant deux siècles et demi qui ont droit de dire aux nouveaux venus : “ C'est nous qui sommes les Canadiens. ! ”

En effet Monseigneur est un ardent patriote. Le Canada est

“ Sa patrie, son pays, ses amours. ”

Les années de son enfance sont restées pour Sa

Grandeur ce souvenir dont on aime à revivre. Mais s'il fallait évoquer toutes les heureuses reminiscences que la paroisse de Sainte-Anne renferme pour notre saint évêque, chaque brin d'herbe prendrait une voix, le plus petit coin de terre entonnerait un hymne d'allégresse et le moindre ruisseau aurait un murmure prolongé de joie et de bonheur.

Arrêtons-nous seulement au temple du Seigneur où, pendant quatre ans, l'enfant de chœur sert à l'autel le vieux M. Morin. Puis ; voyons-le agenouillé à la table eucharistique, où pour la première fois, il savoure le pain des anges. Ici, le nom chéri et vénéré de M. Chauvin, qui lui expliqua la doctrine chrétienne, frappe son cœur et son intelligence.

Sous le toit paternel, que d'images chères !.. C'est le bon vieux grand-père, Modeste Lafèche, qui, pendant un hiver, enseigne au petit-fils le plain-chant. Ce tableau nous ravit. Depuis un demi-siècle, ce brave chrétien chantait dans le saint lieu les louanges du Seigneur. Sa voix, sonore et juste, avait rehaussé les cérémonies du culte. Maintenant, elle est quelque peu cassée, il appelle le Benjamin de la famille et lui dit ; " Vois-tu ces champs que mes mains ont cultivés, ton père les lèguera à tes frères. Toi mon enfant, un autre héritage t'est réservé. Viens, chante avec moi, et si le Seigneur entend ma prière, tu le glorifieras un jour, non seulement par des chants et des hymnes, mais en lui offrant, au milieu du concert des anges, l'auguste sacrifice de nos autels."

Le succès le plus complet couronna les efforts de l'aïeul, et chacun sait si l'élève a fait honneur au professeur.

Dans sa onzième année, Monseigneur était gai, enjoué, doué d'une étonnante supériorité intellectuelle,

et, dès ce temps, en le voyant, on sentait que Dieu se préparait en lui un vase d'élection, et qu'il y versait journellement ces gouttes de rosée qui font germer la grâce, dont l'action subjugué complètement celui qui s'en est rendu digne. Avec l'amour de sa mère, le respect pour son père, il avait ce goût du travail qui restera la passion de sa vie.

Quand le moment fut venu d'ajouter à l'éducation de famille celle du collège, on dirigea l'enfant vers Nicolet. Il s'y trouva sous la paternelle direction de M. Leprohon, homme de Dieu, qui exerçait autour de lui une influence salutaire pour le bien. Le nouveau venu n'y fut pas insensible. L'histoire de son adolescence serait celle de tous les cœurs d'élite que Dieu attire à lui. Ses professeurs admiraient dans leur élève un rare bon sens, un esprit droit, élevé, réfléchi. Sa foi était vive et elle est restée telle ; pour cette belle intelligence, pas de nuage. Il était attiré vers Dieu bien plus par conviction que par une dévotion sensible.

C'est à l'ombre des pins de Nicolet que se nouèrent ces amitiés fidèles avec MM. Thomas et Olivier Caron, amitiés que le temps n'a fait que resserrer, et que n'ont pu diminuer ni l'absence ni la mort.

Sa vocation à l'état sacerdotal fut évidente et spontanée : elle répondait bien à l'attrait de ce grave et pieux jeune homme. Vers cette époque, il crut entrevoir sa voie dans le professorat, qu'il avait exercé avec succès depuis quelques années.

Mais tels n'étaient point les desseins de la Providence.

Rendu au terme béni de ses études théologiques, le jeune lévite appelé dès sa jeunesse, entendit au fond de son cœur que Dieu lui demandait le don absolu de lui-même.

Ame généreuse, il s'abandonne entièrement à la volonté divine, et conquiert à cette heure ce parfait détachement qu'on admire à si juste titre dans notre saint évêque. N'étant plus retenu par aucune chose de la terre, l'aigle prend son vol vers le ciel.

Il va devenir missionnaire, et apôtre, car Mgr Provencher, évêque de la Rivière Rouge, le réclame pour ses missions.

Monsieur Laflèche fut ordonné prêtre dans la basilique de Québec, le 7 janvier 1844, par Mgr Turgeon. Le lendemain, il disait sa première messe pour la Propagation de la Foi, dans l'église de St-Roch de Québec.

Inscrit dans la milice de Dieu, soldat du ciel, il embrassa dès lors avec élan, amour et générosité, une vie de privations, de luttes et de travail. C'est à Saint-Grégoire qu'il donna son premier sermon, au beau jour de l'Annonciation. La Vierge bénit ce glaive de la parole qui va devenir l'arme de son serviteur.

Les heures de son séjour au pays sont comptées. Déjà, il a dit un éternel adieu à sa mère bien-aimée ; son père est accouru à sa rencontre pour le presser encore une fois dans ses bras ; prosterné à ses genoux, le missionnaire a sollicité une dernière bénédiction. Ce fut un sujet de respectueuse admiration pour toutes les personnes présentes. On ne voyait pas sans émotion ce jeune prêtre quitter sa patrie, sa famille, ses amis, pour aller ensevelir dans les solitudes du Nord, sa jeunesse, sa vie, son intelligence. Mais pour lui, il n'entrevoyait que la croix du Christ qu'il implanterait dans ces régions lointaines, et la vie de Dieu qu'il communiquerait à ces nations encore assises à l'ombre de la mort.

Mgr Provencher ne tarda pas à s'apercevoir quel sujet d'élite la Providence avait remis entre ses mains. M. Laflèche était missionnaire dans toute la force évangélique du mot. Ces douze années de fécond apostolat, il ne nous est pas donné d'en dévoiler ici la sublime beauté, ni d'en raconter les scènes intimes. Dieu et ses anges en ont été témoins. Mais un jour, nous l'espérons, une plume plus exercée, par là même plus autorisée, racontera les victoires de l'homme de Dieu, ses combats dans la prairie, son laborieux apostolat, ses courses lointaines, ses souffrances, son courage, son humilité et son amour vainqueur.

Le vétéran des missions, Mgr Provencher, s'inclinait vers la tombe. Il voulut confier sa houlette pastorale à M. Laflèche. Rome avait ratifié ce choix, mais cette fois, l'humilité de l'apôtre va triompher ; sur une série d'excuses qu'il présente, il réussit à en faire agréer une, celle de ses infirmités. Il a été, tout l'hiver, cloué par la souffrance, sur un misérable grabat.

Son ami, son confrère, M. Taché, qui d'une main charitable a pansé ses plaies, va devenir l'apôtre du Nord-Ouest, et il fera de ce coin de terre encore sauvage, une belle province ecclésiastique. Un demi-siècle plus tard, sur le seuil de la tombe, ce prélat proclamera bien haut le mérite de son éminent confrère.

M. Laflèche revint, en 1856, à Nicolet, où l'appelaient de concert ses ardentes aspirations pour l'éducation de la jeunesse et les vœux de son ami de cœur, M. Thomas Caron. Après avoir été professeur de philosophie, il reçut le titre de supérieur du Séminaire et celui de vicaire général.

Mais Monseigneur était né pour l'épiscopat. Tout dans sa vie l'y a acheminé. Aussi, quand le 25 février 1867, la couronne épiscopale tomba sur son front char-

gé de gloire, une immense jubilation s'éleva dans tout le pays. Les voix des fidèles s'unirent aux voix des évêques et se répondirent comme deux chœurs célestes. Ce fut une explosion de joie universelle.

Les annales, de l'église trifluvienne rediront un jour ces fêtes inoubliables. Dans cet opuscule, contentons-nous de suivre Mgr d'Anthédon dans sa paroisse natale. au lendemain de sa consécration.

Cette page, nous l'empruntons à un témoin oculaire qui en a consigné le récit dans le *Journal des Trois-Rivières*.

III

Mgr d'Anthédon à Sainte-Anne de la Pérade.

Voulez-vous recevoir avec respect, publier et observer les traditions des saints Pères, et les constitutions du Siège apostolique ?—Je le veux. (*Pontifical romain*).

Cornu ejus exaltabitur in gloria. Son nom sera couronné de gloire,

“ Sa Grandeur Mgr Laflèche, pour donner à sa paroisse natale une nouvelle preuve de son affection, avait promis d'aller chanter en ce lieu sa première messe pontificale.

“ Monseigneur était à St-Pierre-les-Becquets. Jeudi après-midi, quatre magnifiques voitures, traînées chacune par deux chevaux pompeusement harnachés, défilaient devant le presbytère de St-Pierre pour amener Sa Grandeur et les Messieurs qui devaient l'accompagner. Monseigneur prit place dans la voiture appartenant au Dr Ross de Sainte-Anne ; Monsieur le Grand Vicaire Caron dans celle de M. Méthot de Sainte-Anne, et plus de vingt voitures se mirent en route, au son des cloches, pour la paroisse de Sainte-Anne.

“ D'aussi loin que nous pûmes apercevoir ce joli village, nous vîmes une foule immense se presser sur la terrasse de l'église et aux abords du presbytère. Quand nous arrivâmes au village, situé de ce côté-ci de la rivière, nos voitures enfilèrent dans une longue rangée d'arbres symétriquement disposés, audessus

desquels flottaient au vent des pavillons aux couleurs les plus variées et les plus brillantes. Le son des cloches se confondait avec les acclamations du peuple, qui saluait avec un doux transport d'ivresse, dans la personne du Pontife bien-aimé, l'enfant de la paroisse. Les détonations des armes dominaient cette scène grandiose et faisaient battre plus d'un cœur. Les pavillons placés devant le presbytère portaient les inscriptions suivantes :

- 1—Honneur au clergé canadien.
- 2—Que votre divine parole s'imprime dans nos cœurs pour la vie.
- 3—Honneur et gloire à celui qui vient nous prêcher la parole du Seigneur.
- 4—Daignez accueillir nos hommages.
- 5— L'union fait la force.
- 6—Nos vœux et nos désirs s'accomplissent en ce jour.
- 7—Que votre divine parole pénètre nos cœurs.
- 8—Vive l'Evêque d'Anthédon !
- 9—Vive la nation !
- 10—La religion avant tout.

“ Aussitôt après l'arrivée, Monseigneur revêtit le rochet avec la *mantelletta* et se rendit à l'église. En un instant, le temple fut rempli d'une foule compacte, avide de voir et d'entendre. Monseigneur s'assit à la balustrade, sur un siège préparé pour la circonstance, ayant à sa droite M. le Grand Vicaire Caron et à sa gauche M. Fréchette, curé de Batiscan. Le Dr Ross, représentant du comté de Champlain, lut alors, d'une voix forte et vibrante, la très belle adresse suivante, que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

“ A Sa Grandeur Monseigneur Louis Frs Laflèche,
Evêque d'Anthédon, Coadjuteur du Diocèse des
Trois-Rivières.

MONSEIGNEUR,

“ Permettez aux habitants de la paroisse de Sainte-Anne de profiter de l'occasion de votre présence au milieu d'eux, pour vous témoigner la joie et le bonheur

qu'ils ont éprouvés à la nouvelle de votre élévation à la dignité de l'épiscopat, et pour vous exprimer leur reconnaissance pour le bon souvenir que vous leur avez toujours gardé.

“ Le choix du Souverain Pontife, que le pays entier a accueilli avec la plus grande satisfaction, a été reçu ici avec des transports de joie et de gratitude. C'est donc pour nous un devoir bien doux et bien agréable d'offrir à votre Grandeur, en cette circonstance, nos félicitations les plus sincères et les plus cordiales.

“ La paroisse qui jouit de l'immense faveur de vous avoir vu naître, Monseigneur, vous a accompagné de ses vœux dans vos lointaines missions. Elle connaît tout le zèle et le dévouement sans bornes que vous y avez déployés : elle a pris connaissance de vos immenses travaux, des luttes que vous avez eu à soutenir, des conquêtes que vous y avez faites. Heureuse et fière, et pardessus tout reconnaissante envers la Providence, elle vous a vu revenir pour continuer dans le Canada, notre chère et commune patrie, votre belle et grande œuvre.

“ Depuis votre retour, elle a été témoin de vos succès dans la sainte mission que vous vous êtes donnée, et aujourd'hui que vous avez été choisi pour venir en aide à notre ancien et vénérable Evêque, son bonheur est au comble, car elle pressent les plus heureux avantages pour le diocèse, qui sera guidé dans le vrai sentier par des mains aussi habiles et aussi dignes.

“ Notre bon curé, en invitant Votre Grandeur à se rendre au milieu de nous, a bien deviné un de nos plus chers désirs, car veuillez croire, Monseigneur, que nous sommes loin d'être insensibles aux marques si évidentes d'intérêt et de sympathie que vous nous avez

données et dont votre présence en ce jour est une nouvelle preuve ; non, Monseigneur, rien n'égale notre reconnaissance, si ce n'est votre extrême bonté.

“ Veuillez encore, Monseigneur, nous servir d'interprète auprès de notre vénérable et bien-aimé Evêque, Monseigneur des Trois-Rivières. Veuillez lui porter le témoignage de notre dévouement, de notre amour et de notre vénération. Dites bien à Sa Grandeur qu'à tant de preuves de sollicitude qu'Elle nous avait données déjà, Elle en a ajouté une bien ineffaçable dans le choix de son Coadjuteur.

“ Monseigneur, les habitants de Sainte-Anne forment les vœux les plus sincères et les plus ardents pour que le fardeau de l'épiscopat vous soit léger et pour que le ciel nous trouve longtemps, bien longtemps, dignes de vous conserver, de marcher d'après vos conseils et sous votre protection.

Sainte-Anne de la Pérade, 21 mars 1867.

“ Voici à peu près les termes dans lesquels Mgr d'Anthédon répondit :

“ M. le Docteur,—Je vous remercie bien cordialement de l'adresse bienveillante que vous venez de me présenter au nom de vos concitoyens et de mes anciens coparoissiens. Le Seigneur a pourtant dit : “ Personne n'est prophète dans son pays : ” et voici que vous me faites une réception à mon arrivée dans ma paroisse natale, comme bien peu de prophètes en ont reçue dans le lieu même de leurs missions.

Comment expliquer ce phénomène ? Faut-il croire que votre extrême bienveillance à mon égard fait une exception à cette règle énoncée par Celui qui a dit “ Je suis la vérité ? ” C'est, en effet la seule explication

que je puisse m'en donner ; il faut que le nombre des années qui se sont écoulées depuis mon départ de cette paroisse, et surtout la distance à laquelle la Divine Providence m'a envoyé travailler à l'œuvre commencée par nos Pères dans la Foi, m'aient rendu assez étranger à cette paroisse pour vous faire perdre de vue mes misères et mes défauts ; et en ce sens, je ne suis pas ici dans mon pays. Mais le bon Dieu m'ayant trouvé impropre à continuer l'œuvre admirable pour laquelle les Lallemand et les Bréboeuf ont répandu leur sang m'a ramené dans notre cher Canada ; votre bonté dès lors s'est complue à ne voir en moi que le prestige du Missionnaire. Puis, le premier Pasteur du diocèse m'ayant appelé auprès de lui pour me confier l'œuvre que vous connaissez, il a plu à la Divine Providence de faire voir une fois de plus, qu'elle sait se servir des plus faibles instruments pour accomplir ses desseins et montrer plus visiblement son action. Enfin le choix du Saint-Père qui m'a élevé à la dignité de l'épiscopat, malgré mon indignité, a produit cette magnifique démonstration de votre foi et de votre piété, à mon arrivée parmi vous. Et voilà pourquoi, M. le Docteur, vous vous plaisez à me trouver tant de qualités et de mérites. J'ai trop d'intérêt à vous laisser sous cette impression pour essayer de vous tirer de cette illusion, qui est la preuve de votre bon cœur et de vos sentiments religieux.

“ Vous me dites que j'ai plusieurs fois donné des marques de l'intérêt que je porte à cette paroisse. C'est vrai, M. le Docteur, et en cela je me suis efforcé d'acquitter une dette que le temps ne peut prescrire, la reconnaissance. C'est dans cette paroisse que le bon Dieu m'a accordé les plus insignes bienfaits ; c'est dans cette église que j'ai reçu la vie de la grâce par la régénération baptismale. Je vois devant mes yeux la place

même où j'avais le bonheur de m'asseoir pour la première fois à la table sainte, il y a 36 ans. A l'ombre de ce clocher reposent les cendres de ceux que j'ai le plus aimés dans le monde, mon bon père et ma tendre mère.

“ Comment, M. le Docteur, aurais-je pu oublier cette paroisse, qui me rappelle des souvenirs que le Créateur a gravés lui-même en caractères de feu dans le fond de l'âme humaine ?

“ Vous demandez au Pasteur suprême de nos âmes de me rendre léger le fardeau de l'épiscopat. Oui, c'est un fardeau bien lourd que celui-là. Avoir sur les épaules la charge de 130 mille âmes dont il nous faudra rendre compte au tribunal du Souverain Juge, âme pour âme, c'est quelque chose d'effrayant. Ce vœu m'a touché sensiblement ; il est pour moi la garantie que tous les fidèles de cette paroisse, par leur bonne volonté et leur docilité à la direction du premier Pasteur, me rendront facile à porter ce lourd fardeau. Une comparaison vous rendra sensible ma pensée. Voyez ces énormes locomotives dont le poids fait trembler le sol à une certaine distance dans la rapidité de leurs mouvements. Un homme ou deux suffisent pour les mettre en mouvement sur des lisses convenablement fixées ; mais des centaines de chevaux ne pourraient pas les remuer, si elles sont tombées à côté de la voie. De même, rien de plus facile à conduire pour un évêque qu'une population docile et animée d'une bonne volonté ; mais aussi rien de plus pénible pour son cœur de Père que de rencontrer des enfants rebelles. Jamais donc il ne se rencontrera dans cette belle paroisse de Sainte-Anne de ces obstacles que l'évêque, hélas ! a quelquefois la douleur de rencontrer sur le chemin par où il doit conduire au bonheur social aussi bien qu'au

bonheur éternel le peuple qui lui est confié.

“ J’ai accepté avec plaisir la demande de votre digne curé de venir chanter ici ma première messe comme évêque, et j’ai la confiance que vous voudrez bien vous unir à moi, dimanche, pour remercier le Bon Dieu des bienfaits qu’il m’a accordés.

“ Encore une fois, merci bien sincèrement pour la belle et bienveillante réception que vous êtes venus me faire si spontanément en ce jour. ”

“ Quand Monseigneur montra du doigt la place où il s’asseyait petit enfant, il y a trente-six ans, pour la première fois à la table sainte, nous jetâmes un coup d’œil sur la foule et nous vîmes couler bien des larmes d’attendrissement. Monseigneur donna ensuite, de l’autel, la bénédiction solennelle. C’est ainsi que la paroisse de Sainte-Anne commença à fêter Mgr Laflèche, et c’est ainsi qu’elle en fut amplement récompensée par l’admirable réponse de Monseigneur.

“ A cinq heures du soir, les élèves du couvent donnèrent une soirée musicale et littéraire en l’honneur de Mgr d’Anthédon. La salle de réception était vaste et complètement remplie. On remarquait dans l’assemblée, M. le Grand Vicaire Caron, MM. Fréchette, curé de Bastican, J. B. Olscamps, ancien curé, I. Douville, professeur de philosophie au collège de Nicolet, J. Prince, curé de St-Maurice, L. Désilets, curé du Cap, A. Noisieux, curé de Ste-Geneviève, A. Charest, ancien curé, C. Bochet, curé de St-Patrice, N. Guertin, curé de St-Casimir, L. Provencher, curé de Portneuf, P. Dionne, curé de St-Alban, L. Gill, curé des Grondines, et S. Rheault, vicaire des Trois-Rivières, M. le représentant du Comté de Champlain et l’élite de la population de Sainte-Anne.

« La salle était splendidement ornée pour la circonstance. Des décorations ravissantes se faisaient remarquer au fond de l'appartement. On avait élevé sur un petit autel une belle statue de la sainte Vierge qu'on avait couronnée de ces mots : *Regina apostolorum*. De chaque côté de la statue, on avait placé sur de très légers pavillons les insignes de l'évêque, une crosse et une mitre. Les regards de tous les assistants se portaient, pour l'admirer, sur une belle inscription ainsi conçue : " Vive Sa Grandeur Mgr d'Anthédon ! " On voyait briller de tous côtés les sentences les mieux choisies. Nous en avons remarqué une en lettres d'or, qui comportait " Vive M. le Curé ! " Cette parole, dans la bouche des élèves du couvent de Sainte-Anne, est un cri ardent de reconnaissance pour tous les bienfaits que M. Dupuis ne cesse d'accorder à cet utile établissement.

« La séance commença par un morceau de musique qui fut exécuté avec entrain par trois élèves. Le chant fut enlevé.

« Melle Lanouette s'avança alors et débita avec grâce l'adresse suivante :

« MONSEIGNEUR,

« Permettez que la plus jeune portion de votre nombreuse famille joigne en ce moment ses vœux et ses hommages à ceux qui ont déjà été offerts à Votre Grandeur. A notre tour, nous sommes heureuses de vous exprimer les sentiments de respect profond et de soumission filiale dont nos cœurs sont pénétrés envers celui que le Seigneur députe aujourd'hui vers nous pour être à la fois un Pasteur et un Père. Je laisse néanmoins à mes compagnes la douce tâche de vous dire la respectueuse soumission que ce double titre nous

inspire. Je veux, au nom de toute cette jeunesse qui entoure Votre Grandeur, bénir d'abord le Seigneur d'avoir réservé pour nous de si heureux jours, et de nous avoir choisies pour être témoins des privilèges départis par le Pontife suprême au diocèse des Trois-Rivières.

“ En cette circonstance plus qu'en toute autre, l'hymne de la reconnaissance se place d'elle-même sur nos lèvres, et en songeant aux faveurs que votre présence nous apporte, nous sentons le besoin de faire éclater notre juste allégresse. Souffrez donc, Monseigneur, que nos voix s'unissent pour remercier le ciel d'un bienfait dont nous garderons la mémoire à jamais. ”

“ On chanta ensuite avec beaucoup d'harmonie et beaucoup d'entrain les paroles suivantes : — Air : *Aux chants de la reconnaissance.*

LAMBILLOTTE.

Aux chants de la reconnaissance,
Enfants, unissez vos transports ;
En ce jour de réjouissance,
La joie se mêle à nos accords.

Chœur.

Seigneur, aujourd'hui tu nous donnes
Un Pasteur digne de ton cœur ;
En ce moment le ciel couronne
Ses bienfaits et notre bonheur.

Que ce jour a pour nous de charme !
Toujours vivra son souvenir ;
Au milieu même des alarmes,
Il fera naître le plaisir.

Pour couronner ce jour de fête
Par le tribut d'un juste amour,
Je veux que chacun répète :
Reconnaissance à Dieu toujours !

Melle C. Tessier s'approcha alors de Monseigneur et s'exprima dans les heureux termes qui suivent :

“ Je partage votre ivresse, je m'unis à votre juste reconnaissance ; cependant le cœur me dit qu'un des sentiments dominants de cette fête doit être une vénération religieuse pour celui qui en est l'objet. Oui, Monseigneur, formées à l'école de la religion, guidées par cette foi lumineuse que le baptême a déposée en nos âmes et que l'éducation a éclairée, nous reconnaissons toutes en votre personne le dépositaire des trésors du ciel, l'interprète du Très-Haut, la fidèle image du Sauveur qui se laissait approcher des enfants. Remplie de ces pensées, je viens, de concert avec mes jeunes amies, vous promettre docilité parfaite, soumission respectueuse, reconnaissance filiale.

“ Daignez être pour chacune de nous le Pasteur vigilant qui veille avec charité sur ses plus jeunes brebis, le Père tendre qui bénit avec amour ses enfants ; mais surtout, Monseigneur, que votre indulgence paternelle nous soit accordée, elle seule pourra faire oublier à Votre Grandeur notre faiblesse et notre impuissance ; elle seule nous assurera pour l'avenir votre bienveillante protection. ”

“ La chanson : “ Les Meunières, ” fut rendue par Melle V. Lanouette et Melle V. Méthot. Ce sont des voix très nettes et très souples, qui expriment avec âme leurs impressions. Il y a dans ces jeunes voix beaucoup de richesse et beaucoup d'agrément.

“ On joua un drame intitulé : “ Le revers de la médaille. ” C'est l'histoire de deux enfants qui ne sont pas contentes de leur sort. L'une, élevée dans toutes les fantaisies que donne ordinairement la fortune, se plaint constamment de son esclavage et envie le bonheur de

la bergère, qui saute et danse gaiement dans les prairies émaillées de fleurs. L'autre est une gentille bergère qui soupire après les avantages de la richesse et qui échange sa houlette et sa vie des champs pour les agréments du château. Et quand toutes les deux ont goûté à leur nouvelle position et qu'elles ont vu de près les misères des situations qu'elles ambitionnaient avec tant d'ardeur, elles nous reviennent avec des idées mûries, reprennent leur premier rôle et s'écrient : en toutes choses, il faut faire attention au revers de la médaille.

“ Cette pièce, pleine de traits d'esprit et d'enseignements d'une haute portée, fut jouée au naturel et enleva à diverses reprises les applaudissements les plus enthousiastes de toute l'assemblée.

“ Le chant de “ la Charité ” fut magnifique et nous prouva que dans cette institution, on ne cultive pas seulement les esprits des élèves, mais on y développe aussi les bons sentiments du cœur.

“ Une petite élève, nommée Melle Lanouette, se détacha de ses compagnes et, se présentant devant Monseigneur, dit avec un charme inexprimable :

“ Monseigneur,

“ Les plus petites enfants envient à leurs aînées le droit de vous offrir les vœux de leurs jeunes cœurs ; elles aussi sentent qu'aujourd'hui Dieu les visite en la personne de son digne représentant. Si Votre Grandeur daigne se rendre favorable à leurs justes désirs, en leur prêtant un moment d'attention, vous ferez de nos jeunes amies les plus heureuses des enfants. ”

“ Puis, formant un chœur avec les jeunes élèves de la maison, elle chanta : “ Béni soit celui qui nous visite. etc. ”

“ Monseigneur Lafèche se leva, au milieu du plus

religieux silence, bénit avec émotion les élèves, les remercia bien cordialement de la belle soirée qu'elles lui avaient donnée, les mit en garde contre la lecture des romans qui ne nous laissent jamais voir les choses dans la réalité, leur démontra qu'il n'y a pas de bonheur parfait sur cette terre et que la véritable sagesse consiste à être content de son sort, leur dit qu'il était plus heureux en ce moment que le patriarche Jacob, puisqu'il avait pu réserver une bénédiction spéciale pour les élèves du Couvent.

“ Après ces paroles, recueillies avec avidité, M. le Grand Vicaire Caron se leva et dit : “ Monseigneur, je ne suis autorisé par personne à prendre la parole mais je ne crois pas être blâmé par qui que ce soit, en demandant un jour de congé pour ces enfants qui nous ont donné une si amusante et si intéressante séance. ” Un tonnerre d'applaudissements couvrit les dernières paroles de M. le Grand Vicaire et sa demande fut trouvée si juste qu'elle fut accordée instantanément. On se rendit à la chapelle du couvent, où Mgr donna solennellement la bénédiction du Très Saint Sacrement. Le chant des élèves fut beau ; l'autel était orné avec un goût exquis et il présentait avec ses mille lumières un coup d'œil enchanteur.

“ La séance dura deux heures et parut très courte à tous les assistants. Si Mgr Laflèche a donné une grande marque de l'intérêt qu'il porte à sa paroisse natale en s'y rendant pour y chanter sa première messe pontificale, disons de suite que les paroissiens de Sainte-Anne s'en sont rendus dignes par la brillante réception qu'ils ont faite à Monseigneur, et qu'ils ont en cette circonstance comme toujours rempli admirablement leur devoir.

“ En revenant du couvent au presbytère, toute la par-

tie du village qu'il fallut traverser était splendidement illuminée.

“ L'église était ornée avec goût pour la solennité du dimanche. Deux belles couronnes étaient suspendues à la voûte, l'une au-dessus du chœur et l'autre dans la nef. Six courants de verdure partaient de la voûte, venaient effleurer légèrement les couronnes et, faisant un demi cercle, remontaient sur les murs de l'église, où ils étaient élégamment arrêtés. L'autel était richement ornementé. On lisait sur le rond-point, au-dessus du maître-autel, ces paroles : *Benedictus qui venit in nomine Domini*, et celles-ci au-dessus du trône : “ Vive Sa Grandeur Monseigneur d'Anthédon ! ” Sur la façade des jubés, au milieu de pompeuses décorations, on remarquait les insignes de l'évêque. L'église de Sainte-Anne, avec son caractère d'antiquité, avait quelque chose d'enlevant dans son ensemble.

“ Monseigneur Laflèche officia pontificalement ; M. Dupuis faisant l'office de prêtre assistant ; M. Coté celui de diacre ; M. Douville celui de sous-diacre ; M. Delphos celui de secrétaire ; MM. Brassard, Verville, Guilbert et Caron, ecclésiastiques du collège des Trois-Rivières, que Messieurs les directeurs de la maison avaient eu la générosité de mettre à notre disposition, faisaient les fonctions de servants. Un chœur formé par les paroissiens et aidé par M. Richard, directeur du Collège des Trois-Rivières, et par M. Proulx, curé de St-Tite, exécuta avec grand succès le chant de la messe.

“ Monseigneur a chanté les Vêpres à Sainte-Anne et a donné le sermon. L'orateur avait pris pour texte ces paroles : *Gloria et divitiæ in domo ejus*. Il fit le panégyrique de saint Joseph et il le fit avec le talent qu'on lui connaît, et à la hauteur de vue où seul il sait

se placer. Il y avait une foule tellement considérable, qu'on fut obligé d'ouvrir les portes de l'église, tant la chaleur concentrée à l'intérieur était suffocante.

“ Le départ se fit à quatre heures et demie. Les rues étaient magnifiquement pavoisées ; des étendards nombreux flottaient au souffle de la bise légère ; la compagnie des volontaires faisait résonner l'air de ses joyeuses salves ; le canon grondait dans les environs du presbytère ; en un mot, le départ, pour être moins gai, fut aussi solennel que l'arrivée. Un nombre considérable de voitures accompagnèrent Monseigneur jusqu'à Batiscau. Le généreux M. Méthot, de Sainte-Anne, conduisit Monseigneur Lafèche en ville dimanche au soir, où l'arrivée eut lieu à neuf heures et demie. Nous le disons dans toute la plénitude de notre conviction, jamais de leur vie les bons paroissiens de Sainte-Anne n'oublieront cette belle fête ; ils conserveront toujours une vive reconnaissance à leur digne curé qui leur a procuré cet avantage. ”

IV.

Vie intime de Mgr Laflèche.

Il demeurera avec vous comblé de nos plus
abondantes bénédictions comme au-
tresfois Israël, afin de vous conduire
tous heureusement dans la terre de
l'éternelle patrie.

Mandement de Mgr Cooke, 1er mars 1867.

Un habile portraitiste a dit de Mgr Guibert :
“ Habillez ce prélat comme vous et moi, et mettez-le
“ en face d'un artiste, celui-ci dira : Cet homme doit
“ avoir une volonté de fer, une intelligence suprême
“ et quelque grand chagrin. ” Ce portrait si concis d'un
éminent cardinal convient dans les deux premiers points
seulement à notre grand évêque. On lit bien sur ses
traits : fermeté, intelligence ; mais rien ne trahit toutes
les tristesses dont son âme a souffert, comme chrétien
et comme patriote. Au contraire, la tranquillité, le calme
propre à tous les amis de Dieu, lui donnent une séré-
nité excessive.

Il est de la race des vaillants et des forts. Il a
beaucoup parlé et il a beaucoup agi. Monseigneur est
d'une haute stature ; sa figure, aux traits accentués, est
maigre ; son œil noir brille d'un vif éclat ; toute sa
physionomie garde une auréole de grâce et d'intelli-
gence. Son organisme délicat semble indiquer chez
lui la prédominance du système nerveux, qui après
tout, est le plus fort, puisqu'il plie sans se rompre.

Parvenu à sa 77ème année, Mgr des Trois-Rivières porte seul le poids du gouvernement de son Eglise, il s'astreint quotidiennement au travail qui lui incombe. Depuis sa consécration comme évêque, il a vu se renouveler tout l'épiscopat canadien ; trois de ses grands vicaires sont tombés à ses côtés ; deux prêtres seulement dans le diocèse comptent un plus grand nombre d'années de prêtrise que Sa Grandeur.

La consolation de ses diocésains est de penser que notre vénéré pasteur peut vivre encore pendant de longues années. Oh ! la trame de ses jours, nous voudrions la voir se prolonger indéfiniment.

Au début de sa vie sacerdotale, sa santé était forte. Au Nord-Ouest, le missionnaire succomba sous le poids de la fatigue, des privations et de la souffrance. Lorsque les bulles qui le nommaient évêque d'Anthédon et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières parvinrent à sa connaissance, l'appréhension qu'il avait des responsabilités attachées à cette charge mit ses jours en danger. Mais il se rétablit, et il semble que l'épiscopat ait été pour lui une fontaine de Jouvence : il y a trouvé une seconde jeunesse. En ceignant la mitre, il a recouvré des forces et une vigueur nouvelles.

Un citoyen disait dernièrement : " Monseigneur est toujours bien lorsqu'il prêche et lorsqu'il voyage. " A la mort de Mgr Taché, il est invité à faire l'oraison funèbre de l'archevêque de Saint-Boniface. Il fait 500 lieues en chemin de fer, il prononce un discours magistral qui restera dans les annales de l'histoire. Le 4 juillet, il se trouve à Rutland, Vermont, où il bénit une église et donne le sermon. Toujours en s'en revenant, à Montréal, il préside une profession religieuse, chez les Dames du Bon Pasteur, visite leur établissement,

et de retour aux Trois Rivières, il reprend sa visite pastorale.

Tous les dimanches, Monseigneur instruit son peuple ; ses homélies sont toujours appréciées, et bon nombre d'étrangers se rendent expressément pour l'entendre. Son Séminaire et ses communautés religieuses l'entendent tour à tour ; tous s'accordent à dire que l'heure de ses conférences est celle où l'âme reçoit la nourriture la plus saine comme la plus délectable.

Il est non-seulement homme d'action, mais il est aussi profond penseur. Ne nous étonnons pas de le trouver si savant. Songeons que ses douze années de mission ont été pour lui des années de solitude, fécondes et laborieuses. Loin de toute société humaine, en face de la nature, son esprit méditatif et réfléchi s'est livré à de hautes méditations. En fait d'études philosophiques, théologiques et scientifiques, peu de savants peuvent lui être comparés.

Ceux qui viennent le consulter, et ils sont nombreux, se retirent émerveillés d'une telle lucidité, d'un si bel ensemble de connaissances. C'est que notre digne évêque a puisé la doctrine aux sources les plus pures. L'Écriture Sainte, les Saints Pères ont tenu le premier rang dans les heures studieuses de sa vie de prêtre et d'évêque. Quoiqu'il ait fait dans sa jeunesse, " sa veillée des armes " comme on le disait des chevaliers du moyen âge, il ne laisse pas de consacrer tous les jours un temps à l'étude. Il se tient au courant de toutes les publications scientifiques. Il est un lecteur assidu et assurément un des prélats les plus doctes de l'Amérique.

Ce grand évêque est pieux et régulier comme un séminariste. A tous les exercices religieux, Monseigneur

Lallèche apporte un sérieux et une dignité qui imposent. Dans sa cathédrale, aux jours de fêtes solennelles, au milieu de la pompe épiscopale, sa physionomie est grande et majestueuse. En le voyant célébrer les saints mystères, on sent que sa foi est vive et profonde ; en l'entendant prier, on prie mieux soi-même. Dans les rues, il tient en main son chapelet, et il s'en va semant des " Ave " sur ses pas.

Monseigneur est un excellent administrateur, un évêque économe et vigilant. Le début de son épiscopat fut marqué par la liquidation de la dette épiscopale. Il a fait construire un séminaire, un hôpital, un évêché, et finir sa cathédrale.

Personne d'ailleurs n'est plus large et plus généreux que lui pour secourir toutes les infortunes. On serait étonné des aumônes qu'il a fait passer à des œuvres utiles ou pour soulager quelques grandes misères. Sa nourriture est des plus frugales. Il est toujours vêtu avec la dernière simplicité. Il n'a ni chevaux, ni voitures.

Dans sa vie privée, il est d'une douceur et d'une affabilité charmante. Les pauvres ont toujours accès auprès de lui et aucun ne se retire sans emporter, avec une parole de consolation et d'encouragement, une généreuse aumône.

On ne peut se défendre d'une vive émotion en lisant ce paragraphe d'une lettre adressée du Nord-Ouest à M. Thomas Caron. " Dis au bonhomme Gill de m'écrire, affranchis ses lettres, et je te payerai en acquittant des messes. "

Nous l'avons vu pleurer auprès des restes mortels d'une vieille servante de l'évêché, morte à l'hôpital. Et le souvenir fidèle qu'il a conservé de sa bonne et ten-

dre mère, dont il nous parle si souvent, n'est-il pas une preuve de son exquise sensibilité de cœur ? Que de fois n'a-t-il pas dit : " Si je suis évêque aujourd'hui je " le dois à ma bonne mère ! "

Pendant un été, la maladie décimant les jeunes enfants, avait fait bien des deuils dans les familles de la ville. Monseigneur console son peuple affligé en disant que la mort de ces petits anges n'est point une épidémie. " Ce sont autant de jeunes ambassadeurs que la ville a députés vers le ciel. Là-haut, ils prendront nos intérêts ; ils veilleront sur ceux qui leur sont chers. Ne pleurez point, parents affligés : les anges qui se sont envolés ont atteint le céleste rivage et ils nous y attireront. "

On le voit, dans la rue, s'arrêter avec beaucoup de bonté pour parler à un enfant et le bénir. L'enfance a été le premier amour de sa vie et il en sera le dernier.

On a quelquefois joint au nom de Monseigneur le titre d'évêque du moyen-âge. C'est à tort, il est moderne dans la large et noble acception du mot. Il a étudié son époque, il en a compris tous les besoins. Rien ne lui est étranger. Il avait prévu le tort que feraient à notre population les idées libérales, voilà pourquoi il les combattait d'estoc et de taille ; voilà pourquoi aussi on lui a fait une lutte acharnée. Il s'est montré polémiste intrépide, lutteur énergique ; mais diplomate, jamais. Son caractère franc, honnête et loyal le lui défend.

L'anniversaire du jour où il a trouvé sur sa table l'Encyclique sur la liberté humaine a fait époque dans sa vie.

Son diocèse a été divisé, diminué ; mais l'évêque des Trois-Rivières n'a rien perdu de son prestige et

de son influence, il a grandi dans l'épreuve. Rarement la mître a brillé d'un éclat aussi pur, d'un rayonnement aussi vif et aussi lointain.

Aux obsèques de Mgr Taché, un grand nombre de personnes étaient attirées, sans doute pour rendre un dernier hommage au grand prélat défunt, mais on a dit que la foule se pressait aussi pour voir l'évêque Laflèche, pour entendre sa parole véhémence.

Son Altesse le comte de Paris, qui est venu lui rendre visite, a été émerveillé de sa féconde éloquence. Dernièrement, un prince russe venait le consulter sur la question de l'éducation. En passant à Paris, dans son dernier voyage à la ville éternelle, Monseigneur voulut voir le Père Monsabré et lui exposer certaines opinions sur les dernières conférences prononcées à Notre-Dame. Le grand Dominicain ne pouvait en croire ses yeux, ni ses oreilles, en pensant que ces judicieuses observations lui étaient faites par " Un Canadien. " Depuis, l'éminent conférencier a écrit plusieurs fois à Sa Grandeur.

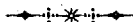
Au concile du Vatican, il a noué des relations avec les sommités les plus en vue de la France et du monde catholique, relations qui se sont continuées par la correspondance. Mgr Pie, entre autres, est resté jusqu'à sa mort très attaché à Mgr des Trois-Rivières.

Le diocèse est heureux et fier d'être sous la houlette d'un tel pasteur, d'un évêque qui commande l'admiration et l'estime de ses contemporains.

Mgr Papi, le secrétaire de Mgr Satolli, a fait, à Rome, l'éloge suivant de Mgr Laflèche : " Vieillard " aux allures patriarcales ; juste et franc, pieux et simple, savant comme un Père de l'Eglise et modeste " comme un catéchumène. "

Arbre Généalogique

→ De Sa Grandeur Mgr Lafèche. ←



Pierre Richer Lafèche	épousa	Dorothée Brassard.
Michel Lafèche	“	Charlotte Pilote.
Joseph Lafèche	“	Marguerite Bélair Lupien.
Modeste Lafèche	“	Scholastique Gouin.
Louis Lafèche	“	Marie Anne Boisvert.

Père et Mère de Mgr Lafèche.

Mathurin Gouin	épousa	Madeleine Vien.
Joseph Gouin	“	Marguerite Roy.
Joachim Gouin	“	Elisabeth Rivard.
Scholastique Gouin	“	Modeste Lafèche.

Aïeuls de Mgr Lafèche.

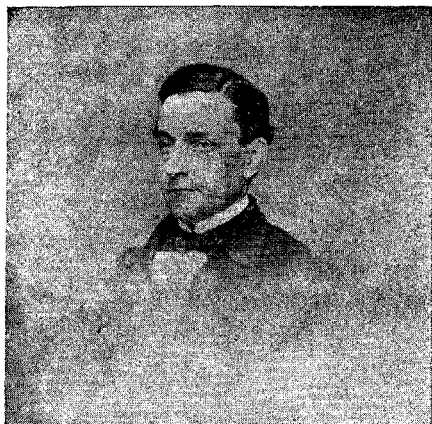
Pierre Boivert	épousa	Jeanne Renos.
Jean Boisvert	“	Françoise Renaud.
Alexis Boisvert	“	Charlotte Hamelin.
Augustin Boisvert	“	Marie Anne Gastineau

Aïeuls de Mgr Lafèche.

Jean Lemoine	épousa	Madeleine de Chavigny.
Jeanne Lemoine	“	Louis Gastineau.
Louis Joseph Gastineau	“	M. Renée St François.
Marie Anne Gastineau	“	Augustin Boisvert.

Aïeuls de Mgr Lafèche.





L'honorable J. J. Ross.



M. le Maire J. A. Rousseau.

CHAPITRE XXI.

L'Honorable John J. Ross,

PRÉSIDENT DU SÉNAT.

Aimez la lumière de la sagesse, vous tous
qui présidez aux destinées des peuples.

(SAP., VI, 23.)

IL était décrété qu'aucune gloire ne manquerait à l'histoire de Sainte-Anne de la Pérade. Elle a eu ses représentants dans l'armée, dans la magistrature, dans le clergé, même jusque sur le trône épiscopal. Voici qu'à son tour l'arène politique nous présente l'honorable J. J. Ross, Président du Sénat, avec un état de service de trente années.

C'est en 1861 que les suffrages unanimes des électeurs du comté de Champlain l'appelèrent pour la première fois à la législature provinciale. Il a participé aux travaux des cinq dernières sessions, sous l'Union du Haut et du Bas-Canada.

A son début dans le monde politique, il n'avait que 29 ans. Son extérieur était distingué, ses manières affables, sa conversation aimable et digne ; à tout cela il joignait l'art de parler à chacun le langage qui lui

plaisait le mieux et de pénétrer ses intentions les plus secrètes. Le jeune mandataire ne tarda pas à conquérir les sympathies de la chambre comme il avait gagné celles de ses électeurs.

Il est difficile pour l'historien de l'heure contemporaine d'écrire la biographie d'un de nos hommes politiques. " Notre jugement, " a dit Gustave Droz, " est comme ces phares dont l'éclat n'apparaît qu'à trois lieues de la côte ; ce n'est qu'à distance et de fort loin que nous voyons les choses un peu clairement. "

Toutefois, c'est avec bonheur que nous publions l'esquisse suivante due à la plume d'un homme de lettres, ancien journaliste de notre ville, très renseigné sur son digne et honorable ami.

" Depuis 1861, le Dr Ross n'a plus quitté l'arène politique, où ses brillantes qualités lui ouvrirent un rapide accès aux plus hautes charges de l'Etat. L'assemblée Législative du Canada, jusqu'à la confédération, et la Chambre des Communes, jusqu'en 1874, furent le théâtre de ses utiles travaux, dans la législation générale du pays. Pendant la même période, nous le trouvons activement mêlé à la politique provinciale, où il joua un rôle très important comme membre du Conseil Législatif, charge qui lui avait été conférée lors de la création du gouvernement de Québec, sous le régime fédéral.

" En 1873, il devenait ministre de la couronne et Président du Conseil à Québec, et peu de temps après, il abandonnait l'arène fédérale pour consacrer toute son énergie aux affaires de la province.

" Depuis cette époque, l'Hon. M. Ross fut réclamé comme ministre par toutes les administrations conservatrices qui se succédèrent presque sans interrup-

tion, jusqu'en 1884. En toutes circonstances, il fit preuve d'un tact et d'une habileté qui le rendirent justement populaire dans les hautes sphères politiques. Ce fut alors que ses longs services le désignèrent plus particulièrement au choix du Lt Gouverneur et qu'il fut invité à accepter la charge de premier ministre de la province de Québec. Son administration fut marquée au coin de la sagesse et de la probité, et l'impulsion puissante qu'il donna à l'amélioration et au progrès de l'agriculture a eu des résultats si avantageux, qu'elle restera toujours comme un titre à la reconnaissance des véritables amis du pays.

“ Peu de temps après sa retraite du pouvoir, en 1887, l'Hon. M. Ross était nommé membre du Sénat, et en 1892, en récompense de ses longs et précieux services, il était appelé à la présidence de cette Chambre.

“ C'est cette haute position qu'il occupe encore actuellement. En dehors de la sphère politique, l'Hon. M. Ross a aussi été président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province, président du Conseil d'agriculture et l'un des promoteurs de la construction du chemin de fer du Nord, qui forme aujourd'hui l'un des importants chaînons de notre grande voie transcontinentale.

“ Cette rapide esquisse démontre que peu de carrières publiques ont été plus brillamment remplies et que l'Hon. M. Ross a droit de figurer au premier rang parmi les hommes distingués dont la paroisse de Sainte-Anne et tout le pays peuvent s'enorgueillir à juste titre. ”

A ce témoignage si élogieux, nous ajoutons celui d'*Eliane* :

“ Le digne président du Sénat est par excellence l'homme du bon conseil. C'est que son intelligence est servie par un jugement très sain et très sur, que bien peu de nos hommes publics possèdent au même degré que lui. Homme de mesure, en dépit de convictions parfaitement arrêtées l'exagération n'a aucune prise dans les opinions qu'il prend, non plus que dans l'action que ces opinions traduisent. Esprit lucide, du reste parfaitement renseigné, nul ne s'entend mieux que lui à débrouiller une situation compliquée, et il a rendu dans cet ordre de choses des services précieux à la cause à laquelle il a voué son talent, son énergie, les convictions de toute sa vie. ”

Son père, George McIntosh Ross, Anglais de naissance, était un des actionnaires de la Compagnie des Indes. Il unit son sort à Mademoiselle Gouin, femme de caractère, d'intelligence et de foi qui avait pris son éducation chez les Ursulines des Trois-Rivières. Elle ne consentit à son union avec M. Ross qu'à la condition qu'il se fit catholique. Il acquiesça à cette proposition. Naturellement, il ne fut pas très pratiquant, mais il avait la foi, et lorsqu'il sentit la main de la mort s'appesantir sur lui, il appela Mgr Lafèche, qui avait toute sa confiance. Malheureusement, Mgr était alors à Nicolet et le mauvais état des chemins, à cette saison, ne lui permit pas de se rendre auprès du digne malade. M. Gill, curé des Grondines, le remplaça. Les derniers moments de M. George Ross, consolés par les secours de la religion, furent très édifiants. Madame Ross appartenait à l'une des premières familles établies à Sainte-Anne. Son ancêtre, Mathurin Gouin, était originaire de la ville de Poitiers. Son père, Joachim, avait fait don à la fabrique du terrain sur lequel était bâtie la troisième église de la paroisse. Pour reconnaî-

tre ce don, une messe est dite annuellement pour le repos de son âme.

A sa mort, M. George Ross laissait un fils unique, J. John, né en 1832. Lorsque ce dernier fut en âge d'embrasser une carrière, il étudia la médecine sous le Dr Henry Carter. A 22 ans, le 8 août 1854, il épousait une femme digne de lui, Mademoiselle Arline Lanouette, fille d'un riche marchand de Champlain, qu'il avait appris à estimer et à aimer. Comme sa belle-mère, Madame Ross est une élève des Ursulines des Trois-Rivières. Un don récent fait à la chapelle de son *Alma Mater* accuse le bon souvenir qu'elle lui conserve, tandis qu'au vieux monastère on lui garde aussi fidèle souvenance.

Madame Ross est le type de la grande dame chrétienne. Elle a toujours noblement secondé son mari ; et si ses principes de piété et son état maladif l'ont éloignée des salons du grand monde dont elle eût été l'ornement, elle y a cependant figuré avec honneur dans les occasions officielles, et c'est à bon droit que l'on peut appliquer à Monsieur et à Madame Ross les paroles suivantes :

“ Vos deux noms restent unis dans notre histoire. ”

Admis à la profession de médecin, le Dr Ross ne tarda pas à se faire une nombreuse clientèle, non-seulement à Sainte Anne, où il était établi, mais même dans les paroisses environnantes. La politique est venue l'enlever à sa profession, mais elle n'a jamais pu lui faire désertier complètement Sainte-Anne. C'est qu'elle a plus d'un charme, cette résidence champêtre assise dans un panier de fleurs, à la tête d'une île, voyant couler la rivière sous ses fenêtres. Entrons pour rendre nos hommages à l'homme privé. Mais il est vrai de dire que nous ne sommes pas plus à l'aise qu'en

parlant de l'homme public, car ici nous craignons de blesser la modestie du parfait gentilhomme. Disons seulement qu'il allie la simplicité chrétienne à la noblesse des sentiments ; que chez lui, les devoirs de l'homme d'Etat n'ont jamais primé ceux du bon catholique, que l'évêque du diocèse et les curés de Sainte-Anne ont toujours trouvé en lui un ami, un appui, un soutien.

CHAPITRE XXII.

Fête à Sainte-Anne de la Pérade.

25 ET 26 AOÛT 1869.

Domine dilexi decorem domûs tuæ.

Seigneur, j'ai aimé la beauté et l'honneur
de votre maison.

LE 25 août 1869 marque une date restée chère à la paroisse de Sainte-Anne. Transportons-nous au village et soyons témoins de ce qui s'y passe.

Les rues sont artistiquement décorées ; à l'entrée du pont, déjà si beau par lui-même, deux arches de verdure ont été élevées ; ça et là, des pavillons agités par une brise d'été se déploient gracieusement dans l'air et annoncent un jour de fête.

Mais si nous pénétrons dans le saint lieu, nous le trouvons voilé sous un crêpe funèbre ; tentures de deuil, sombres draperies, cierges et catafalque, tout parle de mort, d'adieux et de regrets. Ces démonstrations funéraires ont leur raison d'être. Si nous pouvions lire, en ce moment, les sentiments qui se pressent dans le cœur des paroissiens, nous y trouverions larmes et émotions.

C'est qu'en ce jour, le pasteur et les ouailles vien-

nent pour une dernière fois prier dans cette vieille église, témoin de tant de souvenirs religieux.

La messe du jour est un service solennel pour le repos des âmes des ancêtres. M. l'abbé Z. Charest est officiant ; il est assisté par MM. les abbés Dorion et Ricard ; les autres servants sont aussi des prêtres, enfants de la paroisse. Le clergé est représenté par plus de cinquante membres ; la foule qui se presse à l'entrée du temple est si considérable qu'une partie seulement y trouve place. Après l'évangile, Mgr d'Anthédon donna le sermon. Sa Grandeur parla de la mort avec beaucoup d'émotion et avec la persuasive éloquence qu'on lui connaît. Les arguments apportés par Sa Grandeur pour démontrer combien la pensée de la mort est salutaire et puissante pour retenir dans la voie du bien furent très convaincants. Sa prosopopée dans laquelle il animait la vieille église qu'on allait abandonner fut des plus touchantes ; tous les cœurs étaient profondément émus.

Dans l'après-midi, pour venir en aide à la nouvelle construction, les dames préparèrent des tables de rafraîchissements, puis on exécuta avec succès un programme dont le *Journal des Trois-Rivières* parle de la manière suivante :

“ A cinq heures, M. du Tremblay, capitaine de la compagnie des volontaires de la paroisse, présenta une belle adresse à Sa Grandeur Mgr d'Anthédon, qui répondit par un brillant et éloquent discours sur le rôle du soldat.

“ Mgr, en parlant de nos zouaves qui sont allés à Rome repousser la barbarie en habit civilisé, eut d'énergiques mouvements oratoires. Il était tout entier à l'inspiration qui l'animait et qui donnait à ses paroles

un accent, une chaleur qui suspendait à ses lèvres la foule qui l'entourait. Il parla des grandes épreuves que nos pères avaient eu à traverser, des sacrifices qu'ils avaient faits pour défendre notre sol. Comparant la nation canadienne à un arbre profondément enraciné dans le sol, il dit que cet arbre avait été arrosé par le sang de nos ancêtres et qu'il devait produire d'excellents fruits. Il termina en donnant les plus grands encouragements aux volontaires, déclarant que le meilleur moyen d'avoir la paix était de se préparer à la guerre.

“ Le concert, qui fut donné dans la nouvelle église, commença quelques minutes après.

“ L'église avait été décorée avec le meilleur goût. Sur le fond du mur du chœur, on voyait une bannière enjolivée de rubans et d'insignes et au-dessous on lisait l'inscription suivante :

“ *Ad majorem Dei gloriam.* ”

“ En avant de l'autel, on avait formé un demi-cercle avec des sapins, entremêlés de pavillons sur lesquels on lisait de joyeuses inscriptions appropriées à la circonstance. Le trône préparé pour Mgr d'Anthédon était orné de tous les insignes pontificaux. Deux pavillons qui avaient pour inscription, l'un “ DIEU LE VEUT, ” l'autre “ AIME DIEU ET VA TON CHEMIN, ” avec les emblèmes nationaux, étaient suspendus en avant du chœur. De la voûte descendaient en courbes élégantes quatre magnifiques banderoles, au milieu desquelles se trouvait un superbe bouquet de verdure et de fleurs.

“ Il y avait foule immense dans l'église. Les amateurs ont exécuté tous leurs morceaux avec beaucoup d'habileté. On a admiré les voix si douces des demoiselles De Foy, Lanouette, les habiles coups d'archet

de M. de Chatillon. Deux jeunes gens, dont nous ignorons les noms, ont exécuté une chanson militaire qui leur a valu beaucoup d'applaudissements. Le concert aurait eu encore un plus grand succès si l'église n'eût pas été aussi vaste.

“ Une adresse a été présentée par M. Ross, C. L., à Mgr Laflèche :

“ A SA GRANDEUR MGR LAFLÈCHE,

“ Les citoyens de la paroisse de Sainte-Anne, toujours si heureux de voir Votre Grandeur au milieu d'eux éprouvent, en cette circonstance, un véritable bonheur.

“ Le souvenir de ces fêtes qui coïncident si heureusement avec la fête patronale de Votre Grandeur, et dont l'éclat est rehaussé par votre présence et par celle du nombreux clergé qui vous accompagne, ne s'effacera jamais de notre mémoire. Il est déjà une récompense pour le passé, il sera un encouragement pour l'avenir.

“ Aussi, Monseigneur avons-nous la ferme confiance qu'avec l'appui de la Providence que vous daignez implorer pour nous, et les bénédictions que vous allez bientôt répandre sur cette nouvelle église, avec l'aide de vos bons conseils et de ceux de notre digne curé, nous réussirons à compléter notre œuvre et à faire un temple digne de Celui à qui il est destiné.

“ A l'occasion de votre fête patronale et aussi de votre prochain départ pour Rome, où vous appellent les intérêts de notre sainte religion, permettez, Monseigneur, que nous fassions les vœux les plus ardents pour votre conservation et pour votre heureux retour parmi nous.

“ Veuillez encore, lorsque vous approcherez le

trône de l'immortel Pie IX, déposer aux pieds de Sa Sainteté le témoignage de notre profonde vénération, de notre inaltérable dévouement à sa personne et de notre plus vive admiration pour ses grandes et saintes vertus. ”

“ La bande du Séminaire de Nicolet exécuta ensuite de jolis morceaux.

“ Après le concert, on lança, en avant de l'église, de nombreuses fusées. Le feu d'artifice a été superbe; chandelles romaines, soleils, tout y était.

“ Toutes les principales demeures du village étaient aussi illuminées. Au dessus de la porte principale de celle de M. Ross, C. L., il y avait un magnifique transparent sur lequel on lisait : “ VIVAT ” et entre les peupliers qui ombragent sa maison, étaient suspendues des couronnes de verdure, illuminées par des lampes chinoises.

“ Le lendemain, eut lieu la consécration de la nouvelle église. Sa Grandeur Mgr d'Anthédon officiait. L'archidiacre était M. le G. V. T. Caron, les diacres d'honneur, MM. les abbés Ricard et Douville; et les diacres d'office MM. Bochet et Dauth.

“ Le sermon a été donné par M. l'abbé Z. Charest, qui prit pour texte ces paroles : “ *Laudate Dominum omnes gentes, laudate eum omnes populi.* ” Le célèbre prédicateur s'est très bien acquitté de sa tâche, il a parlé avec beaucoup d'onction et fait verser d'abondantes larmes.

“ La nouvelle église de Sainte-Anne est construite sur le style gothique. Tout le portail est en belle pierre de taille et les murs sont en pierre de rang. C'est une des églises les plus vastes de notre pays. Elle a, croyons-nous, 80 pieds de largeur sur 170 de longueur. Lorsqu'elle sera complètement terminée, elle pourra

prendre place parmi les plus belles églises de la Province.

“ Si cette grande démonstration a eu un succès aussi éclatant, c'est grâce au zèle et à l'activité de M. l'abbé Dupuis, qui a été secondé par la bonne volonté et le dévouement de ses paroissiens. Certes, ils peuvent se féliciter du résultat de leur fête, car tous en ont emporté un bon et durable souvenir.

“ M. l'abbé Dupuis est un pasteur rempli de zèle, de dévouement et d'énergie. Les obstacles ne l'effraient point et, malgré les difficultés qu'il peut rencontrer, il poursuit son œuvre avec constance. C'est lui qui a fait ériger cet imposant et splendide temple du Seigneur qui est aujourd'hui la gloire et l'orgueil de Sainte-Anne de la Pérade, et qui redira aux générations futures tout le dévouement, et toute la générosité du pasteur et des ouailles de cette belle paroisse. ”

M. l'abbé Louis Adolphe Dupuis.

1823-1894.

Les lecteurs aimeront sans doute à trouver ici sa biographie.

Il est né à Maskinongé le 7 avril 1823. Son père se nommait Joseph Dupuis et sa mère Théotiste Vannasse. Il commença ses études au collège de l'Assomption et les termina à Nicolet. Mgr Signay, qui destinait le futur lévite aux missions des cantons de l'Est, l'envoya suivre son cours de théologie à Baltimore. Il s'y perfectionna dans la pratique de la langue anglaise. Ordonné prêtre à Québec, le 1er octobre 1845, il fut immédiatement envoyé à St-Gilles et à Halifax. En

1851, il était nommé curé de Ste-Hélène et de St-Alexandre. Un an plus tard, son évêque lui confiait la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade, une des plus belles, des plus riches et des plus agréables en fait de paysage, de tout le pays.

M. le curé Dupuis, à son arrivée dans la paroisse, trouva un beau couvent érigé par son prédécesseur. Mais il apporta à cette œuvre tant de sollicitude, il sut tellement grouper autour de l'institut les sympathies de la paroisse et l'encourager si visiblement, que les bonnes religieuses de la Congrégation lui ont décerné le titre de fondateur.

A la visite de Mgr Laflèche à Sainte-Anne, après sa consécration épiscopale, un des hôtes écrivait : " Au couvent, entr'autres inscriptions, on lisait : " Vive M. le Curé ! " Cette parole, dans la bouche des élèves, est un cri ardent de reconnaissance pour tous les bienfaits que M. Dupuis ne cesse d'accorder à cet établissement. "

Lorsqu'il eut bien consolidé cette œuvre, il appela les Frères du Sacré-Cœur dont nous avons déjà parlé.

Il était éloquent prédicateur. Les paroissiens ne furent pas seuls à bénéficier de son talent. Les confrères voisins firent plus d'une fois appel à son zèle, et jamais en vain. M. le curé Prince, entre autres, l'invita à prêcher une retraite dont on garde encore le souvenir dans la paroisse de St-Maurice. Les exercices de clôture furent suivis de la présentation d'une adresse et d'un cadeau. M. Dupuis remercia ce bon peuple, et dans une allusion fort spirituelle, il sut délicatement renvoyer tout le mérite au dévoué curé de la paroisse.

Doué d'une forte constitution, le travail lui coûtait peu ; il ignorait ce que c'était que de s'épargner ou de

se ménager. Grand'messes, sermons, messes sur semaines, on le voyait continuellement à l'œuvre.

Sa cordialité, son hospitalité généreuse, l'affabilité avec laquelle il accueillait ses confrères révélaient hautement son esprit sacerdotal.

Lorsque Mgr Laflèche fut fait évêque, le cadeau le plus précieux qu'il reçut lui vint de sa paroisse natale. M. Dupuis tint à honneur d'offrir un don digne de l'élu. Accompagné du Dr Ross, M. P. P., il se rendit aux Trois-Rivières, le 25 mai 1867, et présenta à Sa Grandeur, au nom de ses paroissiens, une crosse d'une grande richesse, fabriquée à Lyon, France, et qui avait coûté \$300.

Cette houlette pastorale est ornée de diamants précieux et les dessins sont magnifiques. M. Dupuis offrit en même temps une mitre *auriphrygiate* de la valeur de \$50. Pouvait-on mieux dire à un évêque que la paroisse s'honorait de l'élévation de l'un de ses enfants à la dignité de Pontife? Cet acte de foi et de libéralité caractérise bien les braves et généreux habitants de Ste-Anne.

Le 1er octobre 1870, la paroisse se groupait tout entière autour du curé pour fêter les noces d'argent de son sacerdoce. Il y eut messe solennelle, à laquelle assistait une foule considérable.

Un magnifique pain bénit, emblème des agapes fraternelles des premiers chrétiens et qui convenait si bien à cette fête familiale, fut donné par la paroisse. L'Hon. J. J. Ross, C. L. se fit l'interprète de ses coparoissiens et félicita en termes émus, onctueux et des mieux appropriés, l'heureux jubilaire.

Depuis son retour de Rome, Mgr n'avait pu encore, à cette date, visiter sa paroisse natale, où l'attendait la plus cordiale des bienvenues. Les noces d'ar-

gent du curé lui firent une douce obligation de suspendre pour un moment les devoirs de sa charge. Il se trouva à Ste-Anne, dimanche, 9 octobre 1870. Sa Grandeur donna le sermon et parla longuement à ses co-paroissiens de Rome et du Concile. L'Hon. J. J. Ross eut comme toujours l'honneur d'exprimer à l'évêque des Trois-Rivières les sentiments de respectueuse affection qui animent la population à l'égard du premier pasteur du diocèse.

Le soir, des fusées romaines et des feux de joie portèrent jusque dans les cieux l'allégresse des cœurs, et couronnèrent une de ces journées qui n'ont de digne continuation que dans les joies de la Jérusalem céleste.

Eglise et patrie avaient toutes deux leur place dans le large et bon cœur de M. Dupuis. Aussi, tout en cultivant les âmes, ne négligeait-il rien de ce qui pouvait assurer la prospérité matérielle de la paroisse. Déjà, en 1865, les messieurs Price, en achetant la seigneurie, avaient donné un élan au commerce de bois, aux scieries etc. Des moulins avaient été construits, de nouvelles routes ouvertes à la colonisation ; en un mot, on se sentait dans la voie du progrès.

Dans l'automne de 1874, un parti d'explorateurs fut chargé par le gouvernement de faire un rapport sur les chemins de colonisation dans le comté de Champlain. Le parti était composé de MM. H. Legendre et P. V. du Tremblay, écuyers, arpenteurs, et de M. D. M. St-Cyr, secrétaire. De plus chaque paroisse du comté envoya un délégué. " Je suis heureux, " écrit le secrétaire de pouvoir, témoigner de la reconnaissance que le parti d'exploration, dont je ne suis " que l'interprète, doit au Révérend Messire Dupuis, " curé de Ste-Anne, et au R. M. Carufel, curé de N.D.

“ du Mont-Carmel, qui ont bien voulu accompagner le
“ parti dans la forêt, le premier au nord de St-Prosper,
“ et le second dans la partie nord de N. D. du Mont-
“ Carmel. C’est aussi avec plaisir que nous avons vu
“ M. le notaire Beaudry et M. Frs Augustin R. La-
“ flèche, frère de S. G. Mgr des Trois-Rivières, de
“ Ste-Anne de la Pérade, ainsi que MM. Jean Massi-
“ cotte et Frs Xavier Trudel, père de l’Hon. F. X. A.
“ Trudel, sénateur, donner le même exemple patrioti-
“ que à la jeunesse du comté.” A ce rapport très
complet, très intéressant et très bien rédigé, nous em-
pruntons encore les lignes suivantes : “ On remarque
dans le florissant village de Ste-Anne, entr’autres in-
dustries, la grande manufacture d’allumettes chimiques
des messieurs Laganière, qui donne de l’emploi à une
centaine de personnes. Et dans la paroisse on peut
citer encore les grandes scieries des MM. Price, sur la
rivière Charest, outre trois moulins à farine apparten-
nant à divers propriétaires etc. ”

Mais l’épreuve est le moule dont se sert la
main de Dieu pour rendre ses enfants conformes au
divin modèle. Elle allait atteindre M. le curé Dupuis.
Par suite de certaines circonstances, il fut transféré de
la cure de Ste-Anne à celle du Mont-Carmel. Ce fut,
un moment pénible dans sa vie. Il s’éloigna, il est vrai,
de Ste-Anne, mais on peut dire qu’il y laissa son cœur.
C’était en 1881. Il y avait 29 ans qu’il en était curé.
De leur côté, ses anciens paroissiens lui étaient sincè-
rement attachés, et après son départ, on les a vus, par
groupes de trente à quarante voitures, aller rendre vi-
site à leur ancien pasteur. On appelait ces voyages
les pèlerinages de la piété filiale.

Les paroissiens du Mont-Carmel firent preuve à
son égard d’une exquise délicatesse et, pendant son

séjour au milieu d'eux, ils s'efforcèrent, par leur respect et leur docilité, de lui prouver que s'il avait perdu des enfants, Dieu lui en avait donné d'autres.

Quatre ans plus tard, en 1885, Mgr l'appelait à la belle cure de St-Stanislas. Il traversait les montagnes et s'apprêtait peu à peu à escalader les hauteurs de la vraie patrie. Dieu préparait son ministre par la voie du détachement. Huit ans s'étaient écoulés depuis qu'il habitait la colline verdoyante où s'étage le joli village de St-Stanislas. Une maladie, peu dangereuse, dans le principe, mais qui s'aggrava subitement, le conduisit en quelques jours au tombeau. Ouvrier laborieux, il avait accompli sa tâche, il allait recevoir sa récompense. Il aura été bien reçu par le Père de famille.

C'était un mardi, le 4 juillet 1893. Le regretté défunt avait 70 ans, deux mois et vingt-sept jours. En retour de son amour paternel, de ses fatigues et de ses sollicitudes, le bon curé, de son tombeau, ne demande à ses anciens paroissiens que le secours de leurs prières.

Miseremini mei, saltem vos amici mei.

Au mois de septembre 1865, le *Journal des Trois-Rivières* rendait hommage à la mémoire de monsieur M. Archange Rivard Loranger, homme de mérites, riche cultivateur que Dieu venait d'appeler à une vie meilleure. Cette notice nécrologique d'un paroissien de Ste-Anne trouve ici sa place.

“ Monsieur M.-Archange Loranger, décédé le 1er septembre 1865 à l'âge de 87 ans, était l'oncle de M. l'abbé G. Loranger, vicaire général et chapelain des Dames Ursulines des Trois-Rivières. Par son économie et son amour du travail, M. Loranger s'était acquis une petite fortune dont il a su faire un bon usage. Le pauvre ne frappait jamais en vain à sa porte. Nous connaissons des familles de pauvres honteux

qu'il soutenait en grande partie. Quand ses serviteurs accomplissaient fidèlement leur devoir, il les payait toujours au-delà du prix convenu. S'il prêtait de l'argent, il ne voulait jamais exiger plus de six par cent. Un ancien notaire disait dernièrement que parmi ceux qui avaient réclamé les services de sa profession, il n'avait jamais rencontré un homme d'une conscience plus délicate que M. Loranger.

“ Dieu a béni cet homme de bien, en le choisissant comme l'instrument dont il devait se servir pour donner des prêtres à son Eglise. L'œuvre favorite de M. Loranger était de conduire au collège des enfants pauvres qu'il croyait appelés au sacerdoce. Deux d'entre eux sont prêtres et deux autres poursuivent leurs études au Séminaire de Nicolet.

“ Comme il était heureux lorsqu'il revoyait au commencement des vacances ses chers protégés venir lui témoigner leur reconnaissance. Les larmes que nous voyions alors s'échapper de ses yeux annonçaient ce qui se passait dans son cœur généreux. Pour manifester le bonheur qu'il éprouvait, il n'avait rien de plus pressé que de donner à ses enfants adoptifs, dès leur première visite, tout le prix de leur pension pour l'année suivante.

Dieu a récompensé sa grande générosité puisqu'il a eu, avant de mourir, la consolation de donner à l'Eglise du diocèse des Trois-Rivières deux prêtres qui n'oublieront jamais ses bienfaits.

Les restes mortels de M. Loranger ont été déposés dans les caveaux de l'église de Ste-Anne, le 4 de septembre. Ses funérailles ont été célébrées par un des prêtres protégés par M. Loranger.”

CHAPITRE XXIII.

M. le chanoine Théophile Sicard de Carufel.
Curé de Ste-Anne.

1840-1886.

Et quand de mon rappel l'heure sera sonné,
Dans le champ du Seigneur, elle me trouvera.
Bien dur fut le labeur et chaude la journée,
Mais, ma gerbe à la main, l'Ange m'emportera.
(P. J.-B. F.)

SUR la rive est de la rivière Saint-Maurice, à cinq lieues des Trois-Rivières, bien avant dans les terres, au sommet d'une montagne de 200 pieds de hauteur, est un site remarquable par ses beautés pittoresques. De ce point culminant, la vue embrasse une immense étendue : tout le bassin du Saint-Maurice se déroule à nos pieds, de vallons en vallons ; les plaines vertes, très étroites, légèrement ondulées, sont occupées par des hauteurs, des arêtes perpendiculaires, tantôt couvertes d'un bois touffu, tantôt entièrement dénudées. Trente-sept clochers, noyés dans une vapeur aérienne, semblent flotter dans l'air ; là bas, c'est le fleuve canadien estompant vaguement les contours de la petite ville des Trois-Rivières. Plus près de nous,

des profondeurs de la vallée, un panache de fumée, accompagné d'un sourd grondement, s'envole jusqu'aux nues et trahit à trois lieues la présence de la voie ferrée. Ne cherchez aucun cours d'eau, bien que le bruit de la chute des Grès arrive jusqu'à nous. Le méandre gracieux que vous verrez en descendant dans la plaine porte le nom de Rivière Cachée et se dérobe systématiquement à nos regards ; le Saint-Maurice lui-même s'enfonce dans un dédale de côteaux formant un des paysages les plus agrestes que l'on puisse voir. Cette nature sauvage a ses beautés et les collines qui s'étagent avec grâce forment un tableau magnifique.

Sur le versant de la montagne est échelonné un petit village ; l'église, qui dresse vers le ciel sa croix argentée, le domine en entier. Cette jeune paroisse a pour vocable Notre-Dame du Mont-Carmel. Pouvait-on mettre plus de céleste poésie dans un nom ? Cet endroit est vraiment le Carmel de nos contrées. On y est plus près du ciel, et on y aime bien la Vierge-mère. Elle eut son Elie dans un jeune saint qui en a été le premier curé, qui a bâti l'église et le presbytère, qui lui a consacré ses forces, son temps, son activité, et que les anges ont enlevé de la terre dans les splendeurs des fêtes de Noël, alors que tous les échos répétaient : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax*. Il avait nom Joseph-Théophile Sicard de Carufel, et il était né au beau jour de l'Assomption de la Sainte-Vierge, le 15 août 1840. Ses parents, M. Joseph Sicard de Carufel et dame Agapite Duvernay, demeuraient à Maskinongé. A dix ans, l'enfant bien doué entra au Séminaire de Nicolet, où il fit un brillant cours d'études, en sept années seulement. Ordonné prêtre en 1865, il fut nommé vicaire à Yamachiche. Pendant quatre ans, sous le regard maternel de la bonne sainte Anne, à l'ombre

de son sanctuaire, le jeune et fervent lévite progressa en science et en vertu, tout en travaillant avec fruit au salut des âmes. Il passa ensuite une année à St-Maurice, et en 1870, il était curé de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Organiser sa paroisse, construire une église, transformer l'ancienne chapelle en presbytère ; et, à travers tout cela, encourager la colonisation, mettre souvent lui-même la main à l'œuvre, voilà qui résume quatre années de sacrifices et de labeur. Après ce laps de temps, sa santé épuisée criait : merci. Son frère, M. l'abbé Victor S. de Carufel, lui vint en aide pendant un an. Un peu remis, M. Théophile reprit la direction de sa chère et bien-aimée paroisse. Il y était comme un père au milieu de ses enfants. Le pauvre connaissait bien le chemin de sa bourse ; à l'époque des semences, celui qui n'avait pas de blé venait simplement exposer sa situation à l'apôtre de l'agriculture, et ce n'était pas en vain. Régnant sur les cœurs, il était aussi maître des volontés ; tous dans la paroisse n'avaient qu'une voix pour louer leur pasteur bien-aimé. Telle était sa situation lorsque la voix de son évêque l'appela à Sainte-Anne de la Pérade. C'était en 1882. Ses adieux à son bercail chéri sont restés gravés dans la mémoire de tous. Lorsqu'il fut descendu de la chaire, où les pleurs et les sanglots de ses paroissiens, mêlés à ses propres larmes, l'avaient forcé de discontinuer son sermon, il alla s'agenouiller au pied du tabernacle, comme pour verser dans le Cœur du Bon Maître le trop plein du sien.... Pendant que, silencieux, il pria ainsi, des voix sympathiques firent entendre le chant si approprié :

Il faut quitter le sanctuaire
Où j'ai retrouvé le bonheur.

L'immense paroisse de Sainte-Anne, si différente de celle qu'il venait de quitter, offrait un vaste champ à son zèle. Il fit terminer l'intérieur de l'église, fit venir d'Angleterre un carillon de trois belles cloches qui furent bénites le 16 octobre 1884. La plus grosse, du poids de 2135 lbs., reçut le nom de Anne-Joachim ; la deuxième, pesant 1438 lbs., fut nommée Marie-Joseph ; et la dernière, pesant 1129 lbs., répond au nom d'Elisabeth-Jean-Baptiste.

Peu de temps auparavant, le digne et vaillant curé avait été appelé à faire partie du pieux Sénat dont Monseigneur s'entourait par la création de son chapitre. Devenu chanoine, il continua à cultiver le champ du Seigneur qui, en maintes circonstances, était hérissé de ronces et d'épines. Sa couronne était tressée, il alla bientôt la ceindre dans l'éternelle patrie, à l'âge peu avancé de 46 ans. Il pouvait dire :

Bien dur fut le labeur et chaude la journée,
Mais, ma gerbe à la main, l'Ange m'emportera.

Sa mort fut une perte pour le clergé trifluvien. Son évêque l'honorait de sa confiance et ses confrères dans le sacerdoce l'estimaient sincèrement.

Avant de rendre le dernier soupir, le digne mourant avait exprimé le désir d'être inhumé à Ste-Angèle de Laval. Il eut ainsi trois services, le premier à Sainte-Anne, le second à Ste-Angèle et le troisième à Notre-Dame du Mont-Carmel. La foule qui assistait à ses funérailles prouva combien ce digne prêtre, réellement selon le Cœur de Dieu, avait été estimé, apprécié partout où il était passé. A la riche gerbe de mérites cueillis dans la douleur, mûris par le courage, qu'il emportait dans l'éternité, vint s'en ajouter une autre formée de regrets et de sympathies ; elle fut déposée sur

sa tombe, par ses frères, M. Victor Carufel, curé de Ste-Angèle, M. Ovide Carufel, curé de M.-D. du Mont-Carmel, M. E. S de Carufel, libraire des Trois Rivières et par de nombreux parents et amis.

M. Théophile Carufel avait pour frères, outre messieurs les curés de Ste-Angèle et du Mont-Carmel : Charles, cultivateur établi à Sommerset, Wisconsin ; Olivier qui hérita du bien paternel, père de M. l'abbé Charles Carufel et de M. Ovide Carufel ; Edouard, libraire aux Trois-Rivières, Joseph, cultivateur, qui demeure au Mont-Carmel, et deux sœurs : Julie morte à 22 ans et Elisabeth mariée à Mr Chevalier du Mont-Carmel.

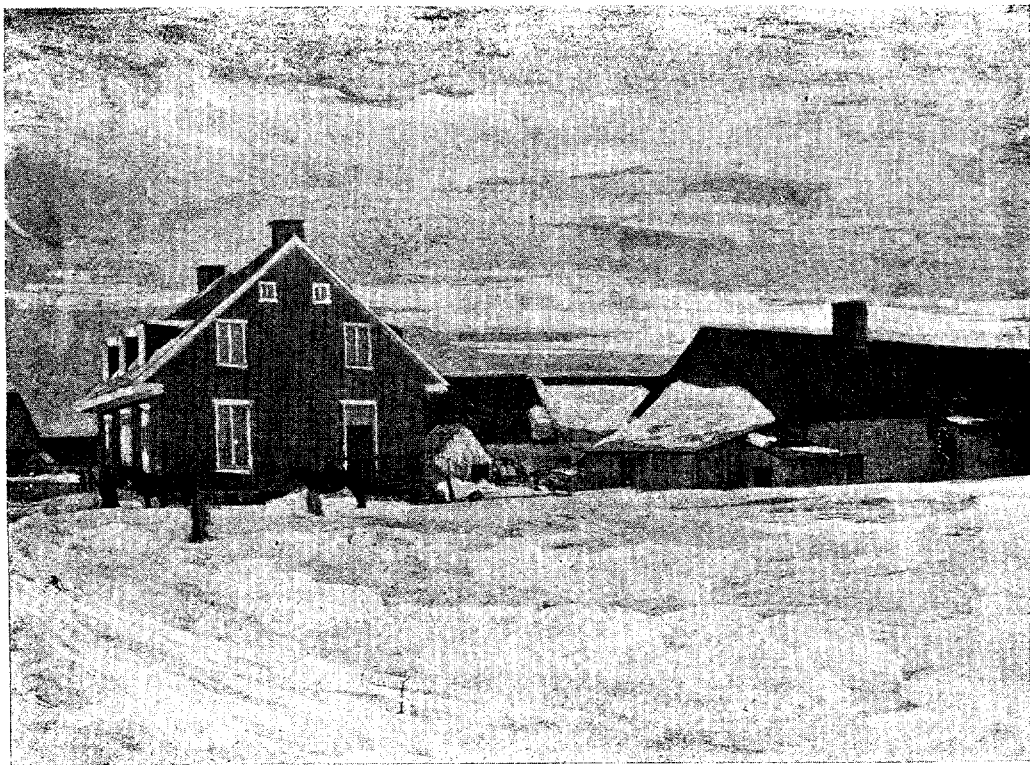
CHAPITRE XXIV.

**Le Fief de la Chevrotière.—M. le chanoine
B. C. Bochet curé de Sainte-Anne.**

Attendez le Seigneur, et ayez soin de garder sa voie ; et il vous élèvera, afin que vous receviez la terre en héritage.

(PS XXXVI, 36.)

AMI-CHEMIN entre les Grondines et Deschambeault, des ruines encore visibles attestent que vers 1700 et plus tard, dans une situation des plus délicieuses, au milieu d'une nature sauvage, sur une petite éminence, le seigneur de Chavigny avait bâti son manoir. Le paysage qui l'encadre est unique : la Chevrotière serpente dans la vallée entre deux rideaux de verdure suspendus à une grande hauteur. Le filet argenté s'est frayé un chemin à travers une chaîne qui lui barrait le passage. Il descend, impétueux et rapide, jusqu'à ce que, devenu plus sage, sous un horizon plus vaste, il se laisse doucement choir dans le St-Laurent. La plage, fort étendue, est couverte d'un sable fin auquel sont mélangés quelques galets. De cet endroit, la vue est charmante ; on a sur le fleuve une large échappée.— Au premier plan, tout près de nous, des îles verdoyantes, où le chasseur fait la guerre aux outardes ; au loin, un horizon bleu, sur une mer d'azur.



MAISON PATERNELLE DE M. LE CHANOINE B. C. BOCHET.

Le fief de la Chevrotière possédait trois monuments : la chapelle, le manoir et le moulin banal. La première était bâtie dans " la coulée " verdoyante, à côté de laquelle la petite rivière découpait de capricieux détours.

Là, les bons habitants de Deschambeault et des Grondines s'assemblaient, dès 1680, pour prier ensemble le Dieu bon. La tradition dit que par un dimanche de printemps, pendant la grand'messe, le temple rustique fut envahi par les eaux hautes et que l'on ne put s'éloigner du sanctuaire qu'en canot.

Au sommet de la côte, entre les arbres et caché dans un fouillis de verdure, se trouve le champêtre castel. A ses pieds est le moulin faisant entendre son gai tic-tac. Il est là encore, ayant renouvelé sa jeunesse ; il reste seul témoin d'un autre âge.

Ce bien était la propriété de la noble famille Chavigny de la Chevrotière, descendant de François, sieur de Berchereau, Champenois, ayant pour armoiries : *d'argent à la croix alésée de gueules, bordée, endentée de sable, surmontée d'une lampe de même.*

Ses alliances avec les Lemoyne, les Fleury d'Eschambeault, les Douaire de Bondy réunissaient dans ses terres le beau monde d'alors.

Il est à présumer qu'après la conquête, on déserta peu à peu le domaine : l'érosion du terrain, en cet endroit, en rendait le séjour dangereux. Ou, si on y demeurait, ce n'était qu'à l'époque de la belle saison, pour s'y promener sous les vergers ombreux ou pour jouir des plaisirs de la chasse. En 1794, Melle Elisabeth de Chavigny épousait M. Nicolas Dehau de Villers, marchand de Québec et capitaine de milice. Les de Villers venaient de Picardie. Par un jour d'été, le fils du négociant de la capitale descendait l'émminence où se

voient les vestiges du castel. Son pied heurte un obstacle. Il creuse quelque peu, et sa main retire une épée espagnole, longue de deux pieds ; puis, continuant ses recherches, il voit briller quelques petites pièces d'or. Il conclut de là qu'on avait enterré en cet endroit un officier, ce qui, en effet, est assez probable car vers 1759, l'armée française était disséminée de place en place le long du fleuve. Ferland dit qu'aux Grondines un soldat français, tombé entre les mains de l'ennemi, fit connaître l'état de l'armée, pour sauver sa vie.

Ce jeune touriste avait une sœur nommée Henriette qui, le 14 août 1827, unissait son sort à M. Amable Zacharie Bochet.

Ce dernier appartenait à cette brave génération d'hommes de guerre qui a surgi dans la grande tourmente de la révolution. Il était né le 22 octobre 1792, au Hommeil, près de Coutances, dans la basse Normandie. Il fut bercé dans son enfance par les récits des combats géants de Napoléon. De grands généraux français traversaient au galop de leur cheval les plaines de l'Europe. A seize ans, le jeune Bochet entra dans l'infanterie. Huit mois plus tard, il était renvoyé dans sa famille, n'ayant pas l'âge requis pour le service militaire.

“ Aimant beaucoup les voyages, lisons-nous dans des notes de famille, M. Bochet profite du congé qui lui est donné pour voir du pays ; il visite la France, la Belgique, la Hollande et ce n'est qu'après dix-neuf mois d'absence qu'il revoit “ sa Normandie. ”

Il s'engage alors comme volontaire dans la marine. Le 22 octobre 1811, dix-neuvième anniversaire de sa naissance, il s'embarque sur le *César*, frégate de 74 canons. Possédant une bonne instruction, il se fait re-

marquer de ses supérieurs qui lui confiaient la charge de directeur des signaux, charge qu'il garda tant qu'il demeura à bord du *César*. La flotte française ayant reçu l'ordre de se concentrer dans l'Escaut, en Belgique, Napoléon fit sortir tous les marins des vaisseaux pour renforcer l'armée de terre. M. Bochet assista à plusieurs batailles ; à Bergobzoom, sa compagnie fut littéralement hachée. Dix hommes seuls échappèrent au massacre, et encore, sur ces dix, trois étaient blessés.

Parmi ces derniers se trouvait M. Bochet. Un éclat de bombe lui avait emporté le dessus de la main gauche. Le feu avait duré deux jours, les 8 et 9 mars 1814. Après Waterloo, les marins retournèrent à leurs vaisseaux et furent ramenés dans la rade de Brest. Le retour au foyer eut lieu le 24 mars 1814. Le jeune militaire s'y attarda une année. Le 22 avril 1816, il s'embarquait pour le Canada. Il n'arriva au pays qu'en octobre, ayant passé l'été aux Iles St-Pierre de Miquelon.

“ A Québec, il alla rendre visite à Mgr Plessis, qui l'engagea à se livrer à l'enseignement. Entre temps, il étudia l'arpentage et fut admis à cette profession en 1823. Deux ans plus tard, il achetait une terre, à quelques arpents de l'église de Sainte-Anne de la Pérade.”

C'est là que l'heureux père d'une famille de quatorze enfants put en consacrer un au service du Seigneur. C'est là aussi qu'une décoration bien méritée, la médaille de Sainte-Hélène, lui fut remise. Elle portait l'inscription : “ A mes anciens compagnons de gloire.” Ce souvenir, cher au vieux soldat, était une reconnaissance des services rendus dans l'armée française sous Napoléon 1^{er}.

M. Bochet n'oublia jamais sa patrie ; cette *alma parens* des anciens lui fut toujours chère. Aimant passionnément l'étude et la lecture, il y consacrait, non-

seulement le jour, mais aussi une grande partie des nuits. Sa vue en souffrit et dans l'automne de 1863 il devint aveugle.

Madame Amable Bochet avait un frère et quatre sœurs. Olivier, rentier, qui demeurait à Ste-Foye ; son fils unique est marchand à Madawaska, Nouveau-Brunswick. Sa sœur aînée, Luce, épousa M. François Audet, architecte de St-Anselme et devint la mère de M. l'abbé Octave Audet, chapelain des Sœurs de Jésus-Marie, Syllery, près de Québec.

Madame Bochet mourut le 11 nov. 1870. Sa fille aînée, mariée au Dr Ol. Dagenais, de St-Patrice de Tingwick, voulant adoucir à son père bien-aimé les heures de l'épreuve, l'invita à venir demeurer avec elle.

Il y vécut deux ans. Le 14 février 1872, après quelques jours seulement de maladie, il rendait sa belle âme à Dieu. Le brave militaire déposait les armes, le bon père de famille, le valeureux chrétien, le citoyen honnête et estimé entraît dans le champ de son éternel repos. Sept de ses enfants l'avaient précédé dans la gloire ; sept autres restaient ici-bas pour bénir sa mémoire et perpétuer les exemples de vertus qu'il leur avait donnés. Parmi eux se trouve M. le Chanoine B. C. Bochet, curé de Sainte-Anne de la Pérade.



M. LE CHANOINE B. C. BOCHET.
Curé de Sainte-Anne.

Monsieur le chanoine B. C. Bochet curé de Sainte-Anne de la Pérade.

Je me susciterai un prêtre fidèle qui agira
suivant mon cœur et suivant mon âme.

(I REG., II, 35.)

Sainte-Anne de la Pérade est le berceau de M. le curé Bochet. Il y naquit le 27 octobre 1834, de parents pieux et exemplaires.

Il tient de leur munificence une éducation chrétienne, l'amour de la vertu et l'habitude du travail. Précieux héritages qui lui ont valu d'être entouré pendant toute sa vie de respect, d'estime et de confiance.

A onze ans, en 1845, il recevait pour la première fois, dans la vieille église du village, l'hostie sainte qu'il offrira lui-même un jour en sacrifice.

L'année suivante, il entra dans cette école des Glacis, restée célèbre à Québec, dirigée par le Frère Zozime, mandé de France par Mgr Baillargeon. L'enfant de douze ans ne pouvait être mieux placé que sous la paternelle direction des fils du Vénérable de la Salle. Il s'y montra si pieux, si consciencieux que le directeur s'efforça de jeter quelques germes de vocation dans cette âme ferme et pure, désirant la gagner à son Institut. Mais le futur lévite avait déjà entrevu l'autel. A l'automne de 1847, il commençait ses études au Séminaire de Québec. Il les termina en 1858 et embrassa aussitôt l'état ecclésiastique. Si grande était la confiance que ses supérieurs avaient en lui qu'ils lui confièrent, avec la classe de cinquième, comptant 55 élèves, la charge de maître de salle et de dortoir. Ajou-

tons que le séminariste avait à suivre les cours de théologie morale, et nous aurons une idée du rude labeur auquel il fut soumis pendant cette année.

Mais les années suivantes, il trouva au grand séminaire, dans un plus grand calme, étude et solitude.

Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, avait l'œil ouvert sur ce fils qui avait grandi dans un diocèse étranger, et il le rappela auprès de lui. La vocation sacerdotale est un acte de foi ; elle s'était fait entendre à ce cœur que la grâce préparait pour le sacrifice. Aussi M. Bochet n'hésita nullement à quitter Québec pour Nicolet. Au sein de la retraite, il se prépara à recevoir prochainement les ordres sacrés. Le samedi 21 septembre 1861, il était fait sous-diacre, et le dimanche, 22, diacre. Huit jours plus tard, le 29 septembre, prosterné dans la cathédrale des Trois-Rivières, et prélu-dant aux redoutables fonctions du sacerdoce, avec la ferveur, mais aussi avec le secret effroi que cause le passage des grandes grâces de Dieu, il se relevait " prêtre pour l'éternité. " M. le chanoine Martel, curé de St-Barnabé, et M. Hercule Richard, mort curé de St-Wenceslas, furent aussi faits prêtres le même jour.

Maintenant M. le curé Bochet compte trente-quatre années de prêtrise. Nous le prions de nous permettre de rappeler ici les jours de sa jeunesse sacerdotale, jours que l'archevêque de Besançon déclare " pleins de trouble et de charme, d'ineffables consolations et de suaves étonnements. Cette aube blanchissante de la vie du prêtre qui est, comme l'aurore, " pleine de gracieux sourires et d'aimables espérances : " *Quasi aurora consurgens* ; puis cet âge mûr, semblable au soleil qui monte au sommet du ciel dans l'éclat " d'une éblouissante splendeur : *Quasi sol ascendens*. "

Tel nous trouverons le curé actuel de Sainte-Anne,

toujours occupé au saint ministère, faisant les œuvres de Dieu, et, après plus de trente ans de labeur, ayant le même élan pour le bien, la même activité, le même dévouement qu'à l'aurore de son sacerdoce.

Les années de son vicariat se passèrent dans les missions des Cantons de l'Est. A St-André d'Acton, il avait à desservir, conjointement avec le curé, les paroisses de St-Théodore d'Acton et de St-Fulgence de Durham. A l'automne de 1862, il fut transféré à St-Hippolyte de Wotton, dont dépendaient alors St-Casimir de Wotton et St-Georges de Windsor.

Le 25 août 1864, une trombe s'abattant sur Warwick avait renversé l'église, le presbytère et trente-quatre maisons. Monseigneur Cooke, sensible à cette épreuve de ses diocésains, regarda autour de lui et chercha, pour desservir cette paroisse, un prêtre qui fût à la hauteur de la situation. Il le trouva dans M. Bochet. Le jeune curé apportait à son peuple une rare énergie et un grand cœur, servis par de bons talents.

Sa première œuvre fut de construire la chapelle, non sur le même emplacement, mais à la station du chemin de fer, qui se trouvait à une distance de quarante arpents de l'ancienne chapelle.

En attendant, les offices du dimanche se célébraient dans une maison d'école en construction, de vingt-huit pieds sur vingt-quatre. Le plancher consistait en quelques madriers jetés à volonté sur des lambourdes. M. le curé Bochet, parlant de ces jours, nous a dit : " Ce n'était pas gai. " Non, certainement, ce n'était pas gai, c'était Bethléem avec sa pauvreté, son dénûment ; et la bonne population et son dévoué curé y trouvaient Jésus, qui se donne aussi bien à nous sous un toit de chaume qu'à l'ombre des lambris dorés. De

la Propagation de la Foi, le curé avait reçu \$100 pour la reconstruction de l'église ; pour le reste, il eut à quêter. Il commença par faire un appel à ses ouailles, à solliciter des corvées. Un jour, on transportait les débris de l'ancienne chapelle ; le lendemain, on se dirigeait vers la forêt pour avoir du bois neuf. M. le curé mit lui-même la main à l'œuvre : on le voyait constamment sur le chantier, servant d'architecte, aidant aux maçons, aux ouvriers. Les travaux furent conduits avec tant d'entrain et d'activité, du 20 octobre au 19 novembre, qu'à cette dernière date, la chapelle était prête à être livrée au culte.

Elle avait un jubé avec galeries latérales et pouvait contenir toute la population.

N'ayant pas de presbytère, le curé dut recevoir, pendant toute cette année, l'hospitalité d'une brave famille où il était en pension.

Appuyé sur la Providence, au printemps, il fit commencer un presbytère en pierre, avec une façade en beaux blocs de granit et les coins en pierre de taille.

M. Ovide Beaubien, curé de Tingwick, ayant été obligé de quitter sa paroisse par défaut de santé, M. le curé Bochet dut desservir les deux paroisses. Tous les dimanches, il disait deux messes.

A l'automne, il fut définitivement nommé curé de Tingwick. Il s'éloignait de Warwick non sans donner un regret à sa première cure, sans jeter un regard d'adieu sur cette première vigne où l'avait envoyé le Père de famille.—De plus, le nouveau poste auquel il était appelé était hérissé de difficultés : les affaires financières en souffrance, l'église et le presbytère en construction, une dette de \$7,000 à liquider, une nouvelle répartition à faire et de nombreux obstacles sur-

gissant tous les jours. Mais les opposants allaient apprendre à qui ils avaient affaire. A la gloire de Dieu et à l'honneur de la religion, nous devons dire qu'en moins de six ans, la dette était payée, l'église et le presbytère terminés. Le pasteur continua à desservir Tingwick pendant quatorze autres années. Au moment où il s'y attendait le moins, Monseigneur Laflèche lui offrit la cure de Sainte-Anne de la Pérade. Le prêtre de Jésus-Christ pesa mûrement le pour et le contre, et, à son évêque qui le laissait libre, il dit : " Décidez vous-même, je verrai l'ordre le Dieu dans votre décision. Je remets mon sort entre vos mains—Allez, lui dit Monseigneur, c'est Dieu qui vous a choisi. "

Le 6 janvier 1885, par sa nomination à la cure de Sainte-Anne, M. Bochet se trouvait à la tête d'une des plus belles paroisses du diocèse. Ses prédécesseurs avaient tracé un sillon vigoureux. Il semble qu'il lui restait plutôt à conserver qu'à créer ; tout de même ses œuvres l'honorent. Son administration est frappée au coin d'une aptitude surprenante, qui démêle dans les affaires le point précis à atteindre. Son action, toujours ferme, tient cependant ce juste milieu dont la prudence chrétienne fait un devoir.

Un grand esprit de foi, le dévouement pour ses ouailles, le zèle de la maison du Seigneur et du salut des âmes résument sa vie de pasteur.

L'église est richement pourvue des objets qui servent au culte. On remarque, entr'autres choses, un ostensor d'or, d'un grand prix ; une lampe de sanctuaire, dorée et émaillée ; les statues de saint Frs d'Assise et de N.-D. de Pitié, ainsi que les magnifiques bannières du Sacré Cœur et de la Sainte Vierge. La première est un don de M. le Maire Rousseau.

Les grandes fêtes religieuses célébrées dans la paroisse, depuis que M. Bochet en est le pasteur, sont la translation du corps de saint Vincent, martyr, apporté de Rome par M. Bochet dans son dernier voyage à la Ville Eternelle, et qu'il donna à son église ; l'érection d'un chemin de croix, peinture à l'huile ayant coûté \$300 : la bénédiction d'une statue de sainte Anne faite sur le modèle de celle de Sainte-Anne de Beaupré, très bien décorée en chêne de Russie, et finalement la grande démonstration des Zouaves pontificaux.

L'hon. M. Mercier ayant été chargé de distribuer à ces braves croisés des médailles commémoratives de leur service dans l'armée papale, voulut faire cette distribution dans sa terre de Tourouvre.

Mais les vaillants et pieux guerriers de Pie IX préférèrent donner un cachet religieux à leur fête, et l'église monumentale de Sainte-Anne se couvrit d'inscriptions, de devises, d'oriflammes appropriées à la circonstance. Un don princier fut fait à cette occasion par M. Mercier au sanctuaire de l'église. Il y parut en costume de comte romain et la médaille "*Bene Merenti*" fut décernée à tous les zouaves. M. Bochet fut lui-même décoré.

Le manoir de Tourouvre, où l'honorable comte reçut ses hôtes, était, à cette saison de l'année, perdu dans les fleurs et la verdure ; les décorations ajoutaient une variété aux beautés champêtres ; on se trouvait en un lieu enchanteur, féérique. Sous les arbres séculaires comme sous les frais ormeaux, on voyait, au souffle de la brise, s'agiter le drapeau pontifical, tandis que sous les allées ombreuses, les zouaves, en leur ample costume militaire, se croisaient ça et là. C'était à se demander si pareille scène se passait au Canada. Jamais dans le pays on n'avait vu un tel spectacle. La partie

religieuse, sous la direction de M. le curé, ne le cédait en rien aux démonstrations les mieux réussies de nos grandes villes.

M. le curé a fait plusieurs voyages lointains, dont trois à la Ville éternelle. En 1884, il faisait partie du premier pèlerinage canadien aux lieux saints. A son retour, il passa deux mois à Rome. Il a rapporté de ses pérégrinations d'intéressants souvenirs.

Depuis 1885 M. le Chanoine Bochet fait partie du Sénat de Monseigneur des Trois-Rivières. Ce prêtre vénéré, par sa longue expérience des hommes et des choses, par sa connaissance des affaires, en un mot par ses vertus sacerdotales avait sa place toute marquée dans cette couronne d'honneur qui entoure notre vénéré Prélat. Si le ciel est propice à nos vœux ainsi qu'à ceux de ses nombreux amis et reconnaissants paroissiens, M. le curé de Sainte-Anne vivra de longues années encore pour accroître sa moisson de mérites, pour faire bénéficier de son zèle, une paroisse qui lui est grandement redevable et pour laquelle il se dévoue tous les jours et à toute heure.

M. le curé Bochet a eu la douleur de perdre, le 24 janvier 1894, un de ses bons amis, dans la personne du Dr J. B. Garneau. Homme de science, médecin distingué, fervent chrétien, le docteur s'était acquis l'estime universelle ; et sa mort fut un deuil général pour la paroisse. Il exerçait sa profession comme un apôtre et dans une longue carrière d'au-delà d'un demi siècle, il eut la consolation de ne perdre aucun malade sans le voir muni du saint viatique.

Le Docteur mourut les armes à la main. Quoique souffrant, il se rendit à l'appel d'un patient, passa la nuit à son chevet et revint frappé à mort.

Monsieur J. B. Garneau naquit au Cap-Santé, le 17 mai 1817, d'une des familles les plus respectables de l'endroit. Il fit ses études au Séminaire de Québec et sa cléricature sous le célèbre Dr Painchaud qui reconnut en son élève des aptitudes brillantes. Le 24 juillet 1841, il recevait ses diplômes et se fixait à St-Nicolas. Deux ans plus tard, il vint s'établir à Sainte-Anne où il avait été précédé par une réputation justement méritée de médecin habile et de parfait gentilhomme. Ce qu'on admirait surtout en lui, c'était cette grande modestie qui ajoute tant de charme au vrai mérite.

Ayant uni son sort à Mademoiselle Nathalie Rinfret de Québec, il eut de ce premier mariage plusieurs enfants dont huit lui survivent. Ce sont Messieurs Adolphe Garneau, médecin, à St-Roch de Québec, Némèse et Henri, marchands de la même ville et Didier, dentiste à Montréal ; quatre filles : Cordélia, mariée à M. Napoléon Lacoursière, notaire à St-Casimir ; Médèle qui a épousé M. James Murphy, marchand de St-Stanislas ; Paméla épouse de M. Henri Lajoie, marchand des Trois-Rivières et Albina, mariée au Dr Ferdinand Trudel de St-Stanislas.

Le Docteur ayant perdu sa vertueuse épouse, contracta un second mariage avec Mademoiselle Marie Anne Bailey, sœur de M. le curé de St-Pierre. Cette union fut bientôt brisée par la mort. En troisième nocces, il épousa Mademoiselle Virginie De Foy, personne éminemment douée qui n'a pas peu contribué à répandre sur une existence qui allait bientôt s'éteindre, les rayons de paix, de bonheur et de joie que donne le foyer familial. Quatre enfants sont nés de cette dernière union : deux fils et deux filles. A tous, nous disons : " La gloire du père fait le bonheur des enfants. "

CHAPITRE XXV.

Incendie et Cataclysme.

1894.

Exaucez-nous, Seigneur ; soyez notre salut
puisque vous êtes notre unique espoir
sur la terre et sur les flots. (Ps LII, 6.)

Si les fléaux sont entre les mains de Dieu
la verge qui châtie les hommes, la
prière est entre les mains de l'homme
la force qui peut apaiser Dieu et faire
descendre ses bienfaits sur la terre.

LA paroisse de Sainte-Anne allait connaître les jours de l'épreuve. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu à déplorer de grandes calamités ; au contraire, Dieu a dévolu à ce lieu une large part de bénédictions temporelles. Mais à certaines heures, les malheurs sont aussi une preuve de l'amitié divine. Un jour que sainte Thérèse, dont le cœur était si viril, ployait cependant sous le poids des afflictions, Jésus lui apparut et lui dit :

— C'est ainsi que je traite mes meilleurs amis.

— Ah, Seigneur, répliqua la sainte, je ne m'étonne pas que vous en ayez si peu.

Les paroissiens de Sainte-Anne allaient être favorisés de ces visites du Bon Dieu.

Dans la nuit du 8 au 9 février 1893, un incendie éclata sur la rive droite de la rivière et détruisit quatre maisons et plusieurs dépendances.

Les pertes, évaluées à \$12,000, atteignaient MM. Chs Baril, Ferdinand Laquerre, Alphonse Gauthier, Edmond Garceau et George Baribeault.

MM. Rousseau et Laganière avaient rendu de grands services en prêtant leurs pompes ; grâce à ce secours, les constructions voisines du lieu de la conflagration, un instant sérieusement menacées, avaient été préservées.

Le 20 juillet de la même année, l'incendie éclata de nouveau ; et cette fois avec une fureur qu'on ne lui avait jamais connue dans ce lieu. A midi, le feu origina dans l'établissement de machines à planer de M. Rompré. De là, les flammes se communiquèrent à la fromagerie de M. Clément. Toujours poussées par un vent violent, elles eurent bientôt embrasé vingt maisons, sur une superficie de quatre arpents. Des tisons enflammés portés ça et là s'arrêtèrent dans l'île et consumèrent la maison de Madame Baribeault. Du côté de l'église, l'incendie dévora l'hotel Trottier et les maisons voisines. Après trois heures de course folle, le feu, qui était devenu incontrôlable, s'éteignit peu à peu. Il avait causé des dommages pour un chiffre de \$50,000. Ce terrible accident donna lieu à la charité publique de se manifester. Les incendiés rencontrèrent sympathies et soulagement dans leur malheur.

Neuf mois plus tard, une catastrophe telle que l'histoire nationale n'en a jamais enregistré, vint jeter la consternation et l'épouvante au milieu de la population. On a donné à ce sinistre événement le nom de cataclysme de la rivière Sainte-Anne. Dans un rapport élaboré que Mgr J. K. Laflamme a fait pour le

gouvernement provincial, le savant géologue déclare que “ l'éboulis de St-Alban est un des phénomènes géologiques les plus terribles qui se soient produits dans notre province depuis de longues années. Je ne connais rien, dit-il, qui puisse lui être comparé, soit pour l'étendue de la surface affectée, soit pour le volume de terre déplacée ou charriée par la rivière. En évaluant à 6,000 000,000 de pieds cubes la masse de terre emportée par la rivière, on reste certainement en deça de la vérité. ”

Dans la nuit du 27 au 28 avril 1894, la rivière Sainte-Anne changea subitement son cours et bouleversa une étendue de 200 arpents de terre dans les environs de St-Alban, en arrière de St-Casimir et des Grondines. Le lendemain, on constata que les eaux dans leur impétuosité avaient causé la mort de quatre personnes, submergé huit fermes, englouti le moulin Gorrie et ses dépendances, rasé une sucrerie de six cents érables, enlevé les ponts de St-Casimir et de St-Alban et deux arches de celui de Sainte-Anne. Après cette nuit désastreuse, la rivière grossie ne suivait plus sa direction normale. Le 8 mai 1894, M. le curé Bochet décrivait ainsi la gravité de la situation :

“ L'eau de la rivière Sainte-Anne, depuis l'éboulis de St-Alban, a transporté tant de terre que le cours de la rivière a changé complètement. L'eau se porte maintenant du côté nord-est de la rivière, au lieu de passer au milieu comme autrefois. Cette eau arrive avec une violence terrible, mine le bas de la falaise, qui est de glaise, et cause des éboulis continuels qui ont entraîné déjà deux maisons, trois autres bâtisses, et en menacent une dizaine d'autres qui vont bientôt disparaître.

“ Les maisons disparues sont celles de la veuve

Boisvert, maison moitié en bois, moitié en pierre ; celle de feu Valère Dury, actuellement propriété de Jean Brière. Les autres qui s'écrouleront dans quelques heures sont celles de Elzéar Douville, de Chrysostôme Marceau, de Louis Laflèche, de Veuve Jules Bochet, de Achille Bochet, de Prosper Laflèche, de Nérée Godin.

“ Si l'éboulis ne s'arrête pas à la ligne du chemin de fer, on craint que tout ce qu'il y a de maisons, y compris le couvent, depuis chez Nazaire Tessier jusqu'à l'église, ne soit emporté. Il y a encore sept autres maisons au-dessus de la ligne du chemin de fer qui disparaîtront d'ici à demain, si l'éboulis continue à se produire comme il l'a fait depuis deux jours. Parmi ces maisons, est celle du maire J. A. Rousseau Ecr., marchand, grand commerçant de bois et propriétaire des manufactures de Sainte-Anne de la Pérade. L'eau a emporté le chemin, depuis chez Elzéar Ricard jusque chez Nérée Godin, distance de huit arpents ; il y avait deux ponts assez dispendieux sur des ruisseaux qui coupaient le chemin dans cette partie emportée. Il faudra les construire à une assez grande distance de la rivière Sainte-Anne, si les éboulis continuent.

“ Je ne sais pas ce qui nous est réservé d'ici à demain : l'eau de la rivière Sainte-Anne, qui est grossie par les pluies de samedi et dimanche et par la fonte des neiges dans les bois du nord, est d'une violence extraordinaire et peut causer des ravages plus terribles que ceux que nous avons eus.

B. C. BOCHET Ptre. ”

C'est dans ces circonstances que la foi d'un peuple s'affirme. Plongée dans la plus profonde douleur, la population entière eut recours à la prière. Le R. P. Fré-

déric a décrit dans un opusculé intitulé : " Les quatorze naufragés de St-Alban" la confiance de ces infortunés, leur persévérance à invoquer et à implorer la bonne sainte Anne. Et ce ne fut pas en vain. Des prodiges ont éclaté à Sainte-Anne de la Pérade. Au couvent, le Saint Sacrement était exposé nuit et jour : des voix pures, des cœurs innocents imploraient grâce et miséricorde. M. le curé ordonna une procession des reliques de sainte Anne, et le lendemain de celles de saint Vincent. Toute la population se porta en foule à ces exercices de piété : on sentait la nécessité d'implorer la divine miséricorde ; on priait, on suppliait ; et le 10 mai, le second jour des processions, l'eau baissa et le travail d'érosion fut interrompu.

La reconnaissance fut aussi vive que la crainte avait été grande. Néanmoins, la paroisse restait sous le coup d'un grand malheur. Les dommages causés par le cataclysme s'élevaient à \$100,000 réparties comme suit :

Constructions écroulées dans la rivière :

Aldéric Boisvert.....	\$ 600.00
Johnny Brière.....	600.00
Martine Tessier.....	600.00
F. X. Lebœuf (2 maisons et grange).....	2,500.00
Télesphore Rompré (hangar à l'eau, maison démolie)	900.00

Maisons abandonnées, en démolition, ou en déplacement :

Veuve Pierre Brière.....	800.00
Napoléon Laflèche	500.00
Elzéar Douville.....	1,500.00
Chrysostôme Marceau (pauvre vieillard)...	500.00
Louis Laflèche.....	500.00

Vve Jules Bochet.....	1,500.00
Achille Bochet, frère du curé	2,000.00
Prosper Laflecle, rentier.....	1,800.00
Nérée Godin.....	1,800.00
Denis Charest (maison occupée par M. Rousseau, marchand).....	800.00
Vve Delphis Trudel.....	800.00
Trefflé Arcand (maison, grange et forge) au moins.....	2,500.00
	\$ 20,200,00

Il y a, en outre, la valeur du terrain effondré, une étendue de 1700 pieds sur une largeur variant de 40 à 140 pieds, la rupture du pont et le tort causé au commerce de l'endroit.

Il fallut songer à protéger cette partie de la paroisse contre un danger qui pouvait renaître après une pluie continue.

M. le curé Bochet prit en main cette cause et en fit la sienne. Noblement secondé par M. le maire Rousseau, appuyé de l'influence de M. O. Carignan M. P., Monsieur le curé obtint que le gouvernement accordât \$10,000, la Cie du Pacifique \$5,000, et, comme il s'agissait de compléter la somme de \$20,000, coût des travaux, la fabrique a donné \$3,000 et les deux autres mille sont le don généreux de souscriptions personnelles.

M. le maire a donné \$300. C'est dire que la paroisse doit beaucoup à son digne curé et à M. J. A. Rousseau ; elle est maintenant protégée à perpétuité. Nous en sommes certain, Sainte-Anne saura se souvenir.

Les travaux qui se poursuivent actuellement (1895) consistent à mettre une rangée de pilotis au pied de

neuf arpents de rivage pour en empêcher l'érosion et chasser le courant au large. On a construit cinq ou six turcies formés de deux files parallèles de pilotis ou pieux, sous forme d'épi, qui s'avancent à trois cents pieds dans la rivière.

Les pilots qui forment l'ossature des turcies sont des pieux de trente à quarante pieds de longueur, enfoncés jusqu'à un certain niveau au-dessus de l'eau basse. Les pilots du côté d'amont sont placés à tous les cinq pieds, et en aval à tous les dix pieds. Les espaces sont remplis avec un couchis de fascines et de pierres, de manière à former une masse solide.

CHAPITRE XXVI.

Notes Supplémentaires.

CONFRÉRIES ÉTABLIES DANS LA PAROISSE.

La Propagation de la Foi, en 1838. Association de la Ste-Enfance.

Neuvaine solennelle à Sainte-Anne, en 1867.

Tiers-Ordre de St François d'Assise, en 1885.

Apostolat de la Prière—Ligue du Sacré-Cœur de Jésus, en 1885.

Confrérie du Saint Rosaire, en 1889.

Association de St François de Sales.

Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie.

OFFICIERS DE MILICE.

François Gariépy, capitaine en 1738.

Guyon Lachapelle, premier sergent en 1738.

Louis Gouin, capitaine, en 1787.

Joachim Lanouette, capitaine en 1807.

Amable Bochet, capitaine en 1860.

NOTAIRES.

Messieurs Arnould Balthasar Pollet, 1727 ; Joseph Rouillard, 1738 ; Charles Levrard, 1780 ; M. Chevalier, 1774 ; Casimir et Louis Dury ; Augustin Trudel et Pierre-Georges Beaudry.

MARCHANDS.

Messieurs Henri Arnaud, Antoine Dorion, Pierre Bureau, Elzéar Méthot, Frs-Xavier Laflèche, Ed Matte, père de Mesdames T. Méthot et P. Godin des Trois-Rivières, Jacques Matte, Antoine Mayrand, F. X. Berthelot, Eusèbe Lanouette, Elzéar Grandbois, Téléphore Laganière, Madame Théophile Frenette et M. Jos. Marcotte.

MÉDECINS.

Jos. Phlem, chirurgien, Dr Chaperon, Dr Drolet, Dr Tresler, Dr Carter, Dr J. J. Ross, Dr James Pelletier, Dr Alphonse Méthot : Dr Arthur Marcotte, Dr Milot.

Dans l'ancienne église de Sainte-Anne, sur un cintre séparant le sanctuaire de la nef on lisait : *Pavete ad sanctuarium*. Si le chrétien doit trembler à l'approche du lieu saint, si les anges doivent se couvrir de leurs ailes en présence du Très-Haut, il n'est pas moins vrai de dire que l'âme s'ouvre aux douces et consolantes émotions, en entendant les chants sacrés de notre belle liturgie résonner sous la voûte de nos églises. Notes sonores et graves, imprégnées de céleste harmonie, elles appellent le ciel sur la terre. En effet qui, pendant un

sanctus bien rendu, n'a pas pensé voir l'autel entouré de chœurs angéliques suspendant leur *laus perennis*, pour écouter les accents des enfants de la terre....

“ O Seigneur, s'écrie saint Augustin, comme j'ai
“ pleuré au chant de vos hymnes et de vos canti-
“ ques ! Oh ! combien les douces voix de votre Eglise
“ me causaient de vives émotions ! Ces voix pénétraient
“ dans mes oreilles, et en même temps votre vérité
“ s'infiltrait dans mon cœur, et de là bientôt naissait
“ votre amour qui m'animait, m'embrasait ; et mes
“ larmes coulaient, et j'étais heureux de les répandre. ”

(Conf. IX, c. 6.)

Le chant grégorien a toujours eu à Sainte-Anne d'habiles interprètes. Nous avons vu que les seigneurs de Lanaudière tenaient à honneur de chanter les louanges du Très-Haut, puis viennent les messieurs Lafèche.—Modeste, grand-père de Mgr des Trois-Rivières, et Joachim, oncle de Sa Grandeur.—Leurs voix justes, mélodieuses et pleines d'onction ont fait vibrer les échos du temple de cette divine harmonie.

Après eux, Mr Pierre Lebœuf a, pendant soixante-six ans, donné à Dieu ce tribut de louanges, de bénédictions et d'honneur. Il a littéralement rempli ce vœu du Prophète : “ Nous chanterons vos psaumes tous les jours de notre vie dans la maison du Seigneur. ”

Ceux qui l'ont entendu, alors que sa puissance vocale était à son apogée, n'oublieront jamais l'impression produite en leur âme, par ces accents mâles et amples, mais en même temps suaves et pénétrants comme une voix du ciel.

Il chanta un jour, dans la cathédrale des Trois-Rivières, le cantique : *Adorons tous*.

Toutes les têtes s'inclinaient dans le silence de

l'admiration et du recueillement : On sentait la réalité de ces paroles : “ *C'est le Roi des cieux !* ”

Les âmes étaient émues, et l'on ne pourra jamais dire ce que cet ancien cantique, type le plus pur du genre religieux et naïf, avait fait naître de pieux souvenirs.

M. Pierre Lebœuf vécut assez longtemps pour voir ses noces de diamant. Lorsqu'il mourut, le 1er janvier 1892, il y avait 64 ans et 11 mois que l'église avait béni son mariage. Madame Lebœuf survécut à son mari ; et de nos jours (1895) on peut encore la voir assister le dimanche à la grand'messe, bien qu'elle demeure à quatre milles de l'église.

Au décès de M. Pierre Lebœuf, la fabrique, désireuse de reconnaître les éminents services rendus à la paroisse par ce chantre distingué, se chargea des frais de sépulture. Monseigneur des Trois-Rivières assista aux obsèques : c'était autant d'hommages rendus à la mémoire de celui qui n'avait fait qu'échanger les louanges donnés à Dieu sur la terre pour les cantiques du ciel, concerts ineffables qui font l'éternelle félicité des anges et des bienheureux.

Dans cette nomenclature des chantres de Sainte-Anne, nous pourrions citer bien des noms qui viendraient s'ajouter à ceux déjà connus. Qu'il nous suffise d'écrire ceux de Messieurs Antoine Lebœuf, Cyprien Leduc, Hubert Leduc, Charles Mayrand, Ephrem Lanouette, Adolphe Leduc et Prosper Mayrand. Heureuse paroisse où l'on répond si bien à l'invitation du royal psalmiste : “ Que toute la terre vous adore, ô mon Dieu, et psalmodie pour l'honneur de votre saint nom ! ”

CHAPITRE XXVII.

M. Jeffry-Alexandre Rousseau,

MAIRE DE SAINTE-ANNE DE LA PÉRADE.

La Foi n'éteint pas l'amour de la patrie ;
elle l'éclaire et le fortifie, comme elle
élève et grandit tout ce qui est noble
et bon dans la nature. (R. P. DEHON.)

NOUS ne quitterons pas le lecteur sans lui présenter le maire de la paroisse. Ce monsieur ne nous est pas personnellement connu, mais ses œuvres sont là pour attester l'homme de la position. Nous sommes en présence d'un gentilhomme chrétien, bon patriote, riche industriel, honnête paroissien.

Par ses alliances, la famille Rousseau, dont les ancêtres viennent du Poitou, se trouve unie aux familles Gouin et Charest.

M. Jeffry-Alexandre Rousseau, né le 22 décembre 1850, eut pour père M. Alexandre Rousseau et pour mère, dame Marie Proteau. Ayant reçu une éducation commerciale, il entra, à l'âge de 17 ans, à l'école militaire de St-Jean. Les connaissances qu'il y a acquises lui ont valu l'honneur d'être capitaine dans la milice volontaire du bataillon de Champlain. Comme le dieu

Mars laisse de nombreux loisirs à ses fils, dans notre pacifique province, de retour chez lui, le jeune homme fut agent d'assurance, puis il établit une manufacture d'allumettes à St-Alban et à St-Casimir. Cette industrie fut prospère et le capitaliste put acheter la plus belle terre de Sainte-Anne, située à six arpents de l'église, mesurant trois arpents de large sur quarante de profondeur.

En 1888, il fit l'acquisition d'une partie du domaine de Ste-Marie pour y construire une scierie mécanique, un moulin à farine, une fabrique de meubles, procurant ainsi du travail à un grand nombre de journaliers.

Le 9 octobre 1882, il épousait Mademoiselle Hélène-Caroline Hamelin, personne distinguée et de mérite, qu'il eut la douleur de perdre le 22 décembre 1893. Cette mère dévouée, en partant pour le ciel, laissait à son époux éploré cinq enfants en bas âge.

A cette épreuve si sensible sont venus se joindre d'autres malheurs que M. Rousseau a supportés en vrai chrétien, sans faiblir, sans négliger aucun devoir. En 1893, une pluie de 26 heures, faisant gonfler l'eau de la rivière Sainte-Anne, brisait les estacades et lui faisait perdre entre 10 à 12 mille piastres.

Son ambition est d'assurer à son village une place importante parmi les paroisses du district. Par son industrieuse activité, son habileté, son énergie, il y a contribué puissamment.

Dans le cataclysme de 1894, on a vu le maire déployer toutes les ressources possibles, mettre en jeu toutes les influences, pour assurer à la paroisse un secours efficace. En toutes circonstances, il s'est montré généreux, dévoué. Les autorités ecclésiastiques n'ont qu'une voix pour louer les procédés délicats de cet

homme de bien, tandis que ses co-paroissiens qui lui ont décerné les honneurs civiques, l'estiment hautement ; de son côté, la classe ouvrière le bénit comme un bienfaiteur.

Ici s'arrête notre travail. Les limites que nous nous étions tracées sont atteintes et même dépassées, car nous nous étions proposé de ne point parler des contemporains. Les circonstances sont venues donner raison à cette phrase de Pline le jeune :

“ Ne serait ce pas une indignité qu'on ne pût admirer à son aise, tout haut, un homme digne d'admiration, parce qu'il nous arrive de le voir, de le connaître et de le posséder parmi nous ? ”

Le culte du passé, qui nous est particulièrement cher, n'exclue nullement les vœux pour l'avenir.

Nous allons les formuler, et ce sera le mot de la fin. Puisse la belle paroisse de Sainte-Anne de la Pérade, si fertile en grands hommes, en beaux caractères, en souvenirs historiques, garder fidèlement la mémoire de ses ancêtres ! Que l'image de ceux qui ont vécu, aimé, souffert, prié dans ces lieux soit pour la génération présente, un enseignement et un encouragement ; et que la bonne sainte Anne soit toujours une mère et une protectrice pour les paroissiens qui sont placés sous sa maternelle égide !

FIN.

DEUXIÈME PARTIE

Noces d'Or Sacerdotales

DE

SA GRANDEUR Mgr L. F. LAFLECHE

Evêque des Trois-Rivières.

CHAPITRE PREMIER.

UN PRÉLUDE AUX FÊTES DU JUBILÉ.

Vous verrez au-dessus de sa mitre une couronne d'or ; ce sera pour vous une preuve de sa sainteté. Eccl. xxxix, 14.

LE 22 et le 23 mai dernier l'Eglise du Canada se groupait tout entière, autour du grand évêque des Trois-Rivières, pour fêter les noces d'or de son sacerdoce. Cette solennité qui devait être autant du ciel que de la terre avait été annoncée par Mgr Caron, prévôt du chapitre, qui, dans une circulaire du 4 décembre 1893, invitait ses chers et vénérés confrères à la célébrer avec toute l'allégresse possible.

Le deuil causé par la mort de ce regretté prélat fit remettre de quelques mois les démonstrations de notre filiale piété.

Mais ne pouvons-nous pas légitimement présumer que le 7 janvier 1894, date précise du 50^e anniversaire sacerdotal de Mgr Lafèche, Mgr Caron s'unissait à la phalange de parents et d'amis que notre digne évêque compte dans la céleste patrie ? Ensemble, n'entonnerent-ils pas un chant de joie et d'allégresse ? Oh oui, car pour eux, l'hiver est passé. *Benedicetque tibi Dominus erisque in lætitia.* (Deut. XVI, 15.)

Sur la terre, cette date ne devait point passer tout à fait inaperçue. Monseigneur officia pontificalement dans sa cathédrale ; son chapitre et un nombreux clergé lui formaient dans le sanctuaire une couronne de dévouement et d'amour ; les fidèles empressés remplissaient les nefs. Dans une de ces touchantes allocutions dont il possède si bien le secret, M. le chanoine Cloutier, curé de cette ville, fit dérouler, sous les yeux de son auditoire, la riche carrière sacerdotale du héros du jour. Cette vue rétrospective d'éminents services rendus à l'Eglise fit briller des larmes à bien des paupières, tandis que le respect, l'admiration et l'amour gonflaient tous les cœurs.

Ce jour n'était qu'un prélude.

Le 25 février 1894, M. le grand vicaire L. S. Rheault, président du comité d'organisation, annonçait les réjouissances jubilaires pour le 22 et le 23 mai. Chacun applaudit et bénit le ciel d'ajouter ce grain de poésie aux NOCES D'OR. Mai, c'est le réveil de la nature, c'est l'éclosion, sous l'haleine parfumée d'un souffle printannier, de tout ce que le Créateur a mis de beau et de délicat dans notre Eden pour l'embellir. Verdure et fleurs, pâles symboles de ce printemps nouveau que le fécond épiscopat de Mgr Lafèche a fait germer sur la terre de notre vieille cité rajeunie. Aussi, il nous tardait de chanter : *Justus florebit in æternum ante Dominum.*

Elle brilla enfin cette aube radieuse du 22 mai. Le joyeux carillon des cloches ouvrit la fête, puis une salve d'artillerie en jeta la bonne nouvelle à tous les échos d'alentour.

La Presse entière du pays a redit ces fêtes inoubliables, nous lui empruntons les passages suivants.

CHAPITRE II.

VISITES AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE LA VILLE.

A LA PROVIDENCE.

A sept heures, Sa Grandeur se rendit chez les Révérendes Dames de la Providence, où Elle dit une messe basse.

La chapelle avait été brillamment décorée pour la circonstance. L'aspect de la petite chapelle de l'hospice déjà si jolie par elle-même était encore embelli par un déploiement artistique de banderoles, de courants, d'oriflammes, d'écussons de fleurs naturelles et de sentences sacrées. Au-dessus de l'autel, de chaque côté de la niche de la Sainte-Vierge, se voyaient deux chiffres **50**.

Plusieurs membres du clergé avaient voulu assister à cette messe et la chapelle était remplie d'une foule pieuse et recueillie, avide de voir notre vénérable évêque et de recevoir sa bénédiction.

Durant cette messe il y eut du magnifique chant, exécuté par les dames religieuses et leurs élèves: le *Jubilate Deo*, de J. H. Willcox; *Sancta et Immaculata*, de Leprovost; *Sanctus et Agnus Dei*, de Wels.

Après la messe, Sa Grandeur fut conviée à un somptueux déjeuner, qui fut servi par les orphelines de l'institution et auquel assistèrent, avec Sa Grandeur, Nos Seigneurs Duhamel, Emard, Macdonald, Marois, et un grand nombre de prêtres.

A la suite du déjeuner, les orphelines donnèrent une charmante séance musicale et littéraire dont voici le programme:

Ouverture—Grand galop de concert..... Ketterer
Grand chœur—"Oremus".....

UN ECHO DU CIEL

Tableau vivant

Charge of the Cavalry.....Théo Marteus

LA MÉSANGE, LE ROSIER ET LA VIGNE

Allégorie.

Cantate—Tribut filial.....

ADRESSE.

Finale—Galop brillant..... A. H. Symholtz.

Un écho du ciel. Plusieurs enfants parlent et chantent sur le théâtre, tenant à la main des guirlandes de fleurs avec lesquelles elles jouent. Tout en jouant elles forment avec leurs riches guirlandes un superbe 50. Tout à coup on entend un chant dans le lointain, puis ce chant se rapproche et alors apparaissent cinq anges dont l'un représente la reconnaissance et les autres les quatre âges de la vie.

Chacun dit sa partie des mérites de Sa Grandeur et lui présente ses hommages. Les enfants, émues et enchantées, improvisent alors un touchant dialogue de circonstance et terminent de nouveau par leur joli 50 en fleurs qui fut vivement applaudi.

La vigne, le rosier et la mésange est une vivante allégorie entremêlée de paroles et de chants joyeux qui a été applaudie et fort goûtée.

Sa Grandeur remercia les religieuses et leurs élèves, et répondit à leur adresse avec cette éloquence persuasive et forte qu'on lui connaît.

“ Vous me donnez, dit-il, des fleurs à profusion. Vous êtes jeunes, mes enfants, c'est pour vous surtout que ces fleurs sont belles et existent, mais moi qui suis rendu au déclin de la vie..... Mais je vous remercie du fond du cœur, car je reconnais là la bonté de mes enfants qui veulent que je meure sur un lit de roses.”

Après avoir pris congé des Dames de la Providence, Sa Grandeur retourna à l'évêché où l'attendait un nombreux clergé, anxieux de présenter ses hommages au vénérable doyen des évêques du Canada.

CHEZ LES FRÈRES.

A dix heures Sa Grandeur reçut la visite du cher Frère assis tant provincial de l'Ordre, de Paris, qui vint accompagné de la musique de l'Union Musicale, prier sa Grandeur et ses hôtes de se rendre à la maison-mère des Frères des Ecoles chrétiennes, en cette ville, où les attendaient les élèves qui leur avaient préparé une réception des plus brillantes.

On se rendit chez les Frères en procession, précédé de la musique.

Les évêques occupaient des voitures de gala. Les bons Frères n'avaient rien épargné pour recevoir dignement leurs hôtes distingués. La maison avait été pavoisée et décorée avec un goût artistique, et l'effet de la grande salle, lorsqu'elle fut remplie par un clergé de trois cents prêtres, offrait un coup d'œil charmant.

Le programme, que voici, a été rendu avec goût et précision par les jeunes élèves des Frères :

Fanfare, Union musicale ; Inclignons-nous, chœur ; Mon calice, A. Parent ; “ *Introibo ad altare Dei*,” chœur ; Un hommage, W. Paquin ; Sonnet, H. Marcotte ; “ *Ecce sacerdos magnus*,” chœur ; Poésie, Jos. Grant ; “ *Cantate Domino*,” chœur ; J’ai quatre sous, L. Teasdale ; Adresse ; Fanfare, Union Musicale.

Mon calice est une vive allégorie en vers dans laquelle est redite la vie de Monseigneur qui voit son calice au séminaire, disant la messe, plus tard dans les missions au milieu des sauvages de l’Ouest et enfin comme évêque. Cette charmante allégorie prend fin en disant à Sa Grandeur que son rêve s’est enfin réalisé, et en lui offrant un superbe calice valant \$150.00.

J’ai quatre sous : Dans cette jolie chansonnette comique un enfant nous raconte comment il a reçu quatre sous le jour de la fête de son grand-père et nous le suivons dans l’embarras où le jettent ces quatre sous qu’il ne sait pas comment dépenser. Une idée lui vient, il achète un bouquet pour la fête de grand-père et..... c’est un magnifique bouquet généalogique qu’il offre à Sa Grandeur.

La séance fut close par une adresse magnifique où la beauté de la calligraphie et de l’enluminure le disputent à la noblesse des sentiments.

Mgr Lafleche répondit à cette adresse dans le langage qu’on lui connaît. Dans quelques paroles bien senties et à la portée de l’intelligence de son jeune auditoire, il exprima tout le bonheur que lui causait l’expression des vifs sentiments de cette jeunesse. De son côté, il conservait une attention toute religieuse et de grandes espérances à son égard, car la jeunesse pour lui c’était l’avenir et de la religion et de la patrie.

En terminant, il fit quelques bonnes remarques à l’adresse des Frères des Ecoles Chrétiennes, dont l’histoire en ce pays était toute remplie des immenses services éducationnels qu’ils y ont rendus.

En quittant les Frères, Sa Grandeur et sa suite se rendirent chez les Révérendes Dames Ursulines, où avait été préparé un dîner somptueux.

CHEZ LES URSULINES.

La réception a été donnée dans un des vastes salons de l’établissement appelé Pensionnat, décoré avec un goût exquis, une richesse sans recherche, un art sans prétention.

Les invités prirent place au pied d’une estrade où les élèves,

tout de blanc vêtues étaient rangées sur plusieurs lignes. Rien n'était plus joli, plus charmant que le coup d'œil offert par la communauté dont la pose était pleine de dignité. L'estrade elle-même couronnée de fleurs et de tableaux d'écussons et d'oriflammes, présentait un air de fête et de gaieté, qui se déteignait sur l'auditoire.

Voici le programme qui a été exécuté avec le plus grand succès sous tous les rapports et qui a été la partie des réjouissances la mieux goûtée de toutes les fêtes jubilaires.

Disons de suite que presque tout ce qui a été récité, chanté, lu ou déclamé était de l'inédit. Les Ursulines avaient mis à contribution les plus fines plumes de leur couvent, avaient fait appel à tous leurs souvenirs historiques, avaient réveillé les plus nobles sentiments de leur âme candide pour offrir à leur Evêque un bouquet digne de lui et digne d'elles. Aussi ce bouquet artistiquement travaillé a-t-il été reçu avec joie et émotion, nous allions écrire avec enthousiasme.

PROGRAMME

Grand chœur—*In Salmo 112*—Zingarelli—accompagné sur le piano par Mlles Corona Lebœuf, Minnie Blanchard, Evelina Mercier.

Adresse présentée au vénéré jubilaire—Par Mlle Alma Dion.

Le poème d'un Séraphin—en cinq chants—précédé d'un dialogue par Mlles Marie Méthot et Marie Hébert.

1° Le Baptême—L'ange gardien de Monseigneur—Mlle Henriette Martel.

Tableaux—L'église de Ste Anne de la Pérade ; la maison paternelle.

Chant : *Les Anges du Foyer*—Moreau—accompagné sur le piano par Mlles Corona Lebœuf, Evelina Mercier, Alice Lacoursière.

Chœur—Mlles Yvonne Rocheleau, Mollie McKenna, Blanche Marchand, Eva Bondy, Silvia Duchesne, Cécile Gouin, Nathalie Lajoie, Blanche Descoteaux, Rachel Leduc, J. Dufresne, C. Lacasse, C. Désilets, E. Panneton et B. Saint-Pierre.

2° Le grand jour.

3° La vocation—L'ange Saint Raphaël—Mlle C. Bergeron.

Tableaux—Le séminaire de Nicolet ; la Basilique de Québec ; l'église de St-Roch en 1844.

Chant : *Le Sacerdote*—W. Moreau—accompagné sur le piano par Mlles C. Lebœuf, Minnie Blanchard, Evelina Mercier, Helen Creeden, Alice Lacoursière, Gertie McKenna—Solo par Mlle Eugénie Lescadre.

4° Le missionnaire—W. Moreau—L'ange du missionnaire—Solo par Mlle A. Malhiot.

Tableau—Le combat des Sioux.

Harangue—Mlle Cécile Lemay.

5° L'Evêque—Pontife et père—Récit par Mlle Antoinette Beauchemin.

Tableaux—La Cathédrale des Trois-Rivières. Le Sacré-Cœur de Jésus bénissant Sa Grandeur à la prière de Ste Ursule et de Ste Angèle.

L'Ange du Monastère : Mlle Bernadette Bourgeois.

Chant—"Les fêtes du Jubilé dans Sion," W. Moreau, accompagné sur le piano par Mlles Corona Lebœuf, M. Blanchard, Evelina Mercier ;

acompañé sur la harpe par Mlle Helen Creeden ; Solos par Mlle Angéline Malhiot et Sophie Demers.

Duo—Processional March—Viviani,—Mlles Corona Lebœuf, Bernadette Bourgeois, Henriette Martel, Claire Hutchinson, Minnie Blanchard, Marie Trottier, Helen Creeden, Alice Lacoursière, Mary Creeden, Gertie McKenna, Evelina Mercier, Alice Ferron.

The Jubilate Chimes—First Part—Flag Drill—Misses Julia O'Neil, Helen Creeden, Mary Creeden, Gertie McKenna, Claire Hutchinson, Minnie Blanchard, Catherine Creeden, Corona Lebœuf, Joséphine Brett, Laure Tourigny, accompagné sur le piano par Mlles Henriette Martel, Evelina Mercier, Alice Lacoursière.

Vocal Duet—Misses Catherine Creeden, Claire Hutchinson, accompanied on the piano by Miss E. Mercier, on the harp by Miss Henriette Martel.

Tableau—Regina Apostolorum and the Angels of the Jubilee.

Regina Apostolorum—Miss Dora McNally ; Guardian Angel—Miss Mollie McKenna. 1st Angel of the Jubilee, Miss Josie Jester, 2nd Angel of the Jubilee—Miss Rose Etta Hurtubise.

Une députation du Nord-Ouest—Sauvageses et Métisses : Mlles Maria Denoncourt, Evelyn Hart, Léda Dufresne, Rachel Ayotte, Marie-Anne Pleau, Ida Ryan, Alida Bellefeuille, Cécile Lassonde, Blanche Olivier, Albertine Olivier, Marie-Rose Pothier, Bella Désy.

Cantique Cris sur le salut—Accompagné sur la guitare par Mlle Blanche Guillet ; sur la mandoline par Mlle Maggie Creeden :

Nanagataweyitamouk
Manito ot itaswewin
Kyawa e ay amchay ek
Peyatik evi epivebisik

REFRAIN

Mieyi kekway e may atak
Naspits yiekatenamouk. (bis)

Le rôle des fleurs—Mlles Alma Dion, Emma Lesage, Hélène Désilets, Marie Trottier, Catherine Bouillé, Dora Fortin, Eva Beauchemin, Louisella Vivier, Léontine Benoit, Alvina Lamy, Sophie Demers, Alice Saucier, Alexina Grégoire, Théodora Martin, Alice Ferron, Hattie Mercier, Blanche Desrosiers, Stella Dufresne.

Zigzag et Spirale autour d'un " 50 d'or."

Chant : Liserons—Solos par Mlles Léontine Benoit et Emma Lesage.

L'ange de la reconnaissance—Accompagné sur le piano par Mlles Corona Lebœuf, Minnie Blanchard, Evelina Mercier, sur la harpe par Mlle Henriette Martel—Solo par Mlle Blanche Normand—Une étoile dans une chaîne de fleurs : Alf. Gerbier.

Offrande des cadeaux. Hommage des fleurs.

La voix des ancêtres : Mlle Cécile Dufresne—Arbre généalogique présenté par Mlles Henriette Martel, Maria Ryan, Emerentienne Lymburner, Héva Lajoie—Grand chœur : Souhait filial—Accompagné sur le piano par Mlles Corona Lebœuf, Minnie Blanchard, Evelina Mercier, sur la harpe par Mlle Helen Creeden, sur la guitare par Mlle Blanche Guillet, sur la mandoline par Mlles Catherine et Maggie Creeden.

Grand galop de concert : Ketterer—Henriette Martel, Claire Hutchinson, Corona Lebœuf, G. McKenna, Minnie Blanchard, Hélène Désilets, Evelina Mercier, Alice Lacoursière, Helen Creeden, Mary Creeden, Bernadette Bourgeois, Marie Trottier.

Après ce régal artistique et littéraire, Mgr Laflèche tout ému prononça un discours marqué au coin de la finesse, dans lequel sa paternelle sollicitude se déployait avec plus de vivacité, plus de complaisance que jamais. Les Ursulines avaient donné droit au cœur de ce patriarche en évoquant son passé par des tableaux vivants, en chantant ses exploits évangéliques dans des strophes harmonisées, en faisant jaillir, par de charmantes allégories, de nouveaux rayons d'espoir aux yeux de son âme.

Encore une fois, nous prions les Dames Ursulines d'accepter nos plus sincères félicitations. Dans ce temps surtout où nos maisons d'éducation sont en butte à la persécution, il est bon que celles qui défient la critique se déploient dans tout l'éclat de leur mérite, et témoignent hautement des services multiples qu'elles peuvent rendre à la jeunesse.

AU SÉMINAIRE.

De chez les Révérendes Dames Ursulines, Sa Grandeur, accompagnée de son nombreux et brillant cortège, se dirigea vers le séminaire.

Les illustres visiteurs furent reçus par toute la communauté, fanfare en tête, et conduits dans la grande salle de récréation, qui avait été toute transformée et convertie en salle de réception. La salle avait été décorée avec beaucoup de goût. Les colonnes et les murs disparaissaient sous des banderoles, des courants en verdure, des écussons et des sentences, le tout aménagé avec soin et goût.

Le programme du séminaire était divisé en deux parties.

Après un brillant morceau d'entrée par la fanfare du séminaire, un élève, M. Ovide Carufel, vint lire à Monseigneur, une adresse de bienvenue et de vœux pour Sa Grandeur.

Monseigneur répondit en termes émus et prononça une jolie allocution toute remplie de conseils pour la jeunesse, qui le faisait l'objet d'une si touchante démonstration.

Monseigneur profita de la circonstance pour défendre l'enseignement classique contre les attaques et les accusations d'une certaine classe de gens qui laissent percevoir, par l'acharnement qu'ils y mettent, tout l'ignoble de leur but et de leurs moyens.

Chasser Dieu de l'école, c'est un blasphème, une infamie et un acte de démence ; vouloir établir les écoles communes c'est violer notre constitution, c'est mépriser la loi naturelle, c'est méconnaître le véritable esprit chrétien. Pour sauvegarder ces grands privilèges, dont l'abandon aurait été une lâcheté, l'épiscopat canadien s'est uni dans une même pensée,

a signé un document important et en a assumé toutes les responsabilités.

Après le souper, à 7.30 heures, on repassa dans la grande salle pour y entendre la tragédie de Casimir Delavigne : *Les Enfants d'Edouard*, qui fut rendue avec une grande perfection par les élèves, dans les rôles suivants :

Edouard V, roi d'Angleterre.....	Art. Marchand
Richard, duc d'York, son frère.....	Dieud. Duval
Richard, duc de Gloucester, oncle des princes et régent du royaume.....	Ovide Carufel
Le duc de Buckingham.....	Oscar Casault
Lord Ripon, oncle maternel et gouverneur des princes	Jos. Garceau
Sir James Tyrrel.....	L. Brunelle
Tomy, vieux domestique.....	Al. Rhéaume
William, serviteur de Lord Ripon.....	E. Denoncourt
Dighton et Forest, personnages muets.	
Lords, Seigneurs de la Cour, gardes,	

Au premier entr'acte, le chœur des élèves, sous la direction de M. Godin, Eccl., rendit avec succès le grand chœur *Les Martyrs aux arènes*, de L. de Rillé.

Au second entr'acte, M. Pierre Heyendal, notre populaire directeur de musique, exécuta avec goût une de ses compositions, l'*Alouette*, jolie polka, qui fut vivement applaudie.

La séance se termina à dix heures du soir.

L'ILLUMINATION.

A 8 heures, l'Union Musicale ouvrait une ravissante sérénade au square Champlain.

Une foule immense remplissait les rues. La ville s'illuminait dans des proportions grandioses. On admirait particulièrement les rues du Platon, Notre-Dame, des Forges, Alexandre, Bonaventure, Saint-Pierre, l'Avenue Laviolette, qui étaient tout en feu. Remarqué : chez le maire Panneton, trophées aux armes du Pape et drapeau aux couleurs papales, lanternes chinoises et le chiffre 50 en lampions de toutes les couleurs. Au Collège, l'avenue toute garnie de lanternes, et la façade de l'édifice en girandoles semblables ; au sommet de la tourelle centrale le portrait de Mgr Laffèche illuminé à *giorno* avec chiffres 1844-1894—50 en feu. A l'hôpital : grand portrait de Mgr illuminé avec le chiffre 50. A l'Hôtel-de-ville, chez M. H. Balcer, à la station de police, chez M. Nap. Lajoie, au Cercle catholique, chez MM. Thomas Bournival, Charles D. Hébert, Dr Méthot, Benjamin Bourgeois, à toutes les croisées :

chiffres 50, portrait de Monseigneur, 1844-1894, *ad multos annos*, les mots sauvages : *Kionseski Kawa Pimatisin*. Dans toutes les rues mentionnées il n'y avait pas une seule maison qui ne fut pas brillamment illuminée. Jamais encore on n'avait vu un pareil embrasement ici.

CHAPITRE III

LA MESSE DU JUBILÉ.

Déjà depuis plusieurs jours, on travaillait dans la cathédrale et à l'évêché aux préparatifs de la fête de ce grand anniversaire. La cathédrale avait été entièrement recouverte de tentures rouge et or. Les drapeaux, banderolles et oriflammes se mêlaient aux trophées et aux écussons pour achever la décoration générale. Mais ce que l'on remarquait plus encore que tout le reste, c'était des inscriptions qui couraient autour de l'édifice.

On avait eu la délicate pensée de résumer la vie du doyen de l'épiscopat canadien par les paroles des Saintes Ecritures. La décoration ne se bornait pas à l'intérieur, elle se continuait au dehors et entourait la façade tout entière. Au sommet, et couronnant le tout, flottait le drapeau pontifical. L'évêché avait reçu une ornementation non moins artistique.

A neuf heures, mercredi matin, Monseigneur revêtu de ses ornements pontificaux prenait place sur son trône. Onze évêques formaient autour de lui la plus riche couronne. C'étaient Mgr Fabre, archevêque de Montréal ; Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa ; Mgr de Goësbriand, évêque de Burlington ; Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe ; Mgr O'Connor, évêque de Peterborough ; Mgr McDonald, évêque de Charlottetown ; Mgr Gravel, évêque de Nicolet ; Mgr Labrègue, évêque de Chicoutimi ; Mgr Emard, évêque de Valleyfield ; Mgr Decelle, évêque de Druzipara, coadjuteur de St-Hyacinthe ; Mgr Laroque, évêque de Sherbrooke. On remarquait aussi le Très Rév. Père Dom Antoine, abbé mitré, supérieur des religieux de la Trappe d'Oka ; Mgr Marois, P. A., représentant Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec ; Mgr Guay, P. A. ; Mgr Dugast, curé de Cohoes N. Y. ; Mgr Laflamme, P. A., recteur de l'Université-Laval. Autour de l'évêque jubilaire se pressaient les chanoines et autres assistants au trône, chargés de porter les insignes, revêtus de chapes, de chasubles et de dalmatiques, enfin les représentants de tous les Ordres religieux et des

maisons d'éducation et le clergé en habit de chœur au nombre environ de trois cent cinquante ecclésiastiques.

Nous ne décrirons pas les cérémonies de la messe pontificale qui suivit ; qu'il nous suffise de dire que sous l'habile direction de M. le chanoine J. F. Béland, qui agissait comme maître des cérémonies, elles furent des plus solennelles et des plus imposantes. La messe de St Joseph, composée par M. l'abbé E. Panneton, fut magistralement exécutée par un chœur d'au-delà de cent voix.

Après l'évangile, le R. Père Hamon, S. J., monta en chaire pour adresser la parole à la foule recueillie qui remplissait l'église. Nous ne pouvons que donner une analyse de ce chef-d'œuvre d'éloquence sacrée, en ajoutant ce qu'un ancien disait du grand orateur d'Athènes : " Que serait-ce si au lieu de lire le résumé d'un tel discours, vous aviez pu voir et entendre l'orateur ! "

SERMON DU R. PÈRE HAMON, S. J.

Le prédicateur prit pour texte ces paroles : *Testimonium perhibuit veritati.*

La plus grande grâce que Dieu puisse faire à un homme est de lui donner la vérité surnaturelle parce qu'il lui donne en même temps le pouvoir de devenir un fils de Dieu.

La plus noble mission qu'il puisse lui confier est de le choisir pour propager cette vérité, pour la communiquer aux autres hommes, parce que, par cette mission, il l'associe à l'œuvre créatrice et libératrice qu'il est venu lui-même accomplir sur la terre.

" Je suis venu, dit-il, pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient avec abondance."

Or, la vérité c'est la vie, c'est la révélation de ce monde supérieur et invisible auquel l'homme tient et par son origine et par ses destinées immortelles. C'est la lumière faite sur toutes les grandes questions autour desquelles la raison et la science s'étaient exercées en vain durant des siècles. C'est la liberté qui délivre l'intelligence de l'erreur, qui affranchit le cœur de ses passions et qui, mettant tout dans l'ordre et dans l'harmonie, établit le royaume de Dieu sur la terre comme il est établi au ciel.

Magnifique présent de Jésus aux hommes ! La vérité a changé la face du monde. Au milieu de nations assises à l'ombre de la mort, elle a créé le peuple chrétien, peuple qui vit de lumière et d'amour et qui, plein d'espérance, marche vers ses destinées glorieuses à la suite de celui qui est la voie, la vérité, la vie.

Après avoir donné à ses contemporains, la vérité divine, Jésus voulut aussi en faire jouir les générations futures. Il choisit des hommes pour collaborer à cette œuvre divine, il leur communiqua sa puissance, il leur expliqua l'étendue et la sublimité de leur mission : " Allez, enseignez toutes les nations. " Il fonda son Eglise.

Et depuis 1800 ans l'Eglise, à l'exemple de Jésus, envoie aux peuples ses Evêques qui disent à tous, suivez-nous, nous vous parlons au nom de celui qui est la voie, la vérité, la vie.

Pour remplir dignement cette mission, il faut à l'apôtre de la vérité des qualités qui dépassent de toutes parts les forces humaines, une vertu qui s'élève bien au-dessus de ce que l'on s'est plu à nommer l'héroïsme humain.

Il doit montrer aux hommes Jésus vivant de nouveau en sa personne, Jésus parlant de nouveau avec une force et une douceur toute divine.

La vérité, fille du ciel, a sur la terre des ennemis nombreux et puissants. Le monde la déteste parce qu'elle révèle la fausseté de ses maximes et de ses mœurs. Le démon la combat de toute son énergie parce qu'elle ruine son empire.

L'Apôtre de la vérité devra donc avoir le courage de l'exposer à tous et dans toutes les circonstances.

L'Apôtre de la vérité sera un homme de dévouement et de zèle à sa mission, il sacrifiera ses intérêts personnels, son repos, ses forces.

Ici, l'orateur s'adressant à Monseigneur, lui dit :

Monseigneur, il y a 50 ans, l'Eglise remettait entre vos mains ce dépôt sacré de la vérité et vous donnait mission de la transmettre aux hommes.

La fête de ce jour nous invite à examiner cette longue carrière et à porter un jugement. Je ne veux pas être votre panégyriste, Monseigneur, votre modestie en serait blessée ; mais je vous rendrai justice et je serai le porte-voix de tous ceux qui vous ont connu, en disant que dans votre vie sacerdotale et durant toute votre carrière épiscopale, toujours et partout, vous avez tenu à honneur d'être, avant tout, l'homme de la vérité.

Aux pauvres sauvages du Nord-Ouest vous l'avez donnée cette vérité divine avec le zèle d'un apôtre et le courage d'un martyr.

Elevé sur le siège épiscopal des Trois-Rivières, vous avez considéré comme votre premier devoir de lui rendre, en toute occasion, un témoignage éclatant. Par la parole et par la plume, aux citoyens de votre bonne ville et aux habitants des campagnes, vous n'avez cessé de prêcher Jésus, de faire aimer et estimer la vérité de Jésus ; et tout le monde en convient.

Vous avez connu la contradiction. Jésus et les apôtres en furent-ils exempts ? Vous avez subi l'insulte de ceux qui trouvaient votre parole et trop hardie et trop pressante. C'est votre gloire ! Le monde ne s'attaque qu'aux forts, il ne combat que ceux en qui il reconnaît des ennemis redoutables, capables de déjouer ses plans mauvais et de faire échouer ses entreprises pernicieuses.

Mais, amis et adversaires ont toujours rendu un hommage mérité à votre loyauté aussi bien qu'à la bonté de cœur qui se montrait dans toute votre conduite.

Dans les Saintes Ecritures, la miséricorde et la vérité vont toujours ensemble. Ce sont deux sœurs célestes qui se présentent aux hommes en se donnant la main.

Le prédicateur parla ensuite de la vérité et de ses œuvres.

On ne peut pas aimer la vérité d'un amour ardent sans vouloir la communiquer aux hommes ; c'est un feu dévorant qui demande des aliments.

Un homme de grande foi sera aussi un homme de grandes œuvres.

Dans sa carrière, Mgr a fait de grandes œuvres :

Œuvres d'éducation, écoles et couvents multipliés sur tous les points de votre diocèse, pour donner aux petits enfants le trésor le plus précieux : une éducation catholique.

Œuvres de charité pour soulager les misères et consoler les souffrances.

Œuvre apostolique, surtout pour préparer des prêtres et les former.

Le semeur de vérités est un homme de sacrifices et de dévouement, mais Jésus lui a promis, dès cette vie, une récompense qui le dédomagera amplement de ses travaux et stimulera sans cesse son ardeur.

Parlant de l'évêque et de la patrie, le Rév. Père développe ces idées :

Heureux le peuple qui prend le Seigneur pour chef et pour guide. Il marchera vers ses destinées dans la pleine lumière de la vérité, ses lois feront écho aux lois éternelles qui sont l'ordre et l'harmonie, ses affaires publiques seront administrées avec justice ; les familles établies sur des bases inébranlables verront la paix et le bonheur s'asseoir au foyer domestique.

C'est l'heureuse condition du Canada, parce que jusqu'à ce jour il a pris pour règle de sa vie politique, sociale et domestique la vérité même de Jésus. Et cette vérité, c'est à ses évêques qu'il la doit.

Tous les historiens en conviennent : " Les évêques ont formé la nation française comme les abeilles forment leur ruche." Tous ceux qui savent l'histoire de la Nouvelle-France l'avoueront. Les évêques ont sauvé le berceau de la nationalité canadienne et les évêques seuls pourront lui assurer un avenir.

En 1763, la Nouvelle-France changea de destinée politique.

L'on a coutume de remercier la Providence d'avoir soustrait le Canada aux horreurs de la révolution française et cette reconnaissance est légitime, je l'admets. Mais ce péril n'était pas le seul qui menaçait alors l'existence de ce jeune peuple. Il y en avait un autre bien autrement redoutable et qui eût tué fatalement toutes les espérances de ce peuple.

Ce péril était tout intérieur.

Il est bien connu aujourd'hui qu'en 1763 la brillante mais frivole société qui se trouvait à la tête du pays, s'était laissé fortement entamer par l'impiété de Voltaire et de J. J. Rousseau. Les livres de ces mécréants circulaient dans la colonie, la bourgeoisie des campagnes les lisait. Le poison avait déjà contaminé la tête et le cœur de la nation, il allait bientôt se glisser dans les entrailles mêmes du peuple.

La vérité, la vérité catholique était menacée de périr.

Dieu la sauva par un coup de tonnerre et en même temps il sauva l'avenir de la Nouvelle-France.

Enervés par leurs lectures mauvaises et leurs mœurs trop faciles, les gentilshommes n'eurent pas le courage de regarder le malheur en face comme des hommes, encore moins de le supporter avec résignation comme des chrétiens. Ils repassèrent en France. Le peuple seul resta, mais ce peuple, heureusement, gardait encore intactes sa foi et sa virilité chrétienne. Avec lui on pouvait refaire une nation.

L'Angleterre elle-même y contribua à son aise, en refoulant les Cana-

diens catholiques dans leurs églises et dans leurs paroisses et en les éloignant ainsi de tout contact avec l'hérésie.

Et le travail des catacombes recommença sur le sol de la Nouvelle-France.

A ces multitudes abandonnées, l'Eglise donna des évêques qui furent, à la fois, grâce aux circonstances, des pères dans l'ordre spirituel, et dans l'ordre politique des conseillers et des guides.

Pour accomplir cette double tâche, ils avaient à leur disposition la grande force qui existe sur terre, la vérité catholique.

Bientôt les paroisses se multiplièrent, les fidèles se groupèrent autour de leurs prêtres, ceux-ci autour de leurs évêques, tous unis dans la même vérité catholique, disant d'un cœur et d'une voix le *Credo* catholique et le *Credo* national. Après 100 ans, la jeune nationalité canadienne avec ses diocèses et ses paroisses fortement organisés, se montre au monde comme une phalange rangée en bataille, bien résolue à repousser énergiquement toutes les attaques contre sa foi, et à maintenir ses droits de citoyens libres et de chrétiens.

Puis s'arrêtant tout à coup dans le développement de ses doctrines, le prédicateur jeta un regard sur le passé et vers l'avenir.

Pour le peuple canadien l'adolescence est passée; la jeunesse commence, mais avec la jeunesse est venue aussi, à l'intérieur, l'effervescence des passions impatientes du joug que la vérité leur impose, tandis qu'à l'extérieur, l'ennemi jaloux de la vigueur et de la beauté de ce jeune peuple s'est levé pour lui ravir ses libertés et lui donner des fers.

En face de ce double péril, la grande voix de l'épiscopat canadien s'est élevée, majestueuse et unanime.

Elle a dénoncé avec vigueur les menées de l'ennemi : le mauvais livre, la mauvaise presse, le mauvais théâtre qui ne fleurissent que chez les peuples en corruption ou en train de se corrompre.

Avec la dignité mais aussi avec la force qui conviennent à la vérité, elle a proclamé les droits de Dieu et réclamé les libertés les plus chères à des hommes et à des chrétiens : la liberté de donner à leurs enfants une éducation catholique et de leur faire parler la langue de leur mère.

Bien au-dessus des sphères inférieures où se meuvent les ambitions personnelles, où s'agitent les intérêts privés, où la prudence humaine, en face des dangers qui menacent les droits de l'homme libre et du chrétien, se demande s'il faut parler ou s'il serait plus avantageux de se taire, la grande voix de l'épiscopat a retenti d'un bout à l'autre de la Puissance, loyale et courageuse comme la vérité qu'elle proclame.

Les Canadiens catholiques l'entendront, ils la graveront dans leur cœur, et quand le temps sera venu, la grande voix du peuple unie à la voix de ses Evêques demandera avec énergie et persévérance justice et liberté.

Jamais encore, l'histoire le proclame, jamais on n'a réussi à désagréger un peuple uni de tête et de cœur à son épiscopat catholique. Voyez l'Irlande, voyez même l'infortuné Pologne, voyez le Canada depuis tantôt 125 ans de lutte.

La victoire de l'avenir est là, dans la force de la vérité catholique proclamée par les Evêques et par les peuples unis à leurs Evêques.

La péroration fut enlevée, pathétique. Nous la citons presque textuellement.

Eglise des Trois-Rivières, réjouis-toi en ce grand jour ! Tressaille d'allégresse, fais monter vers Dieu tes chants de reconnaissance !

Nous fêtons aujourd'hui l'un des plus intrépides champions des droits de l'Eglise et de la vérité.

La proclamer fut sa mission, la faire pénétrer partout dans les têtes et dans les cœurs a été sa gloire, la voir porter ses fruits de paix et de bénédiction est sa récompense.

Anges des nombreuses paroisses fondées, par ce grand semeur de vérités, unissez-vous à l'ange protecteur de ce diocèse pour chanter gloire à Dieu et gloire à son dévoué serviteur, offrez-lui vos actions de grâces, présentez-lui vos prières.

Puissions-nous, durant de longues années encore entendre cette voix qui parle si bien de Religion et de Patrie. Puissions-nous, longtemps encore, jour des bienfaits que répand autour de lui cet infatigable semeur de vérités, cette colonne inébranlable de la foi catholique, ce grand Evêque et ce grand Patriote.

Après la messe, lorsque la fanfare eut fait entendre la dernière note de son hymne triomphal et que le son des cloches qui sonnaient à grande volée eut fait retentir sa dernière vibration, M. le chanoine L. S. Rheault, vicaire général, s'avança devant le trône de l'Evêque et lui présenta l'adresse du clergé diocésain. Son Honneur le Maire P. E. Panneton, celle des citoyens et M. le Notaire Poirier celle des paroissiens de Saint-Grégoire.

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR AUX ADRESSES.

La réponse de Monseigneur fut aussi éloquente que sympathique. Nous regrettons que les sténographes ne nous aient conservé, de cette belle allocution que, des phrases détachées.

Nous la citons telle que reproduite par les journaux, au lendemain des fêtes.

Vous avez parlé de mon zèle. Je me suis appliqué à avoir la foi et à l'inculquer chez les peuples ainsi que le respect aux parents, aux évêques et aux prêtres.

Le devoir des parents est l'éducation des enfants, c'est la loi de la nature. L'enfant doit se développer sous le regard de ses parents. Voilà le grand dogme qui est nié de nos jours. Un révolutionnaire a dit : " l'enfant est à l'Etat avant d'être à la famille." Il est à la famille dans l'ordre naturel et spirituel.

La vie de l'homme est courte, 50 ans comparés à l'éternité ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan, puis Mgr ajoute qu'il a combattu.

" On ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte. J'ai fait bien des faux pas.

" Je sens le besoin de demander pardon, — et c'est là une des fins du jubilé sacerdotal, — pour toutes les fautes que j'ai pu commettre. J'ai fait des voyages périlleux, mais l'ange du Seigneur était avec moi et je dois en rendre grâce à Dieu.

" Je suis arrivé au sommet de la vie. Je puis regarder en avant. Où serai-je dans un an, 10 ou 20 ans ? La vie la plus longue est un rien. Je me suis habitué à la pensée de la mort en méditant sur l'état des âmes dans l'autre monde, exposé par le R. P. Monsabré dans ses conférences.

" On dit que j'aime la vérité, je le proclame. J'ai combattu le bon combat. Il me reste à attendre la couronne de justice. J'ai tâché de la mériter. C'est une grande consolation. J'ai conservé la foi, j'en ai fait bénéficier les autres et j'attends la récompense. Merci de vos bons souhaits, mais bientôt je ne serai plus, mon cadavre sera dans ce sanctuaire, et tous ces prélats qui sont ici viendront prier pour moi et demander à Dieu le pardon de mes fautes."

CHAPITRE IV

AGAPES FRATERNELLES.

La cérémonie ainsi terminée, tous les invités se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, où ils avaient été priés d'avance de participer à un banquet donné par les dames de la ville. Rien de plus touchant et de plus cordial que cette réunion, où plus de quatre cents convives se trouvèrent à côté du vénéré jubilaire, et pendant laquelle la fanfare fit encore entendre plusieurs morceaux de son répertoire. Dans les plis de chaque serviette se trouvaient ingénieusement dissimulés les jolis vers suivants :

A NOS HOTES.

Soyez les bienvenus à ce joyeux banquet,
Vous qui venez fêter notre Prélat illustre !
Réunis par l'amour, l'estime et le respect,
Sur un nom déjà grand, vous jetez un beau lustre !

Cinquante ans de labeurs héroïques, constant,
Dépensés pour le Maître, à sa céleste Vigne,
N'ont pu—nous en louons le ciel en cet instant,
Du déclin de sa force amener aucun signe.

Tel un phare puissant passe à travers les âges,
Résiste à l'aquilon, et brave les orages,
Tel nous le contemplons après mille combats,
Debout et lumineux guidant toujours nos pas !

Grands Prélats, ses amis ! Saints Prêtres, ses disciples,
Demandez avec nous pour Lui, grâces multiples.
Que Dieu laisse à l'Eglise—et bien longtemps encor,
Du diocèse aimé, briller la Flèche d'Or !

LES DAMES DES TROIS-RIVIÈRES.

23 Mai 1894.

A la fin du repas, Mgr Marois voulut prendre gracieusement la parole, et il fit d'une voix émue un véritable éloge de la longue carrière religieuse de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, il fut souvent interrompu par de vifs applaudissements.

Monseigneur Lafleche répondit par une de ces brillantes improvisations comme nous sommes habitués de lui en entendre prononcer, mais qui plaisent toujours tant.

Il remercia d'abord ses hôtes, les évêques et les membres du clergé, les hommes politiques et les citoyens qui avaient bien voulu venir prendre part aux fêtes de ses Noces d'Or.

Il offrit aussi ses remerciements à ses diocésains pour l'attachement dont ils ont toujours fait preuve à son égard et se plut à dire combien ils sont toujours les bienvenus chez lui.

Monseigneur prie les Dames d'agréer ses remerciements pour la part active qu'elles ont prise dans l'organisation de ces fêtes et il fait l'éloge des femmes chrétiennes des Trois-Rivières qui savent élever leurs familles pieusement et enseigner à leurs enfants l'amour de la religion et de la patrie.

Sa Grandeur s'adressant ensuite au R. P. Hamon, lui dit un cordial merci, tout en faisant la remarque qu'il avait dit de trop belles choses à son adresse.

Il profita de cette circonstance pour associer aux joies de son jubilé, le Rvd. M. Bélanger qui fut fait prêtre à la même messe que lui, et aussi le Rvd. M. Bourassa, qui fu son compagnon de voyage lorsqu'il alla dans les missionstdu Nord-Ouest, et qui fut encore son compagnon, au retour.

Monseigneur offrit ses félicitations à Mgr J. Boucher, ancien curé de la Rivière du Loup, qui est aujourd'hui dans sa quatre-vingt onzième année, qui a fêté il y a quinze ans ses Noces d'Or et il y a cinq ans ses Noces de Diamant.

Sa Grandeur offrit ses félicitations à Monseigneur Labrèque

évêque de Chicoutimi, qui célébrait en ce jour le second anniversaire de son élévation au siège épiscopal d'un des plus beaux diocèses de la province.

Sa Grandeur a terminé en offrant ses remerciements aux missionnaires qui ont été ses compagnons au Nord-Ouest, et à ceux qui continuent avec tant de zèle la poursuite de cette œuvre évangélique toute de sacrifice et de dévouement.

Monseigneur offre ses remerciements à tous et exprime la reconnaissance qu'il éprouve pour tous ceux qui ont pris part à ces belles fêtes.

L'allusion faite au démembrement du diocèse dans des termes fort émus, a surtout impressionné l'auditoire.

“ Aujourd'hui, dit l'éminent évêque, je suis vieilli, et la mémoire me fait souvent défaut ; cependant il y a “une mémoire” que j'ai bien conservée : celle du cœur. Aussi, je suis toujours heureux, depuis qu'une partie de mon troupeau a été séparée de ma juridiction, de recevoir ces bons prêtres de la rive sud qui me portent toujours une sincère affection. Je remercie leur digne évêque, Mgr Gravel, d'être venu, avec eux, fêter mes noces d'or sacerdotales. Comme toutes les belles choses terrestres doivent avoir une fin, je vous convie tous, mes seigneurs et messieurs, à des noces qui ne finiront jamais, aux *noces éternelles* ! ”

Le vénérable doyen du clergé de la province de Québec, Mgr Boucher, ancien curé de Louiseville, se leva ensuite et présenta à Mgr l'évêque des Trois-Rivières, une vieille relique historique qu'il possédait depuis soixante et dix ans ; une superbe canne qu'il avait reçue de M. Fournier, ancien curé de la Baie du Febvre, qui l'avait reçue lui-même des mains de Mgr Denaut. Les remarques que fit Mgr Boucher, en offrant le précieux cadeau à son évêque, furent très applaudies.

Les convives se séparèrent ensuite aux sons d'une joyeuse fanfare.

Les fêtes trifluviennes étaient finies.

Elles ont été les plus imposantes dont furent témoins les citoyens des Trois-Rivières.

CHAPITRE V.

LA PRESSE LOUE L'ÉVÊQUE JUBILAIRE.

La Presse protestante et catholique de toute la Puissance, et même de l'étranger n'eut qu'une voix pour acclamer ce héros septuagénaire, si digne, si éloquent, si frais dans sa verte vieillesse. Les *Semaines Religieuses* de Québec et de Montréal



M. LE CHANOINE L. S. RHEAULT.
Vicairé Général.

lui ont consacré des articles élogieux. Le *Courrier du Canada*, l'*Electeur*, la *Minerve*, la *Presse*, le *Monde*, la *Croix*, le *Star*, le *True Witness*, le *Québec Mercury*, l'*Echo des Bois Francs*, etc., ont rivalisé à qui chanterait mieux ses exploits, ses vertus. L'*Unita Catholica* de Rome dit :

Receviano del Canada il resoconto delle feste celebrate il 22 maggio per le nozze d'oro sacerdotali de Mons. Lodovico Francesco Laflèche vescovo delle Tre Riviere, nato il 4 settembre 1818, ordinato prete il 7 gennaio 1844, consacrato vescovo titolare di Anthédon il 25 febbraio 1867 e vescovo delle Tre Riviere il 30 aprile 1870. Undici vescovi e 350 sacerdoti hanno presoparte a queste splendide feste organizzate del infaticabile cancelliere del vescovado Signore J. F. Bêland.

Ad multos et felices annos.

CHAPITRE VI.

TRIBUT D'HOMMAGES A S. G. MGR LAFLÈCHE A L'OCCASION DE SON JUBILÉ SACERDOTAL.

Sous ce titre, nous avons réuni toutes les adresses présentées à Sa Grandeur. La reconnaissance, le respect, l'amour n'ont qu'un mot : Jubilation, mais il se traduit de différentes manières :

Adresse du clergé diocésain

Présentée par M. le Chanoine Rheault, Vicaire Général.

MONSEIGNEUR,

Un grand jour de fête s'est levé pour notre diocèse et pour le pays tout entier. Dans cette laborieuse carrière que vous fournissez avec tant d'éclat et d'énergie, vous avez atteint des hauteurs où il n'est donné qu'à un bien petit nombre d'arriver. Les milliers de cœurs qui suivent chacun de vos pas sont remplis d'une vive allégresse, et voici enfin le jour qui leur permet d'approcher Votre Grandeur, pour lui présenter leurs félicitations et leurs hommages. Votre clergé qui apprécie l'immense avantage d'être placé sous votre houlette pastorale s'empresse de venir aux pieds de Votre Grandeur lui souhaiter des saintes et heureuses noces d'or.

Nous sommes donc accourus sur votre chemin, Monseigneur, et nous

prières vous ont élevé un arc de triomphe. Suspendez un instant votre labeur, prêtez l'oreille aux hommages de vos enfants, mais ensuite continuez pendant de longues années encore votre très utile carrière. Nous ne vous conduisons pas au Capitole, Monseigneur, nous voulons vous conduire sous l'arc de Constantin. Votre carrière n'est pas de celle qui se juge à l'éclat trompeur des grandeurs de ce monde. Ici-bas les heureux du siècle gravissent d'un air triomphant la montagne de la vie. Mais lorsque la vieillesse s'appesantit sur eux, ils redescendent misérablement la montagne, et leur sort commun, c'est de disparaître sans honneur dans la fosse creusée sous leur pas. Votre carrière, à vous, nous offre un autre spectacle, c'est la carrière du vrai chrétien. Vous gravissez sans jamais redescendre une montagne escarpée, dont la lumière éternelle éclaire le sommet. On vous vit jeune homme à la chevelure brune, gravissant cette montagne d'un pas allègre et sûr. Puis votre tête s'est couronnée de beaux cheveux blancs, mais votre énergie chrétienne vous restait, et malgré des obstacles multiples, vous avez continué à gravir. Votre couronne blanche s'illumine aujourd'hui de rayons d'or, mais vous ne cesserez pas de gravir avec courage, jusqu'à ce que vous ayez atteint les derniers sommets où la lumière de Dieu vous attend.

Des hauteurs où vous êtes maintenant parvenu, Monseigneur, il est extrêmement utile à vos enfants d'étudier les détails de votre noble carrière et surtout de chercher quel a été le mobile des principales actions de votre vie. Ce qui se détache le plus clairement de l'ensemble de votre vie, c'est l'amour immense que vous avez porté à l'Eglise catholique notre mère. Vous l'avez aimée d'abord dans son incomparable histoire. Missionnaire du lointain Nord-Ouest, quand vous reveniez de vos courses apostoliques, brisé par la fatigue et par les privations, au lieu de chercher des distractions dans les lectures frivoles, vous preniez un suave repos en vous plongeant dans l'étude de l'histoire de l'Eglise. Quand les froids affreux de l'Ile à la Croix vous tenaient prisonnier dans votre misérable demeure, éloigné de tous ceux que votre cœur aimait sur la terre, vous trouviez votre consolation dans la lecture assidue de l'histoire de l'Eglise. Mais surtout, quand la desserte d'une petite paroisse de Manitoba vous laissait de plus nombreux loisirs, vous vous êtes plongé comme un bénédictin dans l'étude de la belle et grande histoire de Roerbaecker. Lorsque tout reposait le soir dans votre paroisse, on voyait encore briller longtemps la lumière de votre chambrette. Le futur évêque des Trois-Rivières préparait ainsi sa carrière épiscopale. Ne serions-nous pas dans la stricte vérité en affirmant que pour un évêque l'histoire de l'Eglise ne doit pas avoir de secrets ?

Vous avez puisé dans cette étude approfondie une admiration sans borne pour l'épouse immaculée de Jésus-Christ, et votre amour pour elle s'est accru d'une manière singulière. Cet amour a été pour vous une sorte de prédestination à ce bon combat dont parle l'apôtre, et durant votre vie la lutte pour l'Eglise vous a toujours paru le plus sacré de vos devoirs. Dévier tant soit peu de son enseignement vous parut dès lors une témérité inexplicable. Résister à l'Eglise fut à vos yeux un attentat, un crime de lèse-majesté. Les ennemis de l'Eglise furent vos ennemis, car lui manquer de respect, c'était vous toucher à la prunelle de l'œil. Les luttes furent longues, périlleuses, acharnées même, mais votre amour vous soutenait et vous avez toujours été le chevalier sans peur et sans reproche. Que de victoires éclatantes vous avez remportées ! Et même lorsque vous n'avez pas obtenu le bénéfice personnel de vos combats, vous avez vu souvent les idées que vous aviez préconisées faire invinciblement leur chemin, ce qui était encore la victoire. Vous avez donc suivi les doctrines de la sainte Eglise, vous les avez acceptées telles que l'Eglise vous les transmet sans vouloir en diminuer la portée, sans vouloir en retrancher un iota. Vous avez surtout aimé l'Eglise dans son chef.

Le pape ! quel nom magique pour votre âme ! Vous étiez glorieux de ses triomphes, vous pleuriez de toutes ses douleurs. On se souvient de quelle voix vibrante vous avez célébré dans cette cathédrale la gloire des braves de Castellidardo, et quand nos jeunes gens dans un mouvement sublime se sont embarqués pour aller se faire soldats du pape, la dernière voix qui retentit à nos oreilles pour les bénir, ce fut votre voix. Vous aviez pour le pape cette soumission qui n'admet ni hésitation, ni retard, car dans sa personne vous voyiez à peine voilée la personne même de Jésus-Christ. Aussi l'Infaillibilité doctrinale du Souverain Pontife a-t-elle toujours été une chose toute définie pour vous. Vous ne pouviez avoir l'ombre d'un doute sur cette vérité, et ce qui vous attirait le plus puissamment vers Rome pendant le Concile du Vatican, c'était l'avantage qui allait vous être offert de voter en faveur de l'Infaillibilité.

Ainsi l'Eglise catholique a saisi et charmé votre imagination, elle a soumis votre intelligence par son enseignement et elle a entraîné votre volonté. Enfin par son auguste chef elle s'est attiré toutes les tendresses de votre cœur. L'Eglise était donc tout pour vous et vous avez vécu pour elle. Et si vous avez tant aimé votre diocèse, si vous vous êtes dévoué si absolument à son bien et à sa défense, n'était-ce pas parce que l'Eglise vous l'avait confié ? N'était-ce pas parce que votre diocèse était l'image de l'Eglise en raccourci ? Nous répétons donc que vous avez été le chevalier de la Sainte Eglise Romaine, et c'est le plus grand éloge que nous puissions vous adresser en cette fête de vos noces d'or. La manière dont vous avez mérité cet éloge nous ouvre comme une éclaircie qui permet à nos yeux humains d'entrevoir la raison des décrets de Dieu à votre égard. En effet, il a été écrit sur les tables de pierre du Sinaï et il est écrit éternellement en Dieu : Honorez votre mère, et votre vie sera longue sur la terre des vivants ; votre vie a déjà été longue mais les mains de tous vos diocésains s'élèvent vers le Ciel pour demander qu'elle se prolonge encore, qu'elle se prolonge même comme celle des anciens patriarches. Puissent vos diocésains être exaucés dans leur ardente prière.

Monseigneur, votre clergé heureux et reconnaissant, a cru devoir joindre à ses paroles l'offrande d'un très modeste cadeau de fête. Veuillez l'accepter avec bonté quelle qu'en soit l'insuffisance. Nous avons voulu par là avoir une petite part dans vos œuvres, comme nous comptons en avoir une dans votre cœur d'évêque.

LE CLERGÉ DU DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

ADRESSE DES CITOYENS

Pré-entée par M. LE MAIRE P. E. PANNETON.

MONSEIGNEUR,

Le mémorable anniversaire qui réunit en ce moment autour de Votre Grandeur les princes de l'Eglise canadienne, vos frères dans l'épiscopat et un si nombreux clergé, est surtout pour nous, citoyens de la ville et du diocèse des Trois-Rivières un jour de réjouissance et d'action de grâce. C'est une fête de famille où les enfants qui ont eu la plus large

part des sollicitudes et du dévouement paternel prennent avec empressement la place que leur désigne le sentiment de la reconnaissance et de l'affection filiale.

Nous venons avec vous, Monseigneur, remercier Dieu de vous avoir comblé d'années et de bénédictions. Nous venons joindre notre voix aux témoignages d'admiration et de respect qui vous viennent de tous les points du pays.

Les honneurs que vous avez si largement mérités, et que vous recueillez avec abondance en ce jour, constituent un patrimoine précieux dont nous sommes orgueilleux d'être les heureux héritiers.

Il y a 50 ans, quand l'onction sacrée imprimait sur votre front le caractère du sacerdoce, il y avait parmi nous une famille qui bénissait Dieu d'avoir jeté les yeux sur un de ses membres pour l'appeler à une aussi sublime dignité, il y avait de nombreux amis qui partageaient son bonheur en se disant : "Ce jeune lévite est des nôtres."

Plus tard, quand l'intrépide missionnaire entreprit de conquérir à la foi et à la colonisation les vastes plaines de l'Ouest, vous étiez, Monseigneur, à l'avant-garde de cette petite troupe d'élite. Et aux rares privilèges d'être l'un des premiers à enseigner la vérité aux peuplades de ces territoires, à enrichir leur langue de la consolante prière dictée par le Rédempteur lui-même, vous avez joint le mérite et la gloire d'exposer votre vie jusque sur les champs de bataille pour ces enfants d'adoption. Pendant que l'héroïsme de votre conduite et l'éclat de vos succès et de ceux de vos compagnons soulevaient partout l'admiration, chacun ici était fier de répéter : *"L'apôtre de la Rivière-Rouge, le héros des plaines de l'Ouest est de chez nous."*

Nous n'avons pas été les seuls, Monseigneur, à nous enorgueillir de vos nobles actions, le Saint Siège lui-même s'en est réjoui, et pour en donner un témoignage éclatant devant toute la chrétienté connue, aussi pour ouvrir un champ plus vaste à votre activité et à votre zèle, il vous nomma évêque de la Rivière-Rouge.

Les sauvages étaient vos enfants d'adoption, Monseigneur, mais la Providence, dont les desseins sont toujours mystérieux, voulait vous constituer chef d'une autre famille sur laquelle elle avait des vues spéciales.

C'est pour cela sans doute qu'elle vous a frappé d'infirmités au milieu de vos courses lointaines, vous laissant ainsi une raison légitime de vous dérober dans le moment aux responsabilités de l'épiscopat que votre humilité redoutait ; c'est pour cela qu'elle vous a rappelé au pays où elle avait tracé d'avance votre vrai champ d'action comme évêque ; et afin de vous donner tout l'ascendant dont vous auriez besoin pour exercer la haute autorité qu'elle vous destinait, elle vous a placé pendant quelque temps à la tête d'une florissante maison d'éducation pour y former l'intelligence des jeunes gens de lettres et le cœur des lévites.

Aussi, Monseigneur, quand les jours de celui que Dieu nous avait donné pour père et premier pasteur furent à la veille d'être remplis, et que le grand âge et les infirmités lui rendirent trop lourde la direction de la famille diocésaine, vous vous rappelez sans doute avec quelle réjouissance nous avons accueilli la parole de l'illustre Pie IX qui nous appelait à être vos enfants. Nous avons le droit de le proclamer, Monseigneur, cette joie n'a pas été vaine et les espérances qui l'alimentaient n'ont pas été trompées.

La nouvelle Eglise des Trois-Rivières traversait alors des jours mauvais ; elle manquait de tout et vous n'avez pas hésité à partager son dénuement. Vous n'aviez pas même de demeure épiscopale pour vous, ni de séminaire pour former ceux qui se destinaient au sacerdoce. L'église cathédrale qui doit être la mère des églises du diocèse était à peine convenable au culte. Pour donner la haute éducation à nos en-

fants, nous n'avions qu'un collègue encore aux prises avec toutes les difficultés de la fondation ; nos vieillards, nos infirmes, les enfants délaissés, tous ces nombreux déshérités de la fortune et des autres biens temporels étaient sans refuge organisé. Toute la population éparsée de l'immense et vaste territoire du Saint-Maurice se trouvait presque sans secours religieux, et combien d'autres misères à soulager, d'œuvres à créer et à consolider !

Les ingénieuses ressources de votre cœur de pasteur et de père ont su répondre, Monseigneur, à ces nombreux besoins ; partout au milieu de nous, s'élèvent aujourd'hui des monuments religieux, des maisons d'éducation, des institutions de charité qui font l'honneur de la religion et du diocèse. Partout fleurissent des œuvres nombreuses et diverses qui rendent témoignage de vos travaux et de vos sollicitudes, laissant entrevoir dans le domaine moral des résultats que Dieu seul sait mesurer, mais dont la fécondité est d'une évidente exubérance.

Si nous jetons le regard sur un autre champ d'action, vos œuvres proclament encore, Monseigneur, que l'amour de la patrie n'a pas occupé dans votre cœur une moins large place que celui du troupeau spécialement confié à vos soins ; pénétré de cette vérité que l'évêque est un premier gardien de la nation, vous avez travaillé au bien social avec la même ardeur qu'au bien des âmes.

Dans toutes les parties du pays, votre voix éloquente a fait entendre les accents du patriotisme chrétien, et exposé avec succès les principes immuables dont l'application fait la force et la prospérité des peuples. Qui plus que vous a eu foi dans l'avenir de la nation canadienne ? Qui a montré plus de constance et de dévouement éclairé à la défendre contre les éléments malsains qui pouvaient la détourner de sa destinée providentielle ?

La nouvelle forme de gouvernement dont nous jouissons date de votre élévation à l'épiscopat, et si elle nous a procuré tant de bien et de tranquillité par le passé, c'est en grande partie parce que de concert avec vos illustres collègues dans l'épiscopat vous avez sans cesse rappelé aux fidèles et aux hommes publics que, si Dieu ne préside à l'édifice social, c'est en vain qu'on travaille à l'élever.

Oui, Monseigneur, nous sommes les témoins que les 50 ans de sacerdoce qui font en ce moment l'honneur de votre vieillesse, l'admiration du peuple et le sujet des félicitations de toute l'Eglise du Canada ont été exclusivement consacrés au service de la religion et de la patrie.

La fête de votre jubilé, en rappelant le souvenir de tant de titres à notre reconnaissance, fait jaillir de nos cœurs des prières plus ardentes pour que le ciel vous conserve longtemps encore au milieu de nous, sur ce siège épiscopal que vous avez illustré par vos travaux et vos vertus, et qu'il vous comble de joies et de consolations.

Agréez, Monseigneur, l'expression renouvelée de ces vœux avec nos félicitations et cet humble témoignage de notre profonde affection filiale et de notre vive reconnaissance.

ADRESSE DES PAROISSIENS DE SAINT-GRÉGOIRE

Présentée par M. Alex. Poirier, N. P.

MONSEIGNEUR,

La paroisse de St-Grégoire-le-Grand n'a pas oublié que c'est elle qui, la première, a bénéficié de votre élévation au sacerdoce.

Elle se rappelle également avec bonheur vos travaux de missionnaire dans les vastes prairies qui bordent la Rivière Rouge, à la suite du vénérable M. Harper qui l'a dirigée pendant trente-huit ans, et dont la mémoire reste vivace dans les cœurs de ses enfants.

A ces deux titres, Monseigneur, sans parler de l'avantage qu'elle a eu, avec les autres paroisses des Trois-Rivières, de vivre sous votre houlette pastorale pendant un bon nombre d'années, nous sommes trop heureux de vous offrir, en son nom, dans ce jour de jubilation générale, l'hommage de nos vœux et de notre plus sincère gratitude.

Permettez-nous donc, Monseigneur, de bénir votre nom avec une joie mêlée d'admiration ; permettez-nous d'unir nos voix à votre voix, pour remercier le Seigneur de tout ce qu'il a fait de grand en vous et par vous, pendant vos cinquante années de vie apostolique. Laissez-nous vous dire encore que lorsque les voûtes de cette cathédrale ont retenti du sublime cantique de l'action de grâces, nous l'avons chanté nous-mêmes du fond de l'âme avec l'auguste assemblée qui fait, en ce jour mémorable, votre couronne et votre gloire. Il nous semblait même entendre le psalmiste royal répéter ces paroles de l'un de ses sublimes cantiques qui ont vu dans votre personne sacrée leur touchante réalisation : *Il vous a demandé, mon Dieu, de lui conserver la vie et vous lui avez accordé une grande et verte vieillesse.*

Mais ce serait trop peu pour vous et pas assez pour nous ; aussi que nous éprouvons de joie à continuer avec le prophète Roi : *Et vous le complèterez de vos bénédictions éternelles.*

C'est dans ces sentiments de confiance et de filial attachement que prosternés à vos pieds, Monseigneur, nous sollicitons votre bénédiction pour nous et pour la paroisse que nous représentons, vous priant en même temps de daigner agréer avec bonté l'humble cadeau que nous vous offrons en souvenir de ce beau jour.

Olivier Béliveau, Zéphirin Béliveau, Alex. Poirier, N. P., Onésime Guilmette, Amédée Pratte, Joseph Béliveau, Adolphe Brassard, Philippe Pinard, Joseph Bergeron, Benjamin Prince, Ernest P. de Courval, Dominique P. de Courval, Ulric Landry, Joseph P. de Courval, Aquila Lévesque, Joseph Bergeron, Edouard Thibodeau, Joseph Tourigny, Jean Prince, Octave Leblanc, Philippe Doucet, Gédéon Hébert, Adolphe Brassard, Clomène Brassard, Philippe Bergeron, Jean Richard, Antoine Hébert, Jean Rouleau, Théophile Héon, Pierre Thibodeau, Eugène Janelle, Joseph Prince, Amédée Pratte, Jean Rouleau, David Rheault, Moïse Vignault, Georges Labarre, Edouard Prince, Alphonse Béliveau, Aimé Labarre, Napoléon Poirier, Olivier Hébert, Ferdinand Thérien, Moïse Bergeron, Eusébe Rheault, Benjamin Denoncourt, Napoléon Liché, Cléophas Noël, Léon Labarre, Ernest McDonald, Damase Prince, Aimé Poulette, François Rouleau, Luc Forest, Cléophas Leblanc,

Hilaire Trudel, Joseph Tourigny, Joseph Bourque, Gédéon Landry, Louis Bergeron, Stanislas Houle, Damase Poirier, Hercule Bergeron, Cléophas Pellerin, Jean Cormier, Cléophas Gauthier, Ludger Camirand, Onésime Guilmette, Alexandre Hébert, Olivier Bussière, Edouard Prince, Paul Boucher, Rémi Piché, François Bergeron, Philippe Cormier, Nérée Hébert, Honoré McDonald, Olevide Prince, Zéphire Denoncourt, Octave Désilets, Casimir Hébert, Hubert Gaudet, Philippe Pinard, Joseph Pratte, Moïse Bergeron, Alcide Labarre, Arsène Forest, Cyrille Hébert, Magloire Martin, Luc Héon, Alfred Dufresne, Philippe Richard, Adolphe Désilets, Napoléon Ricard, Louis Bergeron, Emilien Parenteau, Luc Leblanc, Moïse Descoteaux, Arcadius Béliveau, Louis Rheault, Jean-Baptiste Gosselin, Albert Bergeron, Cyrille Thibodeau, Joseph Poirier, Joseph Béliveau, Joseph Leblanc, Antoine McDonald, Hilaire Bourque, Jean Landry, Joseph Hébert, Luc Bergeron, Onésime Hébert, Zoël Lamothe, Ernest Landry, Luc Hébert, Alphonse Rheault, Edmond Gaillardet, Olivier Béliveau, Divin Morrissette, Bazile Plourde, Philippe Prince, Georges Bergeron, Moïse Plourde, Jean Bourque, Joseph Bouvet, Hector Landry, Philippe Héon, Médéric Bouvet, François Bussière, Albert Noël, Luc Hébert, Elzéar Bergeron, Napoléon Brassard, Pierre Bergeron, Jean Bergeron, Pierre Bergeron, Eugène Dupuis, David Descoteaux, Augustin Plourde, Octave Leblanc, Amédée Bergeron, Edouard Bussière, Jean Désilets, Nazaire Bergeron, Ayade Béliveau, Edouard Bergeron, Joseph Leblanc, Edouard Bergeron, Ludger Turcotte, Etienne Leblanc.

J. E. PANNETON, Ptre, Curé de St-Grégoire.

ADRESSE DES ÉLÈVES DU SÉMINAIRE.

MONSIEUR,

Au milieu de l'allégresse si vive et si générale que fait naître l'heureux anniversaire que nous célébrons, en présence de cet éclat et de cette pompe qui se déploient sous nos yeux, comment pouvons-nous dignement exprimer à Votre Grandeur les sentiments divers qui se pressent dans nos cœurs ? Ou plutôt, lorsque tout le monde autour de nous fait éclater les transports de l'admiration et de la joie, que les enfants unissent leurs voix à celles des vieillards pour chanter vos vertus et célébrer vos bienfaits, que tous les ordres de la cité vous acclament, lorsque surtout nous voyons un si grand nombre de vénérables prélats vous apporter le témoignage de leur haute sympathie et saluer en votre personne un frère très-illustre dont la gloire embellit les sommets de la hiérarchie ; comment nous, les plus privilégiés de vos enfants, témoins de tout cela, comment pouvons-nous rester muets et contenir les élans d'enthousiasme et de piété filiale que nous partageons avec tous les membres de la famille trifluvienne ?

Oui, Monseigneur, avec plus de joie et de bonheur, avec plus d'admiration et d'amour nous saluons aujourd'hui votre présence au milieu de nous. Environné de ce collège auguste, vous paraissez plus grand encore

dans votre dignité épiscopale, plus vénérable et plus beau sous votre couronne de cheveux blancs, sous cette auréole de vertus et de mérites qui brille autour de votre front.

Soyez donc le bienvenu, très honoré Père, et tandis que nos actions de grâces montent jusqu'à cette douce Providence qui conserve et soutient vos jours, permettez-nous de vous offrir les témoignages réitérés de notre reconnaissance, de notre respect et de notre religieux dévouement.

Il y a cinquante ans, Mgr, qu'un Pontife de Dieu, usant du pouvoir qui perpétue le sacerdoce dans le monde, vous imposait les mains et vous consacrait prêtre pour l'éternité. Que se passa-t-il dans votre âme à ce moment sublime qui jette les anges eux-mêmes dans l'admiration ? Il ne nous appartient pas de le pénétrer. Le prêtre, vous disait le pontife, doit offrir le sacrifice, il doit bénir, présider, prêcher, baptiser. Le monde a besoin de tout cela, et Notre-Seigneur avait institué le sacerdoce pour satisfaire à tous les besoins du monde. Mais pour être à la hauteur d'une telle mission, pour exercer des fonctions aussi divines, il faut être rempli d'une sagesse toute céleste, oriller par la pureté de ses mœurs, et par la pratique d'une justice depuis longtemps éprouvée. Il n'est pas nécessaire de considérer longtemps votre carrière sacerdotale, Mgr, pour se convaincre que vous apportiez à votre ordination, et que vous n'avez cessé de perfectionner en vous cet idéal du prêtre selon le cœur de Dieu. Les témoignages en sont imprimés partout où vous êtes passé, et vivent dans les cœurs de tous ceux qui vous ont connu. Il est permis cependant de présumer que, sous l'action de l'Esprit Saint, une parole retentit plus fortement que les autres aux oreilles de votre âme.

Le prêtre doit prêcher, vous a dit le Pontife. C'est en effet, avec la prière, la fonction prépondérante du ministre apostolique. Une secrète impulsion de la grâce vous a fait aussitôt embrasser cette fonction sublime. Prédicateur dès le début de votre carrière, vous êtes entré dans cette vie avec toutes les aptitudes et les indices d'une vocation spéciale. Et lorsque, à un moment fixé par la Providence, un illustre missionnaire est venu étaler à vos yeux cette moisson d'âmes pour laquelle il y avait insuffisance d'ouvriers évangéliques, une sainte et noble ambition s'empara de votre cœur. Comme un autre Isaïe, vous n'avez pas hésité à répondre : "*Ecce ego, mitte me,*" et, appuyé sur les promesses divines, vous êtes allé là-bas travailler à l'extension du royaume de Jésus-Christ.

Nos yeux n'ont point vu les durs labeurs que vous y avez supportés, ni les industries de votre zèle, ni même entièrement les fruits qu'elles ont portés.

Mais des voix plus autorisées que la mienne ont parlé. Une chrétienté florissante atteste la fécondité merveilleuse de l'apostolat auquel vous avez été associé dans le Nord-Ouest, et avec les autres témoins de vos travaux, avec les âmes que Dieu a régénérées par votre ministère nous pouvons bien nous écrier. "*Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona.*"

Les devoirs multipliés de la charge épiscopale n'ont pas eu pour effet de priver la chaire des accents si religieusement écoutés de votre prédication apostolique. Au contraire, avec une autorité plus grande, l'écho de votre parole a pu retentir plus loin, et porter à un plus grand nombre les enseignements qu'elle contient. Mais ici un horizon nouveau et plus vaste s'ouvre devant nous.

Lorsque le Chef de l'Eglise vous élevait à l'ordre des pontifes, il eût pu se proposer de récompenser des mérites acquis, et tous y auraient applaudi. Mais la dignité épiscopale est moins une récompense que l'imposition de nouvelles charges et un engagement sacré où on est lié par de plus strictes obligations. L'évêque est un gardien et un surveillant ;

c'est à lui que sont confiés les trésors de la sagesse divine. Comme Joseph, il est chargé de garder le Verbe de Dieu, non plus dans les infirmités de la chair, au sein d'une modeste famille, mais le Verbe de Dieu désirant se répandre comme la lumière des intelligences, comme la flamme qui doit réchauffer les cœurs. Gardez le dépôt, disait Saint Paul, à l'évêque Timothée, son disciple, évitez les profanes nouveautés de paroles, et les oppositions d'une science qui porte fausement ce nom.

Tel a été, Monseigneur, le programme de votre long et fécond épiscopat. Défendre la foi, et en développer les enseignements, la foi pour les individus, et pour la société, pour tous les âges de la vie ; la foi pour le riche comme pour le pauvre, pour les savants comme pour les ignorants, parce que tous les hommes, indistinctement, ne peuvent, sans la foi, qu'errer en dehors de leur voie, et ne sauraient jamais atteindre le but final de leur existence.

Et cet enseignement vous l'avez répété et prodigué sous toutes les formes, par l'assiduité et la variété de vos prédications, par vos lettres pastorales, par vos exhortations et vos avertissements paternels, par toute la direction imprimée à ce corps moral qui constitue la famille diocésaine. Vers le même but, ont convergé les encouragements donnés aux institutions et aux œuvres par lesquelles se manifeste et s'entretient la vie de la foi.

Institutions de charité, œuvres de protection et de secours mutuels, associations pieuses établies et florissantes sur tous les points de votre diocèse.

Et avec quelle sagacité clairvoyante, avec quelle haute compétence n'avez-vous pas su défendre cette foi chrétienne contre les nouveautés de cette science de mauvais aloi si énergiquement flétrie par l'apôtre ? Suivant de près le mouvement intellectuel de notre époque, étranger à aucun des genres de connaissances sérieuses qui préoccupent les esprits contemporains, ce n'est pas vous, certes, que l'on pourrait accuser d'être l'ennemi du vrai progrès. Mais la science orgueilleuse et fausse, cette science qui est devenue une véritable pierre d'achoppement pour notre siècle, n'a jamais pu se réclamer de votre indulgence, moins encore de vos complaisances. Et lorsque par une conspiration aussi formidable qu'elle est téméraire et impie, elle ose se poser en adversaire de la vérité révélée, vous êtes toujours prêt à la repousser avec l'énergie victorieuse des plus savants apologistes.

Et comment pourrions-nous taire ce que vous avez fait et ce que vous faites tous les jours pour la cause si importante de l'éducation de la jeunesse. Après les enseignements si clairs qui nous sont venus de la chaire apostolique, et en présence de l'agitation formidable qui se fait autour de cette question au sein de la société contemporaine, vous considérez cette cause de l'éducation comme le point capital où se présentent les intérêts de l'avenir. De là votre sollicitude pour la maintenir dans sa véritable voie. A une époque déjà éloignée de nous, une institution qui est une des gloires de notre pays vous a compté parmi ses bienfaiteurs insignes, après vous avoir vu briller parmi ses plus illustres enfants. Notre Séminaire a reçu à son tour, par vos efforts, une impulsion si décisive, que nous pourrions la comparer à une seconde fondation. Au point de vue matériel, vous lui avez fait une large part de ce que l'on pourrait appeler votre nécessaire.

Sous le rapport intellectuel et moral, ce sont vos enseignements et vos exemples qui lui communiquent le mouvement et la vie. Rien d'étonnant donc si vous êtes bien véritablement chez vous dans notre séminaire, et si nous éprouvons tant de bonheur à nous proclamer vos reconnaissants et dévoués enfants.

Pardonnez, Monseigneur, si nous évoquons aujourd'hui tous ces souvenirs. Il serait plus convenable peut-être de les taire en votre présence ;

mais il nous est utile, à nous, de les rappeler. L'esprit de l'homme se nourrit de souvenirs. Combien il importe au jeune âge de s'attacher à ceux qui sont de nature à élever les âmes, à stimuler leur courage et à les reconforter dans les épreuves et les luttes de la vie ! C'est ce sentiment qui nous a fait parler ; c'est aussi le besoin de vous dire, dans cette circonstance particulièrement solennelle, combien nous apprécions les bienfaits de votre longue et glorieuse administration.

Puisse le ciel, Monseigneur, conserver longtemps encore Votre Grandeur à l'affection de vos enfants. Puisse-t-il aussi exaucer les vœux que nous formons pour votre bonheur.

LES ELÈVES DU SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES, le 22 mai 1894.

ADRESSE DES ELÈVES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

MONSEIGNEUR,

La nouvelle de votre jubilé sacerdotal a répandu dans le diocèse une joie immense, joie qui remplit tous les cœurs et qu'expriment toutes les bouches. C'est la voix de notre peuple canadien qui acclame un de ses enfants, illustre entre tous, et le premier pasteur de notre cher diocèse.

Qu'il est beau, qu'il est grand, le spectacle offert aujourd'hui dans notre chère petite cité catholique ! Les enfants sont nombreux ; et, de loin comme de près, ils accourent vers un pontife bien-aimé, pour lui offrir leurs hommages et être les heureux témoins du magnifique triomphe qui lui est fait à l'occasion de ses noces d'or.

Comme nous sommes les plus jeunes parmi ce peuple qui vous chérit, Monseigneur, nous avons sollicité l'insigne honneur d'être présentés, des premiers, à Votre Grandeur pour déposer à ses pieds le tribut de notre profond respect, de notre filial amour et de notre entier dévouement. Cette faveur nous est accordée avec bienveillance ; nous en sommes heureux et reconnaissants.

Nous croyons trouver le motif de ce privilège dans l'affection particulière que vous portez à la jeunesse, à laquelle vous avez voué, au séminaire de Nicolet, la première partie de votre ministère, et votre affection toujours depuis.

Aussi ne cesserons-nous de répéter : gloire, honneur, amour à celui qui depuis vingt-sept ans, toujours guidé par l'Esprit-Saint, tient d'une main ferme et paternelle tout à la fois le gouvernement de l'Eglise des Trois-Rivières.

Votre carrière, Monseigneur, a toujours été des plus laborieuses et des plus fructueuses : prêtre, missionnaire, vicaire-général, coadjuteur, évêque, vous avez toujours voulu et procuré le plus grand bien de la Sainte Eglise, en lui consacrant vos forces, votre science, votre éloquence, en un mot toute votre vie. Le champ que vous a confié le Seigneur, vos mains l'ont cultivé avec amour. Vous en récolterez les fruits pendant toute la bienheureuse éternité. Puisse-t-elle cependant être bien éloignée encore pour le bonheur de tous vos diocésains.

Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, nos maîtres nous ont constamment enseigné à aimer et à respecter la Sainte Eglise, à lui obéir avec fidélité et à traduire nos sentiments par la plus profonde vénération envers son chef suprême, notre Saint-Père le Pape et envers Nos Seigneurs les évêques. Mais quand il s'agit de Monseigneur des Trois-Rivières, c'est, de plus, un vrai amour filial que les chers Frères ressentent et nous prêchent, c'est un véritable culte qu'ils professent.

Jamais ils n'ont rencontré un protecteur aussi généreux et dévoué, un père autant affectionné. Nous l'avons vu tout récemment encore : votre charité les accompagne jusqu'entre les bras de la mort, et les suit, par vos saintes prières, jusqu'au tribunal de Dieu.

Nous n'oublierons pas de si beaux exemples, Monseigneur, ni les effets qu'ils produisent sur vos heureux administrés ; et puisqu'on nous dit que les prières des enfants sont particulièrement agréables à Dieu, nous allons lui demander au nom de la reconnaissance de vous combler de ses plus précieuses faveurs ici-bas, Monseigneur, en attendant les joies éternelles de la véritable patrie ; et, comme il est difficile de ne pas penser un peu à soi-même, nous lui demanderons, pour notre propre bonheur, de célébrer aussi, au moins, les noces de diamant de Votre Grandeur.

Permettez, Monseigneur, d'offrir nos hommages très respectueux aux illustrissimes Seigneurs ici présents, vos frères dans l'épiscopat, qui vous entourent présentement comme d'une glorieuse couronne et auxquels on peut attribuer ces paroles des saints Livres : Ils se tiennent autour de lui comme les cèdres plantés sur le mont Liban.

Honneur et respect à cette réunion de vénérables prêtres et de dignes citoyens qui se pressent autour de Votre Grandeur ; c'est bien à eux comme à nous que peuvent s'appliquer ces paroles de l'Ecclésiastique : Tous les enfants d'Aaron, comme des branches de palmier, étaient dans leur gloire autour de leur père.

LE TRIFLUVIEN.

MONSEIGNEUR,

De nos jours, où l'homme de lettres rencontre sur son chemin tant de sentiers poudreux, tant de voies tortueuses, quel bonheur pour lui d'entrevoir au détour de la route, une de ces pierres milliaires portant une date d'or, reflet d'une noble carrière.

Le TRIFLUVIEN né d'une pensée chrétienne, vivant à l'ombre de votre houlette pastorale, à la joie, en regardant le phare d'où étincelle votre parole vigilante et lumineuse, de suivre la vérité, d'obéir à l'honneur, de louer dans son évêque la plus suave des magnanimités unie à la fermeté la plus virile.

Vous avez aimé votre Eglise de cet amour fort et désintéressé qui fait taire tout sentiment personnel. Cette force dans l'action, cette ardeur dans la lutte, cette félicité du bon combat que l'on admire à juste titre dans notre évêque, ces vertus apostoliques, elles vous ont été communiquées, Monseigneur, au jour de votre ordination, lorsque, il y a 50 ans, l'archevêque de Québec, Monseigneur Turgeon, vous fit " l'Oint du Seigneur." L'esprit d'amour vous en ménageait une part plus large à l'heure où vous avez reçu la plénitude du sacerdoce.

Vos diocésains conservent entre mille souvenirs bénis, une réminiscence bien consolante : c'est dans la ville éternelle que vous avez appris que vous deveniez l'Ange du diocèse des Trois-Rivières ; c'est sur le tombeau des saints apôtres, à la Confession de Saint-Pierre, au roc de l'Eglise romaine que vous avez noué le premier anneau des liens de votre paternité sur nous, et vous y êtes resté étroitement rivé pendant une longue et laborieuse carrière, bénissant toujours à l'heure de l'épreuve comme à celle de la consolation, la main de son Chef immortel.

Avec les honneurs et les joies de votre jubilé épiscopal, avec les acclamations et les triomphes de vos noces d'or sacerdotales, votre épiscopat se prolonge et se prolongera bien longtemps encore ; car, l'exemple que vous donnez sera légué au siècle futur, vous resterez le perpétuel modèle du Bon Pasteur éloignant de la bergerie le loup ravisseur. L'histoire dira aussi votre fermeté, vos amitiés fidèles. Quel est le frère dans l'épiscopat qui vous ait en vain demandé son appui ? Quelle est la bonne œuvre que vous n'ayez secondée ? Et à l'heure actuelle, si une larme brille dans vos yeux, c'est que vous pleurez sur ce Nord-Ouest, où un ami de cœur défend son Eglise persécutée : aussi, parmi les vœux que nous déposons en ce jour à vos pieds, nous mentionnons tout particulièrement celui que vous puissiez bientôt voir cette belle chrétienté rendue pacifiquement à ses religieuses destinées.

Pour cadeau, permettez-nous de vous offrir le don de notre obéissance la plus sincère et la plus filiale ; comme par le passé, vos douleurs et vos joies seront les nôtres, et, votre parole, le mot d'ordre qui sera notre guide et nous permettra de propager vos enseignements.

HOPITAL SAINT-JOSEPH.

Monseigneur,

Du fond de l'heureux asile où la charité nous procure le bonheur, nous avons entendu des bruits de fêtes, les acclamations de tout un peuple ; et quand on nous a dit l'objet de ces manifestations, nous avons voulu, nous aussi, faire entendre une note dans le concert de louanges s'élevant pour célébrer la longue vie d'un saint prêtre de Dieu : nous ne pouvions retenir le cri d'amour qui jaillit de nos âmes pour bénir le protecteur des pauvres et des orphelins.

Ah ! Monseigneur, ni la poésie, ni l'éloquence ne nous ont appris leurs secrets, mais la reconnaissance des pauvres qu'on soulage, des infirmes qu'on guérit, des vieillards qu'on recueille a aussi son langage, et ce langage, il est tout chaud et vibrant comme les cœurs qui l'inspirent.

Soyez donc béni tout d'abord de ce que vous voulez bien nous entendre, nous permettre de vous dire combien nous vous aimons : c'est une nouvelle preuve de votre bonté si féconde en faveurs.

On vous acclame partout, on chante votre gloire, on raconte les bienfaits que vous avez semés sur votre passage durant cinquante années d'un sacerdoce plein d'œuvres et de fruits, et si nous n'avons pas été en état d'apprécier les mérites de toute votre vie, à cause de notre jeune âge ou de notre ignorance, nous sentons bien que vous devez mériter encore plus que ces éloges. Votre carrière sacerdotale n'a pas manqué

de donner au Seigneur des âmes innombrables qui vous bénissent du sein de l'éternelle béatitude ; votre épiscopat a fait l'honneur, le bonheur de ce diocèse et la gloire de notre peuple.

Mais ce que nous savons surtout, c'est que vous avez aimé la portion la plus pauvre de votre troupeau, ce que nous savons, c'est que vous avez été le père des faibles et de tous ceux que courbait le souffle du malheur. C'est le doux nom de père que nous aimons à vous donner, nous,—ce nom qui conserve à jamais son prestige, ce nom à l'abri de toutes les audaces, ce nom sans cesse entouré d'un respect qui brave les siècles et triomphe de tout. Père des pauvres, vous nous avez recueillis, vous avez jeté sur nous ce regard divin qui réchauffe l'âme, ce regard qui sourit comme un rayon de soleil et fait oublier à l'infirme son malheur, à l'orphelin les angoisses que l'existence lui réserve. Vous avez été le digne représentant de Celui qui donne à la fleur sa goutte de rosée, la nourriture à l'oiseau, au lis des champs son étincelante parure, vous avez étendu votre main pour nous bénir, pour essuyer nos larmes, pour calmer nos douleurs. Qu'avaient-elles fait, ces humbles fleurs déjà fanées au souffle du malheur, pour mériter votre amour ? Par quels charmes pouvaient-elles captiver votre cœur ? Que vous faisiez ces rameaux déjà vieillis et desséchés ? Vous avez cependant regardé avec complaisance ces fleurs flétries, ces rameaux qui tombaient, vous les avez confiés à des anges chargés de les soutenir et de leur conserver la vie. C'est vous qui avez élevé ces murs dans lesquels nous venons nous mettre à l'abri de la misère dont les froides étreintes saisissent l'orphelin au berceau et glacent les derniers jours des vieillards malheureux arrivant à la tombe. Vous nous avez donné enfin ces vierges dont le dévouement nous fait aimer la religion.

Ah ! que ne pouvons-nous verser nos sentiments tout brûlants dans votre âme, et pourquoi faut-il qu'une inhabile parole vienne refroidir en l'exprimant l'élan de notre gratitude. Nous sommes tentés d'aimer notre malheur quand il nous permet de goûter les douceurs de l'amour que nous inspirent tous ceux dont nous recevons des consolations. Nos infirmités, notre pauvreté, toutes nos misères font votre gloire, Monseigneur, parce qu'en se trouvant réunies sous ce toit, elles font briller l'une des plus aimables vertus de votre âme d'apôtre et de prêtre.

Nous ne sommes pas seuls à rendre hommage à vos mérites, puisque les personnes distinguées qui vous entourent, les dignitaires de l'Eglise et de l'Etat que nous sommes fiers de saluer avec vous, nous sont une preuve que le pays tout entier vous honore et vous aime. Si nous pouvions entendre les voix s'élevant des plages lointaines où vous avez porté la lumière de la foi, nous saurions une fois de plus que votre amour et votre zèle des âmes ne connaissent pas de limites. Nous nous associons à toutes ces voix, voulant témoigner en face de tous combien nous savons aimer ceux qui nous aiment.

Il nous serait bien doux d'énumérer les fruits précieux de votre vie, de vous suivre depuis le jour où l'onction sainte fit de vous un apôtre, depuis le moment où vous avez répondu à l'appel du Seigneur, jusqu'à cette heure où vous portez encore glorieusement le fardeau de l'épiscopat, mais d'autres l'ont fait déjà et le feront mieux que nous. Ce que nous voulons vous dire surtout, c'est que l'odeur de toutes les vertus embaume votre carrière, c'est que vos œuvres sont là pour redire, même aux illettrés que vous avez été un prêtre selon le cœur de Dieu, un évêque capable de toutes les générosités et de tous les dévouements.

Nous n'ignorons pas que nous alarmons votre modestie en proclamant ainsi des mérites que vous seul ignorez, mais il est des circonstances, où l'âme des obligés sent le besoin de s'ouvrir pour remercier.....et cette fête en est une. Aussi, demandons-nous à Dieu de vous conserver longtemps à notre amour pour que nous ayons plus d'une fois l'occasion de vous remercier encore.

Les pauvres ont toujours été les trésors de l'Eglise ; mais nous nous réjouissons d'être de plus des joyaux sur votre front, orné déjà de la double auréole de la noble vieillesse et de la plus sublime vertu.

Vivez longtemps, Monseigneur, soyez encore longtemps le père des malheureux, le père des âmes, le père de vos prêtres et l'ami de tous.

Tous les jours montent vers le trône de Dieu, les prières des pauvres, des vieillards et des infirmes pour le conjurer de répandre sur vous, comme sur tous ceux qui partagent vos travaux, ses plus précieuses bénédictions : c'est un encens que ne dédaigne pas l'Eternel, et nous y mêlons souvent des larmes, mais des larmes d'attendrissement, de reconnaissance et d'amour.

LES VIEILLARDS, LES MALADES ET LES ORPHELINS
DE L'HOPITAL ST-JOSEPH.

LES ÉLÈVES DES URSULINES.

MONSEIGNEUR,

Un visiteur de la Ville Eternelle nous raconte que de la magnifique esplanade du Pincio, l'œil humain jouit d'un phénomène d'optique unique dans le monde. Sous ce grand ciel d'Italie, à l'heure où le soleil couchant descend derrière la coupole de Michel-Ange, cette œuvre colossale nageant dans un océan de lumière s'élance d'un jet hardi dans les airs ; elle semble grandir et s'élever encore, rapetissant de toute son immensité le faite des innombrables monuments qui l'environnent.

Tel, Monseigneur, dans l'éclat triomphal de vos Noces d'Or, nous apparaît le demi-siècle de votre vie sacerdotale environné d'un incomparable prestige, baigné dans les flots de la science, du zèle et de la charité. De ce glorieux couchant, quelle a été la radieuse aurore ? A la lueur de l'étoile voyageuse arrêtée sur l'église métropolitaine, nous voyons un jeune lévite recevoir l'onction sacerdotale. Il tient en ses mains la coupe sacrée, pour en changer le vin au Précieux Sang de Jésus ; à ce moment, une voix semble dire : C'est moi qui l'ai établi roi sur Sion, sur la montagne sainte, pour annoncer la loi du Seigneur.

Après un demi-siècle, au ciel étincelant de l'Eglise trifluvienne, l'étoile messagère brille de nouveau.

Tout un peuple se lève pour commémorer cet anniversaire d'or ; l'épiscopat, le clergé, vos diocésains forment autour de votre mitre une glorieuse couronne. En ce jour où nous voyons Votre Grandeur recevoir d'aussi éclatants et d'aussi unanimes hommages, nous sera-t-il permis de faire retentir les échos du cloître de nos respectueuses et joyeuses acclamations, de mêler une note enfantine à ce concert de vénération, de respect, d'amour et de fidélité ?

Oui, Monseigneur, toutes petites que nous sommes, nous répondrons à l'invitation du royal prophète : *Laudate pueri Dominum*. Nous louerons le Seigneur de ce qu'il nous a gardé notre Pontife et notre Père.

Mil huit-cent quatre-vingt-douze, qui a vu les splendeurs de votre jubilé épiscopal n'a été que le prélude de ces fêtes solennelles ; vos noces sacerdotales forment le rayonnement de ce triomphe. Mil huit-cent quatre-vingt-quatorze projette des rayons lumineux qui éclatent en gerbes

d'or. La divine Providence a ménagé cette consolation, a réservé cette joie au Pontife illustre à qui appartiennent les palmes glorieuses du courage, de la foi, et les récompenses dues à l'amour de la vérité et de la justice.

Archer plein de dextérité, vous décochez avec un égal succès toutes les flèches du carquois sacré, atteignant par la puissance de votre prière et de vos sacrifices ceux qui échappent à votre parole ou à votre plume vaillante.

A la riche moisson de cinquante ans d'apostolat, notre Pontife peut ajouter :

Que pendant vingt-sept ans, du plus pur de son cœur,
Il nourrit le troupeau dont Dieu l'a fait pasteur.

Soyez remercié, Monseigneur, pour cette couronne de bienfaits. Soyez-le, vous aussi, dignes Prélats, nobles hôtes, qui ajoutez par votre présence, un nouvel éclat à la gloire des Noces d'Or.

Nous prions notre Vénéré Pontife jubilaire de vouloir bien nous bénir avec la paternelle affection qu'il nous porte, et dont il voit sous ses yeux des preuves de filial retour ; veuillent aussi nos Seigneurs les évêques appeler sur nous les bénédictions divines : nous nous agenouillons avec respect et amour sous leurs mains bénissantes.

LES ÉLÈVES DES URSULINES.

LES ÉLÈVES DU COUVENT D'YAMACHICHE.

MONSEIGNEUR,

Nous sommes de votre famille, et, en ce jour où l'on vous entoure d'hommages, où de toutes parts, l'on chante la grande solennité de votre vie, nous aussi, dans notre humble couvent, nous chantons votre jubilé sacerdotal.

Notre voix, sans doute, va se perdre dans le concert de louanges qui s'élève en ce moment auprès de Votre Grandeur ; mais nous le savons bien, elle sera entendue de votre cœur paternel. N'a-t-il pas toujours un regard d'amour, une bénédiction choisie pour ce petit coin de la plage trifluvienne, où Marguerite Bourgeois déposa jadis un humble rejeton de sa Congrégation ? Et ce rameau bienfaisant qui nous abrite de son ombre, ne nous dit-il pas chaque jour : Si je produis verdure et fleurs rendez en grâces à l'astre béni qui rayonne sur ce diocèse et répand partout la vie, la joie, le bonheur !

Voilà pourquoi, Monseigneur, nos faibles voix s'unissent en ce beau jour, aux mille voix qui chantent à la fois pour vous louer et vous bénir, Pontife incomparable de l'Eglise de Dieu, notre Pasteur et notre Père. Voilà pourquoi notre gratitude est ardente, notre cœur rempli de souhaits.

Nous les déposons aux pieds de Votre Grandeur, la priant d'avoir pour agréable l'expression de nos félicitations, et des sentiments de profond respect et de pieuse vénération dans lesquels nous avons l'honneur d'être,

Monseigneur,
de Votre Grandeur,
Les très reconnaissantes enfants,

LES ÉLÈVES DU COUVENT DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

A SA GRANDEUR Mgr LAFLÈCHE,

ÉVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

A l'occasion de son Jubilé Sacerdotal.

Quel est ce doux rayon qui dore nos collines ?
Est-il né sur la terre ou descendu des cieux ?
D'où viennent ces accords, ces notes argentines ?
Des échos de nos bois ?..... Des concerts bienheureux ?
Célestes habitants de la sainte patrie,
Avez-vous trop de joie, — avez-vous trop d'amour, —
Pour en laisser tomber dans notre âme attendrie
Un si puissant reflet, un si radieux jour ?.....

Fêtez-vous un mortel retiré de l'abîme ?.....
Avez-vous découvert un mystère nouveau ?.....
Ou Dieu s'est-il montré dans un rayon sublime
A vos regards émus, ou plus grand ou plus beau ?.....
Et l'ange a répondu sur sa lyre dorée :
Terre, chante avec moi : Gloire, louange, honneur
Au généreux Prélat dont la main consacrée
A, depuis cinquante ans, commandé le Seigneur.

Ce Prélat, il est grand ! la divine auréole
Ceint son front vénérable et ses cheveux blanchis ;
Le cœur s'allume encore au feu de sa parole ;
On croit y retrouver des mots du Paradis ! —
Ainsi, quand l'astre roi, vers l'horizon s'incline ;
Il lance à l'univers de plus tendres reflets.....
Son nimbe étincelant doucement illumine
Nos montagnes, nos champs, nos vallons, nos bosquets.

Dieu te fit, doux Prélat, comme il fait ses apôtres ;
Les sauvages vaincus accouraient sur tes pas
Et tu marchais toujours pour en appeler d'autres
Aux pieds de Jésus-Christ, qu'ils ne connaissent pas.
Illustre moissonneur, ta gerbe est abondante ;
Elle est déjà portée au trésor du Saint Lieu,
Et les anges feront ta couronne brillante
Des âmes de païens que tu rendis à Dieu.

Ton peuple bien aimé, dans un accord immense,
Jette à tous les échos le nom de son Pasteur
Et de tous les échos un hommage s'élance ;
Car, pour le Canada, tu fus un bienfaiteur ;
On a connu partout tes sublimes victoires
Ton passé radieux ; ta belle charité ;
Ton génie et ton cœur iront parmi nos gloires,
Où s'arrêteront-ils ?..... A l'immortalité !

Permits, prêtre sacré, que notre voix sincère
Porte jusqu'à ton âme un chant respectueux
Et si nous ne pouvons t'appeler notre Père,
Souviens-toi que tu fus notre ami généreux.
Ta parole a vibré dans notre solitude ;
Nos murs ont entendu ton accent immortel
Et nous nous demandions : " Est-ce là le prélude
Des purs ravissements que nous garde le ciel ?.....

Pour enfermer nos vœux, notre pieux hommage,
Cérès veut nous prêter son emblème enchanté ;
Tu sauras deviner son mystique langage.....
Il dit : Respect, honneur, gloire et félicité !
Interprète joyeux, symbole d'abondance,
Chante en ce jour béni, répète à tout jamais,
Les moissons du passé, les fleurs de l'espérance,
Les bonheurs du présent et nos humbles souhaits.

Noble ami, grand Prélat, va, poursuis ta carrière,
Que les parfums du ciel inondent ton chemin ;
Toujours, de tes enfants, tu te fais la lumière ;
Hier, ils te suivaient, ils te suivront demain !
Que Dieu nous garde à tous, grand, généreux athlète,
A nous, au Canada, comme à ton peuple aimant ;
Un plus beau jour encore, une suave fête.....
Qu'on appelle ici-bas : " Noces de diamant ! "

MÈRE ST-AUGUSTIN, SUPRE,
et la Communauté de Jésus-Marie,
St-Joseph de Lévis.

HOMMAGE DE RESPECT ET DE GRATITUDE.

Pardonne à tes enfants leur regard téméraire
Envieux de s'ancrer à ton chiffre d'honneur.
Seigneur, ton Cinquante ans de fécond ministère
Irradie à notre œil, de gloire et de grandeur.

D'abord flèche de feu, partant du sanctuaire
Rougie au sang divin, à l'autel du Sauveur,
Te voilà, Flèche d'or, d'un demi-centenaire,
Et sans blesser jamais, tu pénétras le cœur.

A travers cet hommage, au profond de notre âme,
Ton nom fort, mais suave, à la flèche de flamme,
A subjugué l'amour de sept sœurs à la fois.

Oui, les sept sœurs Cloutier, en ce jour d'allégresse,
Font dans leur pieux cloître, un concert qui ne cesse
De bénir et ton nom, et ton cœur et ta voix.

SEUR DU SACRÉ-CŒUR, SEUR SAINT-JEAN DE DIEU.
SEUR SAINTE-JEANNE DE VALOIS, SEUR SAINTE-EMERENCE, C. N. D
SEUR FÉLICITÉ, SEUR FÉLICIENNE, des Sœurs de la Providence.
SEUR DU SAINT-CŒUR DE MARIE, C. N. D

CHAPITRE VIII

LETTRES DE FÉLICITATIONS.

Rome, Italie, 21 mai 1894.

To Mr. BÉLAND, Chancelier,
Trois-Rivières, Québec.

SSmus benedictionem apostolicam peramanter impertitur episcopo
Lafèche, ego et secretarius felicitationes ex corde addimus.

LEDOCHOWSKI.

A Sa Grandeur Mgr L. F. Lafèche,
Evêque des Trois-Rivières.

Monseigneur,

Le diocèse des Trois-Rivières se prépare à célébrer bientôt le cinquantenaire de votre sacerdoce et on m'invite à prendre part à cette grande démonstration religieuse où la reconnaissance de vos diocésains, leur respectueux attachement et leur vénération profonde, ne seront égales que par l'admiration de toute la nationalité canadienne pour les grandes œuvres de votre longue et fructueuse carrière !

Je regrette infiniment, Monseigneur, que l'état de ma santé m'empêche de présider ces belles fêtes ; c'eût été pour mon cœur une bien douce consolation. J'aurais été heureux, comme Métropolitain, de vous témoigner ma reconnaissance pour les services signalés que vous avez rendus à l'Eglise, non seulement pendant les 27 années de votre labo-

rieux épiscopat, mais aussi pendant le cours de vos cinquante années de sacerdoce, commencées dans les travaux apostoliques des missions de la Rivière-Rouge, où Votre Grandeur a laissé un impérissable souvenir de ses mérites et de ses vertus, puis continuées au Séminaire de Nicolet qui a bénéficié de votre zèle et de vos labeurs jusqu'au moment de votre consécration épiscopale.

Au jour de vos "Noces d'or," je m'unirai de tout mon cœur à vous pour remercier Dieu des grandes grâces qu'il vous a accordées pendant ce demi siècle de sacerdoce, et je le prierai de répandre sur Votre Grandeur ses plus abondantes bénédictions.

Ad multos annos !

J'espère que Mgr l'archevêque de Cyrène, mon coadjuteur, sera de retour de son voyage et pourra assister aux fêtes de votre jubilé : mais, à son défaut, je délèguerai mon Grand Vicaire pour m'y représenter.

Veuillez agréer, Monseigneur, avec mes vœux les plus sincères, l'hommage de ma reconnaissance et de mon entier dévouement.

E. A. CARD. TASCHEREAU,

Archevêque de Québec.

A SA GRANDEUR Mgr LAFLÈCHE,

EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

ILLUSTRISIME ET BIEN-AIMÉ SEIGNEUR,

Les vénérables chanoines de votre cathédrale, le clergé, objet de votre affection, vos dévouées communautés, les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale s'unissent dans un transport de joie et de reconnaissance pour célébrer votre jubilé sacerdotal.

Tous veulent bénir Dieu, pour les faveurs dont il les a faits participants par votre ministère, et le remercier de ce que dans sa miséricorde, il les a confiés à la garde d'un pasteur si vigilant. Tous veulent aussi remercier ce Dieu bon, de ce qu'il accorde à vos vieux ans la force et l'énergie qui les caractérisent et dont ils bénéficient si largement.

Ces sentiments exprimés d'une manière si noble et si évidente par les fêtes préparées dans votre ville épiscopale trouvent leur écho bien au-delà des limites du diocèse des Trois-Rivières, parce que les qualités qui distinguent votre personne vénérée sont connues et admirées partout.

Votre siège épiscopal est placé sur les rives du St-Laurent, mais souffrez que je vous le dise, Illustre Prélat, il est un autre diocèse sur lequel vous avez un droit tout spécial et où vous seriez aujourd'hui, si Dieu lui-même ne vous en avait pas retiré, pour vous placer sur un théâtre plus propre à l'exercice des dons si excellents qu'ils vous a départis.

Ici, on ne peut pas oublier le travail héroïque que vous avez accompli pendant douze années de séjour dans le pays, pour lequel vous avez été fait prêtre, il y a cinquante ans. Nous savons que c'est dans les plaines de la Rivière-Rouge et dans les forêts du Nord-Ouest que vous avez complété la manifestation des qualités éminentes, qui ont attiré l'attention

du Chef de l'Eglise, lorsqu'il vous a nommé Coadjuteur du premier Evêque de Saint-Boniface. Ce jeune pays que vous vouliez bien affectionner et dont les habitants vous entouraient d'un respect aussi profond que confiant, aurait encore l'avantage de vous posséder, si Dieu voulait ce que les hommes désirent. Mais non ! le ciel vous désirait ailleurs, et c'est pour accomplir ses desseins qu'il vous éprouva par des infirmités précoces, qu'il se réservait de guérir plus tard.

La main qui trace ces lignes, est celle qui pendant des mois et des mois, a pansé vos plaies et tâché d'adoucir vos souffrances. Le cœur qui dicte ces quelques réflexions est celui qui, depuis bientôt un demi siècle, remercie Dieu de vous avoir connu, d'avoir été votre compagnon, le témoin de la vie précieuse qu'il a admirée en vous. Vous avez été mon maître dans notre commune carrière de missionnaire.

Le disciple qui ne voit que des sujets d'admiration dans celui qui guide son inexpérience, conserve toute sa vie un sentiment de vénération et d'un respectueux attachement pour celui auquel il sait être redevable de bien des avantages ; aussi les années ne font que fortifier les liens qui m'attachent à vous ; à vous, mon ancien compagnon, mon frère dans l'épiscopat, mon ami toujours et partout ; si bien que vos joies sont mes joies ; vos tristesses mes tristesses, et votre triomphe d'aujourd'hui la source d'une indicible consolation.

Il y a quarante-quatre ans, mon nom fut substitué au vôtre, parce que mes membres n'avaient pas subi l'épreuve qui torturait les vôtres et que l'on croyait, qu'à la raquette ou autrement je pourrais faire la visite épiscopale, à travers nos prairies et nos forêts sans fin et sans asile. Aujourd'hui, les rôles sont changés : Votre jeunesse s'est renouvelée comme celle de l'aigle et la mienné est devenue une vieillesse sédentaire, au-delà de ce que nous pouvions prévoir.

Fort des exemples que vous m'avez prodigués, je me sou mets volontiers à l'épreuve que je subis, depuis plusieurs années déjà ; je vous avoue néanmoins, qu'aujourd'hui plus que de coutume, je regrette de ne pouvoir voyager comme autrefois. Sans cette impuissance, je serais auprès de vous, j'aurais été le premier de vos collègues à aller vous dire le respect, l'affection, l'admiration que vous savez nous inspirer. Je serais au milieu de vos prêtres, au milieu de vos fidèles pour prouver que mon dévouement ne le cède pas au leur.

Forcé de rester à distance, je me rapprocherai autant que possible par la pensée et par le sentiment ; et mardi, il sera fait, à l'occasion de votre jubilé, un office solennel dans la chapelle du vieux couvent, cette vieille construction dont vous avez vous-même tracé le plan, il y a cinquante ans. Un mois plus tard, en célébrant le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Sœurs de la Charité à St-Boniface, personne n'oubliera que vous y étiez aussi, ainsi que M. Bourassa.

Quand le bruit si harmonieux pourtant des fêtes que l'on va célébrer en votre honneur, se sera affaibli, pour laisser comprendre que c'est une fête de la terre, daignez, vénéré et cher Seigneur, recueillir les accents d'une prière, que vous apporteront les échos du Nord-Ouest, et qui demande à Dieu de différer les fêtes du Ciel, *ad multos annos*, pour que vos vénérables collaborateurs, vos ouailles bien-aimées et vos amis voient vos noces de diamant.

C'est dans cet espoir que je suis heureux de me dire,

Votre tout dévoué et tout affectionné

† ALEX., ARCH. DE ST-BONIFACE, MANITOBA.

19 mai 1894.

.....

—I am deprived of the very great pleasure I would enjoy in assisting at your happy celebration. In common with all the prelates of this Dominion, I admire the zeal and learning and sterling Apostolic fortitude and indefatigable activity of Monseigneur Lafèche. His life in the sacred Ministry is a Model of priestly virtue, worthy of all praise, which many of us are incapable of imitating. I should like greatly to have an opportunity of expressing to him in presence of his clergy and illustrious guests my congratulations on his completion of the fiftieth year of his Priesthood, with health and strength of mind and body sufficient for the accomplishment of much good work for God and Holy Church in the future, etc.

† JAMES VINCENT CLEARY, ARCHBP. OF KINGSTON.

.....

—The universal joy of all hearts is a foretaste of the greater feast in heaven that awaits "the good and faithful servant" rewarded by the Lord of Glory.

To few priests and Bishops is it given to offer for so long a period thy Immaculate Host, and to receive even here on earth, the gratitude of souls whom they have served for half a century in the Holy Ministry; and therefore when these rare events are realized, the thanksgiving of the faithful naturally seeks expression in demonstrations of filial love and attachment, most of all, when the Jubelarian is the Chief Pastor of the diocese, and the shepherd of souls, representing the supreme shepherd, Our Divine Lord Himself, etc.

† M. A. CORRIGAN, ARCH.

Archbishop's House, New-York.

.....

—Trop de liens m'attachent au vénérable prélat, pour que je ne m'empresse pas d'aller joindre mes actions de grâces aux siennes pour toutes les faveurs divines répandues sur cette carrière sacerdotale si remplie et si glorieuse pour l'Eglise et pour notre pays canadien. Je serai si heureux d'unir mes félicitations et mes vœux à ceux qui seront offerts en ce jour d'allégresse, à mon cher et vénéré professeur par ses dignes collègues dans l'épiscopat, par son dévoué et aimant clergé et par ses diocésains qui lui vouent une affection toute filiale, etc.

† L.-Z., EV. DE ST-HYACINTHE.

.....
—Des évêques comme le vôtre, mon cher Monsieur, ne devraient pas vieillir, surtout à notre époque, où l'Eglise a tant besoin de défenseurs intrépides! Aussi, j'espère que Dieu conservera encore longtemps celui que nous vénérons et chérissons tous

† MAX., EV. DE DRUZIPARA.

.....
—Si je ne puis aller célébrer de vive voix le zèle intrépide du missionnaire qui porte dans ses membres les glorieuses blessures de son dévouement infatigable, redire l'amour ardent que l'un de ses plus illustres enfants a voué à la langue, aux lois et aux institutions de la Patrie, et bénir la science et les vertus d'un évêque vénéré qui a consacré toute sa carrière à répandre les lumières de la foi et à défendre assidûment la vérité et les libertés de l'Eglise, je serai au moins uni d'esprit et de cœur au clergé et au peuple qui acclameront en lui ces riches prérogatives.

Ainsi je prie Votre Grandeur d'agréer mes félicitations empressées et mes vœux sincères de santé, de bonheur et de longue conservation.

Ad multos annos!—Et ce que je vous souhaite, Monseigneur, je le demande au Ciel avec toute la ferveur que m'inspirent vos vertus, vos mérites et la vénération que je vous porte en Notre Seigneur, etc.

† ANDRÉ ALBERT, EV. de St-Germain de Rimouski.

.....
—Le vénérable et saint patriarche qui gouverne votre beau diocèse depuis si longtemps, avec tant de sagesse et de dévouement, appartient aussi un peu à nos missions du Nord-Ouest. Sa Grandeur nous l'a dit et nous l'a prouvé il y a deux ans par son voyage dans nos contrées. La mission Saint-Jean-Baptiste à l'Île-à-la-Crosse, où le digne Prélat a jeté les premières semences de la foi, l'estime comme l'un de ses premiers apôtres et en garde fidèlement le souvenir.

Permettez au pauvre évêque de Mosynopolis d'offrir en son nom et au nom de tous ses missionnaires, par votre intermédiaire, au héros de la fête, à l'auguste Prélat, la gloire, l'honneur de votre diocèse, qui porte si allègrement cette magnifique couronne pourtant si chargée par les vertus et les mérites de 50 ans; lui offrir, dis-je, tout ce que je puis trouver en mon cœur et en mon âme, de plus sincère en fait de respect, de félicitations et de souhaits!

Ad multos annos! etc.

† ALBERT. O.-M.-I., EV. de Mosynopolis, Prince Albert, Vic.
Apost. de Sask.

.....
—On ne saurait entourer cette grande figure de notre épiscopat canadien, de trop d'honneurs et d'éloges ; de trop de reconnaissance et de vénération : *Glorificantes eum quantumcumque potueritis, supervalebit enim adhuc !*

J'ose espérer d'avoir la bonne fortune de prendre part à vos fêtes et de proclamer avec vous tous, les grandeurs, les vertus et les mérites de cette vie consacrée, toute entière, à la gloire de Dieu, au service de l'Eglise et aux intérêts sacrés de la religion et de la patrie ! etc.

C.-A. MAROIS, P.-A. V.-G. Archevêché de Québec.

.....
—De tout cœur, je redirai avec Messieurs les chanoines : *Ad multos annos !* au Révérendissime Prélat que vous entourez de tant de respect, d'amour et de piété filiale. Je souhaite à ce cher et illustre Seigneur un de ces jours dont les heures sont des années.

Je ne voudrais pas cependant faire mentir la Sainte-Ecriture. Il est dit dans ce livre divin : A soixante et dix ans vient le respect ; à quatre-vingt, le Psalmiste s'arrête ; tout ce qui se trouve au-delà n'est plus que "*labor et dolor*." Mais votre respect, votre amour, vos soins, les consolations d'une vie pleine de vertus le feront naviguer sûrement entre "*labor et dolor*" jusqu'au rivage tranquille, port du vrai bonheur, où "*obdormivit in Domino*."

C'est mon souhait le plus ardent et ce sera ma prière dans ces jours de fêtes, comme l'expression de ma reconnaissance pour une vie consacrée à la gloire de l'Eglise et de son Divin Fondateur, etc.

J.-O. ROUTHIER, P.-A. V.-G., Archevêché d'Ottawa.

.....
—Qu'il m'est triste de ne pouvoir répondre à votre gracieuse invitation que par un "*Habe me excusatum !*"

Je me joindrai en esprit à tous ceux qui se presseront autour de vous Monseigneur, et je partagerai tous les sentiments de vénération, de louanges et de vœux qui trouveront alors de si éloquents interprètes. Je les éprouve déjà. Croyez aux sentiments bien sincères avec lesquels je bénis Dieu des faveurs qu'il a accordées à un mangeur de pemican qu'il a transformé en "*prince de son peuple*" etc.

F.-X. BOSSÉ Ptre. C.-S.-S.S., Curé de Saint-Charles de Caplan.

.....
—Je vous écris des bords de la Rivière-Rouge; c'est là et dans les profondeurs du Nord-Ouest que les Oblats ont appris à vous connaître et à vous aimer. Après avoir aimé en vous l'aimable compagnon d'armes et l'intrépide missionnaire, ils sont heureux de saluer aujourd'hui vos cinquante ans de sacerdoce et vos 27 ans d'épiscopat; et ils demandent à Dieu d'ajouter de nombreux fleurons à cette belle et opulente couronne.

L. SOULLIER, O. M. I., Sup. Gén.

St-Boniface.

.....
Oui, Monseigneur, de tout mon cœur de vieux missionnaire de notre cher Nord-Ouest, je dis : "*Winakoma*" au maître de la vie de vous avoir conservé jusqu'à ce jour.

A l'exemple de nos sauvages, dont vous avez tant aimé et apprécié le langage, je vous répète : "*Kinwès eqàbitch. Ki Ka Wi pimatisin !*"

A. LACOMBE, O. M. I.

.....
—Que le Ciel conserve encore longtemps à notre pays cet évêque qui a dépensé une grande partie de sa vie dans nos lointaines missions sauvages. Qu'il nous conserve celui qui toujours sur la brèche a su revendiquer sans crainte les droits de notre Mère la Sainte Eglise.

Que le ciel conserve à l'Eglise des Trois-Rivières ce Pasteur vigilant et éclairé, cet ami du grand et du petit; ce protecteur du pauvre et de l'indigent.

Vivez longtemps, Monseigneur, que votre vieille santé soit toujours jeune, etc.

J. P. BÉLANGER, Chan.

Curé de Saint-André Avellin.

.....
—Quelle belle carrière que celle de votre évêque vénéré, à laquelle il n'a rien manqué pour être vraiment digne du regard et de la récompense de Dieu. Si mon offrande était à la hauteur de ma reconnaissance et de mon dévouement à l'égard de Monseigneur des Trois-Rivières, elle s'élèverait à des millions, etc.

E. H. GUILBERT, ptre.

St-Théodore d'Acton.

.....
—J'unirai mon humble voix à l'hymne de la reconnaissance qui s'échappera de tous les cœurs pendant ces jours mémorables. Puissent mes faibles accents contribuer à obtenir du Très-Haut la prolongation de vos années et nous permettre d'être longtemps encore les heureux témoins de vos vertus!

Oui, Monseigneur, soyez longtemps encore, " la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël et l'honneur de votre peuple ! "

B. BERNIER, Ptre.

Bon-Pasteur, Québec.

.....
—Les fêtes que sa ville épiscopale célèbre avec tant de pompe et d'enthousiasme en son honneur, en nous offrant l'occasion de lui témoigner notre reconnaissance, nous entretiennent dans l'idée que tout fidèle doit avoir d'un véritable évêque. Puisse la divine Providence le conserver encore de nombreuses années pour la gloire de l'épiscopat canadien et nous ménager la faveur de célébrer d'autres noces plus solennelles et plus brillantes, si c'est possible ; les noces de diamant, etc.

T. QUINN, Ptre.

Drummondville.

.....
—En attendant ces touchantes et belles fêtes jubilaires inspirées par la piété filiale, je suis heureux de pouvoir témoigner à notre ancien évêque, autrement que par des paroles, mon admiration la plus sincère pour son long et glorieux apostolat, et ma gratitude la plus profonde pour toutes ses bontés à mon égard, etc.

U. TESSIER, Ptre,
Curé de Sainte-Victoire d'Arthabaska.

.....
—Vous voudrez bien, mon cher Monsieur, m'excuser auprès de Sa Grandeur, tout en l'assurant de mon sincère attachement, de ma vive gratitude et de ma profonde admiration pour les vertus et les talents de ce saint évêque déjà compté depuis longtemps au nombre de nos gloires religieuses et nationales.

Vous trouverez ci-inclus, une toute petite contribution au *Fonds* de la

reconnaissance ; veuillez l'accepter avec mes vœux les plus ardents, afin que je puisse doubler cette somme quand il s'agira des *Noces de Diamant*.

Vous ne sauriez croire combien je regrette de ne pouvoir être aux Trois-Rivières la semaine prochaine ; c'est comme cela quand on est missionnaire, il nous faut faire bien des sacrifices, et un des plus durs est certainement d'être privé des fêtes de famille.

F. TETREAU, Ptre.

New-York City.

.....

—La reconnaissance que je dois à mon Père spirituel, l'admiration que j'ai toujours eue pour cet intrépide défenseur des droits de l'Eglise, et les liens d'amitié qui existaient entre Mgr Lafèche et Mgr Deziel, me commandent de m'associer à la famille trifluvienne pour célébrer avec elle cet heureux anniversaire d'or, etc.

L. A. DÉZIEL, Ptre.

N.-D. de Beauport.

.....

—A la vue de cette longue carrière si bien remplie, je voudrais avoir des centaines de *louis* d'or à offrir, comme cadeau de fête, à cet évêque distingué qui a nom Louis-François Lafèche.

Ce ne serait encore qu'un bien faible témoignage de gratitude envers celui que l'illustre archevêque Taché appelle quelque part, son "Illustre maître," et le "Modèle des missionnaires"—et que la renommée proclame le modèle des vaillants défenseurs des bons combats du Seigneur.

Prions le ciel d'accorder de longs jours encore au vénérable jubilaire aussi admirable par sa modestie que par son savoir, son éloquence et sa sainteté, etc.

G. P. Brunel, Ptre.

Sainte-Sophie de Levrard.

.....

Je voudrais et je serais heureux si mon cœur pouvait au moins se cacher derrière une souscription plus ronde. Tout de même, veuillez, Cher et Révérend Monsieur, lui donner la dernière place, et encore, votre confrère sera honoré et heureux de prouver à Monseigneur que la dernière place dans son cœur lui est toujours chère, etc.

A. DELPHOS, PTRE.

Chicopee Falls, Mass.

Le bon Dieu a donné à votre digne et grand évêque, sur cette terre, le sceau de ses élus de prédilection : les épreuves les plus cuisantes ; tout en lui réservant la gloire et l'honneur d'une belle et intelligente vieillesse, juste et digne couronnement d'une vie toute consacrée à l'Eglise et au salut des âmes.

A ce digne, bon, fidèle et bien-aimé serviteur de Dieu, gloire, honneur et longue vie que je voudrais voir se prolonger jusqu'aux " noces de diamant et plus encore.

Ad multos annos !

F. E. CASEAULT, PTRE.

A SA GRANDEUR Mgr L. F. LAFLECHE,

EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

MONSEIGNEUR,

Inspirées par le plus profond sentiment de vénération et d'amour filial, les plus humbles de vos enfants viennent mêler leurs voix au concert de louange et de bénédictions qui s'élève de tous les cœurs en ce jour béni de votre jubilé sacerdotal. Dans le silence de leur cloître, elles aussi, Monseigneur, saluent avec allégresse cet heureux anniversaire et font monter vers le Ciel les brûlants accents de la prière et de l'action de grâce.

Nous bénissons Dieu qui a multiplié vos années et vous a fait accomplir tant et de si grandes œuvres durant le cours de votre sainte et laborieuse carrière ; nous le bénissons d'avoir mis en vos mains le calice du salut qui, depuis cinquante ans enivre votre âme de ses suaves délices et dont la fortifiante vertu rejaillit jusque sur les âmes confiées à vos soins. Nous le bénissons encore, Monseigneur, de nous avoir appelées à être de ce nombre, et dans notre reconnaissance, nous formons des vœux ardents pour la prolongation de vos jours si précieux à l'Eglise et si chers à vos enfants.

Pour perpétuer le souvenir d'un si beau jour et comme gage de la sincérité des sentiments que nous venons d'exprimer, nous vous prions, Monseigneur et Vénéré Père, d'accepter cette image du Divin Rédempteur dont votre vie de Pasteur et d'Apôtre retrace les plus beaux traits.

Comme notre part d'enfants à cette fête des "Noces d'Or" d'un Père, nous sollicitons humblement votre bénédiction que Votre Grandeur, nous osons l'espérer, viendra elle-même apporter à notre petit Gethsémani, dont le cinquième anniversaire de fondation coïncide heureusement avec ces belles et joyeuses fêtes jubilaires.

Avec nos hommages respectueux, veuillez agréer, Monseigneur, les souhaits reconnaissants de

Vos humbles filles,

LES SŒURS DU PRÉCIEUX SANG,

DES TROIS-RIVIÈRES,

Gethsémani, 21 Mai 1894.

MONSEIGNEUR,

De toutes les paroisses du diocèse, celle dont nous sommes les enfants, doit vous être chère entre toutes, puisqu'elle est la source primitive de toutes les grâces dont le ciel vous a comblé. Il entrerait dans les desseins éternels, que sainte Anne, Mère de la Vierge Immaculée, fût votre protectrice spéciale dès le berceau; tel a aussi été notre privilège. Permettez nous de le proclamer, Monseigneur, et de nous en glorifier : nous sommes vos petites sœurs.....un même sol nous a donné naissance, une même Eglise nous a régénérés.

Tout en savourant l'honneur intime d'être vos co-paroissiennes, Monseigneur, nous sentons qu'il y a une extrême distance entre Votre Grandeur et nous; c'est bien le cas de dire qu'un abîme appelle un autre abîme. Mais comme toute sublimité chrétienne dérive de la croix, c'est peut-être pour que nous soyons moins indignes de vous, Monseigneur, que la Providence vient de visiter notre commune terre natale, d'une manière si frappante et si énergique. Un grand vent avait précédé la descente du Saint-Esprit au cénacle; à la même époque, coïncidant avec les approches de votre jubilé sacerdotal, une violente secousse dans la nature a chez nous ravivé la foi et occasionné des sacrifices très grands..... la prière tirant sa principale efficacité de l'esprit de sacrifice, ne pouvons-nous pas espérer que parmi les nombreuses suppliques offertes en votre faveur, à l'occasion de vos "Noces d'Or", celles des petites filles de Sainte-Anne de la Pérade aient la primauté, eu égard aux oblations ferventes et efficaces de ce temps de malheur, jointes au respectueux et légitime attachement filial qui les caractérise.

Nous sommes sincères, Monseigneur, et nous croyons n'être que les faibles échos de nos parents quand nous assurons Votre Grandeur que si la grande épreuve dont nous subissons actuellement les désastres, doit augmenter votre mérite sur la terre et vos lauriers au ciel, nous en remercions le bon Dieu, dans toute l'effusion de nos âmes; que sa main paternelle autant que juste, frappe les ouailles, mais qu'elle épargne à jamais le Pasteur! qu'elle l'entoure continuellement d'une égide salutaire, qu'elle lui accorde des années longues, prospères, riches de toutes les bénédictions célestes! Cette prière, d'autant plus juste, que vous vous êtes montré particulièrement notre Père dans notre affliction, nous la répéterons incessamment, mais surtout en la journée commémorative de votre consécration sacerdotale; tels sont les sentiments gravés d'une manière ineffaçable au cœur de celles qui s'estiment heureuses d'être,

Monseigneur, de votre Grandeur,

Les très obéissantes et très respectueuses

ENFANTS DU COUVENT DE LA CONG. DE N.-D.

Ste-Anne de la Pérade.

MONSEIGNEUR,

La chaîne de votre vie sacerdotale en se déroulant laisse voir un anneau d'or surmonté d'un glorieux 50, dont l'éclat rejaillit jusqu'à nous, vos humbles filles missionnaires.

Ce cinquantième anniversaire, Monseigneur, c'est pour Votre Grandeur l'astre lumineux d'une grande et sainte carrière; c'est pour toutes vos

ouailles le mot d'ordre, le cri de fête, ralliant autour de votre auguste personne des milliers de cœurs qui n'en font qu'un, pour acclamer Votre Grandeur, la féliciter et lui redire : *Ad multos annos !*

Permettez, Monseigneur, que l'humble note de vos Ursulines expatriées trouve place dans ce concert de louanges qui s'élève aujourd'hui de tous les points du Nouveau-Monde : cette note est faible, mais elle part du cœur comme notre *Deo gratias*, pour ce demi-siècle de votre ministère divin, pour ces cinquante années de bienfaits, de civilisation, de bénédictions de toutes sortes répandues sur le peuple confié à votre sollicitude.

Que de souvenirs précieux de votre bonté et de votre dévouement, pour nous en particulier, se présentent à notre esprit en ce jour ! Veuillez agréer, Monseigneur, notre vive et filiale gratitude, ainsi que nos vœux ardents, demandant au céleste Gardien de vos jours de vous laisser porter longtemps ici-bas cette auréole d'or, que cinquante ans de sacerdoce viennent de déposer sur votre front vénérable, et que pourront seules surpasser votre couronne de diamants, et celle que vous auront méritée dans le ciel vos œuvres de zèle et vos éminentes vertus.

Daignez agréer l'hommage de nos vœux, celui de notre reconnaissance; daignez nous bénir et croire à la profonde vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

L'humble fille et servante,

SR MARIE DE LA NATIVITÉ, SUPRE

Monastère des Ursulines,

Waterville, Me. 17 mai 1894.

MONSEIGNEUR ET VÉNÉRÉ PÈRE,

Votre pauvre Marguerite, votre fille aînée aurait été heureuse d'unir sa faible voix aux concerts de louanges, de bénédictions et d'affectueuse reconnaissance, dont a retenti l'heureux diocèse des Trois-Rivières à l'occasion de votre jubilé sacerdotal; mais la nouvelle m'est parvenue trop tard. Il m'eût été pourtant si doux de vous offrir mes sincères et joyeuses félicitations en ce cinquantième anniversaire de votre sacerdoce, dont j'ai presque été témoin, puisqu'il n'y avait que cinq mois et 14 jours que vous étiez devenu l'oint du Seigneur lorsque le ciel m'accorda la grâce insigne de vous rencontrer pour la première fois; comme le jeune Tobie rencontra autrefois l'ange qui devait le conduire au terme du bonheur. Depuis cinquante ans, la route que j'ai parcourue a été parfois bien rude, semée de ronces et d'épines; j'ai éprouvé des moments bien cruels, mais votre souvenir a été ma boussole, et comme un phare lumineux, il m'a toujours ramenée au sentier du devoir. Aussi, Bon Père, croyez à l'éternelle reconnaissance de votre pauvre Marguerite... J'oublie que nous sommes en temps de jubilation et que ce n'est pas le moment de réveiller de tristes réminiscences. Pardonnez-moi mon égoïsme et veuillez croire, Monseigneur, que je n'ai pas attendu les dates des mois de mai, pour appeler sur votre vénérée personne tous les trésors du ciel; déjà au 7 janvier, toutes nos sœurs avec moi, nous avons supplié le Sacré-Cœur de Jésus de vous combler de ses plus précieuses

faveurs. Cependant à la nouvelle de vos Noces d'Or, toutes vos filles de Saint-Boniface ont été comme électrisées par un sentiment de vive et sincère allégresse. Notre bon Vicaire nous donne les premières vêpres et le lendemain communion générale et puis un grand congé dans toutes nos maisons environnantes. Le soir, un salut solennel fut chanté dans notre chapelle; ce salut était une faveur de Mgr l'Archevêque, et avait été annoncé à la cathédrale le dimanche précédent; aussi notre chapelle était remplie d'âmes priantes qui ont dû solliciter du divin Maître des grâces de choix pour Votre Grandeur, toutes ses œuvres et son diocèse etc.

SR. CONNOLLY,

Hôpital Général de Saint-Boniface.

A M. le Président du Comité d'organisation,

Pour répondre à la gracieuse invitation que l'on a bien voulu nous faire en notre qualité de représentant de pays étrangers, je me permets de porter, à titre de Consul de France, le toast suivant :

" Au Pasteur éminent, qui durant sa longue et laborieuse carrière a toujours su conserver intact parmi son peuple le sentiment de filiale affection envers l'ancienne Mère-patrie, et sa foi ardente dans ses destinées comme nation.

" Au Patriote éclairé qui, le premier, a su grouper et organiser les membres épars de la grande famille canadienne, jusqu'alors isolés sur le vaste territoire d'États voisins et faire en sorte que quoi qu'il arrive, ni l'empreinte de la race gauloise, ni la langue, ni le génie de la France ne disparaîtront jamais du continent Américain.

" Au digne Collaborateur de cette pléiade de penseurs qui, — chacun dans sa sphère, — contribue à fortifier les générations à venir; à celui à qui incombe d'imprimer à notre nationalité le cachet distinctif d'une race, dont l'éclat et la puissance, mêlés aux qualités énergiques et éminemment pratiques des races du Nord, nimbera de rayon d'or les luttes pacifiques de demain.

" A l'Apôtre de la paix; au courageux missionnaire qui savait au 19^e siècle suivre la trace de ses devanciers du 16^e et 17^e; de ceux qui ayant versé leur sang pour leur patrie et leur foi, — épuisé leur force pour l'humanité et la civilisation — ont conquis pour leurs frères le droit imprescriptible à l'héritage commun.

" A Monseigneur Laflèche, au Vénérable Jubilaire d'aujourd'hui, longue vie et prospérité."

GEORGES BALCER,

Les Trois-Rivières, 23 mai 1894.

.....

Si mes affaires m'obligent à des résidences variées, je n'oublie pas que j'ai toujours l'honneur d'être domicilié dans le diocèse de Celui que, dans un siècle, on citera comme la plus noble figure épiscopale du Nouveau-Monde.

Je ferai tout mon possible pour être mardi aux Trois-Rivières, afin d'y présenter à notre Cher et Vénéré Evêque, les félicitations du gouvernement du roi, jointes aux hommages de la petite colonie belge de son diocèse, etc.

LUDOVIC DE LA VALLÉE POUSSIN,

Agent consulaire de Belgique à Trois-Rivières.

MONSIEUR,

Permettez à l'un de vos anciens diocésains de vous présenter à l'occasion du cinquantenaire de votre consécration sacerdotale, l'hommage de son respect et de son affection filiale.

Quoique les circonstances nous aient séparés de vous, Monseigneur, le cœur de vos anciens diocésains vous est resté fidèle.

Ils s'associent aux sentiments de joie et de reconnaissance de ceux qui ont le bonheur de vivre sous votre paternelle direction.

Veuillez, Monseigneur, comme témoignage de sympathique admiration et de profonde gratitude, accepter l'humble cadeau de celui qui est heureux de se dire comme toujours

Votre enfant soumis,

GEO. BALL.

Nicolet, 23 mai 1894.

.....

Cette joie que ressent la population des Trois-Rivières, à l'occasion de vos noces d'or sacerdotales, est partagée, soyez-en sûr, par les citoyens de la province de Québec ; et elle n'en sera pas moins vive sur les bords de la Rivière-Rouge qu'au sein des Etats de la Nouvelle-Angleterre ; partout enfin où bat un cœur canadien-français.

En effet, nous nous réjouissons tous de voir que Dieu récompense une vie d'épreuves, de sacrifices et de travaux comme la vôtre, en vous conservant à l'affection de vos ouailles et à la vénération de vos concitoyens. Personne n'ignore vos courses apostoliques, comme missionnaire, vos enseignements profonds comme évêque et votre patriotisme comme canadien.

Vous vous estimez heureux de compter cinquante ans de sacerdoce. Les sacrifices que vous avez offerts quotidiennement au Seigneur, sont autant de rayons qui illuminent votre vie de prêtre ; mais, heureux aussi le peuple qui contemple autour de vos cheveux blancs, la double auréole de la vertu sacerdotale et de l'amour du pays.

En ce beau jour que le Seigneur a fait, veuillez répandre votre bénédiction jusqu'à moi, afin que je puisse, comme journaliste, soutenir les bons combats, et comme législateur faire des lois justes, etc.

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Prés. Cons. Lég.

Saint-Hyacinthe, 21 mai 1894.

A SA GRANDEUR Mgr L. F. LAFLECHE,

EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.

Par l'Union Saint-Joseph, l'Association Catholique de Secours Mutuel,
La Société des Artisans Canadiens-Français, Les Forestiers Catho-
liques.

MONSEIGNEUR,

Aux jours de sa vie mortelle, le Sauveur parcourait les rues de Jérusalem, semant partout les bienfaits de son miséricordieux amour, et bénissant la foule émue qui s'attachait à ses pas..... et le peuple ravi s'écriait dans sa reconnaissance : " Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Ainsi, Monseigneur, vous venez aujourd'hui parmi nous, faisant comme Lui, épanouir les cœurs et rayonner cette douce joie qu'apporte la bonté qui fait des heureux. Et nous, sentant tout le prix de ce nouveau bienfait, ajouté à tant d'autres, nous nous inclinons sous votre main répétant avec les enfants d'Israël : " Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

Monseigneur, notre ville vous doit beaucoup, nous aimons à le reconnaître et à vous le répéter. Votre généreux concours a contribué puissamment à l'organisation de nos œuvres comme à leur prospérité. Nous en avons posé les bases, nous en avons jeté les germes, il est vrai, mais si elles ont grandi, si elles se maintiennent, encore une fois, tout vient de vous. Vos vœux, vos soins, votre dévouement et votre protection comme autant de *flèches d'or*, percent le ciel et en font jaillir cette bénédiction qui les féconde.

La Société des Artisans Canadiens-Français, celle des Forestiers Catholiques et l'Association Catholique de Secours Mutuel, se plaisent à reconnaître en vous un bienfaiteur et un Père, mais par-dessus tout, l'Union Saint-Joseph que depuis trente ans, vous vous êtes plu à favoriser d'une manière spéciale, se glorifie de votre patronage et apprécie plus que jamais tout ce que vous faites en sa faveur.

Nous profitons de la circonstance qui nous réunit ce soir, pour déposer aux pieds de Votre Grandeur nos respectueux et reconnaissants hommages. Qu'elle daigne les agréer et nous continuer son secours, sans lequel tous nos travaux et nos efforts seraient infructueux. Pour nous, conservant en notre âme le souvenir de vos bienfaits et recueillant aujourd'hui encore les doux fruits de votre bienveillance paternelle, nous aimons à redire : " Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

(Signé)

CHARLES DUPONT HÉBERT, *Prés. de l'Union Saint-Joseph.*

LOUIS PHILIPPE NORMAND, *Prés. de la Société des Artisans.*

M. J. E. MORISSETTE, *C. B. C. O. F. Cour 178 des Trois-Rivières.*

CHS. DUPONT HÉBERT, *Prés. de l'Association-Cath. de Secours Mutuel.*

CHAPITRE VIII

CADEAUX DES NOCES D'OR.

Tous ceux qui sont accourus ici sont venus pour vous. Vos fils se sont réunis de loin; vos filles se lèvent à vos côtés; vos yeux verront ce spectacle, et dans l'admiration et l'allégresse se dilatera votre cœur. (ISAÏE, LX, 4-5.)

Après avoir recueilli l'expression des sentiments présentés au vénéré jubilaire par le clergé, les diocésains et les communautés religieuses, admirons les dons déposés à ses pieds. Toutes ces âmes unies et groupées par ce ciment indestructible qui s'appelle la charité avaient d'abord offert de concert avec le baume de leur affection, l'encens de la prière: elles ne faisaient en cela que répondre au vœu de notre digne Pasteur qui ne cessait de demander à son troupeau des prières instantes. Monseigneur aurait pu ajouter avec saint Paul: "Mes Frères, nous avons la confiance que ce que nous demandons, vous l'avez fait et le ferez encore." Oui, Monseigneur, nous sollicitons une jeunesse nouvelle pour de nouveaux labeurs et longtemps encore vous pourrez dire avec le Psalmiste: "A l'heure où les ombres du soir s'illuminent comme un jour radieux, je vous loue, ô mon Dieu, pour vos œuvres admirables, parce que vous avez honoré vos serviteurs et vos amis, et que leur principat sacré s'est fortifié sous votre main puissante."

Relique de sainte Anne dans un reliquaire de prix par Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

Riches candélabres par Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe et Mgr Decelles, évêque de Druzipara.

Une étole pastorale en drap d'or par les paroissiens de St-Grégoire.

Une bourse de \$2,000—Le clergé des Trois-Rivières.

Une bourse de \$1,000—Les diocésains.

Une bourse de \$553.00—De généreux amis, prêtres et laïques.

Une ceinture violette—Les Sœurs de la Providence de Montréal.

Des candélabres de prix par les Religieuses du Précieux Sang de Saint-Hyacinthe.

Un album renfermant un bouquet spirituel artistiquement enluminé par les Sœurs du Bon Pasteur de Québec.

Une corne d'abondance offrant avec les dons de la prière un magnifique dessin représentant le couvent de Saint-Joseph de Lévis, Donatrices: Les Sœurs de Jésus-Marie, Lévis.

Des parfums par M. Williams.

Un volume "Un historien canadien oublié" par M. l'abbé Aug. Gosselin.

Un volume avec reliure de luxe par M. l'abbé Georges Brunel.

Les Pères de l'Eglise en 20 volumes par les Sœurs de la Providence des Trois-Rivières.

Les Œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin par le Séminaire des Trois-Rivières.

Un Ecce Homo—peinture à l'huile—par les Religieuses du Précieux Sang des Trois-Rivières.

Un calice en or d'une grande valeur. Un bouquet artificiel sous un bocal, chaque fleur rappelant une date commémorative de la carrière de Mgr Lafèche par les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes.

Une glace peinte sur laquelle est représentée la ville de Lafèche et un arbre généalogique de la famille Richer-Lafèche par M. Uldoric Martel, fils.

Un médaillon représentant Mgr des Trois-Rivières, par M. l'artiste Rho.

Une magnifique lyre, une couronne de fleurs naturelles par madame Dubord.

Un superbe bouquet de fleurs naturelles par madame Turcotte.

Une bourse de \$100, un emblème allégorique des armes de Mg Lafèche : Les Ursulines des Trois-Rivières.

FIN.

Index Alphabétique

—: DE:—

✦ L'Histoire de Sainte-Anne de la Pérade. ✦

- Alençon, 138.
Algonquins, 14.
Amherst, 56, 112.
Anjou, 138.
Antaya, 39.
Anthédon, (Mgr d') 148,
176, 179.
Arcand, 210.
Arkansas, 13.
Arnaud, 46, 213.
Arnold, 62.
Aubuchon, 37.
Audet, 196.
Baby, 6, 27, 32, 35, 48, 52,
53, 55, 56, 70.
Bailey, 83, 84, 85, 204.
Baillargeon, 197.
Baillargé, 59.
Baril, 8, 21, 45, 206.
Barolet, 99.
Barry, 99, 106.
Beaubassin, 55.
Beaubien, 91, 200.
Beauchemin, 87.
Beaudry, 184, 213.
Beauharnois, 47.
Beaujeu, 48.
Beaumanoir, 117.
Bélair, 104, 168.
Béland, 6, 40.
Bellemare, 91.
Bellevèze, 27.
Benoit XIV, 44.
Berchereau, 193.
Berland de Boishue, 56.
Bernis, 56.
Biguer, 57, 104, 116.
Bizard, 20, 21, 79.
Blais, 91.
Blot, 121.
Bochet, 6, 109, 116, 117,
122, 125, 154, 179, 192-
205, 207, 208, 210, 212.
Bois, 98.
Boisvert, 16, 102, 168, 208
209.
Bolvin, 43, 44.
Boucher, 11.
Bouchette, 61.
Bougainville, 34.
Bourgeois, 124.
Bourbon, 138.
Bourrienne, 118.
Bouvet, 56.
Brassard, 160, 168.
Brébœuf, 83, 152.
Briand, 58.
Bridaine, 126.
Brien, 76, 77, 132-137.
Brière, 208, 209.
Brisset, 8.
Brown, 108.

- Brunel, 82.
 Bureau, 107, 110, 213.
 Burgoyne, 63.
 Butler, 122.
 Cadot, 112.
 Carbonnet de Beaumanoir, 117-120.
 Carignan, 6, 210.
 Carillon, 48.
 Carleton, 61.
 Caron, 19, 108, 144, 146, 148, 149, 154, 159, 160, 165, 179.
 Carter, 173, 213.
 Cartier, 108.
 Carufel, 48, 183, 187-192.
 Castagnère, 3.
 Cazeau, 117, 118, 120.
César, le 194, 195.
 Chamailard, 138.
 Champagne, 138.
 Champlain, 1, 14, 15, 40.
 Chapelle, (St-Nicolas) 9, 10.
 Chaperon, 213.
 Chapelle, (St-Nicolas) 9, 10.
 Charest, 21, 40, 79, 83, 93, 94, 95, 97, 105, 106, 116, 130, 154, 176, 179, 184, 210, 216.
 Charlevoix, 13, 39.
 Chartier de Lotbinière, 42, 56.
 Châtelet, 61.
 Châtellerauld, 7.
 Châtillon, 178.
 Chauvin, 116, 117, 129, 130, 131, 143.
 Cherrier, 108.
 Chevalier, 191, 213.
 Chevrotière, 42, 192-197.
 Choiseul-Praslin, 138.
 Chorel, 37, 38, 39.
 Christophe, 112.
 Cimetière, 72, 73, 111, 112, 113, 132, 133.
 Clément, 206.
 Cloches, 44, 66, 129, 190.
 Coïndre, 126.
 Comporté, 39.
 Congrégation, N.-D. 16, 81, 105, 115, 124, 181.
Continent, 62.
 Cooke, (Mgr) 83, 84, 85, 88, 94, 135, 162, 198, 199.
 Côté, 160.
 Courtois, 8.
 Courvaissier, 46.
 Craig-Morris, 120, 121.
 Crevier, 38.
 Crisassy, 25.
 D'abancour 80.
 D'Ailleboust, 5.
 Dagenais, 196.
 Daniel, (l'abbé) 39, 55.
Dauphin, 56.
 Dauth, 76, 90-92, 179.
 Dauversière, 140, 141.
 David, 108.
 Dedonhet, 23.
 De Foy, 177, 204.
 Deleuze, Nicolas 20.
 Delignery, 13.
 Delphos, 160.
 Demers, 59, 114.
 Denis, 4, 5, 6, 7.
 Denis, de la Ronde 52.
 Desaulniers, 94, 108.

- Descartes, 139.
 Deschambeault, 7, 193.
 Deschamps, 47.
 Désilets, 154.
 Desmarets, 21.
 Desplantes, 119.
 Dionne, 154.
 Dominicaines, 97.
 Dorion, 67, 85, 86, 87, 93,
 106-110, 116, 176, 213.
 Douaire, 193.
 Dostie, 118.
 Douglas, 56.
 Douville, 57, 80, 82, 92-94,
 106, 116, 154, 160, 179,
 208, 209.
 Drolet, 130, 213.
 Droz, 170.
 Dubé, 121.
 Duchesnay, 56.
 Duhamel, du Monceau 35.
 Dumesnil, 38.
 Dumoulin, 7, 86.
 Dupanloup, 122.
 Dupuis, 127, 155, 160, 180-
 187.
 Dury, 116, 208, 213.
 Dusablon, 100.
 Duverger, Antoine 23.
 Duvernay, 38, 188.
 Ecole, 115-123.
 Edouard, (S. A. le Pr.)
 112.
 Education, 115.
 Eglise, 19, 42, 58, 114, 131,
 134, 148, 160, 176, 179,
 201.
 Eliane, 171.
 Estimauville, 70.
 Etienne, 7, 19, 20.
- Fafard, Jean 12.
 Faribault, 68.
 Ferland, 194.
 Ferrière, 78.
 Fleurant, 116.
 Fleury, 7.
 Foucault, 13.
 Foulques-le-Rechin, 140.
 Fouquet, 138.
 François, Ier 138.
 Franquet, 54.
 Fréchette, 149, 154.
 Frédéric, 64, 65.
 Frédéric, (R. P.) 208.
 Frenette, 213.
 Frigon, 130.
 Frontenac, 5.
 Gamelin, 1, 4.
 Garceau, 206.
 Gariépy, 8, 43, 45, 47, 95,
 212.
 Garneau, 203, 204, 213.
 Garreau, 11.
 Gaspé, 5, 55, 66, 67, 70.
 Gatineau, 14, 15, 16, 44,
 54, 168.
 Gaudry, 94.
 Gaulin, 83.
 Gaultier, (Sieur de Varen-
 nes) 34.
 Gauthier, 34, 35, 206.
 Gauvreau, 111, 112.
 Gendron, 7, 93.
 Georges, III 63, 64.
 Gervais, 93.
 Giasson, 7.
 Gill, 154, 165, 172.
 Godin, 208, 210, 213.
 Gorrie, 207.
 Goudalie, 26.

- Gouin, 7, 11, 20, 21, 43,
 47, 73, 112, 168, 172,
 212, 216.
 Grandbois, 213.
 Grandmaison, 130.
 Grignon, 103.
 Grimard, 42, 93.
 Guay, 57, 59, 79.
 Guébriand, 140.
 Guertin, 154.
 Guibeau, 7.
 Guibert, 162.
 Guilbert, 160.
 Guillet, 12.
 Guillot, 80.
 Guyon, la chapelle 47, 212.
 Hale, 112, 130.
 Hamelin, 88, 89, 100, 106,
 116, 168, 217.
 Hardy, 101.
 Harper, 108.
 Hingan, 45.
 Hocquart, 46.
 Hopital-Général, 5, 22, 35,
 57, 59, 88.
 Hopital St-Joseph, 98.
 Hospitalières, de la Flèche
 140.
 Hôtel-Dieu, 3, 21, 35, 131,
 141.
 Hulot, 118.
 Huot, 59, 80.
 Illinoise, 4.
 Incarnation, (la V. M. de
 l') 5, 19, 105.
 Incarnation (Sr de l') 105.
 Jacob, 130.
 Jankeymery, 119.
 Jobidou, 80.
 Jolliet, 7, 67, 80.
- Joseph, (R. P.) 5.
 Julien, 121.
 Jumonville, 23.
 Juneau, 8.
 Kalm, 34, 35.
 Kerth, 11.
 Labadie, 59.
 Lachapelle, 47.
 Lacombe, 121.
 La Corne de St-Luc, 61,
 63.
 Lacoursière, 204.
 Laflamme, 206.
 Laflèche, (Richer) 8, 15,
 40, 45, 57, 58, 73, 82,
 83, 95, 97, 98, 99, 104,
 106, 116, 121, 130, 137,
 142, 168, 184, 208, 209,
 210, 213, 214.
 Laflèche, (Mgr) 16, 83, 84,
 85, 95, 100, 104, 107,
 109, 110, 120, 127, 134, 137-
 169, 172, 178, 181, 182, 201.
 La Flèche, (la ville de)
 137-142.
 Laganière, 184, 206, 213.
 La Gauchetière, 56.
 Lagrois, 45.
 Lajoie, 204.
 Lallemant, 83, 152.
 Lamoureux, 117, 120.
 Lanaudière, 3, 4, 20, 23,
 24, 26, 27, 28, 30, 31, 32,
 36, 44, 47, 48, 50-57, 60-
 72, 73, 74, 103, 112, 214.
 Lanouette, 45, 92, 105,
 106, 116, 121, 155, 157,
 158, 173, 212, 213, 215.
 La Pérade, 4, 5, 6, 25, 26,
 33, 36, 39, 43, 48.

- Laperle, 7.
 Laquerre, 7, 45, 80, 100, 105, 112, 116, 121, 206.
 Larcher, 35, 36.
 Large (île du) 6.
 Larue, 7.
 Laval (Mgr de) 2, 10, 11, 12, 19, 139.
 Lebœuf, 101, 116, 209, 214, 215.
 Leduc, 7, 105, 106, 215.
 Lefèbvre, 59, 130.
 Legendre, 183.
 Lemaître, 121.
 Lemer cier, R. P. 37.
 Lemoine, 7, 12, 14, 15, 20, 54, 57, 168, 193.
 Leneuf de la Potherie, 5.
 Lenseigne, 7.
Léopard, 35.
 Lepine, 11.
 Leprohon, 108.
 Lesclaches, (Jacques) 22.
 Lestage, 39.
 Létourneau, 7.
 Le Sueur, 6.
 Lévêque, 7.
 Levrard, 8, 213.
 Levreau, de Langis 23.
 Longueuil, 54.
 Loranger, 8, 79, 106, 121, 185, 186.
 Lotbinière, 42.
 Louis, (le Fr.) 58, 59.
 Lyon, de St-Ferréol, 41.
 Maillou, 58.
 Maisoncelle, 54.
 Maizerets, 10.
 Maleuvrier, 3.
 Manning, 125.
 Marceau, 208, 209.
 Marchand, 12, 34, 35, 81.
 Marcotte, 94, 213.
 Marie-Anne de Jésus, (Mère) 105.
 Marie de l'Espérance, (Mère) 105.
 Marie de Médicis, 139.
 Marie de la Sainte-Famille, (Sr) 105.
 Mark, 4.
 Martel, 198.
 Massicotte, 93.
 Masson, 7.
 Matte, 213.
 Mayrand, 102, 213, 215.
 Mazarin, 140.
 McKenzie, 117.
 McNeider, 134.
 Mercier, 202.
 Mercure, 80.
 Merle, 7.
 Mertel, 56.
 Méthot, 124, 148, 157, 161, 213.
 Meyer, 56.
 Miamis, 47.
 Milot, 213.
 Miniac, 42.
 Mirabeau, 56.
 Moll, 112, 113, 114.
 Monctot, 36.
 Monongahéla, 33, 48.
 Monsabré, 167.
 Montcalm, 35, 49, 92.
 Montendre, 8.
 Montenoy, 56.
 Montesson, 56.
 Montet, 3.
 Montizambert, 56.

- Montreuil, 116.
 Morand, 45.
 Morand-Douville, 93.
 Moreau, 106, 118.
 Morin, 59, 72-77, 82, 90,
 111, 116.
 Mortemart, 3.
 Murphy, 204.
 Nancy, (Mgr de) 135.
 Napoléon, 117, 118, 139,
 194, 195.
 Neilson, (Mme Normand
 Rieutord) 71.
 Nicolas, (chapelle de St-)
 9, 10.
 Niverville 56.
 Nobert, 95, 106.
 Noël, 116.
 Noisieux, 154.
 Nord-Ouest, 1, 16, 84, 134,
 146, 163, 165.
 Nougère, (de la) 11.
 Noyelle, 50.
 Ochateguins, 14.
 O'Donnel, 121.
 Ogden, 62.
 Olscamp, 154.
 Orfroy, 140.
 Orson, 7.
 Orvilliers, 26, 37, 38, 39,
 40.
 Osier, 7.
Ottawa, 129.
 Outaouais, 6.
 Painchaud, 204.
 Panet, 57, 68, 116, 118.
 Papineau, 130.
 Papi, (Mgr) 167.
 Papillon, 100, 102.
 Paris, (Le Comte de) 167.
 Paroisse, (Erection civile)
 2.
 Pasquier, 140.
 Paterson, 133.
 Pelletier, 39, 87, 213.
 Peltrie, 12, 15.
 Pendergast, 121.
 Perreault, 45, 84.
 Perrin, 73, 104.
 Perrot, (île) 79.
 Pezard de la Touche, 40.
 Phlym, 46, 213.
 Picard, 7.
 Pie IX, 202.
 Pie (Mgr) 137, 167.
 Pilote, 168.
 Pitt, 63.
 Plessis, (Mgr) 73, 74, 79,
 112, 113, 117, 195.
 Poisson, 40.
 Polette, 43, 46, 213.
 Pontbriand, 43, 139.
 Ponsant, 118.
 Population, 2, 54, 74, 111.
 Price, 183, 184.
 Prince, 101, 154, 181.
 Propagation de la Foi, 131,
 133, 134, 135, 145, 200,
 212.
 Proteau, 216.
 Proulx, 160.
 Provencher, 122, 145, 146,
 154.
 Prytanée de St Cyr, 139.
 Quéylus, 5.
 Quinn, 94.
 Radisson, 11.
 Raimbeault, 108.
 Ramesay, 5.
 Raudot, 26, 39.

- Recensement, 54, 74, 111.
 Récollets, (église des) 7.
 Renaud, 168.
 Rheault, IV, 94, 154.
 Ricard, 7, 8, 78, 79, 89, 90,
 103, 130, 176, 179.
 Ricci, (Revde M. M. de)
 97.
 Richard, 8, 160, 198.
 Richardière, (Testu sieur
 de la) 33.
 Richemond, 140.
 Rigaud, (sieur de V.) 7, 16.
 Rigodio de la Castille, 89.
 Rinfret, 204.
 Rivard, 7, 45, 168.
 Rivard-Loranger, 116, 185.
 Rocheleau, 7, 105.
 Rohan-Poldrec, 140.
 Rompré, 101, 206, 209.
 Rouillard, 16, 43, 44, 45,
 46, 213.
 Ross, 148, 149, 169 - 175,
 178, 179, 182, 183, 213.
 Rouleau, 105.
 Rousseau, 90, 201, 206, 208,
 210, 216-218.
 Routhier, 23, 54.
 Roy, 45, 168.
 Royer de la Dauversière,
 140.
 Sabrevois, 56.
 Sacré-Cœur, (RR. FF. du)
 101, 115, 126-128, 181.
 Sacré-Cœur, (Mère du) 38.
 Saint-Charles, (Sœur) 5.
 Saint-Charles des Roches,
 20.
 Saint-Claude, 11.
 Saint-Colomban, (Sr) 125.
 Saint-Cyr, 46, 122, 123, 183.
 Saint-Eloy, 14.
 Saint-Frs-Xavier, (Mère)
 104.
 Saint-François, 168.
 Saint-Henri, (Mère) 110.
 Saint-Ignace, (île) 26, 39.
 Saint-J.-B. (Société.) 38.
 Saint-Joseph, (Institut de)
 3.
 Saint-Joseph, (Mère) 19.
 Saint-Maximin (Sr) 125.
 Saint-Nicolas, (chapelle) 9,
 10, 12.
 Saint-Onge, 58.
 Saint-Ours, 64, 68, 69.
 Saint-Romain, 7, 39.
 Saint-Rosaire, 12, 13.
 Saint-Vallier, (Mgr) 19, 20,
 22, 26, 41,
 Sainte-Angèle, (R M.) 104,
 125.
 Sainte-Anne de P. 83.
 Sainte-Catherine, (Mère)
 6, 103.
 Sainte-Geneviève, (Sr) 104.
 Sainte - Ildephonse, (Sr)
 125.
 Sainte-Marguerite, (Mère)
 105.
 Sainte-Marguerite, (île) 33.
 Sainte-Marie, 12, 14, 15,
 16, 17, 20, 45, 46, 54,
 135, 217.
 Sainte-Marthe, (Mère) 104.
 Sainte-Scholastique, (Mè-
 re) 104.
 Salaberry, 66.
 Salvandi, 122.
 Samelins de Mirande, 4.

- Sarrasin, 34.
 Sarre, (de la] 60.
 Satolli, 167.
 Sauvageau, 104.
 Séguier, 140.
 Séguin, 67.
 Shirley, 47.
 Signay, 75, 83, 129, 130,
 131, 132, 180.
 Simard, 104.
 Sœurs de l'Assomption,
 106.
 Sœurs Grises, 106.
 Sœurs de la Providence,
 106, 109.
 Subercase, 39.
 Suève de, 4, 6, 20, 37.
 Suzor, 127.
 Swetchine, 92.
 Sydney, 63.
 Symphorien, 127.
 Taché, 71, 146, 163, 167.
 Talleyrand, 140.
 Talon, 4, 15.
 Tarieu de la Naudière, 3.
 Tarrieu de Taillant, 56, 57.
 Taschereau, 7.
 Tessier, 42, 90, 92, 95, 96,
 101, 104, 105, 106, 157,
 208, 209.
 Têtes-de-Boule, 59.
 Théodomir, (R. Frère)
 127.
 Thouron, 57.
 Tiers-Ordre, 212.
 Tonnancourt, 112.
Toronto, 142.
 Tourangeau, 101.
 Tourouvre, 202.
 Tracy, 24.
 Tremblay, 40, 176, 183.
 Trestler, 108, 213.
 Trudel, 104, 116, 130, 184,
 204, 210, 213.
 Turgeon, 129, 132, 134,
 135, 145.
 Ursulines, 5, 6, 16, 19, 21,
 38, 59, 75, 98, 103, 104,
 110, 140, 172, 173, 185.
 Vachon, (Paul) 12, 13.
 Vaïet, 7.
 Vaillant, 7.
 Vallée, 106.
 Vallières, 110.
 Valtrie, 67-70.
 Vanasse, 180.
 Vaudreuil, 16, 51, 52.
 Vauquelin, 50.
 Verchères, (Mlle de) 23-
 33.
 Verville, 160.
 Vézina, 112.
 Vien, 168.
 Villers, (Dehau de) 193.
 Villiers, 23, 34.
 Vincent, (saint) 202.
 Voisin, 140.
 Volant, 11, 12.
 Voyer, 41, 43.
 Washington, 23, 48.
 Zouaves, 176, 202.
 Zozime, (R. Fr. 197.)

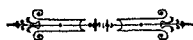


TABLE DES MATIÈRES.

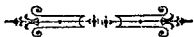
PREMIÈRE PARTIE.

Dédicace.....	III
Aux lecteurs.....	V
Site de Sainte-Anne de la Pérade.....	I
Au manoir.....	3
Les missionnaires.—Actes inscrits au registre.....	9
La Seigneurie de Sainte-Anne.....	14
La première église.....	19
L'Héroïne de Verchères devient Mme de Lanaudière.....	23
Le Fief d'Orvilliers.....	37
De 1730 à 1760.....	41
Avant la conquête.....	46
Après la cession.....	54
Charles Tardieu de Lanaudière.....	60
M. l'abbé Joseph-Marie Morin.....	72
Une phalange sacerdotale.....	78
Un groupe virginal.....	103
Sir Antoine-Aimé Dorion.....	107
De 1820 à 1830.....	111
De l'Education.—Les Ecoles.—Le Couvent.—l'Académie des Frères du Sacré-Cœur.....	115
M. l'abbé Marc Chauvin, curé de Sainte-Anne de 1830-1840.....	129
M. l'abbé Michel Brien, curé de Sainte-Anne de 1840-1852.....	132
Mgr des Trois-Rivières.—La ville de La Flèche.—Mgr d'Anthédon à Sainte-Anne.....	137
L'Honorable John-J. Ross, Président du Sénat.....	169
Fête à Sainte-Anne de la Pérade.—M. le curé Dupuis.....	175
M. le chanoine Théophile Sicard de Carufel.....	187
Le fief de la Chevrotière—M. le chanoine B. C. Bochet.....	192
Incendie et cataclysme, 1894.....	205
Notes supplémentaires.....	212
M. Jeffry-Alexandre Rousseau, maire de Sainte-Anne de la Pérade....	216



Noces d'or sacerdotales de S. G. Mgr Lafèche.

UN PRÉLUDE AUX FÊTES DU JUBILÉ.....	7
VISITES AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE LA VILLE.....	9
A la Providence.....	9
Chez les Frères.....	10
Aux Ursulines.....	11
Au Séminaire.....	14
L'illumination.....	15
LA MESSE DU JUBILÉ.....	16
Sermon du R. P. Hamon S. J.....	17
Réponses de Mgr aux adresses.....	21
AGAPES FRATERNELLES.....	22
A nos Hôtes.— <i>Poésie</i>	22
LA PRESSE LOUE L'ÉVÊQUE JUBILAIRE.....	24
<i>L'Unita catholica</i>	25
TRIBUT D'HOMMAGES :—Adresse du clergé.....	25
Adresse des citoyens.....	27
Adresse des Paroissiens de Saint-Grégoire.....	30
Adresse des Elèves du Séminaire.....	31
Adresse des Elèves des Ecoles Chrétiennes.....	34
<i>Le Trifluvien</i>	35
Les vieillards, les malades et les orphelins de l'Hôpital St-Joseph....	36
Les Elèves des Ursulines.....	38
Les Elèves du couvent de la Congrégation de N.-D. d'Ymachiche....	39
A S. G. Mgr Lafèche.— <i>Poésie</i>	40
Hommage de respect et de gratitude.— <i>Poésie</i>	41
LETTRÉS DE FÉLICITATIONS.....	42
Télégramme de Léon XIII.....	42
Lettres de Nos Seigneurs les évêques.....	42
Lettres des Messieurs du clergé.....	47
Lettres des Communautés religieuses.....	51
Lettres des citoyens.....	54
CADEAUX DES NOCES D'OR.....	57
INDEX ALPHABÉTIQUE DE L'HISTOIRE DE SAINTE-ANNE.....	59



Charles Tarien de Lanaudière, Sieur de la Pérade, l'Honorable de Lanaudière, l'Héroïne de Verchères, Armes de la famille...	I
Eglises de Sainte-Anne en 1771 et en 1869.....	58
M. l'Abbé J. M. Morin, M. l'abbé L. E. Dupuis et M. l'abbé Théophile Sicard de Carufel, anciens curés de Sainte-Anne..	72
Prêtres nés à Sainte-Anne.....	78, 88, 94, 98
S. G. Mgr Lafèche.....	136.
Sir Antoine-Aimé Dorion.— L'Hon. J. J. Ross et M. le maire J. A. Rousseau.....	168
Maison paternelle de M. le chanoine Bochet.....	192
M. le chanoine B. C. Bochet, curé de Sainte-Anne.....	198
M. le chanoine L. S. Rheault, Vicaire Général.....	2e Partie. 25

